

Éléments pour une histoire de Ternay

Quatrième partie

*Dans la tourmente de deux guerres mondiales
(1914-1945)*



Jean-Jacques LOISEL

*Sous l'égide de la Société archéologique,
scientifique et littéraire du Vendômois*

Octobre 2022

Éléments pour une histoire de Ternay

Par Jean-Jacques LOISEL

Quatrième partie

Dans la tourmente de deux guerres mondiales (1914-1945)



Ternay et la guerre de 1914-1918



Que de sang et de larmes entre ces deux images...



L'hécatombe

La saignée a été considérable pour un petit village comme Ternay (662 habitants au recensement de 1911). Vingt-neuf noms sont gravés sur le monument. Mais il y eut aussi nombre de blessés, dont la trace apparaît au détour d'une lettre ; en octobre 1914, Victorine Guitton en évoquait certains dans une lettre à son fils Charles :

Il y a Albert Gageard qui est en convalescence pour un mois ; il a été blessé au bras droit et était à l'hôpital de Nogent-le-Rotrou, dans l'Eure. Sa blessure est guérie, mais ne peut allonger le bras, ça le tient dans le coude. Il y a aussi les deux fils Bigard qui sont venus quelques jours en convalescence ; l'un était blessé à l'épaule et l'autre au pied. Ils sont retournés au dépôt à Blois ; celui qui est blessé au pied marche avec des béquilles mais tout cela ne sont pas des blessures comme la tienne.

Tableau constitué à partir des données des Archives municipales de Ternay et des fiches individuelles des militaires « morts pour la France » [Archives du ministère de la Défense, rubrique de fiches numérisées *Morts pour la France*]¹.

Légende des abréviations : BCP = bataillon de chasseurs à pied – RAL = régiment d'artillerie lourde – RI = régiment d'infanterie – RTA = régiment de tirailleurs algériens.

NOM/Prénom	Naissance	Unité	Décès	Observations
BATAILLE Abel Auguste	24-11-96	131 ^e RI 7 ^e c ^{ie}	Décès à la Grange aux Bois, commune de Sainte-Menehould (Marne) suite de blessures de guerre. 3 juillet 1916	MPF. Médaille militaire, croix de guerre.
BESNARD Joseph Georges Norbert Henri	27 ans, marié	5 ^e section d'infirmiers militaires.	Décès à Vendôme. 12 décembre 1914.	MPF
BESSÉ Paul Auguste	21-4-93 Mondoubleau	4 ^e BCP	Tué à l'ennemi, au Bois-Camard (Meuse) le 17 avril 1916.	MPF
BORDIER Auguste	26-5-85 Artins marié	369 ^e RI	Décès à l'hospice Saint-Charles, à Toul le 23 septembre 1914. Suite blessures de guerre.	MPF
BOURDILLEAU Marie Joseph Louis Pierre	26-11-88 La Chartre	Brigadier de réserve 32 ^e Dragons	Décès à Vauxbuin (Aisne) le 13 septembre 1914. Suite blessures de guerre.	MPF
BOUTARD Marcel	16-1-82 Les Hayes, marié	35 ^e RI, 10 ^e b ^{on} , 54 ^e c ^{ie} .	Décès à Besançon, à l'hôpital complémentaire n° 11, le 28 mars 1917. Suite blessures de guerre.	MPF
CHEREAU Calixte Raoul Fernand	29-6-81 St-Martin-des- B. marié	8 ^e Zouaves	Décès devant le Bois Sabot, à Perthuis-Huches (Marne) sur le champ de bataille, le 24 septembre 1915.	MPF
CHEVROLIER Albert Lucien Alcide	13-2-87 Ternay	10 ^e rég ^t de Cuirassiers, 3 ^e escadron	Décès à Blérancourt, canton de Coucy-le-Château (Aisne) des suites de blessures de guerre, ambulance 14/13, le 26 octobre 1917.	MPF
COMMON Louis Joseph	15-9-93 Ternay.	Sergent 66 ^e RI, 1 ^{re} c ^{ie} .	Tué à l'ennemi à Pilkehn (Belgique) le 24 avril 1915.	MPF
DEBRÉE René	10-6-95 Périgny.	368 ^e RI, 18 ^e c ^{ie} .	Mort à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) des suites de ses blessures, le 6 juillet 1915.	MPF
GIRARD René	22-1-84 St-Georges-de- Didonne (Charente Inférieure).	206 ^e RI.	Tué à l'ennemi, à Champenoux (Meurthe-et-Moselle), le 11 septembre 1914.	MPF
GOUGEON Fernand Joseph Charles	19-7-93 Ternay.	Canonnier conducteur 105 ^e RAL, 1 ^{re} batterie.	Décès à Troyes (Aube), hôpital auxiliaire n° 2, des suites d'accident en service commandé, le 25 juin 1918.	MPF
GUITTON Charles	7-4-89 Ternay.	113 ^e RI	Décès à l'hôpital de Saint-Hippolyte-du-Fort par suite de pleurésie purulente	MPF

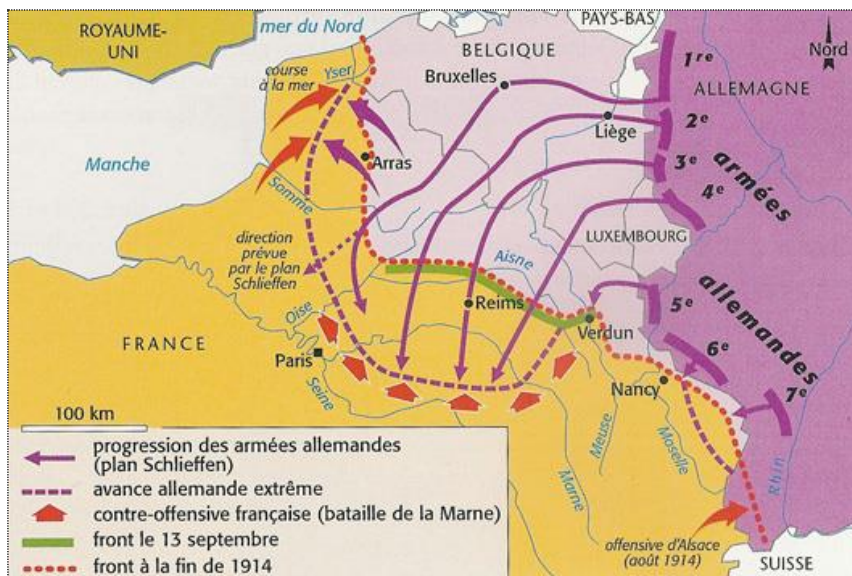
¹ Deux fiches individuelles n'ont pas été trouvées, celles de Joseph Besnard et Georges Savignard.

			(suite blessure de guerre), le 26 novembre 1914.	
HUPENOIRE Albert Armand	27-8-91 Ternay.	43 ^e Aérostiers de campagne.	Décès à l'hôpital de Bellevue, à Saint-Étienne, le 13 mars 1916. Suite de gastro-entérite, état typhoïde bacilliose, sommet droit suspect – maladie contractée du fait des obligations de service.	MPF
HUPENOIRE Georges Maxime	8-4-88 Ternay marié	21 ^e RI colonial ⁽¹⁾	Tuë à l'ennemi à Neufchâteau (Belgique), le 22 août 1914.	MPF
HUPENOIRE Henri Théophile	2-4-82 Ternay.	113 ^e RI, 5 ^e c ^{ie} .	Décès à Bar-le-Duc par suite de fièvre typhoïde, le 16 novembre 1914.	MPF
HUPENOIRE Jules Louis Octave	8-5-74 Montrouveau	Servant à la 8 ^e b ^{rie} du 113 ^e RAL.	Décès à Assevillers (Somme), suite blessures de guerre, le 23-7-16.	MPF
JOUBERT Narcisse Georges Moïse	22-7-98 Montrouveau.	2 ^e c ^{ie} du 156 ^e RI.	Tuë à l'ennemi au Mont-Saint-Père, région Château-Thierry (Aisne), le 23 juillet 1918.	MPF
LALLIER Marcel Jules Émile	23-11-92 Ternay.	Sergent au 83 ^e [ou 93 ^e ?] RI.	Tuë ou disparu à Locre (Belgique), le 25 avril 1918.	MPF
MAHIEU Eugène Louis Octave	21-1-90 Ternay.	21 ^e RI coloniale	Tuë à l'ennemi à Massiges (Marne), le 3 février 1915.	MPF
MARTIN Hilaire Henri	7-5-80 Poncé (Sarthe) marié	Caporal au 115 ^e RI, 10 ^e c ^{ie} .	Décès à l'ambulance 10/6 château de Boursault (Marne), suite blessures de guerre, le 11 juillet 1918.	MPF Médaille militaire, croix de guerre.
PEINEAU Émile Eugène	12-3-84 Ternay.	21 ^e c ^{ie} du 369 ^e RI.	Décès au Bois de Mort-Mare, tuë sur le champ de bataille le 20 avril 1915.	MPF
PLOUX Célestin Adolphe	13-6-90 Artins.	113 ^e RI.	Décès à Grafenwöhr, hôpital des prisonniers de guerre (royaume de Bavière), suite blessure de guerre, le 9 septembre 1914.	MPF
RADET Louis Philippe Auguste	13-3-93 Ternay.	3 ^e RTA	Tuë à l'ennemi à Mesnil-les-Hurlus, le 16 mars 1915.	MPF
ROUSSELET Bernard René Jules	2-6-91 Ternay.	82 ^e RI.	Décès à l'hôpital mixte d'Orléans, suite de maladie contractée au service (pleurésie purulente), le 7 avril 1918.	MPF Médaille militaire, croix de guerre ⁽²⁾ .
SAVIGNARD André	27-6-96 Ternay.	96 ^e RI.	Tuë à l'ennemi à Thiaumont, près du PC 119 région de Froide-Terre, devant Verdun, le 31 juillet 1916.	MPF
SAVIGNARD Fernand Désiré Victorien	2-12-88 Les Hayes.	113 ^e RI.	Décès à Louppy-le-Petit (Meuse), sur le champ de bataille, le 15 septembre 1914.	MPF
SAVIGNARD Gaston Alphonse	21-12-93 Ternay.	503 ^e RA spéciale.	Décès à l'ambulance 16/22 S. P. 236, à Villers-Cotterets (Aisne) des suites de blessures de guerre (plaies multiples bras, face, main, par balle), le 8 août 1918.	MPF
SAVIGNARD Georges Olivier	19 ans	20 ^e esc ^{on} du train des équipages TM 1200.	Décès à Nancy, le 25 décembre 1919.	MPF
VAUGEUIS Daniel Jules	30-4-99 Ternay.	33 ^e c ^{ie} du 29 ^e RI.	Décès à l'hôpital mixte de Neufchâteau (Vosges), suite de maladie contractée en service (pneumonie), le 8 décembre 1918.	MPF

⁽¹⁾ Information donnée dans le « Livre d'or » du journal *Le Carillon*, 15 mars 1917. Georges Hupenoir y est déclaré disparu.

⁽²⁾ Information donnée dans le journal *Le Carillon*, 18 janvier 1917. Bernard Rousselet était alors blessé ou malade, car alité au moment d'être distingué.

Le tableau met en évidence quelques caractéristiques liées au déroulement de la guerre. 1914 fut le temps de la guerre de mouvement, toujours coûteuse en vies humaines et ce fut la plus sombre pour les Ternaysiens avec neuf décès. Au moins deux d'entre eux sont directement liés à la « bataille des frontières », ceux de Charles Guitton et Georges Hupenoire. Trois autres soldats, décédés en septembre, ont peut-être reçu leurs blessures mortelles lors de ces premiers combats : Auguste Bordier, Marie Joseph Louis Bourdilleau, Célestin Ploux. Ce dernier, qui appartenait au 113^e régiment d'infanterie comme Georges Hupenoire et Charles Guitton, fut probablement blessé, fait prisonnier sur le champ de bataille et transporté dans un hôpital de prisonniers de guerre en Bavière, le 9 septembre. Deux furent tués dans les durs combats qui suivirent la bataille de la Marne.



L'évolution du front en 1914

Et la guerre n'était commencée que depuis deux mois et demi...

Les années de guerre de position suivirent, de 1915 à 1917, avec une diminution progressive au fil des années : six décès en 1915, quatre en 1916, deux en 1917. Deux Ternaysiens, Paul Bessé et André Savignard, sont à coup sûr décédés dans la bataille de Verdun. Enfin, avec le retour à la guerre de mouvement, 1918 enregistra six morts, dont quatre des suites de blessures de guerre.



Sépulture de Daniel Vaugeois (cimetière de Ternay)

Certains des « morts pour la France » étaient de très jeunes gens : Daniel Vaugeois, né le 30 avril 1899, soldat au 29^e RI, n'avait pas vingt ans quand il décéda des suites d'une pneumonie, contractée en service, le 8 décembre 1918 ; et le clairon de l'armistice avait sonné depuis quelques semaines... Narcisse Joubert, né le 22 juillet 1898, fut tué dans l'Aisne le 23 juillet 1918, le lendemain de son vingtième anniversaire ! Abel Bataille, Georges Savignard n'avaient pas vingt ans, André Savignard venait de les avoir.

Jules Hupenoire, appartenant au 113^e régiment d'artillerie lourde, fut la victime la plus âgée, quarante-deux ans quand il tomba, dans la Somme, le 23 juillet 1916. Les 25-26 ans représentent huit décès, ce qui est la plus forte proportion. Il y eut quelques trentenaires, comme Marcel Boutard, Calixte Chereau, René Girard, Henri Hupenoire, Hilaire Martin, Émile Peineau. La majorité avait entre vingt et trente ans.

La plupart des soldats de Ternay ont été mobilisés dans des régiments d'infanterie. Quatre d'entre eux le furent au 113^e RI, ce qui n'est pas surprenant car il fut constitué à Blois dans les premiers jours d'août 1914. Cette unité, dont l'origine remonte à la Révolution française, a parfois vu son appellation modifiée, jusqu'en 1871 où il est devenu le 113^e régiment d'infanterie de ligne.

Ce régiment constituait une brigade avec le 131^e RI, formé à Orléans, auquel appartenait Abel Bataille.



*Départ du 113^e RI à Blois
le 5 août 1914*

Des quatre soldats du 113^e, trois ont été tués ou blessés mortellement, lors de la très meurtrière « bataille des frontières » – ce régiment a perdu 1 200 hommes hors de combat à Signeux le 22 août – ou de la bataille de la Marne ; le quatrième est mort de maladie en novembre 1914. Les affectations ont été très diverses dans l'infanterie : 29^e, 35^e, 66^e, 82^e, 96^e, 131^e, 156^e, 206^e, 368^e, 369^e... À travers les victimes, toutes les grandes zones de combat apparaissent : Marne, Yser, Somme, Verdun, Woëvre, Aisne...

Certains « poilus » ont eu une conduite particulièrement remarquable au combat. Ils furent distingués par une « citation » à l'ordre de l'unité ou du groupe d'unités : régiment, brigade, division, corps d'armée. Le plus exemplaire fut assurément Louis Guitton :

Citation à l'ordre de la brigade.

Soldat Louis Guitton : *Le 9 juin 1916, son chef de section, un chef de pièce et trois camarades se trouvant ensevelis à malgré un bombardement continu fait preuve de dévouement et de sang-froid en s'exposant longuement pour arriver à dégager ses camarades.*

Citation à l'ordre de la division.

Caporal Louis Guitton : *Excellent gradé d'un moral élevé et d'une très grande bravoure. Durant le coup de main du 17 mars 1918, a su, par son sang-froid, maintenir ses hommes dans une position violemment bombardée.*

Citation à l'ordre du corps d'armée.

Louis Guitton, matr^e 017.212, caporal : *Le 4 mai 1918, malgré un tir d'engagement très violent, a fait ouvrir le feu et a infligé de lourdes pertes à l'ennemi qui se portait à l'attaque d'un régiment voisin.* Louis Guitton était alors dans un régiment d'infanterie, sans autre précision².

Au mois de juillet 1918, c'est son frère Victor qui s'illustra :

Citation à l'ordre du Régiment n° 7064.

Victor Guitton, soldat de 2^e classe, n° matr^e 1673 : *Mitrailleur d'élite admirable de bravoure et d'élan, pendant la période du 18 au 22 juillet, a montré un esprit de sacrifice et un courage merveilleux.* En campagne, le 6 août 1918³.

Victor Guitton, originaire de Ternay, travaillait avant la guerre au lycée de Vendôme.

La distinction ne vint parfois qu'après la guerre : *Par arrêté ministériel, la médaille militaire a été attribuée à la mémoire du sergent Common Louis Joseph, « Mort pour la France ».*

Citation : « Sous-officier aussi modeste qu'énergique et brave, tué à Pilkem, le 27 avril 1915, en entraînant sa demi-section à l'assaut et en donnant à tous l'exemple d'une belle bravoure et d'un absolu mépris de la mort. Croix de guerre avec étoile d'argent⁴. »

Curiosité de l'état civil, Louis Common eut un homonyme à Ternay qui s'illustra de manière différente dans l'armée, si l'on en croit un extrait d'un jugement militaire, daté du 18 septembre 1852 et conservé dans les Archives communales : *Le 2^e Conseil de guerre permanent de la 6^e division militaire séant à Lyon par jugement rendu le 18 du mois de septembre 1852, a condamné Common Louis Adrien, caporal au 5^e Régiment d'Infanterie légère, à la peine de dix années de boulet, et aux frais, pour désertion à l'étranger [...].*

Signalement du condamné

Fils de Mathieu et de Anne Mathieu, domiciliés à Ternay [...]

Né le 19 mars 1831 à Ternay

Domicilié avant son entrée au service à Batignolles, arrondissement de Saint-Denis, département de la Seine.

Taille d'1 mètre 740 mm ; cheveux et sourcils châtain ; front rond ; yeux gris ; nez ordinaire ; bouche moyenne ; menton rond ; visage ovale ; teint brun [...]. Le père de Louis Common était un modeste vigneron ; en 1840, il payait une des plus faibles contributions du village – 36, 98 francs – qui lui donnait toutefois le droit d'être électeur.

² Citations publiées dans le « Livre d'or » du journal *Le Carillon*, 11 juillet 1918.

³ Citation publiée dans le « Livre d'or » du journal *Le Carillon*, 5 septembre 1918.

⁴ *Le Carillon*, 14 avril 1921.

Charles Guitton ou la résurrection du soldat presque inconnu

La mémoire retrouvée

11 novembre à Ternay, dans les dernières années du second millénaire après Jésus-Christ :

– *Charles Guitton...*

– *Mort pour la France*, répond la petite voix monocorde d'un enfant de l'école communale, devant une poignée d'anciens combattants de la guerre suivante rassemblés autour de leur drapeau devant le monument aux morts. La liste est longue et elle continue de s'égrener, tandis que les sautes du vent d'automne détachent les dernières feuilles des tilleuls voisins... *Georges Hupenoire... Mort pour la France... Célestin Ploux... Mort pour la France... Fernand Savignard... Mort pour la France...* Chaque année, le rituel se renouvelle : il faut entretenir la mémoire de l'hémorragie subie et du sacrifice consenti par toute une jeunesse villageoise.

Mais à y regarder de plus près, de quelle mémoire s'agit-il ? Du souvenir désincarné de millions de jeunes gens, français, allemands, anglais, italiens, russes, autrichiens et autres encore, projetés du jour au lendemain dans l'enfer des combats et de la mort ?

Le monument y suffit, dans sa matérialité permanente et visible à tout instant de l'année, mais combien de personnes s'arrêtent encore devant un monument aux morts ?... S'agit-il du souvenir de ces jeunes hommes, de leurs amours, de leurs amitiés, de leurs espoirs, de leurs ambitions, auxquels ont succédé pendant quelques semaines, quelques mois, quelques années au plus, la peur, la souffrance et la mort ? Mais alors, le constat est rude : de chacun d'eux nous ne savons pratiquement rien. Le soldat reposant sous l'arc de triomphe de Paris, lui au moins, était inconnu par définition ; ils sont des millions à être devenus inconnus au fil du temps et l'amnésie s'est installée insidieusement. Les parents, les amis sont décédés sans témoigner, les correspondances ont disparu, les témoignages se sont évaporés... Sans compter que la mémoire villageoise a été malmenée par les récents brassages de population.

Alors, Charles Guitton... Il figure bien sur le monument aux morts, au coin de la place, ainsi que sur la plaque commémorative dans l'église de Ternay. En fouinant un peu plus, on finit par repérer, dans le coin du cimetière réservé aux sépultures militaires, une tombe à l'état d'abandon, surmontée d'une croix en fonte mangée de rouille ; sur cette dernière, l'inscription est laconique : Charles Guitton, 1889-1914, 113^e R.I.



Sur le monument aux morts...



... Dans l'église.

Les archives municipales ne sont guère plus prolixes : elles précisent toutefois que ce soldat de 2^e classe du 113^e est décédé le 26 novembre 1914 à l'hôpital militaire mixte de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), d'une pleurésie purulente consécutive à une blessure de guerre ; et il était bien âgé de 25 ans. En explorant systématiquement la collection du journal régional, *Le Carillon de Vendôme*, la patience est récompensée – si

l'on peut dire – à la lecture du « livre d'or » du 15 mars... 1917 : *Guïtton Charles, 113^e d'Infanterie* ; il figure sur une petite liste hétéroclite : *Ces soldats sont des communes de Cormenon, Saint-Hilaire-la-Gravelle, Ternay, Coulommiers*⁵.

Mais pourquoi s'intéresser particulièrement à Charles Guïtton ? Un hasard tout à fait exceptionnel a livré une somme d'informations de première main qui permettent de restituer avec beaucoup de fidélité les derniers mois de son existence. M. et M^{me} Henri Boué ont mis à notre disposition certaines archives et notamment des correspondances reçues ou envoyées par des parents de Marie Guïtton. Cette jeune femme, qui fut très longtemps employée de maison de la famille Boué, n'était autre que la sœur aînée de Charles, le jeune soldat de Ternay. La stabilité de Marie Guïtton dans



Maison de la famille Boué, rue du Bourg-Neuf, à Vendôme

son emploi et celle de la famille Boué dans la maison du Bourg-Neuf ont préservé cette correspondance de la destruction. Désormais, Charles Guïtton n'est plus un soldat inconnu.



L'église et l'école d'aujourd'hui



La mairie-école (jusqu'en 1909)

L'avant-guerre

Dans les années qui ont précédé la guerre, le centre familial était Ternay où résidait la mère de Charles, qui signait toutes ses correspondances « V^e Guïtton ». Deux mentions dans les registres des délibérations municipales de Ternay révèlent que ses conditions de vie étaient précaires. Le 27 janvier 1895, le conseil émettait l'avis *que le jeune Guïtton Eugène de la classe 1891 qui n'a accompli qu'une année de service militaire comme aîné de 8 enfants, soit maintenu dans ses foyers*. C'était donc une famille nombreuse dont cette femme avait la charge.

Le 13 février 1910, une nouvelle démarche fut faite auprès du conseil, cette fois par Charles Guïtton qui s'appropriait à faire son service militaire : *Le Président communique encore à l'assemblée une demande d'allocation*

⁵ Dans la même rubrique de ce jour, Georges Hupenoir, du 21^e régiment colonial, figurait au nombre des disparus ; et pourtant, ce jeune soldat de Ternay était mort en Belgique le 22 août 1914 ! Les autres Ternaysiens mentionnés à coup sûr par le journal sont Joseph Besnard, 5^e section d'infirmeries, et Auguste Bordier, 369^e d'infanterie, tous deux décédés pendant l'automne 1914. Au nombre des blessés, Kléber Bigard était probablement de Ternay, peut-être aussi Alphonse Girault. Tout comme les prisonniers d'Espinau-Saint-Luc (cette famille étant propriétaire du château de Boisfrélon, à Ternay) et Émile Boutard (famille bien attestée dans le village, un Marcel Boutard est sur le monument aux morts du village).

journalière de 0 fr 25 centimes accordée par l'État aux familles des jeunes gens soutiens indispensables de famille, demande formée par le jeune Guitton Charles en faveur de sa mère la V^e Guitton, née Darmoy Victorine, domiciliée à Ternay, lequel jeune homme fait partie du contingent à incorporer cette année.

Le Conseil municipal [...] émet l'avis que la veuve Guitton étant indigente, n'ayant que son travail journalier pour subvenir à ses besoins, l'allocation lui soit accordée. Ainsi se trouvait confirmée une situation précaire, accentuée par le veuvage.

Les registres d'état civil de Ternay permettent de préciser partiellement la composition de cette famille, en tout cas suffisamment pour les besoins du sujet. Le couple Eugène Guitton-Victorine Darmoy apparut pour la première fois dans un acte de naissance, celui d'une petite Hélène : âgé de 37 ans, lui était plâtrier, installé au bourg de Ternay ; elle, tout juste la trentaine, était qualifiée *ménagère* (comme dans les actes suivants, sauf deux où elle fut déclarée *sans profession*)⁶. Deux fils, au moins, étaient déjà nés à cette époque : Eugène et Albert, tous deux témoins pour la déclaration de décès de leur père en 1908, le premier alors âgé de 37 ans, le second de 34 ; la famille se serait donc installée à Ternay dans la seconde moitié des années « 1870 ».

Le 8 mai 1881, naquit Marie Eugénie Gabrielle, autrement dit Marie Guitton⁷. Deux ans plus tard, une petite Antoinette ne vécut que sept mois ; quand elle mourut, Victorine était déjà enceinte de Louis qui vint au monde le 25 août 1884. Deux ans plus tard, le 11 août, vint le tour de Victor. Le 7 avril 1889, Charles complétait la liste des garçons ; pour lui, comme pour les autres, l'instituteur était témoin de la déclaration, sans doute tout simplement parce qu'il était secrétaire de mairie et donc sur place. Les fils Guitton reçurent de ce maître sévère mais apprécié de solides rudiments d'instruction primaire.

Restait à naître une fille : ce fut chose faite pour Cécile le 11 juillet 1892, alors que sa mère avait 43 ans⁸. Tandis que les garçons fréquentaient l'école publique, les filles suivirent sans aucun doute l'enseignement des sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir, qui possédaient un petit établissement à Ternay ; ceci ne faisait pas problème pour cette famille très croyante⁹.

L'exploration généalogique simplifiée a permis de préciser un certain nombre de points, en laissant quelques autres dans l'ombre :

Émile, dont il est régulièrement question dans les correspondances, n'apparaît pas sur les registres, pas plus qu'un prénommé Joseph qui se manifeste sporadiquement pendant la guerre ; sans compter la mystérieuse Hélène...

La famille connut sûrement un passage douloureux entre 1907 et 1909. Déjà, au début de 1907, des soucis de santé existaient pour certains, ce dont s'inquiétait la tante Geneviève Darmoy, religieuse en Belgique :

*J'apprends avec peine que toutes vos santés laissent bien à désirer. C'est une bien grande épreuve lorsqu'il faut gagner sa vie surtout. Je prie donc de tout mon cœur pour tous vos frères et lorsque vous voudrez bien m'en donner des nouvelles, ainsi que de ma sœur, cela me fera bien plaisir*¹⁰. Le 13 décembre 1908, Eugène Guitton père décédait dans son domicile de la Tarioterie, à l'entrée du bourg de Ternay. Malgré ses 67 ans, peut-être, exerçait-il encore son métier de plâtrier ou remplissait des tâches diverses comme cela se pratiquait couramment dans les campagnes.

⁶ Hélène n'a laissé aucune trace de son existence par la suite, n'apparaissant ni sur les registres, ni dans les correspondances...

⁷ Une mention en marge de l'acte de naissance précise qu'elle est décédée à Montoire le 12 mai 1964.

⁸ Selon les mentions marginales, elle s'est mariée à Ternay le 22 novembre 1919 avec Marcel Eugène Tétard ; elle est décédée à Orléans le 5 avril 1962.

⁹ Avant 1914, Marie Guitton entretenait une relation épistolaire avec sa tante Geneviève Darmoy, religieuse à l'abbaye de Flône par Arnay (Belgique). À ses yeux, son pays d'origine était corrompu par l'irrégion, contrairement à sa terre d'adoption : [...] *tout ce qu'on apprend de France navre le cœur et on se demande où l'on va. Dans la bonne Belgique nous sommes plus en paix, Dieu merci ; le pays de Flône est beau et bon, on voit que le bon Dieu y règne ; aussi il n'y a pas de pauvres et tout le monde vit heureux [...]* (lettre du 9 février 1907).

¹⁰ Lettre du 9 février 1907.

En tout cas, le veuvage altéra les ressources de Victorine Guitton, jusqu'à la faire qualifier d'*indigente* dans la délibération municipale de février 1910.



La place de l'église de Ternay : au premier plan, la poste ; au sud, l'église est flanquée de la mairie-école de garçons.

Charles Guitton est mentionné dans le recensement de 1906, comme « valet de chambre » au château de Boisfreslon dont le propriétaire – Abel Rouet de Clermont – était un des notables de la contrée.

Le frère aîné avait, comme de coutume, repris le prénom du père, Eugène. Dans l'acte du décès paternel, il était qualifié *peintre à Noyant*. Une lettre, datée d'avril 1909, écrite de Noyant et envoyée à Marie Guitton, donne à penser qu'il venait de mourir de maladie dans cette localité : *Nous avons rempli l'engagement que nous vous avons fait au décès de votre pauvre frère et croyez bien qu'il en sera de même, dans toutes les circonstances maintenant. [...] nous ferons pour lui comme s'il était des nôtres. Sa tombe était très bien parée, une très belle croix et des fleurs. Nous y avons fait quelques prières pour le repos de son âme. [...] Ce que nous avons fait pour votre frère vous prouve qu'il le méritait ; il est resté assez longtemps parmi nous pour que nous puissions en juger et cette bonne pensée doit vous laisser un bon souvenir de lui.* L'auteur de la lettre ajoutait un peu plus loin : *ne vous tourmentez pas ni pour le pharmacien.*

Ses enfants vouaient à Victorine Guitton un profond attachement : en 1914 ils étaient deux filles, Marie et Cécile, et cinq garçons, Charles, Émile, Louis, Victor et Albert, peut-être six avec l'épisodique Joseph. Les plus anciennes correspondances conservées sont des cartes envoyées par Charles à sa mère en 1912 : il se pourrait bien que le jeune homme ait alors participé à des manœuvres, si l'on en croit une carte montrant le camp de Mailly où il se trouvait alors, dans le premier bataillon du 24^e de ligne¹¹.

Sur une carte représentant l'église de Mézières-sur-Seine, il écrivait le 9 septembre : *Nous sommes près de Paris en ce moment. Je suis en bonne santé.*

1913 fut sans doute pour Charles une année fort occupée – sans précision sur la nature de son travail – et il eut bien du mal à adresser ses vœux de bonne année en temps voulu. Il lui fallut s'y reprendre à deux fois :

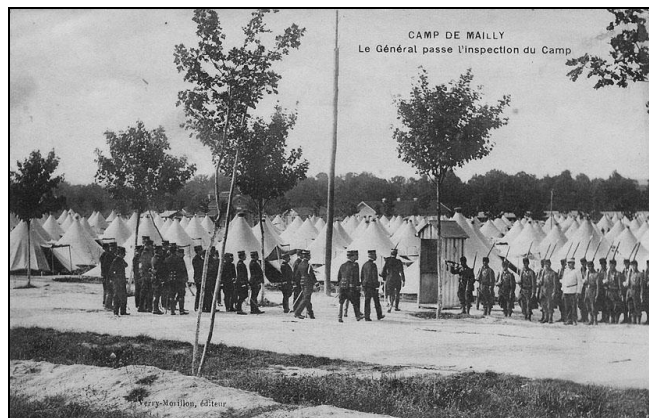
30 décembre 1913

Ma chère Maman, Je crois que je suis un peu en retard pour vous écrire, mais le temps passe si vite que je ne m'aperçois pas que le 1^{er} de l'an approche à grands pas. Aussi à cette occasion, je viens vous offrir mes vœux et souhaits pour 1914. Ce que je demande surtout pour vous, c'est que vous vous portiez bien. Le reste maintenant, nous nous en chargerons.

¹¹ À moins qu'il ne s'agisse d'un de ses frères, la signature n'étant pas facilement identifiable.

5 janvier. Voyez où j'en suis, j'ai commencé votre lettre il y a 6 jours et je me demande si je vais pouvoir la finir aujourd'hui. J'ai été grippé fortement. Maintenant cela va mieux et puis nous avons aussi pas mal de travail. C'est comme partout en ce moment, enfin vous m'excuserez. Je vous envoie un mandat qui a huit jours de date, le principal est que vous puissiez le toucher.

Et vous ma chère Maman, comment allez-vous [?] En avons-nous eu de la neige. Comme je pensais à vous par ces mauvais temps, des chemins impossibles, et puis en rentrant il vous fallait vous sécher. Avez-vous du bois et tout ce qu'il vous faut ? [...].



Deux soucis apparaissent de façon récurrente dans les courriers des enfants Guitton à leur mère : sa santé qui semblait fragile, sa situation matérielle qui paraissait précaire. Veuve, ses revenus étaient fort modestes. Elle faisait fonction de factrice, distribuait plis et paquets, non seulement dans le bourg mais aussi dans la campagne, par tous les temps, ce qui pouvait expliquer sans peine un état de fatigue (le fait d'avoir mis au monde une dizaine d'enfants avait peut-être aussi sa part...).

Le silence se fit de nouveau, jusqu'au 31 juillet 1914. Les vœux de bonne année ne semblaient pas en bonne voie de réalisation. Au moment où la guerre allait se déclencher, Charles était dans une nouvelle place. Sa longue lettre portait un en-tête qui mérite la citation intégrale :

BOUVET-LADUBAY Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire)

Union Champenoise, Épernay

Siège central : Les Petits-Fils de Bouvet-Ladubay, 72, rue de Miromesnil à Paris.

Il y travaillait depuis quelques mois¹². Fondé au début des années 1850 par le vigneron-tonnelier Étienne Bouvet et son épouse Célestine Ladubay, cet établissement avait été le premier à appliquer la méthode champenoise mise au point par Ackerman et à se lancer dans l'élaboration de vins effervescents.



La Maison Bouvet-Ladubay avait eu une réussite commerciale fulgurante et fondé, en 1886, une importante succursale à Épernay : l'Union Champenoise. Charles Guitton s'était rapidement fait apprécier des dirigeants, notamment du fondé de pouvoir du siège parisien qui n'hésitait pas à lui confier des responsabilités, comme il l'écrivait à sa mère le 14 octobre 1914 :

¹² Un courrier à Victorine Guitton du fondé de pouvoir, Joseph Fitte, daté du 4 décembre 1914, permet de situer le moment de l'embauche de Charles vers le mois de mars : *Je ne croyais pas Madame, quand je l'ai choisi pour travailler avec moi, de ne l'avoir que 5 mois et de ne plus le revoir, mais le destin en a voulu autrement.*

*Quand je pense que je suis parti sans même avoir pu vous embrasser. Cela n'était pas ma faute car j'étais seul à la Maison à Paris ; le fondé de pouvoir était absent, sans quoi j'aurais pu partir un jour plus tôt et aller à Ternay ; seulement avec la responsabilité que j'avais je ne pouvais pas le faire. On m'a su gré de cela, car je sais que ma place m'attend. Le fondé de pouvoir m'a écrit que personne autre ne l'aura. Lorsque le jeune homme entra au service de la Maison Bouvet-Ladubay, le fondateur était décédé (1908), tout comme son fils et son gendre qui avaient pris la succession. C'était donc la troisième génération, celle des petits-fils, qui était à l'œuvre, notamment André Girard Bouvet, patron de fait¹³ ; ce dernier avait de l'estime pour son nouvel employé, comme l'atteste ce passage d'une lettre de Joseph Fitte à Charles (17 novembre 1914) : *Mon cher Guitton, J'ai bien reçu votre lettre et suis heureux de vous savoir en meilleure santé.**

Monsieur André est venu à Paris le 12 courant et je lui ai communiqué votre lettre ; il m'a chargé de vous dire qu'il avait pleine confiance dans votre guérison, et qu'il espérait vous revoir bientôt rue Miromesnil.

Repoussons, le temps d'un paragraphe, le spectre de la guerre. Charles Guitton travaillait dans un établissement prestigieux où, dès ses débuts, il avait su se faire estimer et apprécier de ses supérieurs. Son sérieux, son sens des responsabilités pouvaient lui assurer un avenir solide au siège parisien ou mieux encore à celui de Saint-Hilaire-Saint-Florent : là, il découvrirait un ensemble architectural novateur de chais, d'écuries, de logements pour les ouvriers et les cadres ; il admirerait l'étonnante « bibliothèque des étiquettes » avec ses hauts meubles en chêne de forme octogonale ; peut-être assisterait-il, un jour, à un spectacle dans le petit théâtre aux stucs débordant de motifs bachiques... La vie semblait offrir un avenir souriant à ce jeune homme venu des profondeurs d'une famille aussi humble que nombreuse de la campagne vendômoise. Fin du paragraphe et fin du rêve...

Dans la réalité de ce dernier jour de juillet 1914, le moral de Charles n'était pas au beau fixe :

Ma chère Maman

Depuis quelques jours, je pensais à vous écrire, car vous savez que l'on parle fort de la guerre, alors je me disais que c'est peut-être ma dernière lettre.

Avant de vous causer de cette chose qui épouvante tout le monde, je vous dirai que j'ai bien reçu votre dernière lettre et les fromages sont arrivés le même jour en très bon état. Si vous saviez comme je me suis régalé car ils étaient bien bons ; j'en ai même encore et je vous en remercie, bien des fois, je fais mon repas avec et un peu de raisin, surtout le soir où je ne mange pas beaucoup.

Et vous ma chère Maman, je vois que vous n'allez pas trop fort ; comme vous dites la chaleur fatigue beaucoup et quand on ne mange pas, cela n'est pas fait pour redonner des forces. J'espère aussi que vous allez mieux maintenant, il a fait une période de temps plutôt hors de saison, tout de même. J'espère que le beau temps revient.

[...] *Figurez-vous qu'hier un journal a publié une fausse nouvelle que la mobilisation était ordonnée, vous pensez alors la panique qui s'en est suivie. Heureusement c'était faux, moi j'avais déjà sorti mes godillots et j'ai fait mettre des clous dessous. Vous savez malgré tout il faut s'y attendre cela ne peut pas durer comme cela ou il y aura une Révolution. Tous les gros épiciers sont assaillis, il faut faire la queue pour arriver à se faire servir et il faut avoir de la monnaie pour payer. Plus de monnaie, plus d'or, partout on voit des écrieaux comme celui-ci : On est prié de se munir de monnaie pour payer. Ce matin j'ai été à la poste pour envoyer une dépêche, on n'avait pas de monnaie à me rendre sur 5 francs. Les banques ferment, ne voulant plus donner d'argent, de grosses maisons de commerce sont fermées, les employés congédiés, les affaires sont en partie arrêtées. On se demande si c'est pour aujourd'hui ou pour demain, chaque heure semble une journée, on achète les journaux deux, trois, quatre fois par jour, et ceux-ci ne paraissent que sur une page faite de papier. Il faut être à Paris pour se rendre compte de ce que la perturbation cause dans le monde ; la guerre fait l'objet de toutes les conversations, n'importe où l'on va on entend la même chose.*

¹³ André Girard Bouvet, dans un contexte particulièrement difficile, finit par être contraint à la faillite en 1932, date à laquelle la société fut rachetée par la famille Monmousseau.



*Comme un petit air de rêve et de Belle Époque
(carte de Charles Guitton)*

C'est pourquoi il faut que cela finisse. Alors on s'y attend à la guerre, on trouve cela tout naturel. Les gares sont gardées, des trains sont prêts à emmener les troupes qui quittent déjà leurs garnisons. Moi je m'attends à partir d'un jour à l'autre. Malgré tout cela, on dit que la paix n'est pas encore perdue, je le crois aussi, tout en étant prêt à partir et à faire mon devoir.

Ma chère Maman il faut prendre courage, cette fois-ci nous ne verrons pas les allemands chez nous, c'est nous qui irons chez eux et leur faire rendre la monnaie des cinq milliards ainsi que nos provinces. Vous savez, moi je suis content de partir, on en reviendra.

Allons, au revoir, ma chère Maman, ou peut-être adieu, mais on se reverra.

Je vous embrasse bien fort et penserai à vous jusqu'à la fin.

Votre fils pour la vie.

Charles Guitton

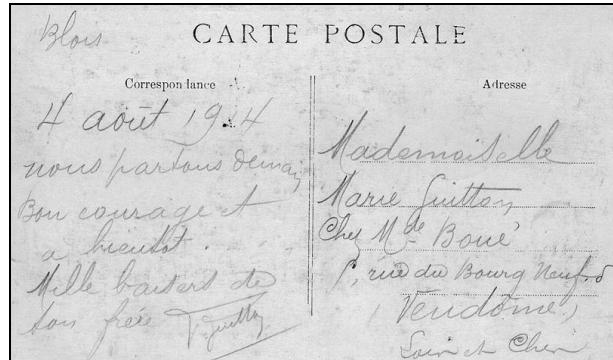
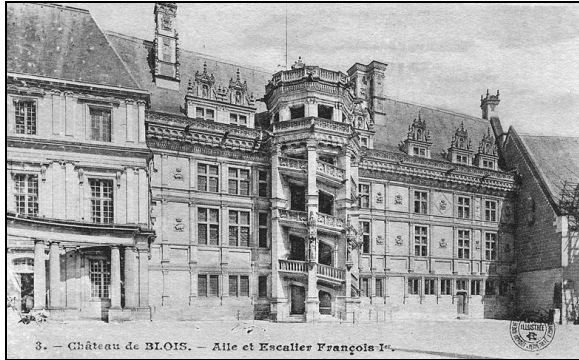
Tous les sentiments contradictoires étaient déjà dans cette lettre : la peur d'une guerre qui semblait en même temps quasi inéluctable, le constat d'une situation économique et sociale très dégradée, la conviction (affichée oui, réelle ?...) que les armées françaises seraient très vite sur le sol allemand et récupérerait l'Alsace et la Lorraine sans coup férir.

Le *peut-être adieu* prémonitoire montrait bien que la crainte de l'avenir était le socle profond des pensées de Charles Guitton. Le fait est confirmé par un papier dactylographié établi le lendemain et intitulé « Inventaire de mon bien, 72, rue de Miromesnil »¹⁴. Celui-ci révèle le nécessaire mobilier et vestimentaire d'un jeune homme de condition modeste : 1 lit fer ordinaire – 2 matelas – 1 traversin – 1 oreiller – 1 couverture – 1 couvre-pieds – 1 dessus de lit blanc – 1 table de toilette – 1 seau – 1 broc – 1 cuvette – 1 pot à eau – Plusieurs verres – 2 porte-manteaux – 1 rideau blanc pare-poussière – 6 tableaux encadrés – Plusieurs photographies – 2 chaises – 1 siège de piano – 1 armoire à glace – 1 bureau – 1 malle – 1 vieille valise – 1 tapis ou descente de lit – 1 carpette linoléum – 1 bidet – 1 vase de nuit – 1 lampe à pétrole – 1 lampe à alcool – *Divers objets qui se trouveront sur mon bureau si je n'ai pas le temps de faire des paquets* – *Le linge qui se trouvera dans mon armoire à glace si je n'ai pas le temps de faire ma malle* – une vingtaine de livres – 1 complet en bon état – 1 complet usagé – 1 pardessus – 1 paire de chaussures vernies neuves – 1 paire de chaussures usagées – 1 parapluie – 2 chapeaux – 2 gilets.

¹⁴ Le document précise que, dans cet immeuble, Charles Guitton occupait la chambre n° 3 au sixième étage : probablement une de ces « chambres de bonne » mansardées qui constituaient souvent le dernier étage des immeubles parisiens.

Le grand départ

De fait, les événements se précipitèrent. Le temps de la mobilisation était venu. Le 4 août, Charles Guitton écrivait de Blois une carte à sa sœur Marie, rue du Bourg-Neuf à Vendôme : *Nous partons demain. Bon courage et à bientôt.* Blois était le centre de mobilisation du 113^e régiment d'infanterie, auquel appartenait Charles. Avec le 131^e RI d'Orléans, ce régiment constituait la 18^e brigade, appartenant à la 9^e division d'infanterie, 5^e corps d'armée, 3^e Armée sous le commandement du général Ruffey.



Le 113^e, comme la grande majorité des régiments, était constitué de trois bataillons d'un bon millier d'hommes chacun, se subdivisant en compagnies (quatre par bataillon) ; l'effectif total, au moment du départ de Blois, était de 3 310 d'après le journal de marche et d'opérations¹⁵.

L'ambiance des premiers jours d'août 1914 est bien connue grâce au journal d'Auguste Michel qui vécut les quatre années de guerre au 113^e :

- 1^{er} août 1914. *Revue de mobilisation l'après-midi ; le soir, nous avons ordre de rester en tenue car la mobilisation est ordonnée.*
- 2 août. *Nous allons habiter l'École Normale et y couchons ; il court des bruits de destruction de zeppelins (qui sont faux) [...].*
- 3 août. *Après une première nuit dans la paille, nous avons comme service à amener les réservistes qui rejoignent à l'habillement [...].*
- 4 août. *Nous touchons nos vivres de réserve et de chemin de fer, ainsi que nos brassards (croix de Saint-André blanche sur fond noir et bordure rouge). Ce sont ceux des brancardiers, et ils ne nous neutralisent pas. Dans les rues de Blois, nous entendons des réflexions sur notre passage : les gens nous appellent les croque-morts (ce sera la vérité un jour prochain, hélas !)¹⁶.*

Le 5 août fut donc le jour du grand départ pour le 113^e et l'on peut penser que les sentiments de Charles Guitton étaient tout proches de ceux éprouvés par Auguste Michel :

- 5 août. *À 10 heures, nous quittons la caserne pour l'embarquement ; le départ aura lieu à midi 30 à la gare où nous arrivons, ayant eu tout le long du chemin les acclamations et les pleurs de la foule ; je vois avant de partir tous les gens que je connais, dont les C... qui m'apportent un bouquet. Je suis très ému du départ, surtout depuis le matin. Une fois parti, nous nous mettons à chanter dans tous les pays où nous passons jusqu'à ce qu'il fasse nuit [...].*

¹⁵ Appartenant à la 4^e compagnie, Charles Guitton était donc incorporé au 1^{er} bataillon qui, en temps normal, était caserné à Romorantin, mais avait été acheminé à Blois dès la mobilisation. Voir *Journal de marche et d'opérations du 113^e Régiment d'Infanterie*, Archives du ministère de la Défense [par la suite AMD], 26 N 681/1, 5 août-15 décembre 1914. Les historiens ne peuvent que saluer la numérisation des journaux de marche et d'opérations de tous les régiments ayant participé à la guerre de 14-18, vaste entreprise qui a été menée à bien pour le 90^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

¹⁶ *Quatre années de misère, 1914-1918. Journal de M. Auguste MICHEL, soldat de 2^e classe au 113^e Régiment d'Infanterie*, Bibliothèque municipale de Blois, LB 5054.

Yves Denis a ainsi résumé l'état d'esprit qui entourait le départ de Blois : *Tous les jeunes gens sont appelés sous les drapeaux, la plupart dans le 113^e régiment infanterie. Ils vont au front, sinon avec enthousiasme, du moins avec détermination ; personne n'est volontaire pour rester au dépôt de Blois et tous partent de la gare de Blois, accompagnés de milliers de personnes et couverts de fleurs. L'Union sacrée est sans faille, ainsi que la certitude d'avoir raison face à l'agression des « Boches » et l'optimisme sur l'issue prochaine et victorieuse des opérations militaires*¹⁷.

Le lendemain, Charles griffonnait quelques mots à l'intention de sa mère sur une carte montrant la rue Notre-Dame à Saint-Mihiel : *Nous venons d'arriver ici, le 82^e de Montagne est ici également. Je ne sais pas si Victor y est.*

*Bons baisers, Charles Guitton, 113^e, 4^e C^{ie} ; 5^e Corps d'Armée*¹⁸.

Le *Journal de marche et d'opérations du 113^e Régiment d'Infanterie* permet de préciser que la 4^e compagnie, appartenant au 1^{er} bataillon, était commandée par le capitaine Fromiau, assisté des sous-lieutenants Marmillot et Cavalier¹⁹. Sans doute, cette journée de « voyage » avait-elle été éprouvante avant de pouvoir savourer la bière de Meuse :



▪ 6 août. *Nous voyageons jusqu'à midi, ce qui fait qu'après 24 heures de chemin de fer nous débarquons à Sampigny dans la Meuse, en face de la propriété à Poincaré. Nous sommes passés par Orléans, Pithiviers, Corbeil, Melun, Montereau, Troyes et Bar-le-Duc [...].*

*Après notre débarquement, on nous fait faire 12 km pour aller à Saint-Mihiel, où nous couchons dans la caserne du 150^e de ligne, d'où les soldats étaient partis deux heures après la mobilisation. Aussi tout est dans le plus grand désordre. Le sac pèse lourd, car maintenant, il faudra traîner notre maison sur notre dos. À l'arrivée, nous buvons de la bonne bière de la Meuse [...]*²⁰.

De Saint-Mihiel, Charles envoya deux missives datées du 7 août et portant quelques mots écrits au crayon de papier.

L'une à sa mère : *Ma chère Maman, Nous sommes ici à 60 kilomètres de la frontière, on entend le canon, prêts à partir. Bon courage. Au revoir, mon fusil est prêt, mon cœur ici.* L'autre à sa sœur Marie, au contenu très voisin : *Ma chère Marie, Nous sommes ici en attendant d'aller au feu ; on entend le canon à 60 kilomètres de la frontière. Bon courage. Je t'embrasse. Au revoir, écris à Cécile.*

¹⁷ Voir DENIS (Yves), in (collectif), *Histoire de Blois et de sa région*, Toulouse : Éd. Privat, 1988.

¹⁸ Ce texte bref laisserait entendre que Victor Guitton était mobilisé au 82^e de Montagne.

¹⁹ Voir *Journal de marche et d'opérations du 113^e Régiment d'Infanterie...*

²⁰ Auguste MICHEL, *Op. cit.*

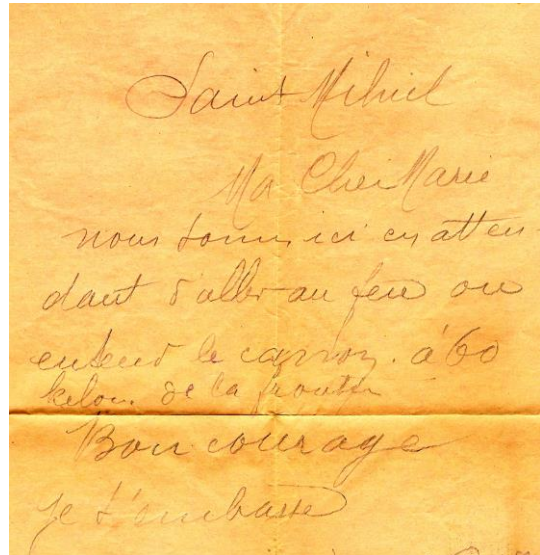
Le bruit du canon allait être le fond sonore, annonciateur de l'orage à venir dès que le front serait en vue. Le 8, Auguste Michel le signalait encore : *Réveil à 5h et 6h 1/2 nous partons en marche. Arrêt d'une heure dans une forêt où l'on nous arrête un soi-disant « espion ». Nous entendons le canon au loin.* Le 1^{er} bataillon était cantonné dans une caserne de cavalerie, sur la rive droite de la Meuse.

Puis, plus rien... Le 19 août, la mère de Charles faisait le point de son manque d'information dans une lettre à sa fille Marie : *Ma chère Marie, J'ai été contente de recevoir de tes nouvelles car de ce moment on ne vit pas, j'ai eu des nouvelles de Victor et de Charles dimanche dernier. La lettre de Victor était datée du 9 comme la tienne, il me disait sans doute à peu près comme la tienne, sur ce que je vois Charles il y avait une carte datée du 6 août et quelques mots sur une autre lettre datée du 7 ; il me disait sur sa carte qu'il venait d'arriver à St-Mihiel et sur sa lettre que quelques mots au crayon me disent bon courage, qu'ils sont tout prêts à partir, il dit mon fusil est là et mon cœur est ici, il dit aussi qu'il n'a pas vu ni Émile ni Victor, il ne parle pas de Louis et Émile je n'en ai aucune nouvelle. Louis m'avait écrit d'Angers, j'avais reçu sa lettre quelques jours après me disant qu'il ne voulait pas partir sans me dire où il allait rejoindre ; à ce moment-là la guerre n'était pas encore officiel, il disait le pauvre enfant qu'on aurait pas la guerre, que c'était les journaux qui disaient cela et au moment où je recevais sa lettre il était rendu à Montargis, peut-être en était-il déjà parti.*

Léontine est venue à Ternay il y a eu dimanche 8 jours, elle avait un âne, elle a couché, elle avait eu des nouvelles d'Émile à son arrivée à Blois et à son départ ; je ne sais pas si elle en a eu depuis mais elle est inconsolable, elle ne mange pas et ne fait que pleurer ; elle est chez une de ses sœurs à Marray dont son mari est parti aussi, mais lui n'est pas loin, il est à Châteaurenault ; elle a emmené sa mère avec elle qui est toujours pareille. Louis en m'écrivant me disait que tu lui avais écrit et il disait que devant de tels événements on n'avait plus de rancune. Les pauvres enfants où sont-ils tous maintenant, les reverra-t-on [?] Moi aussi je prie bien pour eux ; tous les soirs il y a un salut pour la guerre et je n'ai garde d'y manquer. Cécile est retournée à Blois hier matin [...]. Il est probable qu'elle va t'écrire, elle a écrit dimanche à Charles et à Victor. Au reçu de leur lettre il est probable qu'on entendra plus parler d'eux maintenant ; cela vous serre le cœur, on ne peut dire ce qu'on éprouve en pensant à cela, prions, prions. [...] J'ai bien reçu ce matin ton petit mot et la lettre de Victor et aussi un mot de Charles qui était adressé à Cécile et que je lui renvoie ; il dit qu'il est fatigué.



*Saint-Mihiel, première étape,
premier rendez-vous avec le son du canon.*



La famille Guitton était catholique et d'une piété profonde. Marie et sa mère se tournaient souvent vers les autels pour implorer la protection divine, l'une pour ses quatre frères, l'autre pour ses quatre fils, qui exposaient leur vie en première ligne. Elles n'étaient pas seules, puisque l'église de Ternay accueillait tous les soirs un *salut pour la guerre*.

Ce courrier confirmait enfin que Charles était fatigué par ces premiers jours qui, même sans contact avec l'ennemi, modifiaient radicalement le mode de vie.

La lecture de la presse régionale ne leur aurait pas apporté de grandes précisions, même si *Le Carillon* s'était mué en quotidien pour publier les dépêches officielles²¹. Les nouvelles du front étaient parcimonieuses, mais elles pouvaient méditer, dans l'édition du 8 août, l'appel du président du Conseil René Viviani « à la Nation et aux femmes des Campagnes » : [...] *À l'appel de la Patrie vos pères, vos fils et vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi. Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus, la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche.*

[...] *Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine [...]. Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière avec l'indépendance du pays la civilisation et les droits. Debout donc, femmes françaises, jeunes enfants fils et filles de la Patrie, remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille, préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés [...].* Une première conclusion s'imposait : le scénario *nach Berlin* – guerre éclair – retour au pays pour les labours n'était plus de mise...

Le silence pesant fut rompu lorsque Marie Guitton reçut une lettre à en-tête « Bouvet Ladubay », datée du 10 septembre :

Mademoiselle, J'ai le grand plaisir de vous donner des nouvelles de votre cher frère Charles Guitton. Soyez rassurée, elles sont très bonnes.

Je suis heureux pour vous Mademoiselle de le savoir en bonne santé, et souhaitons tous qu'il vous revienne avant peu, et ce grand jour n'est pas loin.

Donc Mademoiselle, ayez confiance, et veuillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments. Fitté²².

Une semaine plus tard, une carte de « correspondance avec les militaires », postée à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), confirmait la nouvelle à la veuve Guitton : *Madame Guitton, Ce petit mot pour vous dire que votre cher enfant Charles est un peu blessé et que nous allons le si bien soigner que dans quelques jours il vous écrira lui-même. Il attend de vos nouvelles qu'il recevra avec grand plaisir à cette adresse.*

P. la directrice. M^{lle} Jean A. Soulier²³.

Charles Guitton était arrivé à l'hôpital militaire mixte de Saint-Hippolyte-du-Fort. Le 23 septembre, la veuve Guitton écrivait à son fils une lettre pleine d'anxiété : *Mon cher Charles, Je suis très peinée de te savoir blessé et encore ne pas savoir ton genre de blessures. Je crois que tu es grièvement blessé : on me dit que tu es blessé légèrement, c'est sans doute pour ne pas m'affliger. Ce qui me console, c'est que tu es bien soigné ; aussi, remercie bien pour moi les personnes qui te soignent. Je leur envoie toute ma gratitude et ma reconnaissance.*

Mon petit Charles, il faut prendre patience et courage ; le bon Dieu n'abandonne pas ceux qui espèrent en lui. Pense donc comme j'étais en peine de toi, je n'ai jamais reçu de lettre de toi depuis le 7 août et combien de lettres comme cela sont restées en souffrance.

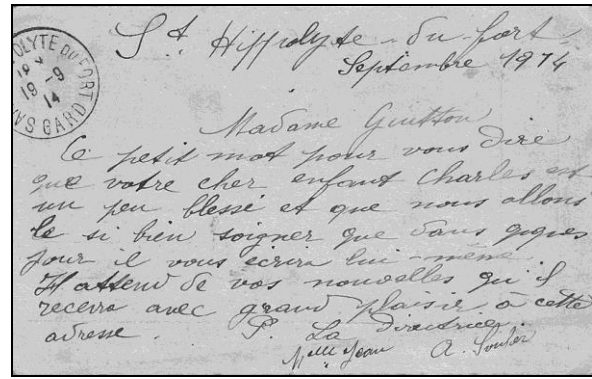
Hier je recevais une lettre de la concierge de Paris qui me disait que tu étais blessé et elle m'envoyait en même temps la carte qu'elle avait reçue et elle me disait qu'elle me laissait le soin d'avertir Cécile et Marie ; c'est ce que j'ai fait et elle me disait aussi que le fondé de pouvoir avait dû m'écrire pour m'avertir aussi ; mais je n'ai [rien] reçu car de Paris c'est comme d'ailleurs, on ne reçoit pas toujours.

Ce matin, j'ai reçu une lettre de Louis et une carte de Victor, qui sont à Toul tous les deux mais ne se voient pas tous les jours, mais leurs lettres sont pareilles, elles datent de 8 à 10 jours. Émile est à Épinal, je reçois de temps en temps des nouvelles.

²¹ *Le Carillon* quotidien parut du 7 août à la fin du mois d'octobre 1914 [coll. BCTV].

²² La personne qui signait *Fitté* était le fondé de pouvoir de la société qui employait Charles Guitton avant sa mobilisation.

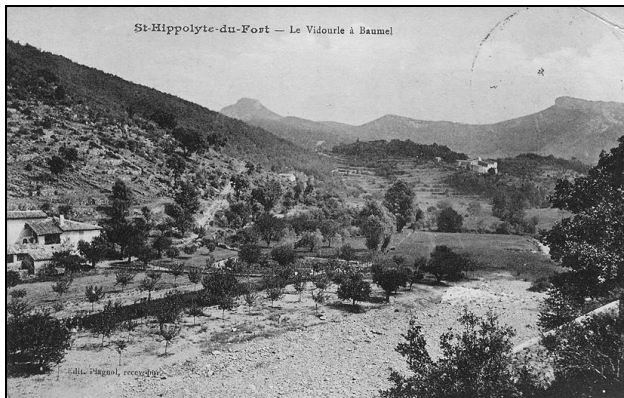
²³ M^{lle} Jean était infirmière et M^{me} A. Soulier l'épouse d'un administrateur de l'hôpital, qui prêta main-forte au personnel infirmier lorsque les blessés affluèrent.



[...] Je te quitte, mon cher Charles, en espérant que tu ailles mieux et que tu ne souffres pas trop. Je vais bien malgré l'inquiétude de vous tous ; encore une fois merci pour les personnes qui te soignent si bien. Ta mère qui t'embrasse de loin et qui pense toujours à toi. V^{ve} Guitton.

Blessure légère ?... Ce serait quelque part une bénédiction, un répit qui retarderait d'autant le retour au front. Blessure d'une gravité moyenne ?... Elle éviterait de connaître de nouveau l'épreuve du feu. Blessure grave ?... La réponse vint, le 29 septembre, sous la plume ou plutôt le crayon de papier de Charles Guitton lui-même : *Ma chère Maman, Excusez mon écriture au crayon mais je suis dans mon lit et encore trop faible pour me lever. Je suis appuyé par des oreillers, alors comme cela je ne fatigue pas trop.*

Je vous remercie beaucoup de votre lettre qui m'a fait bien plaisir ainsi que du bon de cinq francs qui y était joint. Je com-



prends que vous devez être inquiète et moi je vous assure que je trouverais le temps long. Je vous ai cependant écrit maintes fois mais vous savez que làbas on nous interdisait de dire quoi que ce soit dans nos lettres, par exemple la date, le lieu où nous étions et ce que nous faisons, ce qui fait sans doute que beaucoup de correspondances ont dû être éliminées.

Je suis heureux de savoir que vous êtes en assez bonne santé malgré tous vos soucis. Je suis content de savoir que Louis et Victor vous donnent de leurs nouvelles. Je ne les ai malheureusement jamais vus. Je suis cependant passé à côté du 82^e puisque nous faisons partie du même corps. J'ai demandé si on ne connaissait pas des nommés Guitton mais j'ignorais leur compagnie. Je n'ai pu voir Émile à Blois avant mon départ ce qui m'a beaucoup peiné.

Allons tant mieux, je vois que tout va assez bien.

Je n'ai pas vu Raoul Girault depuis le 20 août, jour où nous avons eu un combat en Belgique. Comme nous étions tous les jours au feu nous nous trouvions séparés, ce qui fait que je ne sais pas ce qui s'est passé, car chaque jour le 113 diminuait. Il y avait aussi Gageard.

Je suis content des nouvelles que vous me donnez. J'ai reçu une lettre de Marie et une de Cécile, pensez si j'étais heureux. Dans cette première partie de lettre, il montrait clairement à sa mère et aux siens que, même atteint physiquement, il conservait la plénitude de ses moyens intellectuels. Et il témoignait de la difficulté de communiquer dans ce début de guerre qui mettait en action des forces considérables : des frères cantonnaient dans la même ville et ne se rencontraient pas. Et la circulation des nouvelles en direction de

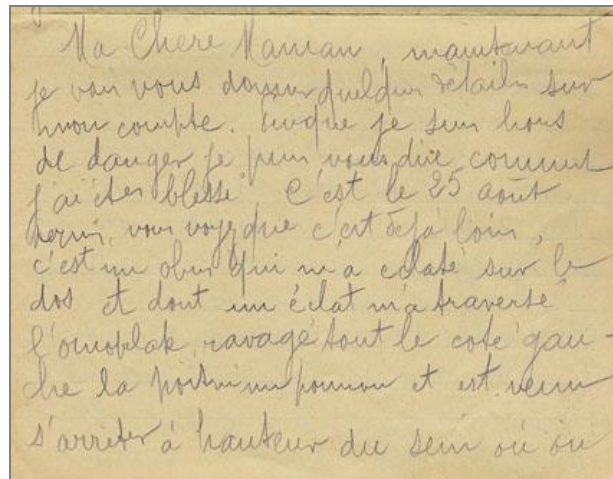
l'arrière était filtrée par la censure, d'où le malaise du combattant (m'ont-ils donc tous oublié ?...) et l'anxiété des parents (pourquoi ne recevons-nous rien ?... Lui est-il arrivé quelque chose ?).

Puis venait la révélation de l'épreuve qu'il avait subie :

Ma chère Maman, maintenant je vais vous donner quelques détails sur mon compte. Puisque je suis hors de danger je peux vous dire comment j'ai été blessé. C'est le 25 août dernier, vous voyez que c'est déjà loin ; c'est un obus qui m'a éclaté sur le dos et dont un éclat m'a traversé l'omoplate, ravagé tout le côté gauche, la poitrine, un poumon et est venu s'arrêter à hauteur du sein où on me l'a extrait. C'est vous dire que je l'ai échappé belle ; car il faut vous dire qu'ici c'est la 3^e station d'hôpital : j'ai d'abord été quinze jours à Verdun, 15 jours sans bouger. Par bonheur j'ai perdu beaucoup de sang et craché aussi, c'est ce qui m'a sauvé.

Ensuite on m'a évacué pour aller à Arcachon, mais je n'ai pu aller que jusqu'à Dijon où je suis resté six jours et de là on m'a transporté ici. J'espère que je n'irai pas plus loin maintenant. Je suis très bien soigné, soyez sans crainte ; seulement il me faut prendre des forces car j'ai été un mois sans manger. Quand je serai guéri je retournerai à Blois. Priez pour moi que je ne retourne pas au feu car j'ai trop souffert et ai trop désiré la mort. Dieu n'a pas voulu de moi cette fois-ci.

Allons au revoir chère Maman, je suis fatigué. Je vous embrasse de tout cœur. Votre fils pour la vie.



*Extrait de la lettre écrite par Charles Guignon
à sa mère le 29 septembre 1914*

Dans une lettre écrite le 30 septembre à sa sœur Marie, toujours au crayon de papier, Charles reprenait la même trame de récit, y ajoutant seulement quelques images d'un véritable calvaire dont il avait certainement voulu épargner la lecture à sa mère :

Figure-toi que c'est ici ma 3^e station d'hôpital ; j'ai été blessé le 25 août, c'est un obus qui m'a éclaté dans le dos et dont un éclat m'a traversé l'omoplate gauche, un poumon, labouré la poitrine et est venu s'arrêter à hauteur du sein où on me l'a extrait. C'est te dire si je l'ai échappé belle. Quand j'ai été blessé je réclamaï la mort à grands cris, je demandais qu'on m'achève. Je suis resté deux heures comme cela, puis j'ai eu le courage de tirer mon couteau et de couper tous mes équipements pour me délivrer, et je me suis mis à ramper jusqu'à une maison ; là, après un instant de repos, j'ai pris un bâton et malgré plusieurs chutes et les obus et les balles j'ai fait 4 ou 5 kilomètres, puis je suis tombé sur le bord d'une route où l'on m'a ramassé, combien de temps après je n'en sais rien.

J'ai été conduit en carriole jusqu'à un village, à l'ambulance et de là à Verdun. C'est là qu'on m'a soigné. J'ai été quinze jours dans la même position sans faire aucun mouvement ; les trois premiers jours je voulus mourir, j'ai demandé l'aumônier, puis petit à petit, comme par miracle, je suis revenu [...].

Ma chère Marie je te souhaite bonne santé ; prie Dieu que je vous revienne, car j'ai tellement souffert que si je retourne au feu je désire ne pas revenir.

Plus qu'un long commentaire, la dernière phrase exprime sans ambiguïté l'énorme traumatisme subi par le jeune homme entre le 7 et le 25 août. Que s'était-il donc passé ?

La blessure

Le crépuscule attristait encore ce bois tragique dont tous les arbres étaient nus comme des montants de croix. À quelques pas un soldat était tombé, le corps en boule, et l'on apercevait le blanc de sa chemise, sous sa capote ouverte, comme s'il avait cherché sa blessure avant de mourir. Un autre, plus loin, semblait faire la sieste, adossé à un tronc rogné, la tête courbée sur l'épaule. Et ce pan d'étoffe bleue, en était-ce encore un ? Oui, encore...

La peur le reprit. Pourquoi serait-il seul vivant dans cette forêt hantée ? Pour rester couché là, ne fallait-il pas être muet comme eux, froid comme eux ? C'était forcé, il fallait mourir...

Mais ce seul mot – mourir – le révolta au lieu de l'accabler. Eh bien, non... Il ne voulait pas mourir, il ne voulait pas ! L'esprit tendu, les poings crispés, il chercha à comprendre où il était. Nul indice, rien... Des obus entrecroisaient leurs rails par-dessus le bois ou se fracassaient tout près, faisant sauter la terre sous le sommeil des morts. Était-ce des obus allemands ou des obus de chez nous ?... Il entendait bien de brèves fusillades, à la lisière du bois, mais sans pouvoir s'orienter. Avions-nous avancé ? Les Boches avaient-ils repris la forêt ?... Rien ne pouvait lui répondre. Son angoisse vivait seule dans ce bois mutilé, parmi ces dormeurs insensibles que l'épouvante avait quittés

Avec le soir, pourtant, la canonnade s'apaisait, il rôdait un vent froid qui sentait la pluie, et la terre visqueuse lui glaçait les jambes. La peur se rapprochait, couleur de nuit.

Roland Dorgelès, *Les Croix de bois*.

La plongée en enfer du 113^e

Les événements militaires qui ont marqué le premier mois de guerre ont souvent été maintenus dans l'ombre. De longue date, livres et manuels scolaires ont glissé en quelques lignes de la déclaration de guerre à l'image terrifiante des silhouettes de uhlands à 50 kilomètres de Paris, pour mieux ricocher sur l'épopée des taxis parisiens et le prodigieux sursaut des troupes françaises autour de la Marne. Entretemps, il y eut tout simplement une épouvantable hécatombe et des erreurs stratégiques majeures ; des dizaines de milliers de soldats ont payé au prix fort, celui de leur vie, le retard d'une guerre, maladie de l'état-major français en passe de devenir chronique. Jamais l'expression de « chair à canon » ne fut aussi justifiée que pour ces fantassins du 113^e, lancés à l'offensive avec leurs capotes bleues et leurs pantalons garance, hachés par les mitrailleuses et broyés par l'artillerie allemande : ce fut bien une « boucherie ».

Les lettres de Charles n'étant pas parvenues à destination – mais de toute façon, leur contenu aurait édulcoré la réalité – le journal du brancardier Auguste Michel est la source d'information la plus fiable sur le vécu des soldats. En quittant Saint-Mihiel, le 9 août, loin encore des champs de bataille, le 113^e affronta un premier ennemi : la chaleur estivale, bien sensible dans cette région de climat semi-continentale : *Après contrordre, le départ, qui devait avoir lieu à 5h, a lieu à 10h 30 par une chaleur terrible ; sur notre passage, les habitants qui sont habitués à voir des soldats passer apportent des seaux d'eau fraîche, nous nous en jetons des pleins quarts, et même des seaux les uns aux autres pour nous rafraîchir.*

Il reste environ une cinquantaine d'hommes sur la route, qui sont ramassés par les voitures d'ambulances ; ce sont principalement les réservistes ; enfin à 19h, nous arrivons à Bouquemont, où nous couchons très à l'étroit dans une grange. Pour tant d'heures de marche, nous avons seulement fait une vingtaine de kilomètres.

Le cantonnement prévu pour le 10 août était Belleray et, selon le *journal* du régiment, la progression fut tout aussi pénible : *La marche est extrêmement pénible en raison de l'encombrement de la route et d'un coup de chaleur*²⁴.

²⁴ AMD, 26 N 681/1.

Pendant plusieurs jours, aux alentours du 15 août, le régiment stationna à Dieppe, A. Michel s'empressant de signaler qu'il s'agissait d'un *village de la Meuse* : l'heure n'était hélas pas aux bains de mer et ce Dieppe-là était « sous-Douaumont »... Nous apprenons ainsi que le brancardier appartenait au 2^e bataillon, puisque les deux autres – dont celui de Charles Guitton – cantonnaient dans le village voisin de Mogeville.

Le premier contact visuel avec la guerre était proche :

▪ 17 août. Réveil à 3h et départ à 4h 30. Nous n'allons qu'à 8 ou 9 km plus loin, à Azannes, où nous arrivons vers 7h. À l'arrivée, nous avons une surprise : il y a eu bataille pas loin et deux caissons qui ont été pris aux Allemands sont sur la place du village ; ils sont criblés de balles, puis un peu plus loin, il y a deux voitures d'équipements ensanglantés, ramassés après un combat qui a eu lieu à Mangiennes le 10 août.

Il y eut, paraît-il, 150 morts et plus de 500 blessés français sur deux bataillons du 130^e RI qui avaient été surpris. Les Allemands, eux aussi, eurent de grandes pertes, paraît-il !!!



Pas d'écho dans *Le Carillon quotidien* : À Mangiennes (région de Spincourt, au nord et au nord-est de Verdun), les forces allemandes ont attaqué, dans la soirée du 10, les avant-postes français ; ceux-ci se sont initialement repliés devant l'effort ennemi mais bientôt, grâce à l'intervention de notre réserve qui se tenait à proximité, l'offensive a été reprise, l'ennemi a été refoulé, subissant des pertes considérables²⁵.

C'est d'ailleurs dans cette localité que le régiment s'installa le 18 août, après avoir « collectionné » d'autres images éprouvantes de la guerre :



Réfugiés du Nord

Le combat de Mangiennes a trouvé quelques lignes

Nous partons à 5h. Tous les pays que nous traversons sont déserts, tous les habitants s'enfuient ; en route, nous passons devant deux tombes de soldats français ; depuis la veille, toutes ces horreurs de la guerre que nous commençons à voir m'émotionnent beaucoup. Après trois heures de marche durant lesquelles nous voyons avec plaisir une partie des ouvrages de défense des forts avancés de Verdun [...], nous arrivons à Mangiennes où a eu lieu le combat du 10 août. Il y a encore des blessés dans le village ; un habitant nous retrace le combat et nous raconte qu'un officier alle-

mand a attaché un maréchal des logis de chasseurs français (que j'ai vu passer dans une ambulance) à la queue de son cheval. Un officier français est arrivé à temps et a tué l'Allemand.

Le contenu militaire de la journée du 18 août se réduisit à quelques coups de semonce. Une patrouille de reconnaissance du 8^e chasseurs, formation de cavalerie associée au 113^e dans la montée au front, essuya

²⁵ *Le Carillon quotidien*, 12 août 1914. Il y eut affrontement autour de Mangiennes pendant toute la journée du 10 août, notamment en fin de soirée où les bataillons du 130^e RI chargèrent à la baïonnette et gardèrent la maîtrise de la localité, au prix de pertes terribles, celles des Allemands étant encore plus sévères.

quelques coups de feu ; deux cavaliers du 13^e régiment de hussards allemands furent tués dans un autre accrochage.

Le 20 août, le 113^e était toujours au même endroit : *Même journée que la veille et encore à Mangiennes. [...] Le soir, on nous dit de se tenir prêt à partir pour le lendemain.*

Signeux, tragique baptême du feu du 113^e

De fait, le 21, le régiment bougea, s'avancant vers des heures qui devaient rester dans la mémoire des soldats jusqu'à leur dernier soupir. Auguste Michel a retracé les moments forts de cette journée de prise contact avec le front des combats :

Malgré le réveil à 2h du matin, nous ne partons qu'à 7h pour faire 30 km. Nous traversons Longuyon dans la matinée, où les habitants nous acclament et nous donnent toutes sortes de choses, surtout du vin. Depuis 15 jours, ils voient des boches chez eux chaque jour, et sont pour ainsi dire sous leur domination. Nous faisons la grand' balte vers 14h, très fatigués, car il fait grand chaud ; on entend le canon dans la direction de Longny. Nous sommes en vue de la frontière belge qui est à 2 km ; nous devons cantonner dans un petit village de Belgique et y allons vers 17h.

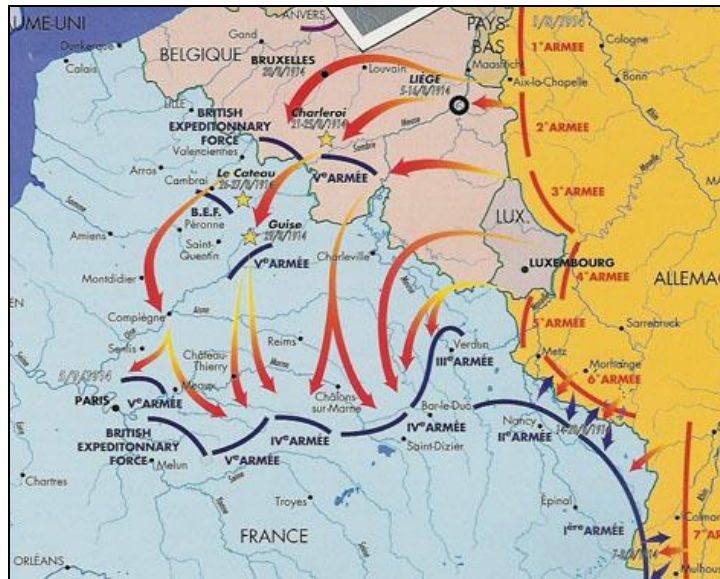


Nous avons été jusqu'en avant de nos avant-postes ; nos blessés râlaient pendant que nous les transportions ; il y en eut une vingtaine, et 4 morts, 5 tués. Une partie du 113^e reste sur ses positions toute la nuit [...]. À l'infirmerie, j'ai vu des blessures affreuses qui faisaient d'autant plus de peine à voir que c'étaient les premières que je voyais de ma vie.

Premiers morts, blessures affreuses, cette fois la guerre « fraîche et joyeuse » avait définitivement laissé place à la vraie guerre ; même si, dans un journal, certaines réflexions ont été écrites *a posteriori*, le pressentiment d'erreurs stratégiques des chefs militaires se répandit très vite dans la troupe, jusqu'à alimenter chez certains un fond d'hostilité à l'égard des officiers supérieurs²⁶. Le journal du régiment confirme, ce jour-là, la découverte lourde de conséquences de la puissance des forces allemandes qui attendaient de pied ferme le 113^e :

À 17h le Commandant du 3^e Bataillon (du Chaylard) fait connaître que la section Mennesson détachée de la 9^e Compagnie sur Barranzey est arrêtée en face de ce village par environ une compagnie allemande, que la 10^e Compagnie s'établit sur les pentes sud de Mussy signalant de l'infanterie en force dans les tranchées au nord de Mussy-Saint-Léger.

²⁶ Ce sentiment est particulièrement sensible chez le Naveillois Buffereau. Voir BUFFEREAU (Alic), *Carnets de guerre 1914-1918*, Vendôme : Éd. Librairie, 1983.



*La « bataille des frontières » et l'offensive allemande.
Le 113^e RI de Blois faisait partie de la III^e armée.*

Une compagnie du 2^e Bataillon est envoyée vers Barranzy pour recueillir la section Mennesson qui se replie devant l'infanterie allemande très supérieure à une compagnie et devant la cavalerie²⁷.

Charles Guitton, n'étant pas brancardier, fut sans doute moins exposé au spectacle des blessés que son frère d'armes ; mais il subit pareillement la brusque mutation dans l'image de la guerre.

Les obus tombent sur nous sans interruption ; j'ai réellement peur pour mon baptême du feu ; vers midi, le général de brigade Brisset nous dit : « Mes enfants, il faut battre en retraite et se reformer en arrière ». Nous partons sous les balles et les obus de 77 mm ; une batterie de 75 à nous est anéantie ; un officier veut me faire faire demi-tour en me menaçant de son revolver.

Je n'ai cependant pas de fusil, n'étant pas combattant ; enfin, je réussis à me retrouver avec d'autres brancardiers, et nous rejoignons le premier bataillon du 113^e, pendant qu'à perte de vue, de la colline où nous sommes, nous voyons les flocons de fumée, indiquant les éclatements d'obus de tous calibres.

C'est la bataille de Charleroi qui a lieu, mais nous ne le saurons que plus tard (j'ai senti ce jour-là la protection de la Sainte Vierge à qui je m'étais confié pour toute la guerre, et de bien nombreuses fois encore ; je dois être protégé par sa main, au milieu de tous les périls que j'aurai à traverser durant quatre années).



Vers le soir, nous nous retrouvons cinq musiciens et quelques autres de la CHR à 20 km de Signeux²⁸. Tout le 113^e était là, à peu près réduit à 1 600 hommes sur 3 200 au départ de Blois. Il y avait de notre côté contre les Allemands le 113^e, le 131^e, le premier bataillon du 4^e et le 30^e R.A. [...] Nous passons la nuit à Petit-Livry, à 5 ou 6 km de Longuyon.

Dans ce que l'on a appelé la « bataille des frontières », le combat de Signeux fut bien une défaite : au matin, les troupes françaises étaient en Belgique ; le soir venu les Allemands cantonnaient en France. Le texte d'A. Michel met bien en évi-

²⁷ Voir. AMD, 26 N 681/1.

²⁸ La CHR était la « compagnie hors rang », qui comprenait une bonne soixantaine d'hommes affectés à des tâches diverses : vagemestre, chef artificier, secrétaires, bouchers, bourreliers, cyclistes, cavaliers éclaireurs, conducteurs, etc.

dence la *débâcle* qui gagna les troupes françaises et le 113^e, terrassés par la puissance de feu allemande ; la désorganisation était totale, comme en témoignait ce geste dérisoire sommant sous la menace un brancardier désarmé de retourner au combat. Et le 113^e n'avait pas failli devant l'ennemi puisqu'en quelques heures une notable partie de l'effectif était hors de combat, morts, blessés ou prisonniers : il semblait avoir été submergé par une énorme lame de fond. Le journal de marche signalait que le capitaine de La Giraudière adjoint au chef de corps – lui-même blessé – parvint à réunir péniblement un demi-millier d'hommes environ dans la localité de Buré-la-Ville, tandis que l'encadrement était complètement démantelé : *Le Colonel est blessé, les trois chefs de bataillon tués, blessés ou disparus. Les 3/4 des Capitaines disparus ou blessés et tués*. Quant aux soldats, plus de mille étaient hors de combat²⁹ !



Au lendemain de la victoire de 1918, l'avocat et écrivain blésois Hubert-Fillay est allé mener son enquête sur place, à Signeux et aux environs, recueillant des témoignages sur cet épisode aussi tragique que méconnu des premières semaines de guerre. Il fut d'abord frappé par le caractère champêtre et avenant de cette petite région : *Entre des coteaux qui moutonnent en lignes parallèles au nord et au sud, la vallée, peu profonde, s'allonge, sillonnée par la Basse-Vire (petite rivière large de quelques pieds), le chemin de fer de Virton à Arbus et la route bordée d'arbres.*

Au nord, les coteaux sont à peu près dénudés, mais au sud, vers la frontière française, ils se couvrent de bois dont les masses, irrégulièrement découpées, descendent vers le cours d'eau. Des prairies bordent généralement la rivière. Parfois des oseraies.

L'ensemble du paysage est tranquille et reposant.

La grande route traverse d'abord Chénois et Latour, puis, après avoir coupé un taillis, débouche dans le village de Signeux, oblique à droite au sud de l'église, plonge vers la Basse-Vire, franchit un puissant ruisseau pour remonter enfin dans la direction de Baranzy³⁰. Et c'est pourtant dans cette paisible contrée que le déluge de feu allemand se déchaîna ; si les moutonnements de coteaux et les massifs boisés pouvaient faire son charme en temps de paix, ils devenaient un obstacle à la reconnaissance aérienne et au repérage en temps de guerre (mais la remarque pouvait valoir pour les deux camps...).

Hubert-Fillay a ainsi résumé l'action du 22 août, qui s'engagea dès le lever du jour : *Les Français, ayant dépassé les routes de Signeux à Baranzy et à Musy-la-Ville, s'élancèrent dans le brouillard sur les pentes au nord de la vallée. À travers les champs sur lesquels des moissons restaient encore parfois, ils se heurtèrent bientôt aux premières lignes allemandes. Celles-ci, abritées dans des tranchées soigneusement pourvues de mitrailleuses, étaient servies par la brume épaisse qui les dissimulait aux assaillants.*

Emportés par leur ardeur accoutumée, les Français s'avancèrent en masses compactes lorsque les Boches, ouvrant un feu terrible, se chargèrent d'arrêter l'élan de notre infanterie. C'est par rangs entiers que nos soldats, fauchés par les balles, tombèrent pour ne plus se relever...

« On trouvait les Français couchés en ligne... » dit un témoin oculaire [...].

Disloquées par ces atroces rafales, nos formations ne tardèrent pas à perdre pied. Le signal de la retraite fut donné et sous le feu de l'artillerie allemande, vers 9 heures du matin, les blessés affluaient dans le village de Signeux.

Le témoignage d'un officier du régiment est riche d'enseignements : *Le 22 août, avant le lever du jour, l'ordre fut sans doute donné de prendre les positions de combat sur les lignes d'avant-postes qui venaient d'être organisées.*

²⁹ Gravement atteint, le colonel Gérardin fut d'abord soigné chez une habitante de Signeux, puis emmené en captivité où il mourut quelques mois plus tard. Des trois chefs de bataillon, un fut tué, les deux autres étant qualifiés comme disparus.

³⁰ Voir HUBERT-FILLAY, *22 août 1914. Le 113^e à Signeux*, n. d. [Bibliothèque « Abbé Grégoire » de Blois, LC 1667].

[...]. Nous étions avec la 6^e compagnie. Il devait y avoir là les 5^e, 6^e et 7^e compagnies qui prenaient leurs dispositions en vue de l'attaque. La 8^e compagnie était en réserve. Le brouillard était très épais. On ne distinguait rien au-delà d'une trentaine de mètres, sauf au cours de rares éclaircies.

[...] Vers 5 heures, une patrouille de quatre cavaliers allemands s'avança jusqu'à 40 ou 50 mètres de la 6^e compagnie sur la colline. Nos soldats tirèrent et les Boches s'empressèrent de tourner bride et de s'enfuir dans le brouillard. On entendit le galop de leurs chevaux sur la route de Baranzzy.

Peu après nous attaquions en ligne. Il n'y avait là que des troupes du 113^e : le 2^e bataillon marchait sur Baranzzy, le 1^{er} sur Mussy-la-Ville [...].

La nuit ne nous aurait pas réservé plus d'embûches que cette brume opaque noyant un pays inconnu [...]. Dans les champs – pas toujours fauchés – nous allions sans savoir qui se trouvait en face de nous ou sur nos côtés. Les liaisons étaient particulièrement difficiles et notre artillerie n'avait pas encore ouvert le feu pour déblayer le terrain. L'allure était un peu vive... Il était d'ailleurs impossible de retenir les hommes qui, depuis longtemps, brûlaient du désir de cogner sur les Boches. Ils n'avaient jamais aperçu que des patronilles, aussi vite envolées qu'une bande de moineaux... « On les tient, on va leur passer quelque chose ! » Voilà ce qu'on disait autour de moi.

Je marchais avec mes mitrailleurs, derrière la 6^e compagnie. Vers 6 heures, la fusillade commença.

Le petit ruisseau traversé, nous montions alors sur la hauteur entre Mussy et Baranzzy.

Soudain des coups de feu éclatent sur notre gauche. Des balles sifflent autour de nous. Je fais abriter mes hommes et je me porte seul, à travers les blés encore debout ou les tas de gerbes, vers l'endroit d'où l'on nous tire dessus.

Je crois trouver des camarades, leur signaler leur erreur... Arrive une éclaircie – j'aperçois tout à coup une dizaine de casques à pointe au milieu d'un champ... Une décharge de coups de fusil achève de m'édifier.

[...] Une section d'infanterie est chargée de refouler le groupe ennemi et le colonel me garde en réserve avec la 8^e compagnie [...].

Le feu augmente d'intensité. Nous recevons des balles du nord et du sud, de la direction de Mussy-la-Ville et de Cussigny.

Ordre est donné au 113^e de battre en retraite. Nous venons nous installer dans les tranchées creusées la nuit précédente aux abords de la maison Schreder. Nos troupiers se replient sur la route à travers le brouillard. Il pleut de la mitraille.

Les canons, les mitrailleuses et les fusils allemands font rage et couvrent la position d'une grêle de projectiles. Notre artillerie reste muette. Elle ne sait vraisemblablement pas quels objectifs prendre, tandis que l'ennemi qui a repéré soigneusement la contrée nous arrose aux bons endroits.

Les dernières phrases de ce témoignage sont sans ambiguïté : le régiment a combattu sous un déluge de fer et de feu depuis les premiers assauts dans le brouillard jusqu'au repli final, sans que l'artillerie française ait pu donner une réplique efficace. Et quel contraste entre ces soldats au pas vif, pressés d'en découdre et le moignon de régiment qui tentait de se rassembler quelques heures plus tard ! Il avait suffi d'une matinée... Ce n'était pas faute de courage, comme le montre le témoignage de Louis Schreder, propriétaire de la maison placée au cœur de la bataille : *Jusqu'à la fin du combat un officier français répétait cet encouragement à ses hommes : « Allons ! N'oublions pas que nous sommes les enfants de la France ! », et chaque soldat se prodiguait pour remplir son devoir. Les blessés faisaient le coup de feu, et ceux qui ne pouvaient plus tirer rechargeaient les fusils pour les passer à leurs camarades moins atteints.*

Sur cette partie du front, il y eut bien un choc d'une violence inattendue et avec une nette disproportion des forces en présence et de la puissance de feu des deux camps. Le 131^e RI, « frère jumeau » du 113^e, subit un sort voisin, comme en témoigne son journal de marche pour ce samedi 22 août : *6h. Malgré un brouillard épais le combat est engagé sur la droite (3^e Bataillon) puis gagne successivement toute la ligne.*



Le Rédacteur en chef-Fondateur
de la "Revue Anonyme", en 1902

Hubert-Filly

8h 15. Le Commandant du 3^e Bataillon rend compte qu'il est vivement pressé par l'ennemi et que tout son monde est en ligne, il demande du renfort.

Le Colonel prescrit à deux sections de la 9^e de se porter en avant pour renforcer le 3^e Bataillon, mais sous le feu de l'infanterie ennemie et des mitrailleuses ces sections ne peuvent avancer.

À ce moment le brouillard s'est dissipé et notre artillerie établie en arrière du village de Ville-Houdlémont canonne la gare de Barancy et la maison de la Douane ainsi que des lignes allemandes qui s'avancent au nord de la grande route Signeux-Musson, mais l'artillerie ennemie supérieure en nombre et qui a repéré la nôtre rend la position intenable.

Toute la ligne est obligée de battre en retraite sous le feu intense de l'infanterie, des mitrailleuses et de l'artillerie allemandes qui nous causent des pertes très sensibles.

À la sortie sud de Ville-Houdlémont, les différents éléments restants du régiment sont rassemblés et déployés sur une crête en avant de Bure-la-Ville.

11 heures. L'ennemi ne poursuit pas son attaque et semble se diriger vers le S.-O., marchant à l'attaque des têtes de colonnes du 4^e Corps.

11h 30. L'artillerie ennemie qui a avancé canonne les bois entre Ville-Houdlémont et St-Pancré, la retraite continue par Bure-la-Ville, St-Pancré.

12h. À la sortie des bois de St-Pancré le reste du Régiment est rassemblé puis se met en route par Tellancourt sur Longuyon.

À la sortie des bois de Tellancourt la 9^e Division reçoit l'ordre de se rassembler dans la plaine s'étendant près des fermes Bouillon et Martigny³¹. C'est donc seulement dans l'après-midi que la cohésion entre les deux régiments constitutifs de la 9^e division a pu s'opérer tant bien que mal.

Ce 22 août, les lecteurs du *Carillon quotidien* prenaient connaissance de la situation sur le front, qui semblait plutôt encourageante : *Des forces allemandes ont continué de passer la Meuse aux environs de Huy et une concentration importante est en voie d'exécution en Belgique. Il est agréable de constater que ce matin il n'y avait plus aucun point du territoire français occupé par l'ennemi, sauf une légère enclave à Audun-le-Roman. Aussi, le 20^e jour de la mobilisation, en dépit de toutes les assurances allemandes [...] non seulement ils n'ont pas encore obtenu les avantages décisifs qu'ils escomptaient, mais encore ils n'ont pu porter la guerre sur notre territoire.* La conclusion appelait à se garder d'un optimisme excessif : *Cet avantage dont il convient, d'ailleurs, de ne pas s'exagérer outre mesure l'importance a néanmoins une valeur morale qu'il est bon de signaler.* À ce moment, plus de mille hommes du 113^e sont déjà hors de combat³²... Toutefois, il n'y avait pas falsification de la réalité dans la dépêche qui décrivait une situation antérieure de quelques heures : il faudrait plutôt parler de décalage.

L'édition du lendemain titrait *La bataille est engagée* sans pouvoir détailler : *À l'issue du Conseil de la Défense qui s'est tenu, comme chaque jour, à l'Élysée, M. Mahy a fait cette simple déclaration aux journalistes : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que la bataille est engagée, je n'en sais pas davantage. Du moins, les habitants du Vendômois étaient-ils fixés dans le numéro du 24 août : L'armée belge est tout entière concentrée dans le camp retranché d'Anvers, mais c'est sur la vaste ligne allant de Mons à la frontière luxembourgeoise que se joue la grosse partie. Nos troupes ont pris partout l'offensive, leur action se poursuit régulièrement en liaison avec l'armée anglaise*

³¹ Voir *Journal de marche et d'opérations militaires du 131^e régiment d'infanterie* [Archives du ministère de la Défense, *Mémoire des hommes – Journaux des unités 1914-1918*, 26 N 687/9].

³² Le chiffre des soldats et officiers morts, disparus, blessés, prisonniers varie selon les sources, mais il est indéniable qu'il représentait une proportion importante des effectifs du régiment. Le *journal* du régiment contient des états nominatifs des tués, blessés, prisonniers et disparus des principaux combats. Pour celui du 22 août, il avançait 12 tués, 164 blessés, 803 disparus, tout en ajoutant : *Dans ces chiffres ne sont pas comprises les pertes de la 2^e Compagnie dont tous les comptables ont été tués ou prisonniers ; de l'effectif, 16 hommes seulement et le Capitaine sont revenus de ce combat* [AMD, 26 N 681/1].

Nous trouvons en face de nous dans ce mouvement offensif la presque totalité de l'armée allemande, formations actives et formations de réserves. Le terrain des opérations, surtout à notre droite, est boisé et difficile. Il est à présumer que la bataille durera plusieurs jours.

À cette date et depuis l'avant-veille, il n'était plus question d'offensive pour le 113^e. Devant ces nouvelles à la fois angoissantes et vagues, nombre de familles vendômoises redoutaient que leurs mobilisés ne soient engagés dans ce gigantesque affrontement. À Ternay, la veuve Guitton s'inquiétait pour ses fils, Louis, Victor, Émile et Charles, dont elle était pratiquement sans nouvelles depuis l'étape de Saint-Mihiel ; elle pressentait qu'ils étaient quelque part le long de cette interminable ligne de feu et de mort, mais dans quel état ?...

Charles avait survécu à l'hécatombe de Signeux. Comme il était très croyant peut-être pensait-il, comme Auguste Michel, en être redevable à la protection divine. Il fallut procéder à une réorganisation transitoire du régiment, confié au colonel Arbanère : il fut réduit de trois à deux bataillons ; la 4^e compagnie faisait toujours partie du premier, placé sous le commandement du capitaine Fromiau qui avait pris du grade ; dans sa compagnie, Charles était aux ordres du lieutenant Duris et du sous-lieutenant Marmillot. Selon le journal du brancardier Michel, les deux jours suivants furent scandés par le pilonnage incessant de l'artillerie allemande dont les « marmites » (gros obus), tirées à la suite de reconnaissances aériennes, mettaient à mal les positions des artilleurs français.

Le 131^e, lui aussi, se reconstituait sur la base de deux bataillons, le 23 août. Le lendemain, les canons allemands tonnaient toujours : *Notre artillerie en position à la cote 290 et au sud de grande route de Longuyon empêche pendant un moment la marche en avant de l'ennemi mais bientôt la grosse artillerie ennemie l'arrose de projectiles et les batteries en position au sud de la route de Longuyon sont obligées de se replier sous une pluie d'obus explosifs qui causent de grands ravages parmi les attelages et le matériel. Les autres batteries quittent leurs positions sans être atteintes vers 10 heures*³³. Non loin de là, à Noers, Fernand Dumoulinneuf et ses compagnons du 76^e RI n'étaient pas logés à meilleure enseigne ; *Noers. Ce fut la journée la plus meurtrière que j'ai connue. Elle fut à l'honneur du 3^e bataillon qui donna toute sa mesure de courage, ce qui lui valut d'être à l'ordre de l'armée. [...] quand nos régiments éprouvés furent partis nous reçûmes (les sections de mitrailleuses) l'ordre de protéger leur retraite. Alors dans un champ battu en tous sens par leurs gros obus nous dûmes prendre position*³⁴.

Dans la soirée du 24 tombait l'ordre du QG du corps d'armée de *tenir la rive gauche de l'Othain coûte que coûte*. Les sources confirment que le 25 août, bien qu'affaibli et déstabilisé dans son encadrement, le 113^e contre-attaquait :

- *Du 23 août au 6 septembre. Quittant la région de Longuyon, nous retraitions du nord-est au sud-ouest par Petit-Xivry, Petit-Failly, avec mission de tenir coûte que coûte la rive gauche de l'Othain.*

*Le 25 août, le 113^e ayant reçu l'ordre de se porter vers Maison-Rouge en soutien du 313^e RI se déploie sous un violent feu d'artillerie et marche énergiquement à l'attaque bien que depuis deux jours les hommes n'aient pu être ravitaillés*³⁵.

- *25 août. Nous couchons encore dehors, il ne fait pas trop froid. Nous sommes près de l'ennemi ; le 113^e a encore quelques blessés. Le soir, nous faisons encore une vingtaine de km pour rien vers Consenvoye (qu'est-ce qu'on s'envoie en effet !). Nous passons à Damvilliers où nous achetons à manger en se battant presque, les rares magasins étant pris d'assaut par les poilus nombreux. Car nous ne touchons à peu près rien par le ravitaillement depuis deux jours, et pas le temps de faire de cuisine, ni le droit la nuit, à cause des feux. À 11h du soir, nous arrivons à Lissey, exténués de fatigue ; au loin, nous voyons des pays en flammes : ce sont les boches qui marquent leur passage*³⁶!!!

C'est dans cette vision infernale de villages en flammes, sous le fracas des obus de tous calibres, alors qu'avec ses compagnons exténués il tentait encore d'enrayer la ruée allemande, que Charles Guitton

³³ Voir *Journal de marche et d'opérations militaires du 131^e régiment d'infanterie* [AMD, 26 N 687/9].

³⁴ Le journal de ce soldat est présenté sur le site internet *Chtimiste.com*.

³⁵ Voir *113^e Régiment d'Infanterie. Historique sommaire de la Campagne 1914-1918*, BM de Blois, LB 1820.

³⁶ Auguste MICHEL, *Op. cit.*

s'effondra, la poitrine labourée par un éclat. Réclamant la mort pour sortir de l'enfer, retrouvant quelques forces pour ramper jusqu'à une maison, se traînant sur plusieurs kilomètres jusqu'à temps d'être ramassé, inanimé, peut-être par le brancardier Auguste Michel qui signalait *encore quelques blessés* pour ce jour-là.

Le compte-rendu du *journal de marche*, évidemment plus sec et technique, donne toutefois le scénario de cette journée fatale à Charles Guitton : *En exécution de l'ordre du général de Brigade, reçu vers 3h 45, le 113^e se tient en formation de rassemblement articulé au saillant N.-E. du bois de Marville à hauteur de Maison-Rouge.*

Vers 7 heures, le Colonel reçoit l'ordre verbal de porter ses troupes en avant vers Maison-Rouge pour soutenir le 313^e et servir de soutien à l'artillerie placée à la cote 270 et 264 S.-E. et N.-O. de Rupt-sur-Othain.

Le régiment se déploie et se porte à l'attaque avec beaucoup d'ordre et d'énergie malgré un feu violent d'artillerie et la situation matérielle défectueuse, car ces hommes sont sans distribution depuis le 23 ; le régiment perd environ 40 hommes.

En exécution de l'ordre verbal reçu à 9h 15, le régiment se replie sur les lisières du bois de Marville après que les derniers éléments d'artillerie et du 313^e ont évacué Maison-Rouge et se reforme après avoir passé le pont de Dimblay. Son mouvement de repli était appuyé sur sa gauche par quelques fractions du 82^e régiment.

À 14h des ordres sont demandés au général commandant la 13^e Brigade.

À 15h 15, en exécution d'un ordre du général commandant la 9^e Division d'Infanterie. le régiment se porte vers le pont des quatre communes avec mission de défendre la lisière nord des bois de la Woèvre et de Combres. Arrivé vers 16 heures sur cette lisière, le régiment reçoit l'ordre vers 17h 15 de se porter par Damvillers sur Lixsey pour cantonner ; arrivé à Lixsey à 21h 15. Le document présente aussi un tableau des pertes enregistrées lors du principal engagement de la journée, au bois de Marville : 11 disparus, 6 blessés ; Charles Guitton ne figure pas sur cette liste... Le journal faisant état d'une quarantaine d'hommes mis hors de combat ce jour-là, on peut penser que le jeune Ternaysien fut touché par un obus en dehors d'un moment d'affrontement direct : le pilonnage de l'artillerie était quasi incessant.

En ce 25 août, à quelques kilomètres de là – peut-être seulement des hectomètres – les fantassins du 131^e subissaient un sort comparable à celui de leurs camarades du 113^e : *Vers 9h les Compagnies du Bataillon Bergeron qui avaient avancé sans tirer un coup de fusil sont en bute à un feu intense d'artillerie ennemie (artillerie de campagne et artillerie lourde) ; la position arrosée par les projectiles devient intenable et ces Compagnies sont obligées de battre en retraite, par la droite, à travers bois, dans la direction générale Dombras.*

Avant ces incidents, le Bataillon Malandrin (600 hommes) avait été attaqué à 5h 30 par des forces ennemies très supérieures et obligé à une retraite précipitée qu'il exécute par petits groupes, par Grand Faily sur Dombras.

Une mitrailleuse allemande placée dans le clocher de l'église de Grand Faily arrose le pont et nous inflige des pertes sérieuses³⁷. Le parallélisme des situations montre bien que le sort du 113^e ne fut pas unique et que la qualité combative des soldats n'était pas en cause. Les comptes rendus prouvent aussi que, s'il y eut des moments d'affrontement principaux – tels que Signeux pour le 113^e – les journées suivantes ne peuvent absolument pas être considérées comment un temps d'accalmie ; les obus ne cessaient de pleuvoir sur tout le front et tout soldat pouvait rencontrer la mort, au combat, en marche ou à la halte : la mort était une invitée permanente...

En Vendômois, *Le Carillon quotidien* du 25 août confirmait la leçon tirée de l'échec par l'état-major : *Nos troupes se sont portées en avant à travers un pays des plus difficiles. Vigoureusement attaquées au débouché des bois, elles ont dû se replier après un combat très vif au sud de la Semoy.*

³⁷ Voir *Journal de marche et d'opérations militaires du 131^e régiment d'infanterie* [AMD, 26 N 687/9]. On ne peut s'empêcher d'établir une relation entre ce récit et celui reproduit dans son « livre d'or » par *Le Carillon* du 17 décembre 1914 : *Lory Georges Marcelin, ouvrier tanneur à Sargé-sur-Braye [...], soldat réserviste au 113^e d'Infanterie, blessé à l'épaule et au pied, dans la Meuse, par une mitrailleuse montée par l'ennemi dans un clocher ; put se sauver, quoique blessé, en frappant trois Allemands de sa baïonnette. Évacué sur Clermont-Ferrand, puis sur l'ambulance de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme). Envoyé en convalescence à Blois, est prêt à repartir sur le front.*

[...] *Du fait des ordres donnés la lutte va changer d'aspect ; pendant plusieurs jours l'armée française restera pour un temps sur la défensive. Au moment venu, choisi par le Commandant en chef, elle reprendra une vigoureuse offensive.*

Dans son édition du 26, le journal reproduisait l'analyse du correspondant de guerre de *L'Écho de Paris* : *Dans cette affaire on s'est heurté à des forces allemandes considérables. L'Allemagne a fait tout son effort dans la Belgique, elle y a amené tout ce qu'elle pouvait.*

Alors que nous mettions en ligne 400 000 hommes, plus 40 000 Anglais, les Allemands étaient environ 700 à 800 000. Ils occupaient des positions plus avantageuses que les nôtres.

Il semble que nous avons pris l'offensive dans des conditions défavorables sur des troupes arrêtées et attendant l'attaque.

Les plans échafaudés au sommet étaient mauvais, mais à la base le moral restait *excellent*, si l'on en croit le résumé de la situation générale présenté dans le même numéro : *Malgré les énormes fatigues imposées par trois jours de combat, et malgré les pertes subies, le moral des troupes est excellent ; elles ne demandent qu'à combattre. Dans la journée d'avant-hier, le fait saillant a été la rencontre formidable des tirailleurs algériens et sénégalais avec la troupe réputée de la Garde Prussienne. Sur cette troupe solide, nos soldats africains se sont jetés avec une inexprimable furie : la Garde a été éprouvée dans un combat qui dégénérait en corps à corps.*

Les troupes coloniales recevaient ici un hommage légitime et totalement mérité.

Mais le régiment de Blois, où combattaient nombre de jeunes gens du département ? Silence...

Le 25 août 1914, Charles Guitton fut la victime obscure d'un combat anonyme mené par un régiment dont on ignorait même qu'il eût été décimé. Un peu comme si les hommes du 113^e, impliqués dans le premier revers militaire du conflit, s'étaient vus priver de la lumière de la gloire. Jusqu'à la cessation de sa parution, fin octobre 1914, jamais *Le Carillon quotidien* ne fit la moindre allusion au 113^e, pas plus qu'à son sacrifice au milieu des champs d'avoine de Signeux. Et pourtant, il eut encore un comportement remarquable lors de la bataille décisive de la Marne, après avoir reçu, le 27 août un appoint de « sang nouveau » – mille hommes – pour se reconstituer partiellement.

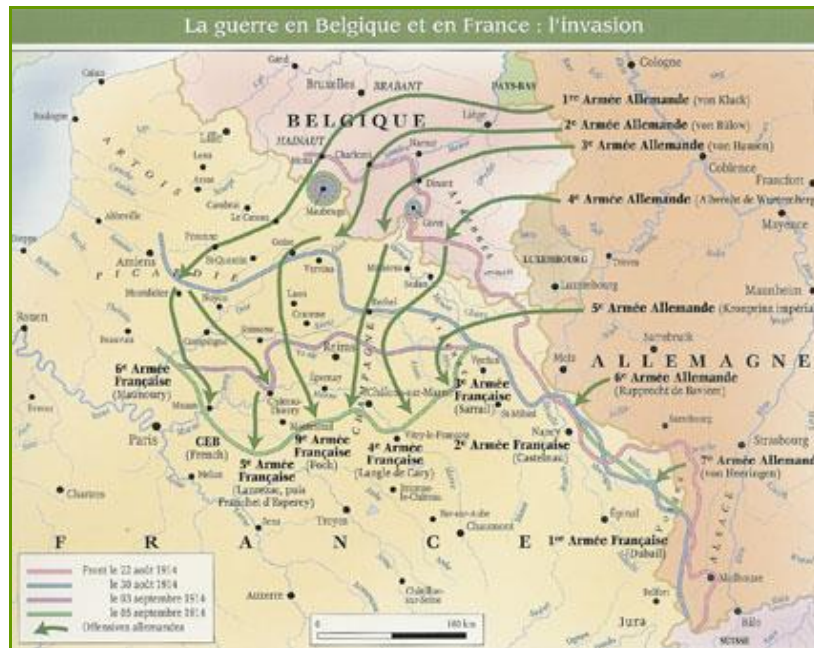
De nos jours, lorsque les opérations de la dernière décade du mois d'août 1914 sont évoquées dans les ouvrages de vulgarisation, la question des responsabilités est furtivement abordée :

Au grand quartier général, les défaites de Morhange et de Sarrebourg provoquèrent une consternation d'autant plus profonde que les Français avaient bénéficié de la supériorité numérique dans ces deux engagements. Loin d'incriminer les défauts de son plan de campagne, Joffre rejeta la responsabilité de ces échecs sanglants sur l'incompétence du commandement local et sur les défaillances de la troupe. Le 21, il annonça au ministre de la Guerre qu'il commençait à faire fonctionner les conseils de guerre à la II^e armée.

L'ampleur du désastre qui fondit, le 22 août, sur les III^e et IV^e armées, lancées dans les Ardennes belges et le Luxembourg, dépassa tout ce que les Français avaient connu en Lorraine. À la IV^e armée, le 17^e corps, surpris près de Bertrix, retraita en désordre sur Bouillon en perdant plusieurs groupes d'artillerie et des milliers d'hommes. Quant au corps colonial, une de ses divisions fut pratiquement anéantie à Rossignol, alors qu'elle avançait en ordre de marche sans aucune précaution particulière. Échouant devant Longny, la III^e armée reflua bientôt sur ses positions de départ. Ce ne furent pas les retours offensifs du 23 qui changèrent en quoi que ce soit la situation des armées Ruffey et Langle de Cary. Surprises en pleine manœuvre, elles avaient été refoulées avec des pertes considérables, ouvrant à l'invasion allemande les frontières du pays³⁸.

Ainsi, dès le lendemain des événements, l'explication des revers fut martelée, incompétence du commandement local..., défaillances de la troupe... Puis le « miracle de la Marne » auréolant Joffre d'une popularité de légende et noyant dans l'oubli les erreurs stratégiques initiales, la célébration du sacrifice du 113^e n'était pas à l'ordre du jour.

³⁸ Voir FACON (Patrick), *La Grande Guerre et ses lendemains, 1914-1935*, Paris : Larousse, 1988.



Au prix d'une véritable hécatombe pour plusieurs régiments, la III^e armée française n'a cédé que peu de terrain aux forces allemandes.

Peut-être faut-il, toutefois, tempérer ce sentiment d'une injustice par omission : imaginons un instant que dans un article comme celui du 26 août le nom du 113^e ait pris la place des tirailleurs algériens et sénégalais, que l'on ait évoqué ses fantassins montant à l'assaut des tranchées allemandes de Signeulx, bourrées de mitrailleuses fauchant *en ligne* les assaillants...

Un affolement général aurait saisi les familles, alors que les parents et amis des soldats coloniaux étaient bien loin, de l'autre côté de la Méditerranée, voire du Sahara.

Le silence était aussi le prix à payer pour éviter un effondrement du moral des populations civiles³⁹.



Le généralissime Joffre

Après que les combattants en aient eu la terrible révélation sur le terrain, il fallait que la population de l'arrière prenne conscience de la valeur militaire de l'armée allemande, que l'on s'était un peu trop complu à déprécier jusqu'à la « bataille des frontières » : *L'opinion avait fondé une confiance si optimiste sur de premiers succès dus à l'entrain endiablé de notre offensive, que malgré de nombreux appels à une conception plus rationnelle des choses, elle se fait difficilement à l'idée qu'une guerre de destruction semblable à celle qui est engagée doit comporter maintes victoires et maintes défaites partielles à l'actif et au passif de chaque belligérant, avant que l'avantage demeure à celui-ci ou à celui-là.*

³⁹ Ce n'est pas l'objet de faire ici un historique du 113^e RI, mais bien que présent sur les principaux champs de bataille – Argonne, Verdun, Aisne... – il dut attendre 1918 pour obtenir ses deux citations à l'ordre de l'Armée. Ce que rappelait son commandant, le lieutenant-colonel Roulet, dans une lettre adressée au maire de Blois le 10 novembre 1918 : [...] *d'autres régiments ont pu accomplir des tâches plus brillantes couronnées de succès qui apparaissaient comme les annonciateurs du triomphe définitif. Aucun n'en a rempli de plus pénibles, de plus glorieusement obscures que le 113^e et aucun n'a déployé plus que lui les prodigieuses ressources de courage têtue et d'endurance patiente qui ont sauvé la France et gagné la guerre. [...] Ayant été, dans sa soumission aux ordres reçus, souvent à la peine sans être au succès, le 113^e a pu attendre plus longtemps que d'autres la récompense due à ses efforts [...]* (cité dans *113^e Régiment d'Infanterie. Historique sommaire...*).

[...] *On a eu le tort un peu puéril, depuis la déclaration de guerre, de se laisser aller à dénigrer un peu trop l'ennemi qui est devant nous. Il n'aime pas l'arme blanche, c'est acquis. Mais s'il se replie devant les baïonnettes de nos vaillants troupiers, il ne s'évapore pas dans une fuite désordonnée. Non, quand il s'est replié, il se reforme [...].*

*La vérité est que l'armée allemande est une armée colossale.*⁴⁰

Et pourtant, la « Retraite » était gravée dans la mémoire des combattants.

[...] *C'est vrai que nous faisons la guerre, répéta le nouveau en trinquant avec Broucke.*

Et regardant Sulphart en pantalon de linon, il se mit à rire.

– *Ça ne se dirait pas, dit-il. On s'amuse au moins au front. J'en étais sûr que je m'ennuierais moins qu'à la caserne.*

Bréval, dont la face creuse avait repris ses deux plis de tourment en travers des joues, le regarda en hochant de la tête :

– *Tu ne te figures pas que c'est tous les jours comme ça, non ? Tu te tromperais, tu sais.*

Le nez dans son quart, Fouillard ricanait. Sulphart compatissant, haussa simplement les épaules.

– *Ça ne sait pas, dit-il.*

– *Si tu t'étais tapé Charleroi comme moi, lui dit Lagny, à la figure ratatinée de vieille femme, t'aurais pas été si pressé de revenir.*

– *Et encore, t'as pas fait la retraite, toi, intervint Vairon. J'te jure que c'était pas la pause.*

– *C'est ça qu'a été le plus dur, approuva Lemoine.*

– *Et la Marne ? demanda Demachy.*

– *La Marne, c'était rien, trancha Sulphart. C'est pendant la retraite qu'on en a le plus roté. C'est là qu'on a reconnu les hommes...*

Ils étaient tous les mêmes. La retraite, c'était l'opération stratégique dont ils étaient le plus fier, la seule action à laquelle ils se vantaient immodérément d'avoir participé, c'était le fond de tous leurs récits : la Retraite, la terrible marche forcée, de Charleroi à Montmirail, sans haltes, sans soupe, sans but, les régiments mêlés, zouaves et biffins, chasseurs et génie, les blessés effarés et trébuchants, les traînards hâves que les gendarmes abattaient ; les sacs, les équipements jetés dans les fossés, les batailles d'un jour acharnées, parfois victorieuses – Guise, où l'Allemand recula – le sommeil de pierre pris sur le talus ou sur la route, malgré les caissons qui passaient, broyant les pieds, les épiceries pillées, les basses-cours qu'on vidait, les mitrailleurs sans mulets, les dragons sans chevaux, les noirs sans chefs ; le pain moisi qu'on s'arrachait, les chemins encombrés de tapisseries et de chars à bœufs, avec des gosses et des femmes en larmes ; les arbis traînant des chèvres, les villages qui flambaient, les ponts qu'on faisait sauter, les copains qu'il fallait abandonner sanglants, fourbus, et toujours, harcelant la tragique colonne, le canon boche qui aboyait. La Retraite..., dans leurs bouches, cela prenait des airs de Victoire.

Roland Dorgelès, *Les Croix de bois*.

Le retour à l'espoir

La nouvelle de la blessure de Charles se propagea vite à tous les horizons de la famille, malgré les aléas de la correspondance en temps. Dès le 4 octobre, Victor Guitton envoyait une carte postale militaire à son frère :

Mon cher frère J'ai reçu une carte de Cécile avant-hier ; elle me dit que tu es blessé. J'espère que ta blessure ne doit pas être de ces plus grave. Si tu peux m'écrire je serais heureux de savoir de tes nouvelles et de ton état de santé. Nous

⁴⁰ *Le Carillon*, 27 août 1914.

sommes tous les deux avec Louis au même régiment. Lui il est à la 18^e Compagnie, moi je suis à la compagnie hors rang comme conducteur. Nous allons bien tous deux, la santé est bonne. Nous commençons à avoir un peu froid la nuit, seulement j'ai écrit à Marie pour qu'elle nous envoie chacun un tricot de laine et un peu de provisions de chocolat parce que maintenant nous avons bien de la peine à en trouver. J'ai reçu des nouvelles un peu de tout le monde, ils vont bien aussi pour le moment. Allons cher frère j'espère avoir un petit [mot] de toi bientôt pour me rassurer ; tu m'expliquera ta blessure. Dans l'espérance de se revoir bientôt et trinquer ensemble avec un verre de vieux piccolo je te salue bon courage. À toi bien affectueusement. Ton frère qui ne t'oublie pas.

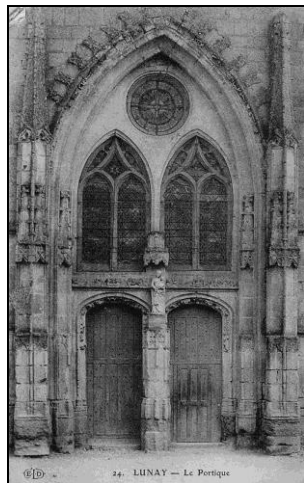
Dans ses coordonnées, Victor précisait qu'il était *conducteur au 369^e, Compagnie hors rang, à Toul, Meurthe et Moselle*. L'été avait bel et bien plié bagage et, du côté de Toul, les nuits étaient déjà froides ; alors la perspective de trinquer *avec un verre de vieux piccolo* dans une des nombreuses caves de Ternay – le phylloxéra avait fait des ravages, mais les vignes étaient encore bien présentes dans la commune – avait de quoi réchauffer un peu le cœur.

Charles reçut un courrier daté du 5 octobre et signé *Albert* – selon toute probabilité un des frères aînés, témoin au décès de leur père en 1908⁴¹ – qui montrait comment ce début de guerre meurtrier était vécu dans les villages du Vendômois, Lunay en l'occurrence : *Nous espérons que tu pourras surmonter tout cela. Mais que c'est triste. Quel courage il t'a fallu pour te traîner blessé si affreusement ! Quels souvenirs.*

Nous n'avons jamais rien reçu de vous tous qu'une carte de Victor et d'Émile. Nous entendions parler de vous surtout par Marie ; pas de toi car longtemps nous avons cru que tu étais mort ou prisonnier.

Où je vois ce que c'est que l'attente. Tous les jours au bureau c'est un défilé sans nom de femmes, mères, fiancées, qui vous scrutent d'un œil anxieux pour savoir des nouvelles. Souvent je n'ai pas le courage de dire non, je réponds simplement par un signe de tête et alors ce sont des pleurs et toujours ces mots : nous ne recevons rien.

Tu ne sais pas le contentement que j'avais quand à une mère désespérée je portais la nouvelle que son enfant était bien portant. L'on m'aurait donné une fortune que je n'aurais pas été si heureux.



Église de Lunay

Le temps des communiqués euphoriques, puis simplement optimistes, n'était plus de mise : les annonces de décès de militaires s'étaient multipliées dans chaque village, de nombreux blessés avaient pu donner de leurs nouvelles et ne rien savoir ne laissait guère supposer que le pire – *longtemps nous avons cru que tu étais mort ou prisonnier*, écrivait Albert.

Tous les jours à chaque pas, à chaque maison, à chaque village, ce sont toujours les mêmes interrogations. Que de morts ! Que de blessés surtout. Ah ! Quelle guerre infâme.

Nous allons bien. Jusqu'à Maurice qui dit en parlant des Allemands : Ah ! Les coffons ! Tu lui apprendras un jour ce que vous avez fait pour qu'il soit toujours bercé dans la famille française.

Quand tu le pourras tu nous raconteras ta péripétie, vois-tu c'est une page glorieuse pour nous qui avons été si malheureux sous tous les rapports.

Mon facteur est parti le 1^{er} septembre. Il vient de m'envoyer une carte qu'il était blessé et toujours des blessés.

⁴¹ Albert, Madeleine et leur fils Maurice résidaient à Lunay. La proximité était réelle avec les autres membres de la famille : correspondance très régulières, possibilités de séjour à Lunay en cas de difficultés, envois de colis, d'argent. Le contenu de la lettre inciterait à voir en Albert le receveur du bureau de poste de Lunay ; or, au moment du décès d'Eugène Guitton en 1908, il était *facteur-receveur* à Crouy (sans doute Crouy-sur-Cosson).

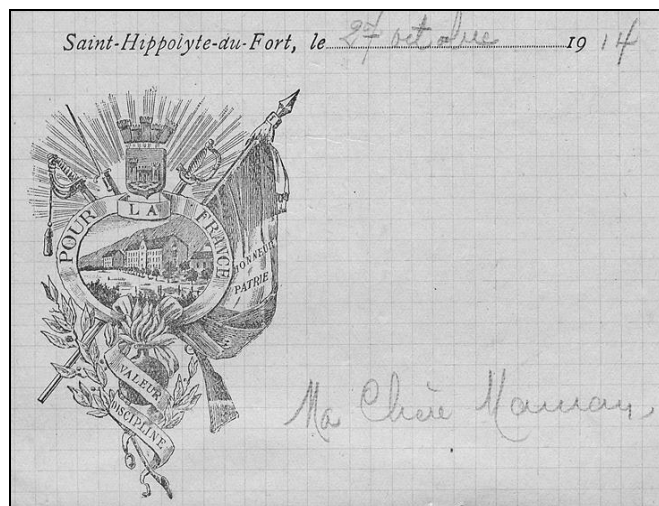
À Ternay, la veuve Guitton avait une mission aussi ingrate que celle d'Albert à Lunay. Louise Chartrain, au bureau de poste, recevait les dépêches des soldats à leurs familles, les nouvelles souvent mauvaises du front. Toutes les personnes dans l'attente de nouvelles se rassemblaient sur la place : la mère Guitton qui, semble-t-il, était bossue, sortait du bureau avec sa houppelande à capuchon, son grand sac, et donnait le courrier aux intéressés⁴². Elle allait aussi en faire la distribution plus loin dans le bourg, voire dans les hameaux.

Le village payait déjà un lourd tribut à la guerre de mouvement qui caractérisait les premières semaines du conflit : le 22 août, jour où Charles Guitton recevait son baptême du feu à Signeulx, Georges Hupenoire avait trouvé la mort non loin de là, à Neufchâteau (Belgique). Le 9 septembre, Célestin Ploux, du 113^e, décédait dans des circonstances non précisées. Le 11, René Girard, mobilisé au 206^e d'infanterie, tombait à Champenoux (Meurthe-et-Moselle). Le 13, le brigadier de réserve au 32^e Dragons Bourdilleau mourait à Vauxbuin (Aisne). Le 15, Fernand Savignard, autre fantassin du 113^e, était tué sur le champ de bataille à Louppy-le-Petit. Le 23, c'était le tour d'Auguste Bordier, du 369^e. Cinq jeunes gens morts dans le seul mois de septembre, la saignée était traumatisante pour un modeste village ayant moins de 700 habitants ; et, en comptant Charles Guitton, il faudrait encore ajouter trois noms avant la fin de l'année...

La veuve Guitton envoya à son fils une courte lettre, le 7 octobre, une de ces lettres qui lui faisaient défaut depuis des semaines dans sa souffrance et sa solitude hospitalière : *J'ai été contente de recevoir de tes nouvelles surtout écrite de ta main, mais j'ai été peinée de t'avoir su si blessé, oui tu as du souffrir et que tu dois souffrir encore, mais il faut espérer qu'avec le temps tu te remettras. Je vais bien prier pour toi et surtout comme tu dis de ne pas retourner au feu ; ne te fatigue pas pour m'écrire qu'un petit mot seulement.*

Dis-moi si tu as besoin de quelque chose tel que gilet de laine, caleçon et chaussettes, je pourrais t'envoyer cela et puis si tu peux manger du chocolat. Ici s'exprimait la mère, malheureuse de voir son enfant souffrir, vigilante à tous les niveaux, redoublant ses prières de fervente chrétienne pour qu'il ne retourne pas au feu mais pensant aussi à lui envoyer caleçon et chaussettes. Elle signalait aussi qu'elle venait de recevoir une carte d'Émile, un des frères mobilisés, cantonné à Épinal. Au sortir de deux mois de conflit, seul Charles était blessé et c'était peut-être un soulagement, d'autant plus que l'état du blessé était sérieux sans être alarmant.

En effet, Marie Guitton reçut, vers le 10 octobre, une lettre rassurante de M^{me} Jean, directrice de l'hôpital militaire mixte de Saint-Hippolyte-du-Fort : *Rassurez-vous sur l'état de votre frère Charles ; son état s'améliore de jour en jour. Vous avez appris indirectement que sa vie avait été en danger. Je vous dirais oui ; mais à l'heure actuelle et depuis 8 jours [...] il est hors de danger, il s'alimente bien. Rassurez-vous M^{me}, s'il y avait à craindre je vous le dirais [sic] ; mais les bons soins lui sont prodigués et nuit et jour avec maman nous veillons sérieusement et avec dévouement à tous nos blessés, rien ne leur manque ; il se lèvera bien certainement un de ces jours ; donc pas d'inquiétude sur son compte, je vous prie.*



Avant la guerre, l'établissement était une école militaire

Si le blessé se sentait encore faible, il avait bon espoir d'être transféré à Blois dans un avenir proche et de pouvoir enfin embrasser une mère qu'il n'avait même pas eu le temps de voir avant son départ pour le front : *Cela va mieux, je vous le répète, et peut-être que d'ici une quinzaine je retournerai à Blois. Je suis encore faible, c'est vrai, mais avec le temps et la nourriture les forces reviendront. Il n'y a que mon estomac qui ne veut pas marcher à mon gré ; il ne faut pas que je mange beaucoup à la fois. Aussi je vous remercie chère Maman, ne m'envoyez rien ici. J'espère que*

⁴² Témoignage recueilli directement à la source familiale, Louise Chartrain étant la grand-mère maternelle de l'auteur.

bientôt je vous reverrai, à moins que l'on me mette dans l'auxiliaire, mais je tâcherai d'avoir un jour ou deux pour aller vous voir. [...] Aussi je prie Dieu pour que je ne retourne pas là-bas. Ce n'est pas le courage qui me manque car je sais faire mon devoir, mais mon état de santé ne me permettra pas de supporter la campagne d'hiver et j'espère que le major le comprendra. La dernière phrase mettait en avant l'état de santé physique de Charles, mais il ne fait guère de doute que le traumatisme psychologique des journées du 22 au 25 août pesait aussi lourd dans l'angoisse du retour au feu.

Le 15 octobre, Cécile Guitton envoyait à son frère une carte postale légendée « Bataille de la Marne – Revigny (Meuse) – rue de Vitry ». Quelques semaines seulement après cet événement, le choix de la jeune femme pouvait avoir une valeur symbolique : montrer à Charles que son sacrifice avait ouvert la voie à une grande victoire à laquelle avait participé le 113^e.

Transmises par la veuve Guitton, les nouvelles des mobilisés de Ternay étaient diverses : *Il y a Albert Gageard qui est en convalescence pour un mois ; il a été blessé au bras droit et était à l'hôpital de Nogent-le-Rotrou, dans l'Eure. Sa blessure est guérie, mais ne peut allonger le bras, ça le tient dans le coude. Il y a aussi les deux fils Bigard qui sont venus quelques jours en convalescence ; l'un était blessé à l'épaule et l'autre au pied. Ils sont retournés au dépôt à Blois ; celui qui est blessé au pied marche avec des béquilles mais tout cela ne sont pas des blessures comme la tienne.*

Rien n'allait comme il fallait, pas même la vendange qui promettait de donner une piquette, qui aurait pourtant fait le bonheur des troupiers : *Par ici, les vendanges se terminent, il n'y en a pas des quantités et comme qualité cela laisse à désirer, surtout le blanc, et puis il n'y a pas de sucre à mettre dedans. Louis me disait sur sa carte qu'ils étaient obligés d'aller chercher l'eau pour boire à 6 kilomètres d'où ils sont, dans la Meuse, et qu'ils n'en faisaient pas d'abus : s'il avait un verre de ce mauvais vin, je crois qu'il le trouverait bon⁴³.*

Vers la fin du mois d'octobre, Charles confirmait à son autre sœur, Marie, son espoir d'un retour rapide en Loir-et-Cher et pourtant son état de santé n'était pas vraiment stabilisé : *Moi cela va de mieux en mieux et j'espère bientôt retourner à Blois. Je ne me suis pas encore levé, mes jambes ne sont pas bien solides et puis les douleurs internes que j'ai me fatiguent beaucoup et je suis vite essoufflé. Mes plaies sont cicatrisées depuis longtemps, mais comme je te le dis c'est l'intérieur qui n'est pas guéri ; tu comprends que à l'endroit où j'ai été touché c'est plutôt fragile et la preuve c'est que le deuxième jour de mon arrivée ici, j'ai failli passer de l'autre côté. J'ai été sauvé grâce à une piqûre que l'on m'a faite. Maintenant de temps à autre j'ai encore de ces moments : la respiration s'arrête tout d'un coup ou bien je suis à bout de souffle. Enfin, cela passera j'espère. Puis ce qui retarde ma guérison, c'est que la plaie que j'ai à la poitrine s'est fermée trop tôt, alors il s'est formé un abcès. On me l'a ouvert avec un fer rouge et il est bien sorti un litre de liquide, si bien qu'on était obligé de changer mon pansement à chaque instant.*

Maintenant cela ne coule plus, mais aussi je suis soulagé et souffre beaucoup moins. Je voudrais bien pouvoir me lever, car il fait beau ici, tous mes camarades sont sortis. Enfin cela viendra, mais ne vous inquiétez pas à mon sujet.



Bataille de la Marne : Revigny

⁴³ Lettre à Charles Guitton, 25 octobre 1914.

On songeait à la mauvaise saison à venir, même si le blessé était dans un établissement du Midi : *Je viens de terminer ton cache-nez que je t'envoie aujourd'hui. Je pense qu'il te rendra service, il est très chaud, peut-être pas artistement fait mais enfin je pense que tu seras indulgent pour mon travail. J'ajoute un peu de chocolat si tu veux t'en faire une tasse le matin et quelques feuilles de papier à lettre pour compléter mon envoi [...]*⁴⁴. Tous s'acheminaient vers la perspective d'une prochaine convalescence.

La veuve Guitton vivait entre angoisse et espoir. Lorsqu'elle apprit que le maire de Vendôme avait reçu, jeudi 29 octobre, une feuille venant du major du 113^e de Blois : *Tout de suite, j'ai pensé que l'on t'avait ramené à Blois et que tu étais très mal.* Rassurée quelques lignes plus bas : *quand tu seras à Blois, j'irai te voir et te porterai des provisions. Je me risque tout de même à t'envoyer deux fromages.* Les fromages étaient, avec le chocolat, la suprême gourmandise chez les Guitton ; il s'agissait, selon toute probabilité de fromages blancs moulés dans des « fâsselles » (faisselles), comme l'on disait à Ternay.

Dans les premiers de novembre, Charles reçut des cartes lui souhaitant bonne fête, dont une de son frère Louis : *Eh bien que deviens-tu, je pense que maintenant tu dois marcher. J'espère qu'aussitôt tu pourras être dirigé sur Blois, au milieu des nôtres ; depuis 15 jours je suis aux cuisines roulantes ; j'ai du travail mais en revanche je suis un peu mieux garanti des marmites des Boches. Nous sommes en bonne voie ; quelle joie de se revoir tous.*

Louis Guitton appartenait alors à la compagnie hors-rang du 369^e régiment d'infanterie, tout comme son frère Victor qui y était conducteur.

Le 5 novembre, Charles s'empressa de remercier sa mère : *J'ai été bien content de recevoir les deux fromages, pense-tu si je préfère cela au bœuf que l'on nous sert avec des lentilles ou des haricots [...].* Le projet de retour vers Blois semblait prendre peu à peu de la consistance : *Je souffre toujours et le major m'a dit que dès que je pourrai aller il m'enverrait à Nîmes pour être radiographié c'est-à-dire examiné aux rayons X, alors après j'irai à Blois et il m'a demandé si vous pourriez me soigner. Vous avez besoin de repos il m'a dit, vous ne retournerez pas au feu avant quelques mois, alors si votre mère pouvait vous prendre, on vous donnerait un congé de convalescence. Pour cela votre mère n'aurait qu'à faire une demande au major du Dépôt comme quoi elle peut vous recevoir. Il m'a aussi demandé s'il y avait un médecin auprès, je lui ai dit qu'il y en avait un aux alentours (sans trop savoir, peut-être à Montoire n'y en a-t-il plus).*



Carte de Louis Guitton à son frère Charles.

Mais il ne fallait pas s'emballer : *Enfin de tout cela, ma chère Maman, il faut attendre que je vous le dise et peut-être faut-il que je sois rendu à Blois pour que vous fassiez cette demande, en tout cas je vous le dirai.* Car ce n'est peut-être pas certain. Les Majors, vous le savez, sont très lunatiques, surtout qu'il n'y a plus de convalescences paraît-il. Enfin si j'ai la chance de réussir tant mieux. C'est sans doute Nîmes qui me donnera une feuille pour Blois. Et il y avait enfin la crainte d'être une charge du fait de son handicap : *Seulement, ma chère Maman, il ne faut pas que*

je vous gêne en rien. Je ne sais pas comment vous vivez et je ne pourrai pas faire grand-chose, j'ai le côté ankylosé et je commence seulement à me servir de mon bras.

Le lendemain, il écrivait à Marie, toujours au crayon de papier car il n'avait pas la force d'écrire avec un porte-plume et de l'encre, ce qui aurait nécessité de se lever et de s'asseoir devant une table : *Ma chère Marie, je voudrais pouvoir écrire plus souvent. Malheureusement, je suis trop fatigué. En ce moment, j'écris tout allongé dans mon lit, je ne puis pas autrement. J'ai le dos comme paralysé et le médecin dit que c'est la poche du poumon qui est crevée. Alors, il sort un liquide qui traverse tout. Malgré cela j'ai bonne mine et mange avec appétit.* Le grand réconfort venait de la correspondance essentiellement familiale, abondante et détaillée : *Je reçois ta lettre aujourd'hui, ou plutôt ton journal ; il y a de quoi lire et je suis si content de recevoir des nouvelles ; cela fait tant de plaisir quand on souffre de voir les siens songer à vous. Sans oublier les fromages de maman ! [...] figure-toi que maman m'a envoyé 2 fromages et une jolie carte que j'ai reçus en même temps. Quelle fête, moi qui aime tant le fromage. Léontine m'avait aussi envoyé du chocolat*

⁴⁴ Lettre de Cécile Guitton à Charles, 27 octobre 1914.

et Cécile aussi en même temps que le cache-nez. Tu penses que je n'ai pas gardé tout cela pour moi seul ; mes camarades en ont profité : j'ai fait faire du chocolat au lait pour toute la salle.

Marie l'interrogeait sur un soldat du 113^e, car des familles étaient encore dans l'incertitude totale quant au sort de leurs mobilisés : *Non, je n'ai pas connu Chauvin⁴⁵ : tu comprends, quand on a pas fait son service au régiment c'est difficile de connaître les noms. Songe que rien que dans une Cie il y a 250 hommes. J'ai reçu une foule de demandes de renseignements pour des blessés du 113 auxquelles je n'ai pas pu répondre pour cette raison. Il y a eu beaucoup de morts, je le sais, même avant le 25 août ; alors pense depuis ce qu'il a dû y en avoir. Il est arrivé ici un nouveau courrier, beaucoup du 113 et les autres du 5^e corps. Ils arrivent de l'Argonne⁴⁶. Et le rêve d'un séjour à Ternay restait bien accroché : J'aimerais beaucoup mieux être près de vous que de passer l'hiver par ici ou à Blois dans une ambulance.*

Victorine Guitton espérait toujours une venue en convalescence de Charles : *Si seulement tu revenais à Blois et que tu aies un congé de convalescence, ce serait avec plaisir que je te reverrais car, cher enfant, tu ne me gênerais en rien. Comme médecin, il n'y a plus que M. Yvon ; partout aux environs, ils sont tous partis. Mais comme tu dis, cela demande peut-être encore du temps ; il est qu'ils ne donnent plus de convalescence maintenant, par ici il y en a plusieurs qui devaient venir et ils ne viennent [pas]. Mais toi, ton cas est différent de bien des autres ; peut-être que tu en aurais une. En attendant, elle se consolait en apprenant que ses autres fils se portaient aussi bien que possible : J'ai reçu hier et aujourd'hui des nouvelles de Victor et Louis, une lettre de Victor hier et aujourd'hui une carte de Louis. Ils vont bien tous les deux. Louis est affecté aux cuisines roulantes ; il est comme Victor à la compagnie hors rang et est souvent avec Victor. Louis me dit qu'il a moins froid à sa cuisine que dans les tranchées et moins exposé, cela se comprend. Tant mieux pour eux, ils ont reçu les colis de Marie, Cécile et Madeleine. Ils me disent que je peux leur envoyer des provisions si je veux, mais pas des effets, qu'ils en ont plus qu'il ne leur en faut.*

Et elle faisait avec ses modestes moyens : *Je leur ai envoyé une boîte de sardines, une tablette [de] chocolat et quelques noix ; et toi, que désirerais-tu ? Je pourrais t'envoyer quelque chose que tu pourrais manger, qui te changerait de ton ordinaire. Je te mets un billet de 5 fr dans la lettre : si tu pouvais te faire une tasse de chocolat au lait... Seulement voilà, probablement qu'on ne le fait pas pour une personne. Elle donnait encore quelques nouvelles d'autres soldats, du moins de ceux pour lesquels on disposait d'informations : Raoul Girault est prisonnier ; il a écrit ces jours derniers. Abel Chevallier, Robert Lesage, Émile Boutard, tous sont prisonniers. Il y en a d'autres qu'il y a longtemps que l'on est sans nouvelles.*

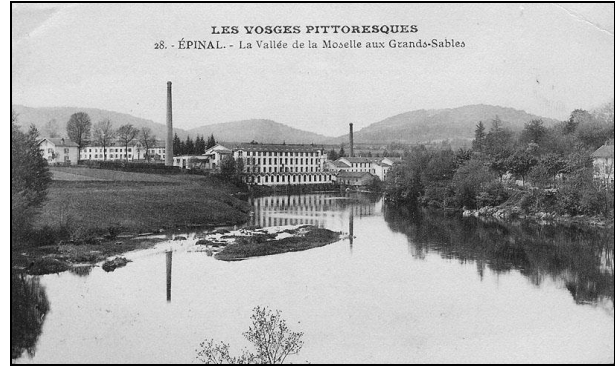
Charles reçut aussi une carte d'Épinal, datée du 9 novembre : *Cher frère, J'ai reçu de tes nouvelles hier par Marie et Cécile. J'étais content car il y avait longtemps que j'en avais eu. Maman m'a écrit aussi ces jours derniers, elle va pas mal. J'en est reçu aussi de Louis hier, ils sont ensemble avec Victor, il est cuisinier. Tant qu'à moi je me porte bien et j'espère que tu es de même. Je suis toujours au même endroit, je suis pas mal.*

Allons au revoir et à bientôt de tes nouvelles et des bonnes je l'espère.

Je te serre la main. Ton frère, Guitton Joseph.

⁴⁵ Dans le premier « ordre de bataille » détaillé dans le journal de marche du 113^e, au moment du départ de Blois, un nommé Chauvin était capitaine et commandait la 10^e compagnie, appartenant au 3^e bataillon, alors que Charles Guitton était au 1^{er}. Après l'hémorragie de Signeux, Chauvin devint le chef du 3^e bataillon et le resta dans la réorganisation du 28 août 1914.

⁴⁶ Nous trouvons un exemple de ces interminables délais pour obtenir des nouvelles des combattants dans *Le Carillon* du 26 novembre 1914 : *Chauveau Jean, licencié en droit à Vendôme, 22 ans, caporal au 113^e d'infanterie, 5^e Cie, disparu le 22 août à Signeux, près de Virton (Belgique), se trouvant par une brume épaisse séparé de sa compagnie ainsi que deux hommes qu'il perdit de vue peu après ; fut alors blessé au ventre et fait prisonnier. Transporté au lazaret 38 A K à Graide (Allemagne), sa famille vient seulement de recevoir de ses nouvelles. Est le fils de M. le D^r Chauveau autrefois médecin à Vendôme.* Claude Bonin évoque deux cas de jeunes gens du 113^e, originaires de Naveil disparus à Signeux : – Henri-Aurélien Bizeau. *En 1916, l'armée belge signala que sa plaque d'identité avait été trouvée à la station de Signeux. Par un jugement du Tribunal civil de Vendôme de 1920, il fut considéré comme décédé. Sa tombe a été signalée à Baranzay. – Maurice Burette. Aucune nouvelle de quelque nature que ce soit n'est jamais parvenue [...]. L'emplacement de sa sépulture n'a pu être découvert malgré les recherches de sa famille dans les cimetières des lieux de combat [Voir BONIN (Claude et Liliane), Naveil, Pages d'histoire, Vendôme : Éd. du Cherche-Lune, 2009].*



La feuille de chêne et la carte postale d'Épinal envoyées par Joseph Guitton.

Autant les prénoms de Louis, Victor, Émile et bien sûr Charles revenaient fréquemment dans les correspondances de la famille, autant Joseph en est pratiquement absent. Sa carte semble toutefois indiquer des échanges épistolaires avec sa mère et ses sœurs. Mobilisé lui aussi, il appartenait à la 4^e compagnie du 39^e Territorial (était-il plus âgé que les autres ?...).

Ainsi, la veuve Guitton aurait eu cinq fils mobilisés en 1914 !

Joseph Guitton se manifesta par un émouvant envoi à sa sœur Marie en juillet 1915 ; celui-ci comprenait 1^o) un petit carton sur lequel était écrit en lettres capitales : SOUVENIR DE / L'ARGONNE / 1914-1915 ; 2^o) une feuille de chêne séchée avec toutes ses nervures apparentes, portant en incrustation le prénom *Marie*⁴⁷.

« Le point noir est toujours à l'horizon »

La dernière lettre manuscrite de Charles qui ait été conservée est celle du 6 novembre, destinée à Marie. Les courriers ultérieurs sont ceux qu'il a reçus ; à leur lecture, on pouvait penser que les choses suivaient leur cours normal et que l'état du blessé se consolidait lentement. Le 17 novembre, Marie envoyait à son frère une carte illustrée, légendée « La lettre du Pape Benoît XV à Guillaume » :

Que deviens-tu ? Je m'inquiète et pourtant sais bien que tu ne peux toujours écrire. Je pense que si je savais que tu ne serais pas encore pour venir à Blois, je me déciderais à aller te voir.



Le même jour, Marie Guitton recevait un télégramme de l'hôpital de Saint-Hippolyte-du-Fort :

CHARLES GUITTON ATTEINT PLEURESIE PURULENTE AYANT NECESSITE OPERATION AVERTIR MERE ETAT FRERE TRES GRAVE = MEDECIN CHEF.

⁴⁷ Un autre envoi pourrait être l'œuvre de Joseph Guitton : une ancre de marine dans laquelle est entrelacée une pensée ; elles sont dessinées à l'encre violette et découpées dans le même carton que celui du 23 juillet. Dans l'ancre est écrit : 1914 Campagne 1915 / Souvenir / De la / Forêt de L'ARGONNE / UN POILU. Ce courrier était destiné à « M^{me} V^{ve} Bouet », chez qui travaillait Marie Guitton.

Les télégrammes fusèrent entre Vendôme, Lunay et Ternay. Le jour même Marie reçut une carte-lettre :
Ma chère Marie Je pars demain matin 18 à 6 h 1/2 à Trôo pour St-Hippolyte du Fort ; arriverai-je à temps pour voir ce pauvre enfant [P]. Je ne sais pas, l'on me dit que je ne serai pas rendue avant 2 jours. Je t'embrasse. V^{re} Guitton.



Le lendemain, Marie Guitton obtenait du commissaire de police de Vendôme un sauf-conduit pour se rendre à Saint-Hippolyte-du-Fort⁴⁸. Elle obtenait aussi un certificat du maire de la ville, Philippe Frain, attestant que *la nommée Marie Guitton, sœur du soldat susdit, n'a pas les ressources suffisantes pour effectuer le voyage de St-Hippolyte du Fort où elle compte se rendre pour voir son frère (indigente)*⁴⁹.

La confusion régnait pendant cette journée du 18 novembre. À Lunay, Charles était pratiquement enterré :



Ma chère Marie, Hier je ne vous ai presque pas entendu, mais si la pauvre mère est partie, j'ai bien peur qu'elle ne trouve plus rien, car le pauvre Charles ne doit plus être, et jusqu'à ce que sa mère soit rendue ça va demander plusieurs jours. Cette mauvaise nouvelle ne m'a pas surprise, car avec un poumon atteint j'ai toujours pensé qu'il ne pourrait vaincre ça, oui il aurait été préférable, le pauvre enfant, qu'il soit mort sur le champ de bataille, mais on aura toujours la consolation qu'il ne sera pas enterré dans les tranchées comme un pauvre chien.

Vous embrassons, Madeleine.

Toujours le 18, un nouveau télégramme arrivait de Saint-Hippolyte-du-Fort :

ETAT PARAIT S'AMELIORER VOUS TIENDRONS AU COURANT SI AGGRAVATION = MEDECIN CHEF.

Un certificat du médecin-chef de l'hôpital de Saint-Hippolyte-du-Fort confirme que Marie Guitton a séjourné dans cette ville du 20 au 22 novembre *pour voir son frère malade blessé*. Elle était accompagnée de Cécile et Charles put donc voir ses deux sœurs.

De retour à Vendôme, Marie fut tenue informée dans le détail de l'évolution de l'état de son frère par l'épouse de l'administrateur de l'hôpital Soulier, qui écrivit une lettre dès le 24 novembre :

⁴⁸ Ce document permet de préciser que Marie Guitton avait alors trente-trois ans, soit huit de plus que son frère Charles.

⁴⁹ L'administration conservant souvent ses réflexes tatillons, début décembre Marie Guitton reçut un avis du chef de gare de Juvisy : *J'ai l'honneur de vous informer que nous n'accordons le tarif d'indigent soit tarif militaire qu'à une seule condition c'est que le certificat délivré par la mairie vous porte comme indigent et mentionne sur le dit certificat la réduction de 75% : comme le certificat ne le portait pas, nous accordons 50% soit 1/2 place*. La mention *indigente* figurait bien, mais pas la *réduction de 75%*...

Chère M^{lle} Marie, Comme je l'ai promis je vous envoie un mot pour vous donner des nouvelles de votre petit Charles. Nous avons passé la nuit avec votre maman. Jusqu'à minuit il a été assez calme quoique ayant des cauchemars et causant dès qu'il était assoupi. De minuit à 1h nous craignons de ne pas pouvoir le tenir, il était déconforté et énervé et voulait s'en aller. Enfin cela ne dura pas, il fut calme jusqu'à 5 heures. Puis comme les oreillers étaient dérangés et qu'il s'était sali

à 3h seulement depuis 9h que Besson l'avait bien arrangé, alors il ne put plus tenir. Je fus appeler Besson qui se leva et vint le changer et il ne bougea plus de 5 à 6⁵⁰. Je restai jusqu'à 10h. Votre maman était partie à 7h pour aller dormir ; la nuit dernière M^{me} Jean est restée, votre maman fut dormir ; cette nuit elle restera, mon mari restera avec elle.

Charles prend encore assez, il est plutôt plus assoupi. J'y suis arrivée ce matin à 11h. On finissait le pansement ; il ne souffre pas autant, on dirait dans tous les cas, il m'a dit je ne souffre pas trop. Certains moments il est très pâle, d'autres rouge violet, la fièvre cause cela.

Votre maman me disait je partirai jeudi soir car cela peut-être pourrait durer encore quelques jours. D'ici à jeudi on verra. Je vous écrirai encore dans 2 ou 3 jours.

Nous voudrions bien encore espérer voir notre petit Charles revenir à la vie. Mais il a beaucoup de mal. Hélas ! Que Dieu le soulage, n'est-ce pas, et lui évite les souffrances, nous le lui demandons tous je crois [...].

C'est bien triste d'avoir fait connaissance pour une aussi pénible circonstance mais j'en suis bien aise néanmoins [...].

Le 27, Marie recevait un télégramme de sa mère : CHARLES DECEDE JEUDI 18 HEURES GUITTON.



Le même jour partait une lettre de M^{me} Soulier, décrivant les derniers instants et les obsèques :

Chère M^{lle} Marie et amie, Je vous écris ces quelques lignes que vous recevrez avant celles que pourra vous écrire votre chère maman.

Vous compreniez n'est-ce pas que votre cher Charles avait trop de mal pour que vous puissiez le voir revenir à la santé.

Notre dépêche vous aura appris son décès. Je vais par ces quelques détails vous dire comment cela s'est passé.

M^{me} Jean ou M^{lle} ont passé la nuit d'après nous, mon mari la suivante avec votre maman ; il s'affaiblissait et devenait plus calme ; la nuit de mercredi à jeudi M^{me} puis Besson qui partait à 4 h du matin pour Nîmes pour passer le conseil ; on l'a versé dans le service actif, il partira donc dès qu'on l'appellera [sic].

Votre maman était là toute la journée. M. le curé est venu le voir 3 jours de suite ; il parlait et reconnaissait tout le monde encore mercredi, il dit 2 ou 3 fois mon commandant ! On l'entendait parler et sortir sa main pour la lui tendre (ce que ce dernier a rappelé aujourd'hui sur la tombe). Ce n'est que dans l'après-midi de jeudi qu'on avait de la peine à le comprendre, ce qui le peinait fort. Jeudi mon mari étant absent, je ne pus aller comme je l'aurais voulu auprès de ce cher malade. Je m'y rendis à 6 heures, il venait de finir sans presque pas d'agonie, il avait gémi toute l'après-midi, mais il avait encore assez bu il semblait qu'il passerait encore 1 ou 2 jours.

⁵⁰ Dans une lettre du 14 janvier 1917, M^{me} Soulier signalait à Marie Guitton que le jeune infirmier avait lui aussi subi un sort funeste : Vous ai-je dit aussi que le brave Besson, l'infirmier qui a si bien soigné Charles, avait été tué presque tout de suite sur le front, il y a un an à peu près. Je l'ai bien pleuré aussi. Il redoutait tant de partir, malgré qu'il soit fort brave ; il semblait qu'il le comprenait. Il était pourtant brancardier, il fut tué sur le coup.

Votre maman qui était indécise de partir le jeudi à 5h a été bien aise d'être là pour recueillir son dernier soupir.

Dieu lui a donné le courage nécessaire pour aller jusqu'au bout, appuyée sur mon bras et avec le secours de notre Père Céleste, nous avons suivi le corps de ce cher enfant, qui semblait un peu le mien, car il ne faudrait pas avoir un cœur de mère pour ne pas partager cette épreuve, surtout en ce moment où tant de cœurs sont meurtris et brisés.

Et maintenant il est là à côté du camarade Charles Carlier mort lui aussi pour la patrie. Inutile de vous dire qu'il y avait autant de monde, couronnes et fleurs et en plus une mère, que à celui de Carlier qui n'avait pas en ses parents.

M. le Commandant et Monsieur le Curé d'abord ont fait chacun un discours très bien. Nous étions tous émus. Votre maman verra par la pensée la tombe de votre cher frère, et nous irons de temps en temps porter des fleurs à ces chers blessés que nous avons aimés et soignés autant que nous le pouvions.

Le matin nous avons fait signer les papiers. Votre mère a donc pu partir ce soir vendredi à 5h [...].

Marie, Cécile et leur mère, profondément croyantes et pratiquantes, avaient immédiatement établi une relation de réelle sympathie avec M^{me} Soulier qui partageait les mêmes convictions. Cette dernière avait évidemment été vivement émue et bouleversée par les souffrances de Charles, deuxième victime à déplorer parmi les hospitalisés de Saint-Hippolyte.

Partie le vendredi à 17 heures, la veuve Guitton n'arriva à Trôo que le dimanche à 8 heures du matin et il lui fallait encore gagner Ternay, de l'autre côté du Loir, à 5 kilomètres de la gare : *J'aurais dû t'écrire de suite en rentrant mais je n'en ai pas eu le courage.* Si son récit était semblable à celui de M^{me} Soulier, la chrétienne qu'elle était se tourmentait quelque peu d'un rendez-vous manqué : *Ce cher enfant s'est éteint bien doucement ; il a eu sa connaissance jusqu'en mourant, seulement jeudi après-midi il avait beaucoup de difficulté pour parler et se fâchait quand je ne pouvais comprendre ce qu'il disait. Il n'a jamais fait allusion à sa fin mais je crois qu'il ne voulait pas en parler crainte de me faire de la peine ; il m'a seulement dit par un moment cela ne va pas ma pauvre maman, mais je ne le croyais pas encore si près que cela de la mort. M. le curé est venu le voir tous les jours et mercredi il l'avait confessé et devait revenir le lendemain jeudi pour l'administrer et il n'est pas venu ou bien il est venu trop tard qu'on lui aura dit en bas qu'il était mort car il venait toujours de 4 à 5 heures et il n'est mort qu'à 6 heures. Je crois que le bon Dieu lui a bien pardonné car il a tant souffert. J'en ai parlé aujourd'hui à notre curé, il m'a dit du moment qu'il s'était confessé et après avoir tant souffert que le bon Dieu pardonne.*

Puis venait l'évocation des obsèques : *Si tu avais vu ma chère Marie toute cette affluence de monde, il y en avait encore plus qu'à l'autre de dimanche. Je crois bien qu'il y avait plus de mille personnes au cimetière et que de fleurs et de couronnes on lui avait apportés ; il y avait une très belle couronne que les dames de la croix rouge avait [sic] apporté avec cette inscription : les dames de la croix rouge au valeureux soldat Guitton. Moi la mienne était très belle aussi ; j'en avais pris une de 15 fr avec l'inscription : à mon fils, à notre frère ; toutes les tombes de soldat sont recouvertes d'une grande pierre blanche qui recouvre toute la tombe avec le nom gravé dessus de sorte que l'on peut les reconnaître très longtemps après et qu'elles sont toujours propres. Aussitôt qu'il a été fini, le cher enfant, je l'ai quitté c'est-à-dire après la visite du major pour constater la mort, car on les met dans une salle en bas.*

Le lendemain on est venu me chercher pour le mettre en bière pour que je lui dise un dernier adieu ; il était midi ; [...] il était couché sur un lit de fer et la figure recouverte d'un voile blanc, mais chère Marie j'ai le cœur si gros en écrivant tout cela que je crois encore lui donner le dernier baiser et que j'ai sa belle figure devant les yeux.

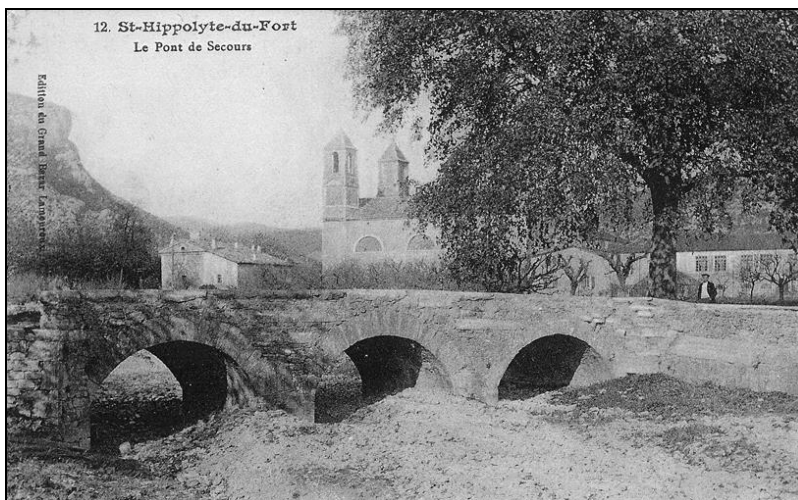
Restait une mission devant laquelle son cœur de mère hésitait, celle de transmettre la pénible nouvelle à ses autres fils, toujours sur le front : *J'écrirai à Louis et à Victor ; si je savais qu'il n'écrirait pas à St-Hippolyte je retarderais pour leur écrire car les pauvres enfants ils ont besoin de courage et de n'être pas attristés [...].* Il fallut pourtant le faire et seule la réaction de Victor nous est parvenue :

▪ Dans une carte à Marie : *J'apprends avec douleur la mort de notre frère. Pauvre Charles, il m'avait écrit un mot lorsqu'il allait mieux. On sentait encore en lui une lueur d'espérance mais hélas cette espérance est perdue à tout jamais. Je suis content d'un sens que vous ayez été le voir. Il a pu murmurer je ne mourrai pas sans avoir dit adieu de vive voix à ceux que j'ai eu de plus cher au monde. Malgré notre malheur, pour l'instant, il nous faut oublier ce passage pour pouvoir surmonter avec courage jusqu'au dernier jour des événements. Il n'en est pas de même pour notre chère maman. Je la vois seule*

le soir à la maison, pleurant, encore frappée d'une blessure cruelle. Le point noir est toujours à l'horizon et y restera toujours pendant la vie durant.



Hôtel où séjourna la V^e Guitton



Nous allons bien avec Louis, la santé est parfaite et j'espère que ma carte t'en trouvera de même. Aujourd'hui, il fait un temps affreux, il fait un vent et tombe de l'eau à verse [...].

J'ai mis dans l'enveloppe quelques pensées que j'avais cueillies il y a deux mois, où notre pauvre Charles avait été avant d'aller au feu. Ce sera un petit souvenir si je viens à disparaître comme lui.

▪ Dans une autre à sa mère : *Reçu votre lettre aujourd'hui. Marie nous avait déjà averti du terrible malheur qui vient nous frapper, la mort de ce pauvre Charles. Oh non je ne peut me faire une idée de sa mort. Cela est moins triste pour vous de l'avoir vu mourir auprès de vous ; vous avez pu lui causer et recevoir ses dernières pensées. Ce qui est le plus triste c'est de mourir sur le champ de bataille ; là il faut reposer en plaine tandis que ce pauvre Charles repose dans un cimetière. Oh ma chère Maman nous viendrons bientôt à votre secours, nous serons là pour partager vos souffrances et adoucir votre douleur. En attendant nous il faut à tout prix oublier cette douleur pour conserver notre courage jusqu'au bout des malheureux événements.*

Le voyage a dû vous fatiguer beaucoup. Il faudra vous reposer et si vous avez besoin d'argent il faut en demander à Marie pour moi. Allons ma chère maman, malgré le lourd fardeau soyez courageuse et confiante comme vous l'avez toujours été et espérez que le point à l'horizon a disparu et que nous reviendrons bientôt auprès de vous.

Allusion quelque peu énigmatique que celle du point noir à l'horizon. Nous aurions tendance à y voir un pressentiment de malheurs à venir qui obscurcissait l'esprit de la veuve Guitton⁵¹...

Charles Guitton emportait les regrets sincères de ses employeurs et notamment du fondé de pouvoir Fitte : *Je suis avec vous Madame et je prends part à la grande douleur qui vous afflige, moi qui croyais revoir bientôt mon cher ami et collaborateur, j'étais si heureux de savoir qu'il était bien soigné, car je ne vous cache pas Madame j'avais une grande estime pour votre cher fils, et cette mort funeste va priver la maison d'un serviteur honnête, travailleur et dévoué.*

Je ne croyais pas Madame, quand je l'ai choisi pour travailler avec moi, de ne l'avoir que 5 mois et de ne plus le revoir, mais le destin en a voulu autrement.

J'ai fait part à ces Messieurs qui sont absents de Paris, de la perte cruelle que vous venez d'éprouver. Car ces Messieurs avaient également beaucoup d'estime pour lui.

La pauvre mère était toujours sous le choc deux semaines après le décès de son fils : *Pardonne-moi si je ne t'ai pas écrit aussitôt ta carte reçue et cependant ce qu'elle m'a fait plaisir ; oh oui c'est bien notre Charles qui est là-haut,*

⁵¹ Parmi les correspondances conservées, certaines concernent les derniers mois de vie de la veuve Guitton (1928-1929), hospitalisée à Orléans ; elle se plaignait du mauvais état de ses yeux et de ne presque plus voir, ce que confirme l'écriture de ses dernières lettres à Marie. Le point noir avait-il un rapport quelconque avec cette déficience visuelle ?...

qu'elle est donc belle, je la conserve ; mais le courage me manque, j'entends toujours ses plaintes, et ce regard pénétrant de ne pas vouloir nous attrister en nous disant des choses qu'il aurait bien voulu nous dire. Enfin, le sacrifice consommé il n'y a plus qu'à se soumettre à la volonté de Dieu comme le dit cette image. Lundi dernier il y avait une messe pour lui et M. le curé dimanche dernier l'a recommandé aux prières et en annonçant sa messe il a dit mort au champ d'honneur.

Ma chère Marie tu me demandes si j'ai été fatiguée, oui, mais le lundi et mardi c'était sans doute encore les nerfs qui me menait [sic] car j'ai fait ma tournée ; mais après j'étais comme toi avec la fièvre, je faisais le bourg et j'envoyais à la campagne ; maintenant je suis un peu plus forte, mais la fatigue n'est rien auprès de la peine et toi tu dois être de même, tu es peut-être plus malade que moi et tu ne te plains pas⁵².

Elle poursuivait donc sa tâche de distribution du courrier dans le bourg de Ternay, aux approches de l'hiver. Et il y avait la lancinante et angoissante incertitude quant au sort de ses fils survivants :

[...] Louis m'a écrit hier, je ne sais pas trop s'il ne serait pas malade car il me dit que l'appétit ne marche pas ; il y a tant de maladies de tous les côtés, des fièvres typhoïdes et il en meurent [sic] autant de maladie comme de tués par les balles ; il me demandait une photo de Charles et j'allais t'écrire pour te demander si tu lui en avais envoyé une car j'en ai encore trois mais il y en a une qui est sur une carte postale [...].

Émile m'a écrit dimanche dernier mais sa lettre était datée du 6 et je l'ai reçue le 13, il ne savait pas qu'il partirait d'Épinal car ils n'y sont plus. Il y en a beaucoup de Ternay qui était [sic] avec lui qui ont écrit, ils ne disent pas où ils sont, leur adresse est changée, j'ai vu sur des cachets de lettre que j'ai porté cela venait de la meurthe et moselle ; ton colis que tu as envoyé court risque de n'y pas parvenir [...].⁵³ Elle rassurait sa fille à propos de l'eczéma qui lui avait subitement couvert le corps à Saint-Hippolyte-du-Fort et s'était évaporé de même ; mais la peine intérieure submergeait son quotidien : *Ma chère Marie je te quitte et ne t'inquiète pas de moi car tu sais bien que c'est plus fort que moi, que je revois toujours ce cher enfant sur son lit de douleur et voilà ce qui me rend comme je suis.*

Au détour d'une lettre du 15 janvier 1915, écrite par M^{me} Soulier à Marie Guitton, nous apprenons que Charles était sans doute en train de nouer une idylle, lorsque la guerre est venue le prendre et l'envoyer à la mort : *Je ne vous avais pas dit peut-être que j'avais écrit à M^{lle} Marie Michelet. Elle me répondit une très gentille lettre, me remerciant de la mienne et me disant combien cela lui avait fait plaisir que je lui parle de ce fiancé qu'elle avait apprécié quoique l'ayant trop peu connu, mais qu'elle voyait si sérieux ce qui est si rare de nos jours. Et qu'elle pensait peut-être pouvoir venir pleurer sur sa tombe un jour.* Cette jeune fille n'est pratiquement pas évoquée dans la correspondance familiale et le terme « fiancé » ne doit certainement pas être considéré dans sa dimension officielle.

Le 31 octobre, une mystérieuse « Mary » envoyait à Charles une carte montrant les drapeaux allemands déposés aux Invalides le 7 du même mois, avec ces seuls mots : *Bons baisers* : s'agissait-il de Marie Michelet ? Quelques jours plus tard, c'était une carte fantaisie : *Mon petit Charles, Je vous envoie de loin mes meilleurs vœux et souhaits pour votre fête ; je pense que vous allez toujours mieux. J'ai reçu des nouvelles de votre sœur Cécile. Je vous écrirai plus longuement. Bons baisers.*

Pas de signature, donc le doute subsiste : il s'agissait d'une personne dont l'écriture était suffisamment connue de Charles pour ne pas avoir à s'identifier et qui était en relation avec sa sœur Cécile, pourquoi pas Marie Michelet ?

Charles n'a jamais écrit son nom dans ses lettres et cartes et pourtant, si M^{me} Soulier a pris l'initiative de l'aviser de son décès, c'est que le jeune homme lui en avait parlé. C'est sans doute des amours naissantes que l'obus du 25 août avait fauchées.

⁵² Lettre à Marie Guitton, 10 décembre 1914.

⁵³ Lettre à Marie Guitton, 18 décembre 1914.



Ces deux cartes sont les seules traces d'une idylle que la guerre a fauché dans sa première fleur.



M^{me} Soulier entretint une correspondance amicale et détaillée avec Marie Guitton. Elle prenait un soin tout particulier au fleurissement et à l'entretien de la tombe :

▪ 2 avril 1915 : *Je joins ce mot pour vous dire que le jour que nous allâmes, mon mari et moi, pour emporter la couronne des frères de votre cher Charles nous y avons rencontré le caporal armurier qui était en train de placer sur la fosse une tour en fer avec ses traverses en fer aussi pour déposer et fixer les couronnes ; nous les avons donc bien arrangées et fixées avec des fils de fer, elles ne s'abîmeront pas. On a fait de même à Charles Carlier.*

Nous avons depuis ce dimanche de Rameaux encore, comme votre mère le désirait, apporté quelques fleurs. Je voudrais en avoir davantage pour y aller plus souvent. Qu'est-ce que cela à côté de tout ce que ces braves soldats ont fait et font pour nous.

▪ 15 avril 1915 : *Votre d^{lle} Cécile a écrit en même temps que vous, n'ayant pas son adresse vous voudrez bien en lui écrivant dire que nous nous sommes acquittées de la tâche dont elle nous avait chargées, toutes les violettes ont été laissées au tombeau de votre cher disparu.*

▪ 14 janvier 1917 : *Je comptais écrire après avoir reçu vos fleurs, ainsi que celles de votre chère maman ; elles arrivent en bien mauvais état, mais j'en ajoute quelques-unes et un peu de verdure et je les emporte avec plaisir car cela venant de vous, il semble qu'il le voit. J'en emporte souvent quand j'en ai ; j'ai un laurier blanc qui dure trois mois et est très beau. Ce moment-ci, je n'ai que du fusain rouge et du laurier teint qui commence à fleurir, j'en emporterai bientôt. Les couronnes sont sur un fer qu'on a fait mettre surélevé par le maître armurier sur toutes les tombes, elles sont ainsi attachées et se sont bien conservées ; nous ne passons pas sans entrer, il nous semble que nous le voyons nous sourire comme quand nous étions devant lui. C'est seulement le 15 mars 1917 que parut dans le « livre d'or » du Carillon, parmi les « morts pour la France », la mention : GUITTON Charles, 113^e d'Infanterie.*

▪ 10 novembre 1918 : *J'ai reçu votre carte et le lendemain les fleurs en bon état, elles se sont reprises dans l'eau et le dimanche nous sommes allés, mon mari, les enfants et un jeune ami poilu emporter vos fleurs ; j'en avais déjà déposé un gros bouquet le 1^{er} novembre pour la Toussaint et le 1^{er} dimanche les chers morts ont eu malgré la pluie de nombreux visiteurs. Votre cher et bien aimé frère n'est pas oublié ; j'ai emporté 2 jours après les fleurs de votre maman. La tombe et les autres des chers militaires sont nettoyées par le personnel des casernes. Dieu nous garde d'oublier ceux qui ont donné leur vie pour nous et ont souffert ; quel doux et pieux service que nous accomplissons à votre place. Pendant toute la durée de la guerre, il y eut donc une ferveur patriotique qui fit de la présence auprès des sépultures des soldats et de leur*

entretien, quand les familles étaient géographiquement éloignées, un véritable devoir sacré. Le cas de Charles Guitton n'était pas isolé et ce n'est que dans les années suivantes que nombre de militaires vinrent reposer dans le cimetière de leur village ou de leur ville.

Le 23 février 1923, Victorine, la « Veuve Guitton », était à la gare de Trôo pour un nouveau moment de souffrance. À 13h 59, le train en provenance de Blois s'arrêta dans la petite gare. Un cercueil fut déchargé, celui de son fils Charles. Charles... Voici huit ans et trois mois qu'elle avait guetté son dernier regard à l'hôpital de Saint-Hippolyte-du-Fort, vu disparaître la vie qu'elle avait donnée, déposé les premières fleurs sur sa sépulture. Charles avait fait une partie de son ultime voyage en compagnie de Marcel Boutard, 35 ans, marié, soldat au 35^e RI, un autre enfant de Ternay, décédé à l'hôpital de Besançon le 28 mars 1917. Il ne leur restait plus que cinq kilomètres à parcourir avant de reposer dans le carré militaire du cimetière de leur village natal⁵⁴.

Charles Guitton a connu plusieurs morts : la première fut celle qu'il réclama dans la campagne ardennaise, quelque part du côté de Maison Rouge ou du bois de Marville ; sa poitrine était labourée et perforée par un éclat d'obus. Il survécut, la mort l'oublia pour un temps, tout comme le journal de marche du 113^e qui l'omit dans la liste des victimes du seul combat digne d'être mentionné ce 25 août. Son régiment venait d'être décimé à Signeulx, une défaite sur laquelle on se garderait bien de s'attarder dans les manuels scolaires et les livres d'histoire, même récents. Deux exemples :

▪ *Les Allemands, qui entendent vaincre la France en six semaines, pour se retourner ensuite contre les Russes, traversent la Belgique qui, contre toute attente, a décidé de résister militairement à la demande allemande de libre passage. Puis, après une « bataille des frontières » qui tourne très mal pour les Anglais et les Français, les Allemands envahissent le nord de la France. Ils sont à moins de 50 kilomètres de Paris quand la contre-attaque de Joffre sur le flanc de leur corps de bataille les force à une retraite partielle⁵⁵.*



*Il ne demandait qu'à vivre et à aimer...
Enfant de Ternay, son champ d'honneur fut une défaite qu'on s'empessa d'oublier
pour célébrer les taxis de la Marne. La force de l'oubli ira-t-elle jusqu'à laisser
disparaître sa tombe ?...*

▪ *Helmut von Moltke, chef d'état-major allemand lance son offensive en Belgique, prend Liège et poursuit une marche rapide, retardée seulement par le corps expéditionnaire britannique, comptant 90 000 hommes, sous le commandement du général French, sur le canal de Mons à Condé, et par la 5^e armée française du général Lanrezac. Mais les Alliés, menacés d'encerclement, doivent rompre le combat pour se replier. Les positions françaises tombent les unes après les autres : Laon, La*

⁵⁴ Voir AD41, 3 R 42. Nous devons ces informations à Alain Gauthier que nous remercions vivement. Ces documents permettent de savoir que, pendant sa très brève expérience de la guerre, Charles Guitton était devenu soldat de première classe.

⁵⁵ AUDOUIN-ROUZEAU (S.) et BECKER (A.), *La Grande Guerre 1914-1918*, « Découvertes Gallimard », 1998, p. 25.

*Fère, Reims...*⁵⁶ Sur la carte montrant l'évolution des positions, de la « bataille des frontières » à celle de la Marne, pas la moindre mention de combat pour la 3^e Armée, à laquelle appartenait le 113^e RI. La citation appartient à un chapitre intitulé « Les taxis de la Marne », une page de texte et une photo étant consacrée à ces véhicules illustres à juste titre. Ils ont transporté 4 000 soldats vers le champ de bataille ; deux semaines plus tôt, des milliers d'hommes (113^e, 131^e et autres régiments) ont été mis hors de combat autour de Signeux, victimes des erreurs stratégiques de l'état-major, et le silence assourdissant perdure à leur sujet. Assurément, un ouvrage de vulgarisation générale ne peut prendre en compte tous les faits d'un conflit d'une telle envergure et d'une telle durée. La leçon à tirer de ce constat n'est pas d'ordre critique : il appartient à l'histoire régionale de mettre en lumière les actions (succès, échecs, difficultés rencontrées...) des régiments qui étaient en garnison dans la région. Le travail sera désormais facilité par la numérisation de leurs journaux de marche et d'opérations militaires, mais il reste considérable.

Charles Guitton n'avait même pas trouvé le moyen d'être blessé dans un combat digne de ce nom : il s'était « bêtement » fait écharper par un banal obus allemand comme il en grêlait alors à longueur de journée. Si bien que même si un historien du 113^e s'était attaché aux détails du journal de marche et d'opérations, source essentielle et officielle, il n'aurait jamais rencontré Charles Guitton : avant même de mourir, il était déjà « soldat inconnu ».

Par l'heureux hasard d'une correspondance miraculeusement exhumée, nous avons pu reconstituer les trois derniers mois de son existence : le martyr des premières semaines, l'espoir du retour à la santé et au pays, le brutal retour de la mort. Ce temps a été restitué avec des angles d'approche divers, ceux du blessé lui-même, de sa mère, de ses frères et sœurs, de son entourage à l'hôpital de Saint-Hippolyte-du-Fort. Les lettres empreintes de simplicité, la retenue des mots, le non-dit qui sous-tend nombre de propos, autant de témoins du contexte qui a entouré les derniers mois d'un destin tragique et particulier, celui de Charles Guitton. Mais pendant cette guerre, chaque famille eut en son sein ou dans son voisinage un Charles Guitton ; et en cela, le particulier prend valeur générale.

Quant à ses frères...



Carte envoyée par Louis Guitton à René Boué

Pendant la guerre, *Le Carillon* publia régulièrement un « livre d'or » des morts, des blessés et des distingués *au champ d'honneur*, au fur et à mesure que des nouvelles lui parvenaient, parfois avec un sérieux décalage dans le temps. Ainsi, le journal signalait, le 11 juillet 1918, trois citations de Louis Guitton ; il était simple soldat quand il obtint la première, à l'ordre de la Brigade : *Le 9 juin 1916, son chef de section, un chef de pièce et trois camarades se trouvant ensevelis à malgré un bombardement continu fait preuve de dévouement et de sang-froid en*

⁵⁶ WINOCK (M.), *1914-1918 raconté par Michel Winock*, Paris, Éd. Perrin, 1998, p. 20-21. Peut-être faudrait-il puiser dans la bibliographie des ouvrages de vulgarisation allemands pour trouver de plus larges développements...

s'exposant longuement pour arriver à dégager ses camarades. Le 23 juin 1916. La deuxième était de niveau supérieur, à l'ordre de la division, et il était devenu caporal : Excellent gradé d'un moral élevé et d'une très grande bravoure. Durant le coup de main du 17 mars 1918, a su, par son sang-froid, maintenir ses hommes dans une position violemment bombardée. Le 23 mars 1918. Un mois et demi plus tard, toujours caporal, il décrochait la troisième, à l'ordre du corps d'armée cette fois : Le 4 mai 1918, malgré un tir d'engagement très violent, a fait ouvrir le feu et a infligé de lourdes pertes à l'ennemi qui se portait à l'attaque d'un régiment voisin. Au Quartier général, le 7 juin 1918. La rédaction du journal vendômois se sentait suffisamment fière de la vaillance de ce « poilu » pour préciser : La famille du caporal Guitton habite Ternay.

Son inséparable frère, Victor, n'entendait pas être en reste et il était à son tour mis à l'honneur dans le livre d'or du 5 septembre 1918. *Citation à l'ordre du Régiment n° 7064. Le lieutenant-colonel, commandant le [blanc]^e régiment d'infanterie, cite à l'ordre du Régiment Guitton Victor, soldat de 2^e classe, n° matr^e 1673 : « Mitrailleur d'élite admirable de bravoure et d'élan, pendant la période du 18 au 22 juillet, a montré un esprit de sacrifice et un courage merveilleux. » En campagne, le 6 août 1918. Là encore, le journal mettait en évidence les attaches locales du militaire honoré : Victor Guitton est originaire de Ternay et travaillait avant la guerre au lycée de Vendôme.*

Les deux frères avaient de bonnes relations avec la famille Boué qui employait leur sœur Marie et ils entretenaient une correspondance avec le jeune fils, René depuis le début de la guerre. Le 18 décembre 1914, deux semaines après avoir appris la mort de son frère Charles, Victor Guitton savait dissimuler sa peine à son jeune correspondant : *Monsieur René, Merci de votre carte que j'ai reçu il y a quelque temps. Ne vous inquiétez pas trop car j'irai bientôt jouer avec vous dans la cuisine, ou bien nous ferons des niches à Marie et nous rirons encore bien comme par le passé. Vous me trouverez bien vieilli car j'ai gardé toute ma barbe et on dirait un vieux de 40 ans. Nous faisons cela c'est simplement pour faire peur aux boches encore davantage. Vous souhaiterez bien le bonjour à Madame pour moi [...].*

En attendant le moment de préparer nos jeux, recevez, Monsieur René, mes meilleurs souvenirs.

Louis Guitton envoya une carte datée du 26 septembre 1917, montrant qu'il ne quittait guère les avant-postes : *Excusez-moi Monsieur René, si je ne vous est pas répondu plutôt, je pensais, en descendant de ligne, de trouver une carte illustrée, mais je m'aperçois que je n'en trouverais pas, car je remonte ce soir en 1^{re} ligne [...].* Ce courrier a surtout le mérite de préciser l'affectation du sous-officier à cette époque : 51^e régiment d'infanterie, 2^e C. M. (selon toute probabilité : 2^e compagnie de mitrailleuses)⁵⁷.



Cartes de Victor Guitton...



... À René Boué

Le 11 juin 1918, c'était Victor Guitton qui écrivait à René Boué : *Hier j'avais essayer de vous expédier un balonnet boche, mais le vaguemestre a trouver mon paquet trop volumineux et me la refuser à ma grande déception. Si les permissions auraient marcher comme par le passer, je vous l'aurait conserver, mais comme il n'en est pas ainsi je suis obligé de l'abandonner [...].*

⁵⁷ Depuis la fin de l'année 1914, sur injonction de l'autorité militaire, les mentions de citations dans le journal ne comportaient plus de références d'affectation ni de lieux (voir *Le Carillon*, 24 décembre 1914).

Dans une autre carte, du 3 août 1918, Louis Guitton laissait entendre qu'il allait enfin pouvoir souffler un peu : [...] *Notre offensive est terminée après la prise du village de Ouchy-la-Ville. Nous avons débuter à Longpont, voyez, nous avons fait du chemin. Maintenant nous sommes au repos près de Compiègne [...]*.

Ce ne fut sans doute pas le scénario des jours suivants... Le 13 août, suivant un rituel bien établi, Marie Guitton – qui était alors à Ternay – souhaitait une bonne fête à sa patronne, Marie Boué :

*Quelques mots seulement pour envoyer à Madame mes meilleurs souhaits de fête. J'espère que Madame a reçu ma lettre envoyée la semaine dernière. Du 10 Louis vient de nous envoyer quelques mots à peine lisibles nous disant qu'il est blessé au bras droit ; et c'est tout, aucun détail, la carte est déchirée, nous allons être anxieux en attendant d'autres nouvelles. Victor écrivait qu'il avait été à Villers-Coterets, Ouchy la Ville où son régiment a été décimé, un éclat d'obus a brisé sa musette ; son régiment devait ensuite opérer sur la gauche. Mon frère Émile doit être chez lui maintenant [...]*⁵⁸.

Marie Guitton reçut à Ternay, dans le cours de l'été 1918, un courrier de confirmation officielle, portant cachet du 20 août :

Mademoiselle, Le Caporal Louis Guitton a été blessé le 8 août ; il a été évacué, il est actuellement à l'Hôpital complémentaire n° 61, St-Malo, Ile et Villaine, adresse qu'il a donnée à ses camarades.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Capitaine C^{dt} la C^{ie}

J. Bard.



Quatre ans plus tôt, août 1914, c'était la blessure fatale de Charles ; sans faire de la psychologie « de bazar » on imagine sans peine Marie Guitton se posant la question angoissante : est-ce que tout va recommencer avec Louis?... Mademoiselle, il ne faut pas vous inquiéter... Et puis, la soudaine aggravation... Et puis...

Le 22 août, Louis livrait des précisions à René Boué : *Pardonnez mon écriture car je suis réduit à écrire de la main gauche. J'ai été blessé le 8 au matin à Braches en montant à l'attaque par une balle de mitrailleuse qui m'a fracturer l'avant-bras droit. La balle a été extraite le 9 dans une ambulance à Granvillier dans l'Oise et au Centre de fractures d'armée à Forges-les-Eaux dans la Seine Inférieure on m'a mis un appareil et plâtré. Maintenant je suis dans hôpital à Saint-Malo où je suis très bien soigné. Je ne souffre pas trop, je vais me promener sur la grève [...]*.

Carte de Louis Guitton à R. Boué

Le 6 septembre, le blessé se manifestait encore auprès de la famille Boué, à Vendôme ; il ne semblait pas trop mal en point, puisqu'il envisageait un déplacement en chemin de fer : *Je viens de recevoir votre lettre ainsi que le plan de la ligne à prendre. Merci mille fois. J'ai reçu aussi les indications que Madame Boué a bien voulu donner à Marie. J'ai regardé un indicateur du 1^{er} septembre et il y a un train le soir à 5h 50 de St-Malo. Je descends à Rennes et attends 1h. Je repars et je change à Chartres pour reprendre le train qui arrive aux Ponts de Bray vers 9h du matin. Comme vous voyez le trajet est long mais il est de courte durée. Je pense que vous me reconnaîtrez sur cette carte. Tous mes bons souvenirs ainsi qu'à Madame Boué. Le voyage eut bien lieu, puisque Louis Guitton écrivait à René Boué, le 28 septembre : *Cher Monsieur René, J'ai regretté de ne pas vous avoir vu lorsque je suis aller à Lunay ; ce jour-là j'ai fait un petit voyage bien fatiguant. Je fais des progrès comme vous le voyez, j'écris de la main droite. C'est tout ce que je peux faire. Peut-être n'était-ce qu'une permission car il envoyait une nouvelle carte datée du 5 octobre et portant le cachet de l'hôpital complémentaire n° 61 de Saint-Malo et un message laconique : *Souvenir de Rotheneuf.***

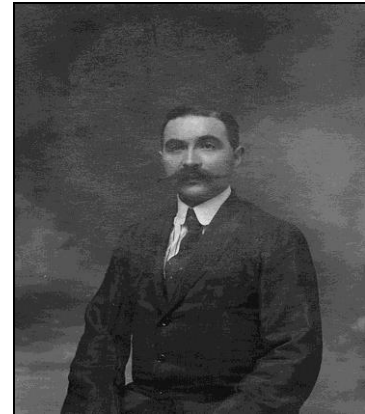
⁵⁸ L'allusion, dans les cartes de Louis et Marie, à Ouchy-la-Ville, confirme que les deux frères combattaient dans le même secteur et étaient peut-être encore ensemble, au 51^e d'infanterie. Victor a sans doute donné de ses nouvelles à Marie Guitton avant la blessure de Louis.

Le reste de l'information se réduit à des bribes éparses. La carte du 6 septembre montrait un groupe d'infirmières et de soldats blessés de l'hôpital de Saint-Malo : par recoupements et comparaison avec une autre photo postérieure, nous avons pu identifier Louis Guitton avec son bras droit en écharpe ; tandis que sur le document plus tardif il est visiblement amputé de l'avant-bras droit. Or, une carte du 22 octobre portait le cachet de l'hôpital complémentaire du 11^e corps d'armée à Nantes. Il est donc plausible que l'état de son bras ait empiré dans le courant du mois d'octobre, jusqu'à nécessiter une amputation ; l'opération eut-elle lieu à Nantes ou la capitale des ducs de Bretagne fut-elle un lieu de convalescence ? Le 29 décembre 1918, il envoyait, depuis l'hôpital militaire n° 1 de Rennes, deux cartes de vœux, l'une à Madame Boué, l'autre à son fils⁵⁹. Enfin, le 29 janvier 1919, une carte était écrite de l'hôpital complémentaire de la 5^e région et portait le cachet « Foyer des mutilés – Joué-les-Tours ». Saint-Malo – Nantes – Rennes – Joué-les-Tours, telles semblent avoir été les étapes du blessé Louis Guitton.

Dans sa lettre du 10 novembre 1918, M^{me} Soulier écrivait : *Que Dieu guérisse et fortifie vos deux frères blessés ; quelle autre grande épreuve que l'amputation de ce membre⁶⁰, cela nous a été bien pénible d'apprendre cela. Que ce doit être pénible et dur d'accepter de pareilles choses, mais tous ces poilus qui sont braves acceptent et endurent cela vaillamment, ils sont admirables. Que Dieu les bénisse autant qu'ils sont affligés et que par notre affection et notre sympathie nous puissions atténuer leurs sacrifices.*



Hôpital militaire de Saint-Malo. Louis Guitton, le bras en écharpe, est au 3^e rang (5^e à partir de la droite).



Louis Guitton a perdu son bras droit.

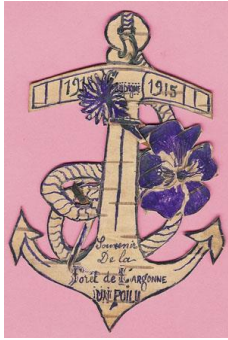
D'après ce passage, c'étaient donc deux des frères de Charles qui avaient été blessés : Louis à coup sûr et peut-être Victor, puisqu'ils étaient tous deux sur le front où ils s'étaient distingués ; Une certitude est qu'ils ne figurent pas sur le monument aux morts de Ternay et ont survécu à la guerre, ce que confirment les correspondances ultérieures qui ont été conservées : Louis, Victor et Émile étaient toujours vivants à la fin des années vingt. Victor Guitton avait lui-même précisé que sa musette l'avait préservé du pire, mais il fut probablement blessé par la suite, ce que tendrait à confirmer une carte écrite bien plus tard à sa sœur Marie – le 29 mars 1952 – alors qu'il était en cure à Amélie-les-Bains : [...] *je suis ici en traitement depuis le 20 pour faiblesse de la jambe droite mais je suis trop vieux et je crains que la cure ne m'amène qu'une faible amélioration passagère et puis les blessures ne se guérissent jamais* [...] ; cette dernière remarque donne à penser qu'il avait été blessé à la jambe droite en 1918.

Des autres frères, Émile et Joseph, qui fréquentèrent les champs de bataille de la Grande Guerre, nous ne savons pratiquement rien. Pour le premier, quelques échos indirects dans les correspondances signalent qu'il ne se portait pas mal. Du second ont été conservés de rares signaux émouvants dans leur simplicité, envoyés par un homme qui semblait plus confiant dans sa dextérité manuelle que dans le maniement de la langue pour exprimer émotions et sentiments : la feuille de chêne offerte à sa sœur Marie en est le plus

⁵⁹ Assez curieusement, une autre carte de vœux était envoyée à René Boué par Louis Guitton, mais écrite à Nantes...

⁶⁰ Elle était donc informée de l'amputation subie par Louis Guitton.

délicat exemple, mais pas l'unique. Une ancre ciselée dans du carton laisse entendre qu'il a connu les rudes combats de l'Argonne.



Sur cinq fils Guitton lancés dans la guerre de 1914-1918, un est mort des suites de ses blessures, deux se sont distingués au combat mais y ont été blessés, deux autres semblent en être sortis indemnes. Certaines familles ont été plus durement éprouvées encore, mais les Guitton ont tout de même payé un lourd tribut. Guerre ou pas, cette famille semblait destinée à un passage assez bref dans l'histoire villageoise de Ternay, contrairement à des dynasties d'agriculteurs installées dans le paysage local depuis des générations, voire des siècles pour certaines. Tradition artisanale et précarité, ces deux éléments poussaient les Guitton à la diaspora, surtout à une époque où la vie rurale commençait à connaître d'importantes mutations : d'ailleurs, dès avant la guerre, la plupart des enfants Guitton avaient

déserté le village. L'un d'eux y est pourtant revenu et a – pour son malheur – perpétué le nom, de manière fragile et périssable sur une tombe en perdition, plus durablement sur le monument aux morts : *Charles Guitton... Mort pour la France...* Par un heureux concours de circonstances, Charles Guitton et ses frères ont retrouvé un souffle de vie dans la mémoire locale.

Post-scriptum

À la suite de la publication d'un article consacré à Charles Guitton dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* de 2010, la municipalité de Ternay a pris l'heureuse initiative de restaurer sa tombe, en partenariat avec le *Souvenir français*.



Émile Peineau, « Mort pour la France » dans la plaine de Woëvre

Un mois d'avril meurtrier

Avril 1915 : ce mois ne fait pas date dans l'histoire de la Grande Guerre. Et pourtant... Le mois précédent, un printemps radieux faisait mine de s'installer sur la plaine de Woëvre et les Côtes de Meuse, les feux du soleil concurrençaient timidement ceux des canons et des fusillades.



Portrait de Louis Pergaud dessiné par son ami vendômois Edmond Rocher

À Marchéville-en-Woëvre, le 16 mars, le sous-lieutenant Louis Pergaud écrivait à sa femme Delphine :

Il a fait une journée délicieuse d'avant-printemps. Les alouettes chantaient, des bandes de petits oiseaux passaient dans les grondements du canon et c'était bizarre et joyeux, et un peu triste aussi⁶¹.

À la fin du mois de mars, la 73^e division (dont faisait partie le 369^e régiment d'infanterie auquel appartenait Émile Peineau⁶²) se vit assigner la mission d'enlever la portion sud-ouest du bois-le-Prêtre. Le 30 mars, une partie des lignes ennemies fut conquise et les contre-attaques allemandes furent impuissantes à les reprendre.

Le lendemain, les troupes françaises progressèrent encore. Le 6 avril, l'auteur de *La Guerre des boutons* affichait un moral revigoré : *Ça va, ça ira. Tout le monde a confiance et bon espoir. Il ne voulait pas effrayer sa jeune épouse.*

Depuis la veille, de très durs combats étaient engagés autour de Flirey. Le 8 avril, un jeune instituteur du Var relatait à ses parents ce qui s'était passé depuis trois jours :

Le lundi 5 avril, au soir, est arrivé l'ordre de boucler le sac et de monter directement aux tranchées. On est partis sans avoir le temps d'envoyer une seule carte, on a marché pendant toute la nuit ou plutôt jusqu'à trois heures du matin. Dans les tranchées on nous a dit : à neuf heures vous partirez à la baïonnette pour aller occuper la tranchée allemande qui n'était qu'à cinquante mètres de la nôtre. À partir de ce moment l'artillerie s'est mise à canarder les tranchées boches avec toutes les pièces disponibles [...].

À midi moins le quart nous avons tous dressé une petite échelle contre le parapet de notre tranchée pour sortir vite et tous ensemble. À midi notre artillerie a cessé le feu d'un seul coup et au signal de notre capitaine nous nous sommes élancés dehors, tout le bataillon à la fois. [...] En une demi-minute de pas de course nous sommes arrivés au parapet arrière de la tranchée boche malgré les coups de fusil qui nous partaient dessus de tous les côtés. À ce moment les boches se sont mis à se sauver vers leur deuxième ligne. Nous étions tous couchés à plat ventre. Le premier qui est sorti devant moi a eu un triste sort ; à une quarantaine de mètres je l'ai visé froidement entre les deux épaules et j'ai serré la détente. Vous devinez le reste. Il est tombé bras en croix, face à terre, raide mort. Que la morale me pardonne !

[...] Les pertes de la compagnie sont de 82 hommes (morts, blessés, disparus)⁶³.

⁶¹ PERGAUD (Louis), *Lettres à Delphine, correspondance (1907-1915)*, Paris : Mercure de France, 2014, 536 p.

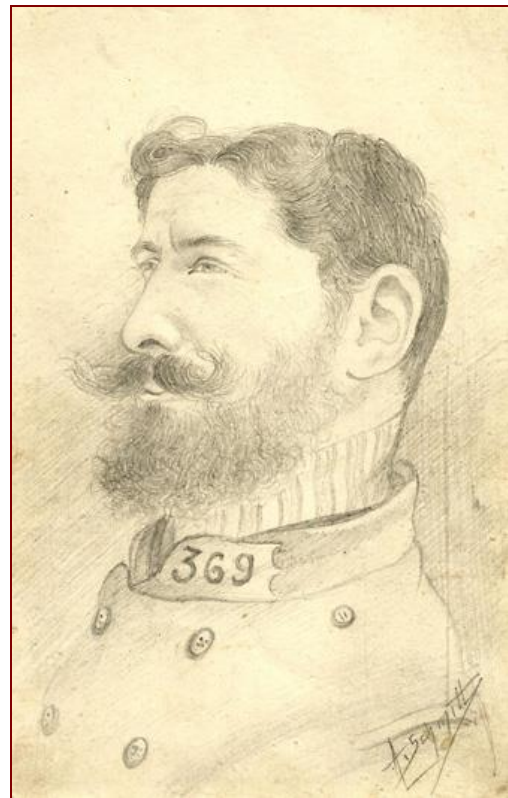
⁶² Le 369^e RI a été créé à la mobilisation comme régiment de réserve du 169^e RI (la règle étant de majorer le numéro du régiment d'origine de 200).

⁶³ Voir « Pages 14-18 » – Forum – Pages vécues : récits & témoignages – Transcription d'une lettre relatant la bataille de Flirey.



Ruines de l'église de Flirey
[source : « Vestiges 1914-1918 »]

Depuis le 5 avril, le 369^e RI était à l'attaque au niveau du bois de Mort-Mare. Plus précisément, c'était le 5^e bataillon qui, appuyé par deux compagnies du 367^e, une section de mitrailleuses et trois sections du génie, devait s'emparer de la lisière du bois et, si possible, d'une crête bordant le ravin de la Goulotte.



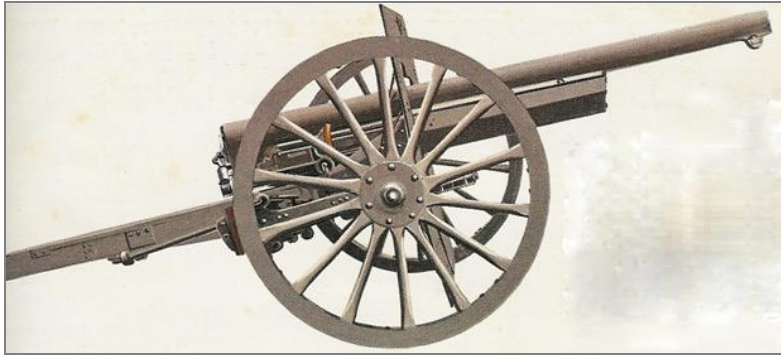
Émile Peineau avant la guerre et en 1915
(portrait au crayon fait dans la tranchée)

Après une période de beau temps, la météorologie avait changé d'humeur : la pluie avait rendu le sol boueux et glissant, gênant la progression des fantassins et les déplacements du matériel ; le brouillard compliquait les réglages d'artillerie, beaucoup d'obus s'enfonçaient dans le sol détrempé sans éclater. Ce qui n'empêchait pas un déluge de feu de pleuvoir de part et d'autre, comme en témoigne le récit de l'artilleur Camille Vilain, posté devant le bois de Mort-Mare :

Lundi 5 avril 1915.

Grande attaque française sur le Bois de Mortmare. Nos rafales se succèdent à cadence accélérée. Le ciel est en feu. Nous recevons l'ordre de tirer 150 coups de suite par pièce, ce qui n'était encore jamais arrivé. [...]

Pour donner une idée de leur densité, il faut se rappeler que si le « 75 » n'est pas un canon lourd, il est essentiellement un canon à tir rapide, je dirai même à tir très rapide. Dans les exercices de célérité de nos écoles à feu du Camp de Mailly (mai 1914), une équipe entraînée arrivait à tirer 22 à 23 coups à la minute d'une même pièce.



Si l'on tient compte des difficultés rencontrées sur un terrain moins propice au tir, la cadence sera évidemment ralentie, mais restera tout de même, s'il le faut, à 17-18 coups minute. Nous avons ainsi 180 coups en dix minutes pour une pièce, 720 coups pendant le même temps pour une batterie de quatre pièces et 2 160 coups, si le groupe de trois batteries est en place.

Le célèbre canon de 75

Que l'on imagine maintenant ce que peut être un secteur d'attaque soudainement arrosé pendant dix minutes de 2 160 obus explosifs (les plus efficaces). Je pense qu'il y aurait là, l'effet de surprise s'ajoutant aux destructions, une sérieuse préparation pour l'assaut. Pour ne rien oublier, j'ajoute que ce même jour, pour accroître encore notre puissance de feu, une section d'anciens canons de 90, avec ses spécialistes, est venue se joindre à nous et les vétérans qui la servent ne boudent pas à la besogne⁶⁴. Il est évident que les artilleurs allemands ne restaient pas les bras croisés : peut-on imaginer l'état d'esprit des fantassins des deux camps qui attendaient, sous cette nuée mortelle, l'ordre d'escalader le parapet de la tranchée et de se lancer à l'assaut ?...

Une première attaque déclenchée par le 369^e en début de matinée fut brisée net. Un nouvel assaut fut lancé dans la soirée : les fantassins progressèrent mais ne purent tenir leurs positions dans la durée. Le bilan de la journée était lourd pour le régiment : 56 tués, 131 blessés, 17 disparus. Les deux jours suivants, de nouvelles tentatives ne parvinrent pas à modifier les positions.

Aux jours de grandes attaques – comme le 5 avril – succédaient ceux que le « Journal de marche et d'opérations » (JMO) du régiment qualifiait « sans changement ». Mais rares étaient les journées où on ne relevait pas un tué, un blessé, voire plusieurs. Non loin de là, dans la nuit du 7 au 8 avril, Louis Pergaud fut fauché par la mort, alors qu'il entraînait ses soldats à l'assaut de la cote 233 ; *La Guerre des boutons* n'aurait pas de suite... Le 9 avril, les Français se rendaient maîtres de la crête des Épargnes : pour ce résultat, près de 4 000 hommes avaient été mis hors de combat en cinq jours.

Le 18 avril, Émile Peineau donnait de ses nouvelles à sa mère et à sa sœur :

Petite mère et sœur chérie

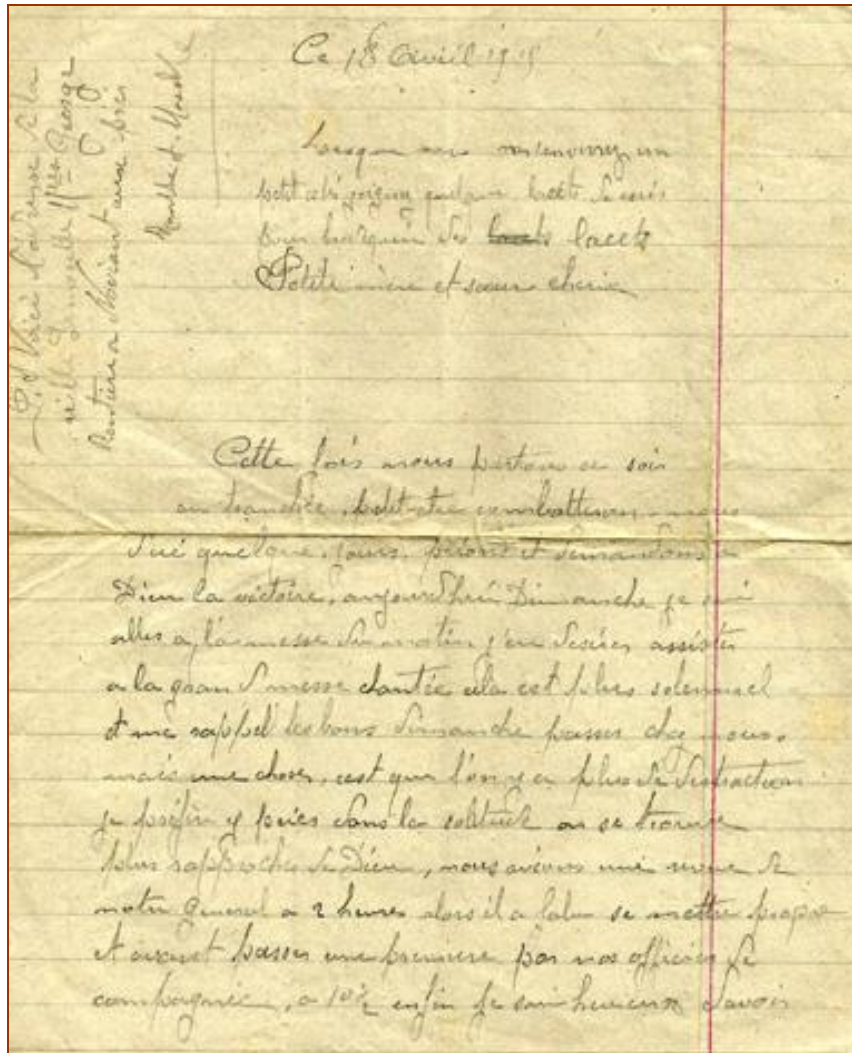
Cette fois, nous partons ce soir en tranchée, peut-être combattons-nous d'ici quelques jours. Prions et demandons à Dieu la victoire. Aujourd'hui dimanche, je suis allé à la messe du matin. J'ai désiré assister à la grand messe chantée, cela est plus solennel et me rappelle les bons dimanches passés chez nous ; mais une chose, c'est que l'on y a plus de distraction. Je préfère y prier dans la solitude, on se trouve plus rapproché de Dieu. Nous avons une revue de notre général à 2 heures, alors il a fallu se mettre propre et avons passé une première par nos officiers de compagnie, à 10h ½, enfin je suis heureux de savoir pour y aller au matin, et ce soir à trois heures salut solennel et bénédiction du Saint-Sacrement. Cela était très imposant, c'était chanté par militaires et autres, l'orgue accompagnait, car de ce côté les plus petits villages ont l'orgue, c'est plus grandiose que l'harmonium. Voyez, nous faisons ces fêtes, ces offices à 2 kilomètres des boches, quoiqu'ils bombardent le pays lorsque cela leur plaît. L'église a même subi quelques dégâts insignifiants. Il est vrai, il y en a assez d'autres qui ont plus souffert ; cela peut venir, il est vrai. Je vous assure que l'on ne pense guère à la mitraille, cela n'empêche notre chère France de prier, espérons que bientôt elle attirera les bénédictions de Dieu. J'ai reçu mon petit [1 mot manque ?] intacte, merci, le tout est délicieux.

Au revoir et bons baisers à tous. Votre fils et frère, neveu qui pense souvent à vous de ce moment. Je vais très bien, vu que je ne mange aucune viande de nos cuisines. Embrassez bien toute la petite famille pour moi et espérons que bientôt j'aurai le bonheur de le faire moi-même ; à bientôt de vos bonnes nouvelles.

Signé : Émile au 369^e d'Infanterie, 21^e Compagnie.

⁶⁴ Extrait du site internet « Actualités de la Grande Guerre », *Le Bois de Mortmare*, 31 octobre 2011.

Le jeune homme joignait un modeste souhait : *Lorsque vous m'enverrez un petit colis joignez quelques lacets de cuir pour brodequins*⁶⁵.



Le 19 avril, les 21^e et 22^e compagnies furent envoyées en garde dans les tranchées du secteur est de Flirey ; un homme fut blessé. Le lendemain fut une de ces journées « sans changement » ; mais il y eut tout de même, « devant le bois de Mort-Mare », deux tués – dont Émile Peineau – et quatre blessés. Jusqu'à la fin du mois d'avril, les positions restaient « sans changement », mais on relevait ici un mort, là un blessé : il ne se passait rien, si ce n'est qu'on continuait à mourir, à être mutilé à vie, au compte-gouttes...

Comment est mort Émile Peineau ?

Des détails sur les circonstances de la mort d'Émile Peineau sont connus grâce à une lettre de Louis Serrier, caporal à la 21^e compagnie, les deux hommes ayant lié amitié dans les tranchées. Ce courrier fut adressé à « Monsieur le Curé », le curé de Ternay pourrait-on logiquement penser. L'abbé Claude Émile Boivin exerçait son ministère à Ternay depuis le 22 novembre 1911. Né en 1873, il avait été mobilisé en 1914 ; alors, il était *persuadé n'être absent que quelques mois*, comme il l'écrivait dans une lettre du 8 février 1917, mais il était toujours sous les drapeaux et ne revenait à Ternay qu'à l'occasion de ses permissions. Le destinataire de la lettre pourrait donc aussi être un prêtre des environs de Ternay, trop âgé pour avoir été mobilisé.

⁶⁵ Archives familiales de M^{me} Marie-France Deguilly, vers qui va notre gratitude. Toutes les lettres de Louis Serrier proviennent de ces archives.

Ministère de la Guerre - Mémoire des hommes

DATE	HISTORIQUE DES FACTS	DATE	HISTORIQUE DES FACTS																		
18 Avril	à l'ouvrage N. 10 C. 12, la 101 ^e et à l'ouvrage N. 12 C. 12, la 101 ^e au 8 ^e ouvrage de Roumanville, 6 ^e Bataillon. Sans changement.	20 Avril	Le 20 Avril 1915																		
19 Avril	6 ^e Bataillon. Sans changement. 6 ^e Bataillon. Le 21 et 22 ^e C ¹ ont de jour à l'ouvrage de l'ouvrage de la 101 ^e au 8 ^e ouvrage de Roumanville, le 23 et 24 ^e C ¹ ont de jour à l'ouvrage de Roumanville et sont restés à l'ouvrage.	20 Avril	Etat Nominal des Officiers & Officiers et Soldats tués, blessés, faits prisonniers ou disparus devant Vimy le 19 Avril 1915.																		
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Noms</th> <th>Prénoms</th> <th>Grade</th> <th>Age</th> <th>Etat</th> <th>Observations</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Debaty</td> <td>Henri</td> <td>ad. 2^e</td> <td>1</td> <td>17</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Noms	Prénoms	Grade	Age	Etat	Observations	Debaty	Henri	ad. 2 ^e	1	17							
Noms	Prénoms	Grade	Age	Etat	Observations																
Debaty	Henri	ad. 2 ^e	1	17																	
20 Avril	6 ^e Bataillon. Sans changement. 6 ^e Bataillon. Sans changement.	21 Avril	6 ^e Bataillon. Sans changement. 6 ^e Bataillon. Sans changement.																		
			Etat Nominal des Officiers & Officiers et Soldats tués, blessés, faits prisonniers ou disparus devant Vimy et devant le Bois de Mont. Stars le 20 Avril 1915.																		
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Noms</th> <th>Prénoms</th> <th>Grade</th> <th>Age</th> <th>Etat</th> <th>Observations</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jouannin</td> <td>Stéphen</td> <td>ad. 2^e</td> <td>1</td> <td>17</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Blanc</td> <td>Auguste</td> <td>ad. 2^e</td> <td>1</td> <td>20</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Noms	Prénoms	Grade	Age	Etat	Observations	Jouannin	Stéphen	ad. 2 ^e	1	17		Blanc	Auguste	ad. 2 ^e	1	20	
Noms	Prénoms	Grade	Age	Etat	Observations																
Jouannin	Stéphen	ad. 2 ^e	1	17																	
Blanc	Auguste	ad. 2 ^e	1	20																	

Journal de marche et d'opérations du 369^e RI, à la date du 20 avril 1915.

Monsieur le Curé,

Excusez-moi si je prends la liberté de vous écrire ; dans les circonstances actuelles, j'ai recours à votre bienveillance pour faire parvenir à Madame V^{ve} Peineau quelques détails sur la mort de son fils.

Je crois que cette dame ignore encore cette triste nouvelle, car ces jours-ci, un mandat est arrivé à l'adresse d'Émile Peineau et qui était envoyé par sa mère.

Émile Peineau est mort le 20 avril d'une balle qui lui a traversé la tête. La C^{ie} était aux tranchées à Flirey, à peu de distance des tranchées allemandes. Dans la nuit une section était occupée à des travaux de terrassement dans la tranchée. Comme toujours il était en tête de la section, lorsque la balle l'a atteint et il a dû mourir sans souffrance, car il était resté debout contre la tranchée. Son corps a été transporté au cimetière du régiment sur la route de Pont à Mousson à St-Mihiel, entre Limey et Flirey. Comme tous nos camarades, il a une tombe particulière et une croix de bois porte son nom et la date de sa mort.

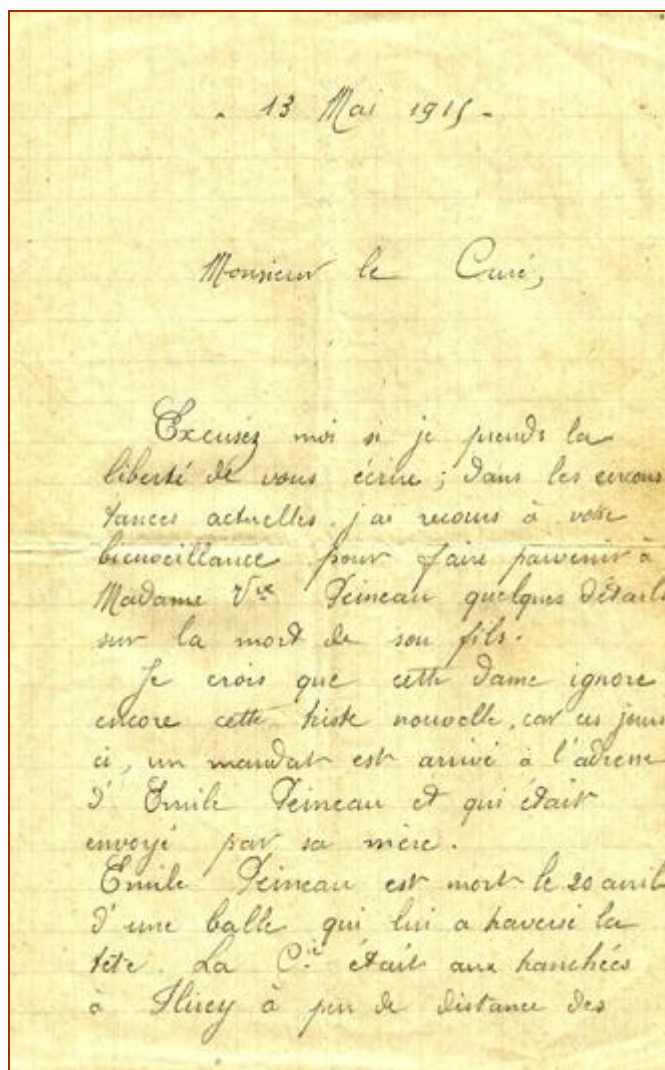
À mon regret, je n'ai pu assister à l'enterrement, mais les prières des morts sont récitées par un prêtre-brancardier et chaque corps est placé séparément dans un cercueil.

Je suis allé sur sa tombe quelques jours après et près de la croix, j'ai placé un rameau de buis béni.

Depuis peu de temps Émile Peineau faisait partie de ma Compagnie. Nous perdons en lui le meilleur des amis, car nous ne lui connaissions aucun défaut. Comme je l'écrivais à ma famille, il avait toutes les qualités des saints : le courage, l'humilité et une grande dévotion.

Le Dimanche 18 avril, il avait reçu la Sainte Communion à Noviant où nous étions au repos et chaque fois qu'il le pouvait, il ne manquait pas de s'agenouiller au pied des autels pour demander à Dieu et à la Sainte Vierge le courage de

supporter tant d'épreuves. Mais Dieu a voulu le délivrer des maux de cette terre et n'en doutons pas, il participe aujourd'hui au bonheur éternel.



Je garde comme souvenir de lui une image de Sœur Thérèse qu'il m'avait donné peu de jours avant sa mort.

Sa mémoire restera pieusement parmi nous et son nom peut être cité en exemple comme courage, puisqu'il est mort victime de son dévouement.

Pour ma part, je prenais grand plaisir à causer avec lui chaque fois que je le pouvais et je l'estimais beaucoup.

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Curé, de transmettre ces quelques renseignements à Madame Veuve Peineau et de lui faire part de mes bien sincères condoléances.

Daignez agréer, Monsieur le Curé, avec mes remerciements, l'hommage de mon profond respect.

Louis Serrier

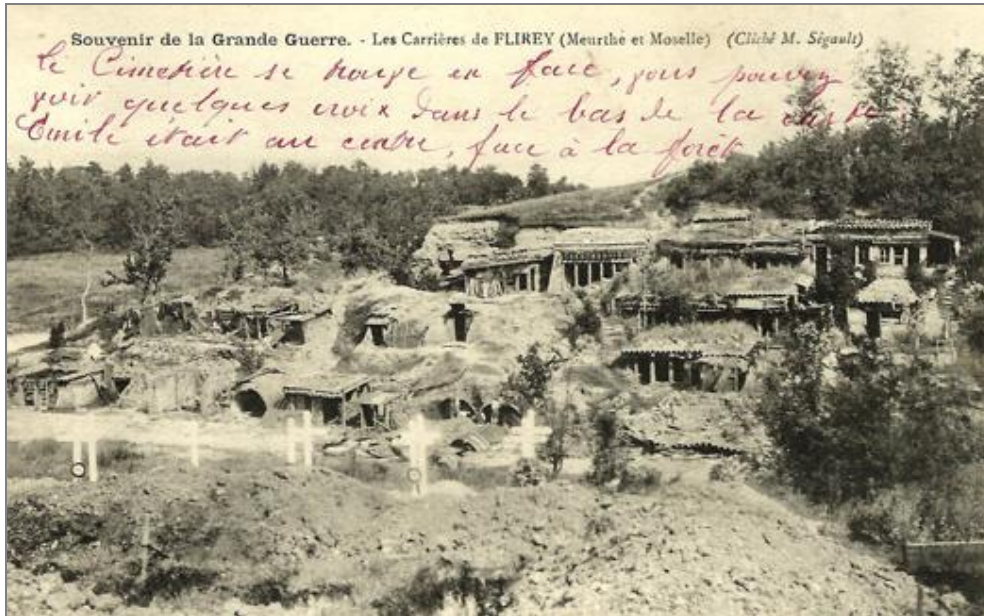
Caporal 369^e, 21^e cie

Secteur postal 123.

Cette lettre brosse le portrait d'un jeune homme très croyant. Un hasard heureux a permis de découvrir des correspondances concernant un autre jeune soldat de Ternay « mort pour la France » : Charles Guitton, recrue du 113^e RI (régiment formé à Blois), blessé mortellement le 25 août 1914, au cours de la « bataille des frontières » ; lui aussi était profondément croyant et pratiquant. De cette coïncidence, il ne

faudrait pas conclure que la ferveur catholique était le fait de tous les mobilisés de Ternay : la population du village était fortement divisée en deux camps – cléricaux et anticléricaux – qui s'affrontaient depuis des décennies.

Le courrier fut transmis à la mère et à la sœur d'Émile Peineau, qui entrèrent en correspondance avec Louis Serrier. Celui-ci leur fit réponse le 25 mai 1915 et leur apporta quelques informations complémentaires :



Les carrières de Flirey et une partie du cimetière militaire.

Chères Mesdames,

J'ai reçu votre aimable lettre avant-hier, je vous en remercie beaucoup, et je m'empresse d'y répondre. Nous avons quitté hier matin notre secteur pour aller 15 kilomètres plus loin. Depuis un moment il en était question, serons-nous mieux ou plus mal, je l'ignore ? Malgré notre départ, je puis vous assurer que ceux qui nous remplaceront veilleront sur les tombes de nos chers disparus et la tombe d'Émile ne sera pas abandonnée. Si, pour un moment, je ne pourrai lui faire une visite, nous ne l'oublierons pas dans nos prières.

Je savais qu'il marchait toujours le premier partout ; la veille de sa mort, je lui faisais remarquer que nous allions dans un endroit très dangereux et il me répondait : « J'ai confiance en Sœur Thérèse et nous en sortirons ». Dieu en a décidé autrement. Je n'étais pas à la tranchée quand il est mort ; je suis attaché à mon commandant, mais j'ai voulu savoir aussitôt comment cela était arrivé. J'en ai parlé à mon lieutenant et j'ai obtenu que son corps soit avec nos camarades, car nous étions assez loin de notre cimetière et c'était dangereux car les balles sifflaient sans arrêt.

J'aurais dû vous écrire plus tôt, je pensais que vous aviez reçu l'avis officiel et c'est pourquoi j'avais écrit à M. le Curé.

Je suis natif de près de Nancy où maman et ma sœur désirent me voir le plus tôt. Le fiancé de ma sœur est mort au début ; un de mes cousins, jeune marié, vient d'être tué en avril ; il n'avait qu'un frère, médecin-major, qui a été tué au Maroc il y a deux ans et sa mère en était morte de chagrin avant que son corps soit de retour en France. Vous voyez, Mesdames, que tous nous avons à pleurer ceux qui nous sont chers et Dieu veuille que ce soit les derniers.

Comme je vous le disais, je prenais grand plaisir à causer avec lui et je pense souvent à lui, car jamais on n'oublie un ami.

Je me porte toujours bien, malgré ces chaleurs ; en arrivant à notre nouvelle résidence, j'ai eu le plaisir de me trouver avec un de mes cousins de Paris qui est médecin-major. Mais je demande à ne pas avoir besoin de ses services ; pourtant je serais heureux de l'avoir si le cas se présentait. Je pense que votre santé est bonne et que Dieu vous donne le courage de supporter cette nouvelle épreuve. J'aurais grand plaisir à faire votre connaissance, chères Mesdames, et dans cet espoir recevez toutes deux l'assurance de mes meilleurs sentiments. Croyez toujours au bon souvenir que je garde d'Émile.

Louis Serrier

J'ai fait part de votre lettre à nos camarades qui m'ont chargé de vous présenter leurs respects.

25 Mai 1915.

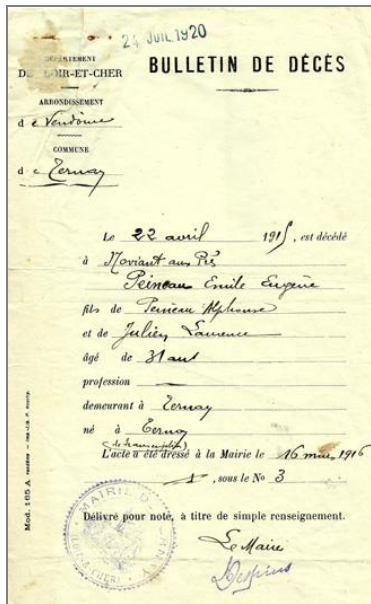
Chères Mesdames,

J'ai reçu votre aimable lettre
 avant-hier, et je m'impressionne d'y répon-
 dre. Nous avons quitté hier matin
 notre secteur pour aller 15 kilomètres
 plus loin. Depuis un moment il en était
 question, serons-nous mieux ou plus
 mal, je l'ignore ? Malgré notre départ
 je puis vous assurer que ceux qui nous
 remplaceront veilleront sur les tombes
 de nos chers disparus et la tombe
 d'Émile ne sera pas abandonnée.
 Si, pour un moment, je ne pourrai
 lui faire une visite, nous ne
 l'oublierons pas dans nos prières.
 Comme je vous le disais, je prendrais

M^{me} Veuve Peineau et la sœur d'Émile ont cherché à entrer en relation avec des personnes qui, dans les environs de Flirey, avaient connu le jeune homme : de cette contrée qui leur avait envoyé le message de mort, elles tentaient d'arracher quelques bribes de vie, de cette existence au front, loin de Ternay. Elles reçurent une lettre écrite à Noviant-aux-Prés, le 27 mai 1915, par M^{me} Berthe George ; c'est dans cette localité que les troupes de la zone venaient au repos après un passage en première ligne :

Madame, La nouvelle de la mort de votre bon frère m'a profondément attristée. Dans le peu de temps que je l'ai connu, j'ai pu apprécier toutes ses qualités, et j'aurai voulu pouvoir lui être agréable et lui rendre service dans une plus grande étendue, mais ma maison est envahie par les troupes ; il m'est impossible de faire ce que je veux et votre cher frère méritait bien des égards. J'ai remarqué en lui une grande délicatesse animée de sentiments chrétiens, aussi vous devez avoir confiance et soyez sûre, Madame, que vous avez au ciel un bon protecteur qui veille sur vous et votre bonne Mère qui l'aimait tant. Je comprends votre grande douleur et je la partage, perdre un tel frère et un si bon fils, c'est la plus grande des afflictions en ce moment. Quel terrible fléau que la guerre, Mesdames, que de familles éprouvées et de larmes versées⁶⁶. [...]

⁶⁶ Archives familiales de M^{me} Marie-France Deguilly.



Un bulletin de décès affirme qu'Émile Peineau est décédé à Noviant-aux-Prés, le 22 avril 1915. Le « journal de marche et d'opérations » du 369^e RI mentionne bien le décès à la date du 20 avril et c'est tout de même le document de première main. L'acte de transcription a été dressé à la mairie de Ternay le 16 mars 1916, sous le n° 3.

Le lien épistolaire se poursuit avec Louis Serrier ; ses lettres faisaient le point sur la quête des souvenirs (notamment photographiques) espérés par la famille, mais décrivaient aussi la vie difficile des tranchées dans lesquelles le 369^e RI était toujours embourbé :

► 20 décembre 1915

Chères Mesdames,

Je vous prie tout d'abord de m'excuser de seulement répondre à votre lettre du 7 qui m'est arrivée le 10.

J'ai attendu notre arrivée au repos car, pendant notre dernier séjour aux tranchées, nous avons eu un temps déplorable ; des pluies continuelles avaient transformé nos tranchées en canaux.

L'eau atteignait 80 centimètres ; imaginez-vous la difficulté de marcher là-dedans. Heureusement que nous pouvions nous sécher et, à la fin de la journée, nous étions très fatigués.

Je vous remercie de la photo d'Émile que vous m'avez envoyée. Cela me cause un grand plaisir ; il est très bien réussi et je l'ai reconnu de suite ; bien qu'il portait sa barbe ici, ses traits n'avaient pas changé.

Pour la photo du cimetière que je vous ai promis, vous voudrez bien attendre quelques jours encore. M^r l'Abbé Barbier a été absent plusieurs jours. Je l'ai vu hier et il me la développera un de ces jours. Je vous la ferai parvenir aussitôt et en attendant j'ai quatre vues de Flirey (où Émile est mort) et de Limey. C'est à peu de distance de l'église de Flirey qu'il est mort et il est enterré entre ces deux villages. Par l'état de ces ruines, vous pourrez juger de l'acharnement que mettent les Allemands à détruire nos églises et nos villages lorrains.

De même, en ce moment, je n'ai ma photo qu'en groupe et à la première occasion je me ferai retirer aux tranchées si c'est possible et je vous l'enverrai.

Malgré notre vie pénible, je suis assez bien portant en ce moment. J'ai toujours de bonnes nouvelles de maman et de ma sœur et j'espère que vous êtes toutes deux en bonne santé.

Cette guerre menace d'être interminable ; jamais on n'entrevoit la fin. Que de victimes, de souffrances et d'épreuves de toutes sortes et quand la fin ?

Je profite de la présente pour vous offrir mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Puisse-t-elle nous apporter la paix à tous. C'est ce que nous désirons.

Je vous souhaite bonne santé et que 1916 vous soit plus favorable. Que Dieu, après tant d'épreuves, daigne avoir pitié de notre pays et dans cette attente, chères Mesdames, recevez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

L. Serrier

Je joins une carte à ma lettre et vous envoie les trois autres sous enveloppe⁶⁷.

– 12 janvier 1916

⁶⁷ Ibid.

Chères Mesdames,

J'ai reçu ce matin votre aimable lettre du 8 et j'ai rencontré Mr l'Abbé Barbier qui m'a remis cette photo dont je m'empresse de vous faire parvenir.

Tout à gauche, une tache noire au-dessus du soldat seul ; ce sont les arbres de la route qui relie les deux pays que vous connaissez. En contre-bas se trouve une rangée de cabanes dont vous pouvez en apercevoir une ; le 7 ou 8 avril dernier nous étions dans une, avec Émile, et nous y avons passé une journée de martyre. Les obus tombaient comme la grêle, un éclat est même tombé sur la cabane, la défonçant et blessant un homme à la main, à un mètre de moi. J'admirais le courage et la résignation d'Émile ce jour-là plus que jamais ; c'est seulement le soir que nous avons pu respirer à la fin de ce supplice, dont je me rappellerai toujours. Tout à côté et à droite du soldat seul, on aperçoit une pierre inclinée qui est entourée d'une chaîne ; cette pierre est gravée à la mémoire de nos camarades morts.

La tombe d'Émile se trouve à droite de la photo ; si mes souvenirs sont exacts ce doit être dans le 3^e rang vers le groupe de trois soldats. Je ne puis vous dire au juste laquelle ; depuis le mois de mai je n'y suis pas retourné, mais c'est à peu près où je vous indique.

Les tombes sont bien entretenues ; j'aurais désiré vous envoyer la photo de sa tombe, Mr l'abbé Barbier n'avait que cette vue. Si je puis me la procurer, soyez certaines, Mesdames, que je ferai tout mon possible. Nous avons un temps un [peu] plus favorable que le mois dernier, mais toujours une boue épouvantable.



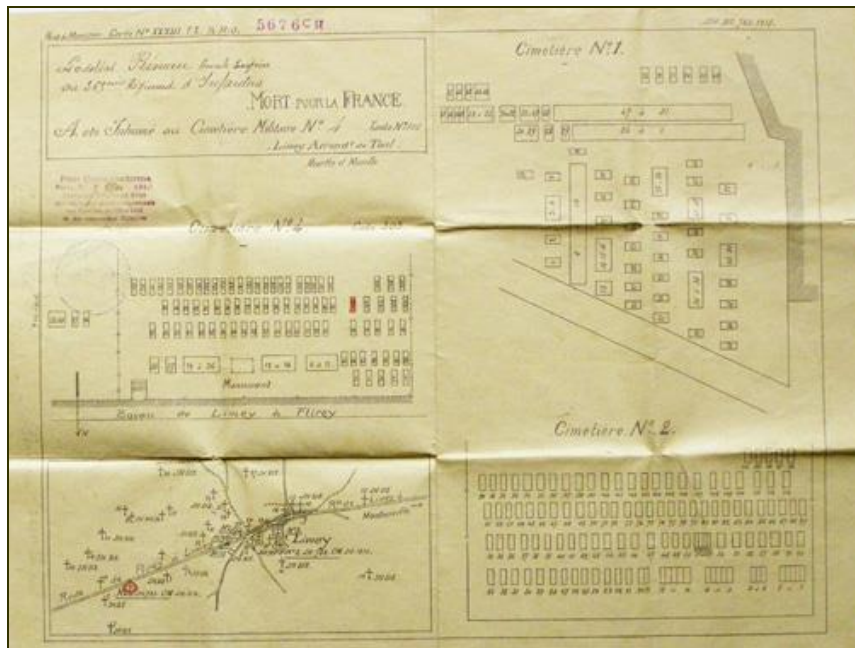
Photo du cimetière de Flirey commentée dans la lettre de Louis Serrier.

Espérons, comme vous le souhaitez, que Dieu mettra bientôt fin à tant de souffrances et nous rendra la paix si désirée.

Et dans cette attente, recevez, Mesdames, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Louis Serrier

Je suis content que vous ayez reçu mes cartes, je craignais tant que cela n'arrive pas. Je suis en bonne santé et je pense que ma lettre vous trouvera de même.



Plan indiquant l'emplacement de la tombe d'Émile Peineau.

– 20 mars 1916

Chères Mesdames,

J'ai bien reçu votre aimable lettre à la fin de janvier et je vous prie d'excuser mon retard à vous écrire. Depuis ces événements de Verdun, les lettres ont subi un long arrêt dans notre secteur et en ce moment cela commence à fonctionner normalement. Mes lettres mettaient dix jours à parvenir à mes parents.

Je pense que vous êtes en bonne santé ; quant à moi, je suis assez bien portant mais très fatigué depuis un moment. Jour et nuit le canon tonne sans arrêt et bien des nuits nous avons peu de repos ; quand c'est à peu près calme ici, c'est le bruit infernal de Verdun que nous entendons.

Nous espérons toutefois que nous serons bientôt à la fin de cette longue guerre. Les Allemands s'acharnent en ce moment, mais ils ne pourront faire un pareil effort indéfiniment sans s'épuiser. Que de victimes il doit y avoir dans de pareils combats.

Je pense vous envoyer ma photo sous peu ; j'ai profité du beau temps pour me faire photographier. Nous avons un vrai temps de mars depuis quelques jours ; quels changements avec les jours si courts de l'hiver, où nous pataugions dans l'eau qui atteignait parfois un mètre.

Nous sommes toujours dans le même secteur et je n'ai pas encore eu l'occasion de retourner à Limey. Les permissions ont été supprimées depuis ces événements et je ne puis même pas aller voir mes parents dont je ne suis éloigné que de deux heures de voyage.



Espérant que des jours meilleurs lui ront bientôt et que Dieu nous exaucera, je vous prie de croire, chères Mesdames, à mes sentiments les plus dévoués.

Louis Serrier

Cal 369^e 21^e Secteur 84.

Louis Serrier sortit heureusement vivant de la guerre. La dernière de ses lettres conservées par la famille Peineau livre des informations sur l'exhumation du corps d'Émile Peineau et son départ vers le cimetière de Ternay où il repose toujours ; adressée à la sœur d'Émile, elle est datée du 4 mai 1922 :

Chère Madame,

Vos lettres des 25 et 28 avril me sont bien parvenues.

Je suis allé hier à Flirey et je suis parti par la ligne de Metz. Je suis arrivé vers onze heures, car j'avais plus de deux heures de marche.

L'exhumation de votre frère s'achevait au moment de mon arrivée. Monsieur le Curé de Flirey, délégué par le Gouvernement, y assistait et près de chaque tombe récita le « De profundis ».



Le curé de Flirey, qui correspondit avec la famille Peineau [voir « Annexes »]

Le cercueil d'Émile porte le numéro 324 et a été mis à la gare de Thiaucourt pour être dirigé sur Brienne-le-Château, dans l'Aube.

Il faut compter trois semaines avant son arrivée à Ternay.

Le cimetière de Flirey renferme des milliers de tombes pieusement entretenues ; une couronne de fleurs artificielles se trouve sur chaque tombe. Celle d'Émile était voisine d'un camarade de ma compagnie que j'ai très bien connu et tout près un fort beau monument élevé par le 369^e à ses morts ; ce monument a été sculpté par un artiste de ma compagnie, tombé en avril 1915 sans l'avoir achevé.

Vous pouvez être certaine qu'aucune erreur n'est possible. M^r le Curé m'a donné toutes les indications ; je l'avais vu à Flirey en 1914. Je me permets de vous signaler que M^r le Curé a remis six francs de pourboire aux ouvriers. Je voulais lui remettre cette somme, il n'a pas accepté. Je joins à ma lettre quelques cartes qu'il m'a remis. Je vous enverrai également une

carte-souvenir de lui, qui vous est adressée spécialement. Je tiens à la faire voir à ma famille et vous l'enverrai dans quelques jours.

Depuis 1915, je n'avais revu Flirey ; que de ruines, c'est épouvantable et combien de sang y a été versé. Je suis resté à peine deux heures et suis rentré ici dans la soirée.

Je termine, chère Madame ; ne nous oubliez pas auprès de Madame Peineau et vos jeunes filles et croyez toujours à mes meilleurs sentiments.

Louis Serrier

Je vous joins un brin de sapin et une violette cueillis près des tombes.

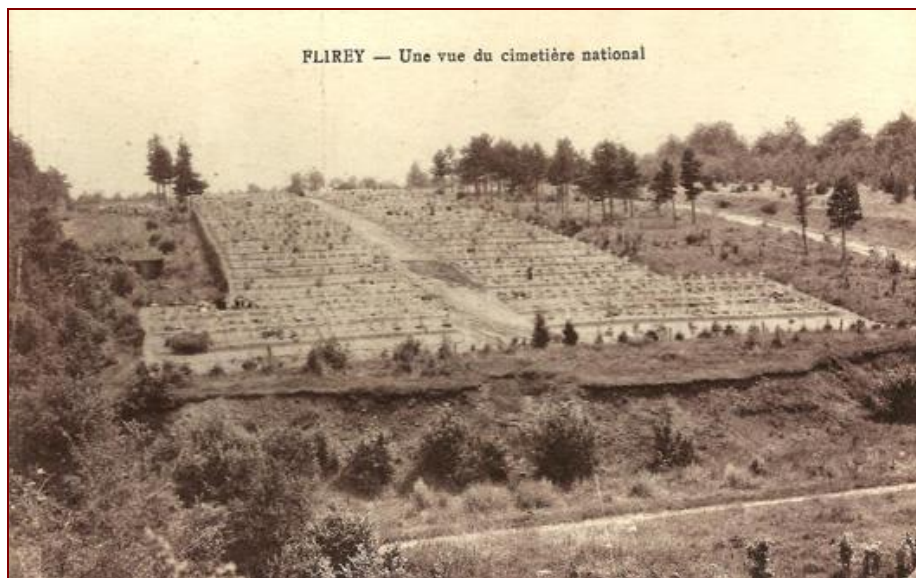
Marie Peineau avait reçu, le 15 avril, un courrier du « Service des restitutions de corps des morts pour la France » :

Madame, J'ai l'honneur de vous informer que l'exhumation des restes de votre parent :

Peineau Émile Eugène,

Grade : 2^e classe,

Corps : 169^e RI,



Inhumé au cimetière [de] Flirey est prévue pour le 3 mai, à partir de 10h.

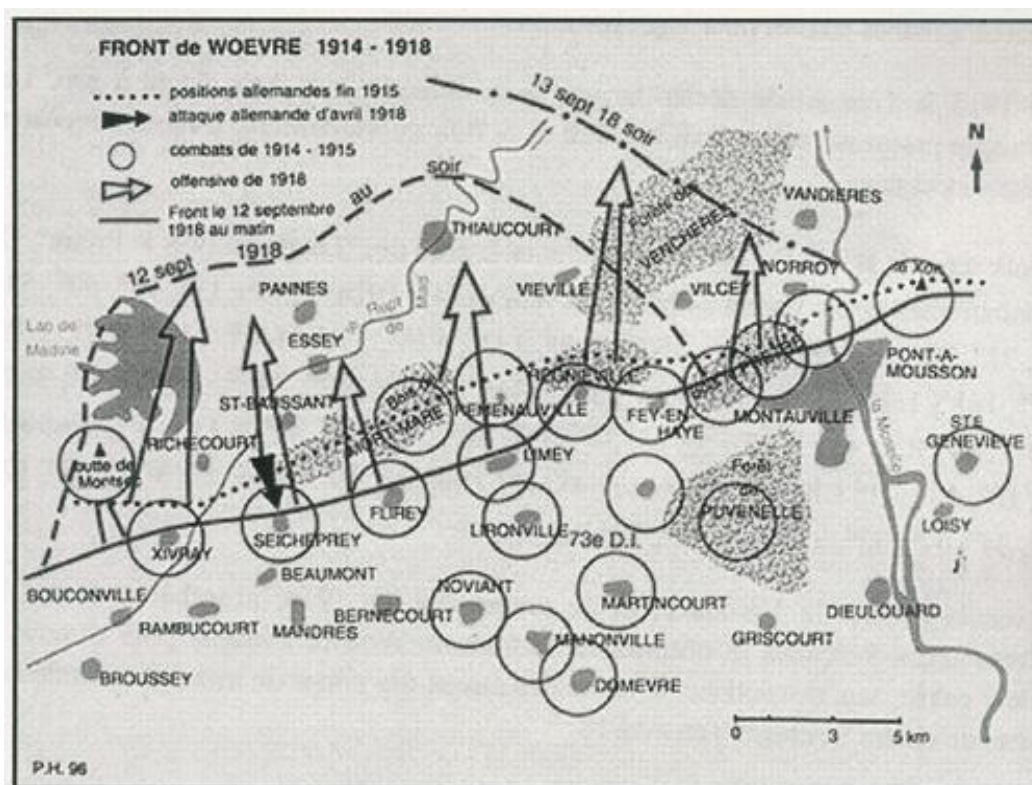
Si vous désirez être présent[e], veuillez prendre des dispositions utiles pour vous trouver auprès de la tombe aux jour et heure fixés ci-dessus⁶⁸.

C'est donc en mai 1922, qu'Émile Peineau fut inhumé dans le cimetière de Ternay où il repose toujours.

⁶⁸ Archives familiales de M^{me} Marie-France Deguilly.



La tombe d'Émile Peineau dans le cimetière de Ternay



Un front très stable jusqu'en septembre 1918.

Le nom de Flirey était loin d'être nouveau venu dans la chronique militaire de la Grande Guerre. Le 19 septembre 1914 y avait commencé une bataille opposant la 3^e armée française à la 6^e armée allemande. Cette dernière avait pris l'offensive dans le cadre plus général de la « course à la mer » à laquelle se livraient les belligérants ; certes, on était bien loin de la mer, mais en fixant en maximum de forces françaises dans la partie orientale du front, les Allemands espéraient faire mieux la différence à l'ouest. Sans compter que certains points pouvaient avoir une importance stratégique particulière. L'affrontement se termina le 11

octobre et les Allemands restèrent maîtres de Flirey, ce qui leur permit de couper une bonne partie des accès ferroviaires et routiers vers Verdun.



Mais la présence des localités de Flirey, Limey, Régniéville, Fey-en-Haye sur la ligne de front n'était pas près de cesser. Il fallut attendre le 12 septembre 1918 au matin pour qu'une offensive américaine, appuyée par des troupes coloniales françaises, repousse les positions allemandes au nord de Thiaucourt, nettement en arrière de la ligne qu'elles occupaient à la fin de 1915. Pendant près de quatre ans, on s'était battu pour une portion du bois de Mort-Mare ou de Bois-le-Prêtre, pour quelques hectomètres de tranchées ; ce qui était gagné un jour était perdu le lendemain et on recommençait le surlendemain... Toutefois, une accalmie intervint sur le front de Woëvre en 1916, les moyens des belligérants étant prioritairement concentrés pour les batailles de Verdun et de la Somme.

Pour les Vendômois, des informations très filtrées

De quelles informations les familles vendômoises pouvaient-elles disposer sur les combats auxquels les leurs étaient exposés ? Elles n'obtenaient pas de précisions géographiques précises par la correspondance militaire, soumise à la censure et à des consignes très strictes pour éviter la localisation des unités. La presse régionale – *Le Carillon de Vendôme*, *Le Progrès de Loir-et-Cher* – connaissait le même régime : par exemple, au début de la guerre, le « livre d'or » du *Carillon* où étaient consignés, au fil des semaines et de l'information, les morts et les blessés, signalait le lieu où le décès s'était produit ; on supprima vite cette précision. Les permissionnaires étaient certainement la meilleure source de renseignement ; avec une valeur relative car les troupes étaient déplacées. Si l'on parvenait à se faire une idée de la partie du front où se trouvait le mobilisé, il restait à consulter les dépêches officielles que les journaux publiaient.

Si l'on fait cette lecture pour le mois d'avril, elle est assez éclairante. Nous signalons entre crochets le résultat de la journée avec trois qualificatifs : progrès – stabilité – retrait.

Le Carillon, 1^{er} avril 1915 :

Pendant la nuit du 30 au 31 [mars] l'ennemi a bombardé les tranchées qu'il avait perdues le 30 au bois-le-Prêtre ; il a contre-attaqué, au petit jour, avec plusieurs bataillons et a réussi à reprendre pied dans la partie ouest de la position, mais dès 8h, il en était de nouveau délogé. Le gain réalisé le 30 est donc intégralement maintenu : nous avons fait des prisonniers, dont un officier [= progrès].

Le Carillon, 8 avril 1915 :

Vendredi 2 avril. En Woëvre, à l'ouest du bois-le-Prêtre, nous avons occupé le village de Fey-en-Haye et nous nous y sommes maintenus malgré plusieurs contre-attaques [= progrès].

Lundi 5 avril. *Journée calme sur l'ensemble du front, sauf en Woëvre où nos progrès ont continué. Nous avons enlevé le village de Regniéville, à deux kilomètres et demi de Fey-en-Haye, occupé le 1^{er} avril [= progrès].*

Journée calme : c'est pourtant ce jour-là que le 369^e RI perdit 73 hommes (tués ou disparus) et 131 blessés...

Mardi 6 avril. *Le terrain conquis par nous, au nord-est de Regniéville, a été conservé [= progrès].*

Mercredi 7 avril. *Dans le bois d'Ailly et le bois Brûlé, nous avons repoussé toutes les contre-attaques et réalisé à nouveau quelques progrès. Il en a été de même au bois-le-Prêtre [= progrès].*

Le Carillon, 15 avril 1915 :

Jeudi 8 avril. *Les pluies de ces jours derniers ont profondément détrempé le sol argileux de la Woëvre, ce qui rend les mouvements d'artillerie difficiles et empêche les projectiles d'éclater.*

Vendredi 9 avril. *Au bois de Mortmare (nord de Flirey) nous avons pris pied dans les organisations défensives de l'ennemi et nous nous y sommes maintenus en dépit des efforts qu'il a faits pour les reconquérir. [...] dans la Woëvre méridionale, entre le bois de Mortmare et le bois-le-Prêtre, nous avons conquis sur un front de 7 à 8 km de long, 3 km en profondeur et enlevé à l'ennemi les villages de Fey-en-Haye et de Regniéville [= progrès].*

Une lecture superficielle de ces dépêches laisse le sentiment d'un progrès constant des troupes françaises. Mais si l'on y regarde plus attentivement, une réalité différente se fait jour. La conquête spectaculaire de Fey-en-Haye et Regniéville le 9 avril n'est qu'une reconquête, puisque la première localité a déjà été prise le 2 avril et la seconde le 5. Les dépêches ont donc passé sous silence des contre-offensives victorieuses des Allemands. On se doutait bien que les dépêches officielles n'étaient pas objectives, mais cela va mieux en le démontrant.

Samedi 10 avril. *Au bois de Mortmare, les Allemands ont prononcé quinze attaques pour reprendre les tranchées que nous leur avons enlevées hier ; ils ont été quinze fois repoussés ; il y a sur le terrain des monceaux de cadavres allemands [= stabilité].*

Dimanche 11 avril. *Au bois de Mortmare, nous avons enlevé une nouvelle ligne de tranchées et repoussé une contre-attaque [= progrès].*

Au bois-le-Prêtre, une avance a été réalisée à la lisière ouest du « Quart en Réserve » ; une mitrailleuse allemande a été prise [= progrès].

La neige, la pluie et le vent ont fait rage presque toute la journée.

Lundi 12 avril. *Au bois de Mortmare, les Allemands ont réussi dans la nuit à reconquérir les tranchées qu'ils avaient perdues au cours de la journée. Les positions que nous avons conquises, le 8 avril, demeurent tout entières en notre possession.*

Au bois-le-Prêtre, à la lisière ouest du « Quart en Réserve », deux violentes contre-attaques ennemies ont échoué sous notre feu d'infanterie et d'artillerie.

Le soldat Marcel Papillon, qui combattait dans ce secteur, écrivait le 13 avril 1915 :

Nous n'avons plus d'officiers. Dans le bataillon, il nous reste un lieutenant et un sous-lieutenant. Nous avons passé une semaine, c'est honteux, affreux ; c'est impossible de se faire une idée d'un pareil carnage. Jamais on ne pourra sortir d'un pareil enfer. Les morts couvrent le terrain. Boches et Français sont entassés les uns sur les autres, dans la boue. On marche dessus et dans l'eau jusqu'aux genoux. Nous avons attaqué deux fois au Bois-le-Prêtre, au quart en réserve. Nous avons gagné un peu de terrain, qui a été en entier arrosé de sang.

Ceux qui veulent la guerre qu'ils viennent la faire, j'en ai plein le dos et je ne suis pas le seul. [...]

Il n'est pas croyable qu'on puisse faire souffrir et manœuvrer des hommes de pareille manière pour avancer de quelques

mètres de terrain. Si jamais l'on rentre, on en parlera de la guerre ! Tas d'embusqués et de planqués, qu'ils viennent un peu prendre notre place, ensuite ils auront de quoi causer⁶⁹.

Jeudi 15 avril. *Au bois de Mortmare, nous avons fait des progrès à l'ouest de notre ligne et repoussé deux contre-attaques : des prisonniers, un canon de 37, beaucoup de fusils et de munitions sont restés entre nos mains.*

Le Carillon, 22 avril 1915 :

Vendredi 16 avril. *Au bois de Mortmare, nous avons repoussé une contre-attaque et poursuivi sur le terrain conquis le 13.*

Au bois-le-Prêtre, nous avons repoussé une attaque et fait des prisonniers.

Samedi 17 avril. *Au bois de Mortmare, combat d'artillerie, nous avons réduit au silence trois batteries et fait sauter un dépôt de munitions.*

Dimanche 18 avril. *En Woëvre, combats d'artillerie, notamment dans la région du bois de Mortmare ; aucune action d'infanterie, ni hier ni aujourd'hui.*

Mardi 20 avril. *Au bois de Mortmare, action d'infanterie sans résultat appréciable de part ni d'autre. C'est donc un jour de combat sans résultat appréciable qu'Émile Peineau trouva la mort.*

Que pouvaient déduire de ces dépêches officielles, la famille d'Émile Peineau et toutes celles du Vendômois qui savaient que leur « poilu » se trouvait dans cette partie du front ? On se battait quasiment tous les jours, lançant des offensives ou repoussant les contre-attaques ennemies ; et pourtant, les mêmes noms de villages ou de lieux-dits revenaient sans cesse, signe que les lignes ne bougeaient pratiquement pas. Et elles ne pouvaient que penser : pourvu que...

Dans cette période de la guerre, sur laquelle les livres ne s'attardent guère, se produisit un tournant important : le rêve d'un conflit bref s'évanouit définitivement. Il fallut s'adapter à un conflit long et coûteux en vies humaines : c'est dans ces mois que les troupes au front furent dotées en priorité de l'uniforme « bleu horizon », beaucoup moins voyant que celui de 1914. On expérimenta aussi de nouvelles armes terrifiantes pour tenter de prendre un avantage décisif. Les lecteurs du *Carillon* frissonnèrent en lisant dans l'édition du 23 avril 1915 :

Au nord d'Ypres, les Allemands, en employant en grande quantité des bombes asphyxiantes, dont l'effet a été ressenti jusqu'à deux kilomètres en arrière de nos lignes, ont réussi à nous faire reculer dans la direction du canal de l'Yser vers l'ouest et dans la direction d'Ypres vers le sud ; l'attaque ennemie a été enrayerée ; une contre-attaque vigoureuse nous a permis de regagner du terrain en faisant de nombreux prisonniers.

L'essentiel était d'avoir repris le terrain perdu. Une logique de la surenchère dans l'horreur était en route et le journal s'en faisait l'écho : *Il va sans dire que les bombes asphyxiantes allemandes ne sont pas invincibles et que c'est par respect de la convention de La Haye que nous ne nous sommes pas servis de pareils moyens. Nous pourrions répliquer quand nous voudrions, par des pires peut-être⁷⁰.*

Émile Peineau est mort deux jours avant la première expérimentation des gaz asphyxiants, mais nombre de jeunes combattants vendômois en furent victimes dans les années suivantes⁷¹.

⁶⁹ Extrait du site internet « Collectif de Recherche International et de Débat sur la guerre de 1914-1918 » (CRID 14-18). *La guerre des tranchées : violence, mort, blessure.*

⁷⁰ *Le Carillon de Vendôme*, 29 avril 1915.

⁷¹ L'usage des gaz asphyxiants ne commença, dans le secteur de Flirey, que dans le cours de l'été 1917.



Une arme terrible qui fait son apparition en avril 1915 [coll. part.]

Le drame de Flirey

Le 63^e RI était lui aussi engagé devant le bois de Mort-Mare. Il était en bonne part composé de soldats originaires du Limousin. Du 3 au 5 avril, ceux-ci se sont illustrés dans les combats de Regniéville, au prix de lourdes pertes. On avait complété à la hâte le régiment, mais les soldats étaient épuisés. Ceux de la cinquième compagnie attendaient d'être relevés ; or le tirage au sort les désigna pour repartir dans la première vague d'assaut le lundi 19 avril :

Sous un effroyable tir de barrage les sections tassées dans les tranchées de première ligne se préparent à l'assaut, un coup de sifflet retentit. En tête des sections les gradés de la 5^e compagnie s'éjectent en terrain découvert mais ils ne sont suivis que par une poignée de soldats, les autres, la grande majorité, n'ont pas bougé, ils refusent de monter sur le glacis. Voyant que leurs camarades ne suivent pas, les quelques soldats qui avaient franchi le parapet, reviennent en arrière, les officiers, le capitaine et les lieutenants, tout en lançant des jurons, ne peuvent que rebrousser chemin⁷².

Ce n'est pas la peur qui a dicté le comportement des soldats, mais la colère devant ce qu'ils considéraient comme une injustice. Par la suite, leur capitaine témoigna clairement sur ce point : *c'est parce qu'ils étaient victimes d'une iniquité qu'ils n'ont pas marché.*

Un sergent de la compagnie a fait le récit de ces heures tragiques : *Pendant 14 heures, je suis resté à plat ventre sans pouvoir bouger, ma tête touchant le visage en décomposition de deux cadavres du 159^e. Tout autour de moi, des morts, partout des morts : ils avaient appartenu au 163^e, au 275^e. Au-dessus de moi les marmites passaient, éclatant avec fracas, sans arrêt. Les Allemands, devinant la présence d'un homme vivant, tiraient dans ma direction des balles de Mauser. À la nuit noire, je regagnai nos lignes. Les copains du 63^e n'étaient plus là, une compagnie du 78^e les avait remplacés. On m'indiqua que la 5^e compagnie de mon régiment était aux carrières de Flirey, attendant l'instant d'être passée par les armes⁷³.*

L'information est remontée jusqu'au général Deletoille qui commandait le 31^e corps d'armée. Dans sa fureur, celui-ci voulait faire fusiller à la mitrailleuse les 250 soldats de la compagnie ! Au terme d'une rude négociation, le nombre des accusés fut ramené à cinq par un simulacre de tirage au sort, lesquels furent déférés devant le conseil de guerre. Leur avocat ne fut connu que dix minutes avant le procès ; un fut acquitté et quatre condamnés à mort. Le caporal Antoine Morange, les soldats Félix Baudy, Henri-Jean Prébost et François Fontanaud furent fusillés devant leurs camarades du 63^e RI : c'était le mardi 20 avril 1915, ce même jour où Émile Peineau fut tué par une balle allemande, tout près de là.

L'historien Jean-Yves Le Naour a décrit et analysé ce tragique épisode : *L'exemple, qui a lieu le 20 avril devant le régiment rassemblé pour l'occasion, est plutôt un contre-exemple. L'un lève pathétiquement la photo de sa femme et de ses enfants au-dessus de sa tête, un second qui a refusé de se confesser ne cesse de crier « Assassins ! » Un troisième refuse*

⁷² Journal de marche et d'opérations du 63^e RI.

⁷³ Cité par le général André BACH, *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915*, Paris : Tallandier Éd., 2013.

le bandeau et ouvre sa chemise en direction du peloton d'exécution : « Vous verrez comme on meurt quand on est français ! » Le quatrième, silencieux, résigné, n'a pas la force de protester. Le régiment, lui, est incontrôlable et se débande de partout. Les hommes quittent les rangs, tendent le poing, fuient l'horrible spectacle et crient en direction des chefs : « Assassins ! Crapules ! Assassins ! » On doit supprimer la parade militaire, musique en tête, devant les corps sans vie. Ces fusillades devaient servir à redonner le sens du devoir aux hommes, elles ont plutôt contribué à les démoraliser un peu plus⁷⁴. Il fallut attendre le 2 juin 1934 pour que la Cour spéciale de justice militaire réhabilite les quatre militaires.



Source : « Vestiges 1914-1918 »

Pourtant, le 63^e RI des « fusillés pour l'exemple » et le 369^e RI d'Émile Peineau appartenait à la 73^e DI dont les troupes d'infanterie avaient gagné le surnom de « Loups du bois-le-Prêtre » par leur vaillance au combat⁷⁵.

La stratégie du « grignotage » a été imposée par le généralissime Joffre, véritable icône pour toute une partie de la population, depuis la victoire de la Marne.

Le concert des louanges ne rassemble plus tous les historiens :

En 1915, cet homme avare de paroles, mal à l'aise à l'oral, dont les silences sont pris pour de la profondeur alors qu'ils ne sont que de l'indifférence, desserre un peu les dents, forcé par la colère des politiques qui n'en peuvent plus de ne rien savoir ou presque des opérations et de son comportement de dictateur, au-dessus du pouvoir civil. La liste de ses échecs est longue comme le Bottin mondain, à commencer par la bataille des frontières, menée en dépit du bon sens, tant sur le plan stratégique que sur le plan tactique, et qui valut à la France d'être envahie et de frôler la défaite d'un cheveu. Le miracle de la Marne l'a remis en selle, car pour tous les Français il jouit de l'aura du vainqueur, du sauveur de la France, une popularité qui empêche le gouvernement Viviani et le président Poincaré de le débarquer en 1915, malgré l'envie qui ne leur manque pas. Qu'importe si cette gloire n'est peut-être pas tout à fait la sienne mais celle du général Galliéni qu'il fait tout pour diminuer en 1914-1915 afin de hausser son propre prestige⁷⁶.

Selon J.-Y. Le Naour, le « grignotage » coûta très cher à l'armée française : [...] *les faits sont là, accablants : en 1915, 370 000 soldats français sont morts au champ d'honneur, 31 000 par mois, et cela pour un gain de quatre kilomètres en Artois et cinq kilomètres en Champagne. La belle affaire⁷⁷.*

Le 18 juin 1916, devant le comité secret de la Chambre, le député Abel Ferry dressa, pour l'armée française, le bilan terrifiant des offensives de l'année précédente :

L'Argonne, bois de la Gruerie : 40 000 hommes ! Le reste de l'Argonne : 40 000 hommes ! Vauquois : 12 000 hommes ! La tranchée de Calonne : 6 000 hommes ! Le bois d'Ailly, le bois-le-Prêtre : 60 000 hommes !

Et sa conclusion fut accablante : *Oui, Messieurs, en dehors des grandes offensives de Champagne et d'Artois, uniquement dans ces petites attaques partielles, les attaques pour « le communiqué », qui se traduisent par « rien à signaler sur l'ensemble du front », c'est 400 000 hommes de pertes inutiles⁷⁸.*

Qui était Émile Peineau ?

Grâce aux archives familiales, il est possible de poser quelques repères sur le destin d'Émile Peineau avant le tragique mois d'avril 1915 qui en coupa le fil. Le 12 mars 1884, Alphonse Peineau, jeune cultivateur de vingt-trois ans, domicilié à Ternay, se rendit à la mairie pour déclarer la naissance de son

⁷⁴ LE NAOUR (Jean-Yves), 1915, Paris : Éd. Perrin, 2013.

⁷⁵ La 73^e DI était alors sous le commandement du général Henri Lebocq. Son portrait et sa signature figurent sur le document d'hommage de la 73^e DI à Émile Peineau.

⁷⁶ LE NAOUR (J.-Y.), *Op. cit.*, p. 47. Les mauvais choix stratégiques de Joffre, lors de la bataille des frontières (20-25 août 1914) ont coûté la vie à de nombreux soldats des 113^e RI (Blois) et 131^e RI (Orléans).

⁷⁷ LE NAOUR (J.-Y.), *Ibid.*

⁷⁸ Cité par FACON (P.) in : *La Grande Guerre et ses lendemains, 1914-1935*, Paris : Larousse, 1988.

premier enfant ; il fut reçu par Jules Granger, *second conseiller municipal faisant fonction de maire*. Il était *une heure du soir* et l'heureux père de famille n'avait pas perdu de temps, puisque le garçon était né à *l'heure de midi*. Il déclara vouloir lui donner les prénoms d'Émile Eugène Léon ; ce choix avait sans doute été mûri pendant les veillées d'hiver avec Laurence Marie Joséphine Jullien, son épouse, de deux ans plus âgée. Les deux témoins étaient Jean Lorgeou, l'instituteur du village (qui marqua profondément une génération d'écoliers) et Auguste Ferré, tailleur, tous deux habitant Ternay.

Le couple apparaît au recensement de 1886. Lui était désigné sous les prénoms de Louis Victor, mais c'est bien le même homme, Alphonse étant son troisième prénom à l'état civil, sans doute devenu prénom usuel. Il était alors qualifié « journalier » : il existait, à cette époque, dans le bourg de Ternay, des petits paysans qui possédaient quelques lanières de terre, une parcelle de vigne, un jardin ; et pour subvenir au quotidien de la famille, le mari se faisait embaucher par les fermiers plus importants lors des grands travaux agricoles ; tandis que l'épouse gagnait quelques francs supplémentaires comme couturière, lingère ou laveuse. Et justement, Laurence Jullien était couturière.

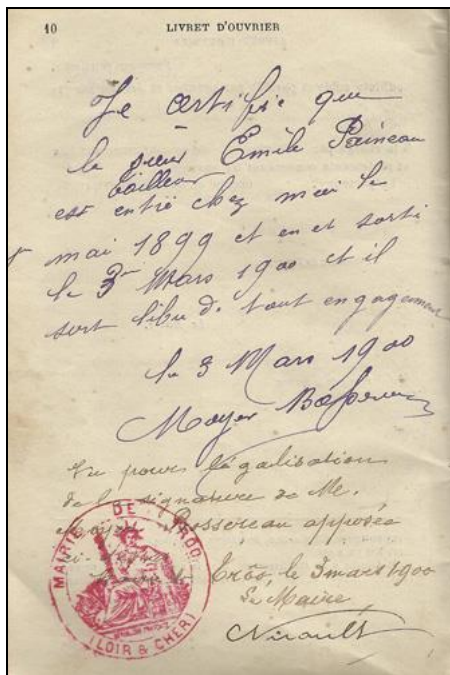
La sœur cadette d'Émile, Marie Gertrude, est née le 27 mai 1887. Le père de famille est mort en 1906, donc relativement jeune.

À quinze ans, il était entré en apprentissage pour devenir tailleur chez un artisan de Trôo :

Je certifie que le sieur Émile Peineau, tailleur, est entré chez moi le 1^{er} mai 1899 et en est sorti le 3 mars 1900 et il sort libre de tout engagement.

Le 3 mars 1900 Moyer-Bossereau.

Un livret d'ouvrier fut ouvert à son nom quelques semaines plus tard, à la mairie de Ternay, confirmant qu'il exerçait la profession de tailleur.



On y trouve son signalement :

Âge : 16 ans

Taille : 1m 58

Cheveux châtons

Sourcils idem – Front ordinaire

Yeux roux

Nez moyen

Bouche idem

Barbe : néant

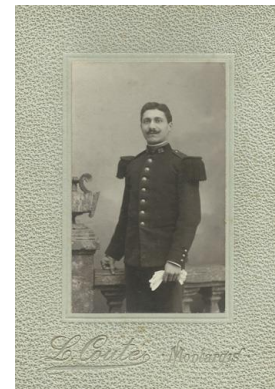
Menton rond

Visage ovale

Teint ordinaire.



Il fut le « garçon d'honneur » au mariage de sa sœur Marie avec Paul Boissard. L'élégance du costume rappelait la profession du tailleur. Le goût de ce métier lui était peut-être venu du contact avec Auguste Ferré, tailleur d'habit au bourg de Ternay, témoin de sa naissance et sans doute ami de la famille Peineau.



*Émile Peineau, soldat du 82^e régiment d'infanterie
caserné à Montargis.*

Selon toute probabilité, Émile Peineau fit son service militaire au 82^e RI. C'est dans cette tenue qu'il se fit tirer le portrait à Montargis. Deux photographies datées de 1908 correspondent-elles au service ou à une période de manœuvres ? L'une d'elles montre bien qu'il s'agit toujours du 82^e RI.

Ce régiment d'infanterie avait une histoire prestigieuse. Créé en 1684, sous le nom de « Régiment de Saintonge », il s'est illustré, sous les ordres de Rochambeau, pendant la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique.

En 1791, il fut renommé « 82^e régiment d'infanterie » et fit partie, en 1793, des troupes qui soutinrent un siège prolongé à Mayence. Il participa aux grandes campagnes du premier Empire : les noms d'Iéna (1806) et de la Moskowa (1812) sont inscrits sur son drapeau.

Sous le second Empire, le 82^e RI servit d'abord en Algérie, puis fut envoyé en Crimée, ajoutant le nom de Sébastopol à son drapeau.



*Le maréchal de Rochambeau
commandant le corps expéditionnaire français en
Amérique.*

*Le drapeau du régiment de Saintonge
(futur 82^e régiment d'infanterie)*

Dans les années précédant la guerre, ce régiment était caserné à Montargis⁷⁹.

Une incertitude existe quant à la date précise à laquelle Émile Peineau effectua son service militaire, qui durait alors trois ans ; mais la durée a pu être réduite s'il était considéré comme soutien de famille, son père étant décédé en 1906.



Au moment de la mobilisation générale, au début d'août 1914, Émile Peineau fut incorporé au 169^e RI et il se pourrait bien qu'il ait été blessé ou malade avant la fin de 1914, comme le laisse entendre un document :

41^e Régiment territorial d'infanterie.

Section hors-rang, Dépôt des éclapés.

Le soldat Peineau, du 169^e Régiment d'infanterie est évacué de Toul sur le dépôt de Pray le 15 décembre par train d'évacuation.

Toul, le 15 décembre 1914.

⁷⁹ Voir *Wikipedia*, « 82^e régiment d'infanterie » et « Régiment de Saintonge ».

Il se pourrait aussi qu'il ait rempli, au moins momentanément, des fonctions d'infirmier. Cette fois, ce sont deux cartes de correspondance militaire qui vont dans ce sens :

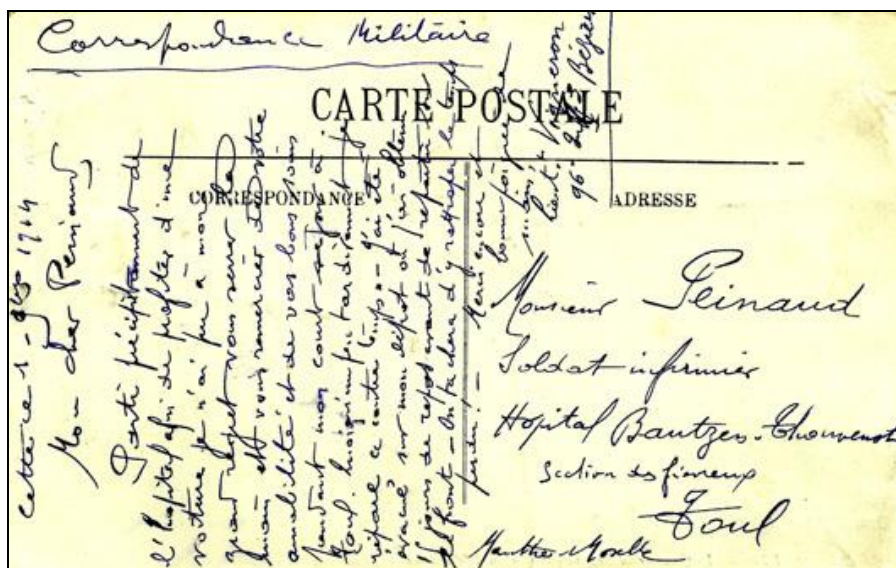
– Carte adressée à M. Peinaud, soldat infirmier, Hôpital Bautzen-Thouvenot, section des fiévreux, Toul (Meurthe-et-Moselle) et datée du 1^{er} novembre 1914⁸⁰.

Mon cher Peinaud,

Parti précipitamment de l'hôpital afin de profiter d'une voiture, je n'ai pu à mon grand regret vous serrer la main et vous remercier de votre amabilité et de vos bons soins pendant mon court séjour à Toul. Quoiqu'un peu tardivement je répare ce contretemps. J'ai été évacué sur mon dépôt où j'ai obtenu 15 jours de repos avant de repartir sur le front. On tâchera d'y rattraper le temps perdu !

Merci encore et bonne poignée de main,

Lieutenant Vigneron 86^e Infanterie, Béziers.



– Carte adressée à M. Peinaud, Hôpital auxiliaire des Dames de la Croix-Rouge, Hôtel Bristol, Aix-les-Bains, Savoie.

Cher Copain,

Je te remercie beaucoup de ce que tu m'a fait, je ne t'oublierai jamais, je suis rentrer dans ma famille bien heureux ; donne-moi l'adresse de l'infirmière si tu veut de ma part, donne leurs bien le bonjour à tous de ma part ; j'ai perdu les adresses, ce qui m'ennuie beaucoup, écris moi ; bien le bonjour à M^{me} Faber ainsi qu'aux Sœurs.

Ton copain, Étienne Carouati Rue Riquet, 60, Paris Villette.

Une photographie, sur laquelle la présence d'É. Peineau est précisée d'une croix, concerne son séjour à Aix-les-Bains : il est dans un groupe où figurent des soldats blessés et des infirmières de la Croix-Rouge ; son bras droit masqué ne permet pas de savoir s'il portait ou non un brassard de la Croix-Rouge, comme deux de ses camarades. Sur une autre photographie, il est le troisième à gauche des militaires assis, entourés de soldats majoritairement blessés (bras en écharpe) ; avait-il été malade et envoyé en convalescence à Aix-les-Bains ?

Les deux courriers de remerciements pour des soins donnés en milieu hospitalier ne sont pas contradictoires avec le fait que lui-même ait été malade ou blessé. Mais il est difficile de préciser une

⁸⁰ L'hôpital complémentaire n° 24 « Bautzen-Thouvenot » accueille en mars 1916 un militaire célèbre : François Mauriac, affecté au service de radiologie [voir son ouvrage *Lettres d'une vie (1904-1969)*, Paris : Grasset, 1981].

succession chronologique. Il semble qu'Émile Peineau soit venu ou revenu au 369^e RI, au début de 1915, avec les regrets de ses amis d'Aix-les-Bains, comme en témoigne une carte portant un cachet du 5 mars 1915 :

Merci mon brave Peineau pour votre bonne carte, je ne vous oublie pas, et tous vos camarades ici non plus, nous parlons bien souvent de vous, et vous regrettons.

Bon courage, Peineau, et confiance !

Nous préparons une comédie pour Pâques, deux actes, c'est vous dire je fais faire des efforts de mémoire à mes bons petits artistes !

Recevez, mon brave Peineau, toutes nos amitiés et mes souhaits les plus vifs de bonne chance.

G. Leclerc, infirmière.



Émile Peineau à Aix-les-Bains (3^e à gauche des militaires assis)

Avec prudence, on pourrait avancer que Peineau fut d'abord hospitalisé à Toul, plutôt pour cause de maladie, et qu'il commença alors à seconder le personnel infirmier ; puis il fut transféré à Aix-les-Bains, en convalescence où il continua ce rôle d'aide aux soins, avant de rejoindre le 369^e RI.

Émile Peineau appartint donc d'abord au 169^e RI avant d'être transféré dans sa réserve, le 369^e. C'était un régiment de création très récente qui, en 1914, participa aux premiers combats en Lorraine, puis en Woëvre, au bois-le-Prêtre (deuxième semaine de décembre). Ainsi, tant au 169^e qu'au 369^e (sans savoir à quelle date il passa de l'un à l'autre), le Ternaysien fut rivé à cette terre de Woëvre.



*Hommage de la 73^e DI
à Émile Peineau,
soldat du 369^e RI
« mort pour la France »*



L'ensemble des données sur la personnalité d'Émile Peineau laisse deviner un homme très religieux, d'un contact aimable, capable d'un grand dévouement à l'égard des autres. Sans parler d'un côté va-t-en-guerre, il n'hésitait pas à prendre des risques dans la zone de combat, sans doute mu par un profond patriotisme. Il semblait en parfaite adéquation avec les « théories morales » diffusées dans le 82^e RI où il avait fait ses classes quelques années plus tôt :

– Patrie

De même qu'un fils en état de porter un bâton, défend sa mère en cas de mauvaise rencontre, de même tout Français en état de porter les armes doit défendre sa patrie et verser son sang pour elle si elle est en danger.

– Courage

Puisque tout homme doit conserver sa vie pour son pays, il n'a pas le droit de risquer sa vie pour une fanfaronnade sans utilité. Mais quand le devoir l'exige, l'homme courageux marche sans regarder en arrière et s'il va au devant d'une mort certaine pour sauver sa Patrie, son courage devient de l'héroïsme⁸¹.

C'est au cours d'une journée « sans changement », émaillée d'échanges de tir « sans résultat appréciable » qu'Émile Peineau, le jeune tailleur de Ternay, a perdu la vie, victime d'une balle en pleine tête. Il ne fut un héros ni de la Marne (1914), ni de Verdun (1916), simplement un de ces milliers de poilus tombés sur le front de Woëvre (1915), souvent fauchés les uns après les autres au fil des jours sans combat historique, comme ce fut aussi le cas pour l'écrivain Louis Pergaud⁸². Le généralissime Joffre avait beau prétendre que ses choix stratégiques « grignotaient » les forces allemandes, c'était aussi l'armée française qui perdait abondamment son sang pour des gains territoriaux infimes.

Les archives de sa famille ont permis de donner un visage à Émile Peineau, de retracer quelques bribes de sa brève existence, de mieux connaître le contexte de son combat et de sa mort. Ce fut une période particulièrement dure de la guerre (mais il n'y en eut aucune de douce !) où les combattants furent soumis à des conditions et à des épreuves inhumaines, à tel point que des soldats au courage exemplaire un jour pouvaient se retrouver « fusillés pour l'exemple » le lendemain parce qu'ils refusaient un ordre injuste. Tous étaient des « Loups de Woëvre », qu'il s'agisse d'Émile Peineau ou de Félix Baudy, le maçon creusois du 63^e RI : dans sa diversité tragique, la mort les a réunis le 20 avril 1915.

⁸¹ 82^e Régiment d'infanterie, *Théories morales – Questionnaire pour les soldats*, novembre 1902. C'est dans cette unité qu'Émile Peineau fit son service militaire.

⁸² Apparemment, le nom de la Woëvre n'a pas été inscrit sur le drapeau du 369^e RI où figuraient : Verdun 1916, La Malmaison 1917, Picardie 1918 (informations recueillies sur *Wikipedia*, « 369^e RI »).

Cette petite étude met aussi en évidence des faits dont on rencontre assez souvent la trace dans les correspondances concernant les soldats « morts pour la France » : la forte solidarité entre les combattants, au-delà même de la mort, qui se traduit dans les lettres adressées aux familles éplorées ; pour les camarades du défunt, c'est un devoir de faire en sorte que la sépulture soit identifiable pour les proches (ce qui n'a pas toujours été possible), de vérifier qu'elle est entretenue, de décrire parfois les obsèques, voire l'exhumation après la guerre quand la dépouille regagnait le cimetière du village natal. Le plus petit geste était porteur d'une exceptionnelle charge affective : ce fut assurément l'effet produit par la violette cueillie près des tombes de Flirey, puis envoyée par Louis Serrier à la mère et à la sœur d'Émile Peineau.

Annexes

Ont été placés ici des documents qui n'ont pu trouver place dans le corps du texte. Ils proviennent des archives de M^{me} Marie-France Deguilly.

Avant la guerre



Photo prise en 1908, probablement à l'occasion de manœuvres.



Marie Peineau, sœur d'Émile, après avoir épousé Paul Boisnard, donna le jour à trois filles. Elle était couturière à Ternay, mais devint rapidement veuve. Pour subvenir aux besoins familiaux, elle dut quitter le village et « monter à Paris » pour se placer comme cuisinière dans une riche famille bourgeoise. Ses filles restèrent à Ternay, élevées par leur grand-mère (la mère d'Émile et de Marie).

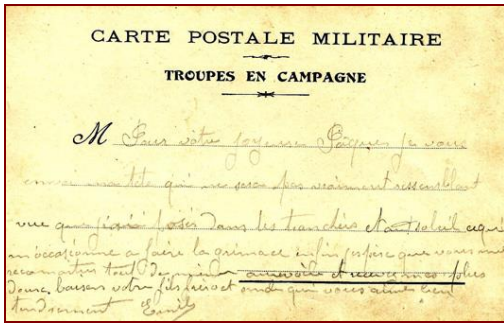
Marie Boisnard a toujours conservé pieusement des chaussons de bébé en toile blanche, qu'elle disait avoir été confectionnés et brodés par Émile Peineau⁸³.

Pendant la guerre



Photo prise à Aix-les-Bains. Émile Peineau est identifié par une croix.

⁸³ Informations transmises par M^{me} Marie-France Deguilly.



Verso de la carte où fut dessiné le portrait au crayon d'Émile Peineau.

Voisint-sur-Bios le 27 Mai 1915

Madame,

La nouvelle de la mort de votre
bon frère m'a profondément attristé
dans le peu de temps que je l'ai
connu j'ai pu apprécier toutes ses
qualités et j'aurais voulu pouvoir lui
être agréable et lui rendre service dans
une plus grande étendue mais ma
maison est envahie par les troupes
il m'est impossible de faire ce que je
veux et que votre cher frère méritait bien
des regards. J'ai remarqué en lui une
grande délicatesse animée de sentiments
chrétiens aussi vous devez avoir confiance
et soyez sûre, Madame, que nous avons
un bon protecteur qui veille
sur vous et votre bonne Mère qui aime
tant. Je comprends votre grande douleur
et le partage, perdre un tel frère
et un si bon fils, c'est la plus grande
des afflictions en ce monde. Quel terrible
fleuve que la guerre. Mes dames, que
de familles éprouvées et de larmes versées.
Bon courage et merci de votre bonne lettre
je me ferai une consolation de prier
avec vous pour votre martyr. Adieu
mes condamnées les plus sympathiques
Berthe George

Lettre de Berthe George



État de l'église de Flirey quelques semaines après la mort d'Émile Peineau.

Le nom « Flirey » a été rayé : censure militaire ?

Après la guerre



*Monument de Flirey érigé en hommage aux troupes américaines
et à leur rôle décisif dans l'offensive de septembre 1918*





L'abbé Mauvais, curé de Flirey

MINISTÈRE
DES PENSIONS.

Flirey le 15-4-1922

SERVICE
DES RESTITUTIONS
DE CORPS DES MORTS
POUR
LA FRANCE.

M. l'abbé Mauvais

3287

J'ai l'honneur de vous informer que l'exhumation des restes de votre parent :

M. (nom) : Peineau Emile Eugène
 Grade : 2^e classe
 Corps : 169 R.I.
 Inhumé au cimetière Flirey de 1^{er}
 est prévue pour le trois Mai (3)
 à partir de 10 heures.

Si vous désirez être présent, veuillez prendre les dispositions utiles pour vous trouver auprès de la tombe aux jour et heure fixés ci-dessus.

L'exhumation ne sera en aucun cas faite avant ce moment, mais elle ne pourra être différée pour attendre votre arrivée. Il pourra cependant se produire qu'en raison de retards dus à des cas de force majeure, l'exhumation soit reportée par l'Administration à un jour suivant.

Agréez, M. l'abbé Mauvais, l'assurance de ma considération distinguée.

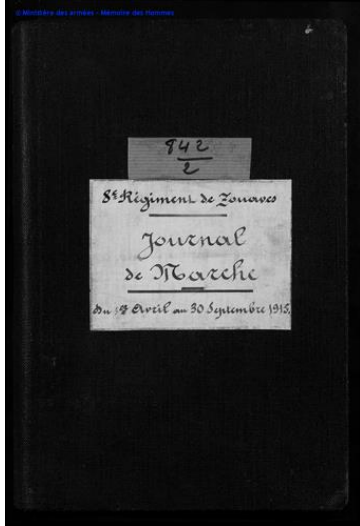
A M

SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL
Le Cimetière
S. R.

*Courrier avisant la famille de l'exhumation
du corps d'Émile Peineau.*

La dernière épreuve

Les soldats « morts pour la France » pendant la guerre de 14-18, ce sont des noms et des prénoms gravés dans la pierre d'un monument ou sur une plaque dans l'église paroissiale. Ils peuvent retrouver un petit supplément de vie, comme Charles Guitton et Émile Peineau, lorsqu'un heureux hasard met sur la route de l'historien local des correspondances, des objets. Tout est-il donc définitivement perdu pour les autres, ceux dont aucune trace n'a été communiquée ? Pas tout à fait.



Depuis une ou deux décennies, la numérisation vient au secours de la mémoire défaillante. Sans avoir à multiplier les déplacements, les fiches individuelles, les livrets-matricules des soldats peuvent être consultés et téléchargés. Des informations essentielles sont alors disponibles, sur la date, le lieu et les conditions du décès, l'unité à laquelle appartenait le militaire (on les trouve souvent aussi dans les archives municipales). Dès lors, il est possible de consulter le « journal de marche et d'opérations » (JMO) du régiment, qui était tenu très précisément par un officier. Et, quelques semaines avant la mort ou la blessure mortelle, se dessine l'ambiance de la guerre qu'ont connue ces soldats peu avant de disparaître et elle a varié d'une année à l'autre, selon les lieux aussi ou encore les missions assignées.

Certains des « poilus » de Ternay ont été tués lors d'une grande bataille, d'autres sur un front « calme » ou au cours d'un combat violent qui n'a laissé trace historique que dans le JMO du régiment. Cette approche du contexte des derniers jours d'une vie peut être enrichie par des « historiques » de régiments, rédigés dans l'immédiat après-guerre et heureusement numérisés par « Gallica ».

Ce travail n'a pas été fait pour tous les « morts pour la France » de Ternay. Pour ceux qui sont morts de maladie, le délai entre leur évacuation du front et leur décès est trop aléatoire (Charles Guitton, blessé en août, est mort en novembre 1914) ; de même pour les accidentés. En outre, la sélection des exemples est aussi destinée à illustrer la diversité des situations.

Deux soldats du 21^e régiment d'infanterie coloniale.

Au sein du même régiment, Georges Hupenoire et Eugène Mahieu témoignent de deux formes différentes de la guerre de 14-18 : la guerre de mouvement des premières semaines ; la guerre de position qui lui succéda jusqu'en 1917. Le 21^e RIC appartenait à la 5^e brigade du corps d'armée colonial, elle-même rattachée à la 4^e Armée commandée par le général de Langle de Cary. Il dépendait du Groupe d'armées du Nord-Est, chargé de s'opposer à une offensive des armées allemandes débouchant de la frontière, au sud du Luxembourg.

Les intentions de l'ennemi se précisèrent vite et la 4^e Armée fut dirigée vers le nord de Verdun. Le 21^e RIC se porta à marches forcées vers la frontière qu'il atteignit le 21 août, à Villers devant Orval.

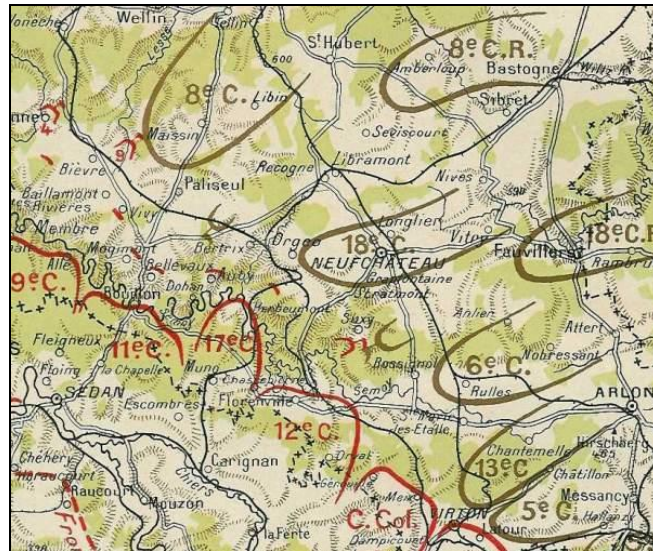
Georges Hupenoire à Neufchâteau

Pour Georges Hupenoire, la dernière épreuve fut aussi la première. Le 22 août 1914 à 3 h 30, l'état-major du régiment et le 2^e bataillon quittèrent Margny pour gagner la ferme d'Orval :

La direction de marche est Neufchâteau par Suxy. L'ennemi n'est pas signalé en force en avant et on a ordre de l'attaquer partout où on le trouvera. [...] Quelques à-coups dans la marche qui est pénible à partir de 10 h en raison du terrain accidenté et de la chaleur. Entre Suxy et Neufchâteau, la colonne est survolée par un avion allemand. Dans la distance d'avant-garde surgit une patrouille de dragons allemands qui s'enfuit bride abattue.

Au débouché nord du Bois de Basse-Héreau, premier temps d'arrêt. On perçoit une fusillade assez vive en avant. Le général commandant la 5^e Brigade s'est arrêté à l'angle des routes venant de Suxy et de Straitmont. La marche est rapide, mais le général s'arrête à nouveau à hauteur du chemin de Montplainchamps. Il est midi. C'est le commencement du combat. [...] Le reflux de quelques voitures, de cavaliers et de blessés venant de Neufchâteau indique une violente prise de contact à l'avant-garde⁸⁴.

⁸⁴ « Mémoire des hommes », JMO du 21^e RIC.



Carte de la bataille des frontières dans les environs de Neufchâteau et Rossignol (22 août 1914).

Peu après midi, ordre fut donné à la 6^e compagnie d'occuper une sapinière proche de la route de Neufchâteau, tandis que la 8^e compagnie se portait au sud de l'église de Montplainchamps. L'affrontement fut d'une extrême violence :

Il est environ 14 h 45. La section de mitrailleuses du 1^{er} B^{on} est elle-même engagée vers le centre du dispositif. Ici se place un combat très pénible pour les nôtres, en butte aux atteintes simultanées des feux d'infanterie et d'artillerie ennemis. L'élan donné est tel qu'en dépit de ces feux et des difficultés du terrain, les 2^e et 4^e compagnies continuent à progresser lentement, tandis que les 1^{re} et 3^e compagnies très pressées par l'ennemi au point d'être forcées parfois de se dégager à la baïonnette, les couvrent sur la droite.



Des fantassins déterminés...

La détermination des soldats du 21^e RIC était telle que l'ennemi fut contraint à léger mouvement de recul. Mais au milieu de l'après-midi, malgré des renforts, le rapport de forces s'inversa :

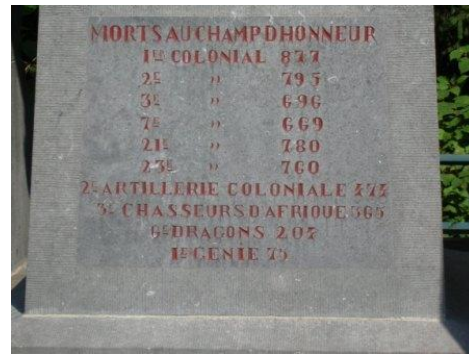
À 16 h 30, la situation du 1^{er} B^{on} commence à être difficile. Il est de plus en plus pressé sur sa droite. À ce moment apparaissent deux compagnies du 23^e [...] qui se jettent sur la droite où le combat redouble de rage. Les pertes sont cruelles de notre côté. Un moment arrêté dans son offensive, l'ennemi la reprend à notre droite. Il devient si pressant que vers 16 h 30 un mouvement de repli se dessine.

L'Historique du régiment exprime la farouche détermination de ces fantassins : *Pendant six heures nos unités luttent sans répit. Presque sans cadres, entraînées par le bel exemple de leur chef de corps, elles renouvellent désespérément leurs assauts, faisant preuve des plus hautes qualités d'endurance et de mordant, et se sacrifiant sans compter. [...]. Plusieurs compagnies sont anéanties, d'autres ont perdu tous leurs officiers.*

À la nuit, sous le feu nourri de l'infanterie et des mitrailleuses ennemies, sous le bombardement ininterrompu de ses canons, la rage au cœur, les survivants se résignent au repli⁸⁵.

La retraite du 1^{er} bataillon entraîna celles du 2^e, puis du 3^e. Entamée vers Straitmont à 19 h, elle se poursuivit sur Chiny. Ce jour-là, le 21^e régiment colonial déplora la perte de 26 officiers et de 942 soldats, tués, blessés ou disparus. Georges Hupenoire était au nombre des morts. Il était tombé sur un des lieux de combat de la « bataille des frontières », tout comme 25 à 27 000 soldats français, en quelques heures de ce 22 août 1914, jour le plus meurtrier de notre histoire militaire du XX^e siècle.

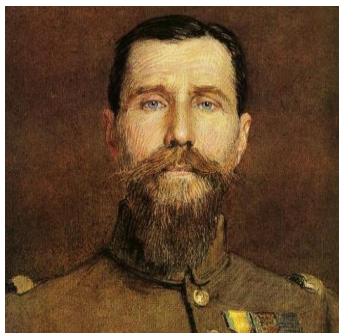
⁸⁵ *Livre d'or du 21^e Régiment d'Infanterie Coloniale*, Paris : Imprimerie A. Davy et fils aîné, 1920.



Cimetière militaire de Neufchâteau et monument de Rossignol en hommage aux troupes coloniales dont le 21^e RIC

Eugène Mahieu à la Main de Massiges

Depuis l'automne 1914 et la stabilisation du front sur des centaines de kilomètres, les belligérants s'étaient enfoncés dans la terre, à l'abri d'un maillage serré de tranchées et de boyaux : c'était la guerre de position. Les troupes passaient une bonne partie de leur temps à terrasser pour agrandir, consolider, entretenir ce vaste réseau de lignes de défense et de circulation. Au début de janvier 1915, le 21^e RIC cantonnait à Dommartin s/Ham, dans la Champagne pouilleuse, région humide et rendue plus rébarbative encore par un hiver rigoureux.



Le général Henri Gouraud

Depuis le 3 janvier, le corps d'armée coloniale dont il dépendait était placé sous le commandement du général Gouraud.

Le 16 janvier, le 2^e bataillon monta en ligne dans la région de Massiges. Au nord du village se dresse une colline dont les éperons dessinent les doigts d'une main gauche, séparés par des échancrures qui font figure de ravins. Et c'est à l'« Annulaire » que prit position le bataillon. Cette place forte naturelle était au contact entre les fronts de Champagne et d'Argonne et les Allemands s'y étaient solidement retranchés.

Une érosion lente des effectifs marqua les jours de présence en première ligne, ponctués de brefs retours au cantonnement de Dommartin : 18 janvier : 3 blessés – 19 janvier : 1 blessé – 20 janvier : 1 tué, 4 blessés – cantonnement – 24 janvier : 5 blessés – 25 janvier : 7 tués, 6 blessés – 26 janvier : 7 tués 9 blessés – 27 janvier : 3 tués, 6 blessés – 28 janvier : 1 tué, 3 blessés. Quatre jours calmes succédèrent. Le 2 février, le 1^{er} bataillon et le 2^e subirent un violent bombardement, qui ensevelit trois soldats et en blessa six. Cette forte activité de l'artillerie laissait présager une offensive allemande.

La confirmation fut apportée dès le lendemain : *Le 3 février, dès 8 h, l'activité de l'ennemi se manifeste par des lancements de mines volantes sur le Médius et l'Annulaire. À défaut du concours de l'artillerie lourde, impossible à obtenir en raison de son faible approvisionnement en munitions, le concours de l'artillerie de campagne est demandé [...]. Vers 9 h, au lancement des mines volantes se superpose un bombardement actif de l'artillerie ennemie. Un peu plus tard, aux environs de 9 h 30, ce bombardement se précise en intensité et s'étend à la fois au Médius, à l'Annulaire et au Cratère et des coups nombreux arrivent à Massiges. Il est évident qu'il s'agit d'une attaque ennemie. Le colonel commandant la 4^e Brigade [...] est averti et il lui est demandé :*

L'appui immédiat de l'artillerie sur le front.

Des munitions de complément.

*L'alerte des effectifs disponibles à l'arrière*⁸⁶. Pendant ce temps, le bombardement ne fit que s'intensifier : *Dès 10 h, les lignes téléphoniques coupées avec l'avant ne permettent plus d'avoir des renseignements des positions. Notre artillerie tire trop peu, une activité plus grande est demandée de sa part. De la 4^e Brigade à laquelle cette demande urgente est adressée, il est répondu que les approvisionnements des batteries de 75 eux-mêmes sont limités.* Dans les premières années de la guerre, ce fut une plainte récurrente des unités d'infanterie, réclamant un soutien plus actif de leur artillerie, réduite à mesurer ses coups par manque de munitions.

⁸⁶ « Mémoire des hommes », JMO du 21^e RIC.

Survint alors un phénomène inhabituel : *Vers 10 h 45, des coups sourds différents et plus puissants que les détonations d'artillerie lourde se font entendre sur le front. Ils sont remarqués, mais on n'en a aucune explication immédiate. Le tir ennemi continue et le bombardement de Massiges et de la région Massiges-Vuigny augmente en intensité. Des agents de liaison sont dépêchés vers l'avant pour obtenir des renseignements des chefs de bataillon.*



La Main de Massiges, mutilée par les mines et les entonnoirs de bombes

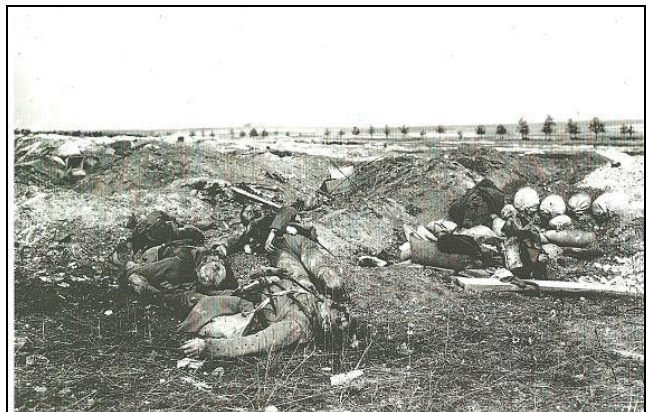
Au début de l'après-midi, le mystère s'éclaircit : *Vers 14 h, on apprend qu'une notable partie de nos lignes à l'ouest du Cratère est occupée par les allemands, mais aucun renseignement direct ne parvient de l'Annulaire. Deux renseignements indiquent bientôt que la situation est nettement compromise sur cette dernière position. Un lieutenant, le lieutenant Baix se présente à Massiges avec un groupe d'hommes de la 3^e compagnie (compagnie Marty). Il dit que des mines ont explosé sur le front, un reflux des nôtres s'est produit, il s'est accentué et nous avons subi des pertes très sérieuses. C'était donc les explosions de trois puissantes mines qui avaient été perçues et les effets étaient dévastateurs. Sur le Médius, elles avaient détruit les tranchées de première ligne et une partie de la deuxième ligne. De l'Annulaire, les nouvelles n'arrivaient plus. Au total, sept mines explosèrent désorganisant le dispositif français. Et le temps était venu pour l'infanterie allemande de passer à l'attaque :*

Celle-ci se produit sans délai, immédiatement précédée par l'allongement du tir lourd ennemi. Beaucoup de nos hommes ont été ensevelis sur la 1^{re} ligne (projectiles et mines). Le reste – terrifié par les explosions – se replie sur la 2^e ligne où le tir lourd allemand met la plus grande confusion. Des essais de regroupement semblent avoir été tentés par les cadres et avoir été considérablement contrariés par l'organisation défectueuse de la position dont les rares boyaux ne conduisent à aucune place d'armes.

Les explosions intervenues à droite du Médius et à gauche du Cratère permettent la progression en ces points des colonnes d'attaque ennemie.



Massiges fut le lieu d'âpres et meurtriers combats pendant toute l'année 1915



Situation compromise, mais ordre fut donné de lancer trois contre-attaques simultanées. Deux d'entre elles portèrent des fruits et permirent la reconquête des positions perdues ; la troisième échoua. Sans coup férir, les Allemands repassèrent à l'offensive et les combats firent rage pendant la nuit et la journée du 4 février. Le 4, vers 19 h, le 21^e RIC fut relevé, après avoir été au feu depuis la veille à 8 h : 17 officiers et 840 soldats étaient hors de combat, dont Eugène Mahieu. Finalement, les lignes n'avaient guère bougé... Et on continua de s'entretuer pour prendre ou conserver la Main de Massiges, au prix de milliers de vies dans les deux camps. Et seule la grande offensive de 1918 amènera la prise de ce verrou par les alliés.

René Girard, du 206^e RI, tué dans la forêt de Champenoux

À la fin du mois d'août 1914, René Girard et son régiment d'infanterie cantonnaient à Agincourt (Meurthe-et-Moselle). Les jours suivants, l'unité s'établit à Eulmont, puis à Seichamps le 5 septembre, avec mission de mettre le site en défense. Le 7, le régiment reçut l'ordre d'explorer la forêt de Champenoux ; deux compagnies furent envoyées en reconnaissance avant d'assurer la protection du régiment dans son déploiement. Au petit matin, deux ordres « pressants » se succédèrent pour passer à l'attaque. Deux bataillons s'élançèrent, mais leur ardeur fut vite calmée : *Ces attaques, non préparées par l'artillerie, sont arrêtées à environ 500 mètres de leur point de départ*⁸⁷.

Malgré cette absence de préparation et de soutien de l'artillerie, un nouvel ordre d'attaque plus pressant encore vint de l'état-major de la division : *le lieutenant-colonel Venot se précipite derrière le bataillon Courtade et le porte en avant. Le bataillon Pucheu suit le mouvement en avant malgré un feu violent et malgré la mort de son chef, réussit à pénétrer dans le bois.*

Le bataillon Courtade, toujours entraîné par la présence du colonel, fait un bond en avant et arrive près de la ferme la Fourasse. Le feu de l'ennemi l'oblige à s'arrêter ; il est à ce moment 7 h 45. Le bataillon était alors sous le feu de la grosse artillerie qui désorganise les unités. L'ennemi profite habilement de ce moment pour faire une contre-attaque avec l'effectif d'environ deux compagnies.



Il y avait pourtant des canons français près de la forêt de Champenoux

L'artillerie, toujours l'artillerie ! Nombre de JMO, comme celui du 206^e RI, montrent la dramatique supériorité allemande dans ce domaine ; il n'y avait pas que le pantalon garance qui multipliait les morts dans les rangs français au cours des premières semaines de guerre... Et les simples soldats n'étaient pas les seules victimes quand leurs officiers s'exposaient pour les encourager au combat :

La première victime de cette contre-attaque est le lieutenant-colonel Venot commandant le régiment qui, blessé mortellement, eut encore la force de dire à un adjudant qui se trouvait près de lui : « j'ai mon compte, prenez le commandement et en avant. » Malheureusement la contre-attaque avait déjà fait des progrès et la gauche de la ligne ayant cédé, toute la ligne fléchit.

Commencée plus ou moins en débandade, la retraite se poursuit dans un ordre relatif et le régiment ne rejoignit son cantonnement que vers 22 h : *les hommes, trop fatigués, ne préparent aucun repas.* Le lendemain à 10 h, le 206^e, placé sous le commandement du capitaine Revol, se forma face à la forêt de Champenoux, car l'objectif n'avait pas changé : *il avait ordre de prendre part à l'attaque de ce bois en prenant comme objectif la halte de la Bouzule et la lisière sud de la forêt de Champenoux, pour flanquer l'attaque que prononce un bataillon du 286^e sur la ferme Bouzule et la lisière nord de la forêt de Champenoux, au sud de la route nationale.*

Une précaution préalable fut prise, celle d'une liaison téléphonique avec la batterie d'artillerie chargée d'aider l'attaque. Le résultat fut satisfaisant : *À 5 h 50 [17 h 50], l'artillerie commence la préparation par l'arrosage de la lisière du bois, puis vers 7 h [19 h] le régiment prononce son attaque, un bataillon de chaque côté de la voie ferrée, celui de droite (5^e) partant de la croupe descendant de la cote 262 face à la halte de Bouzule, le deuxième (6^e) au nord de la voie ferrée, sa droite à cette voie. Le régiment arrive sans trop de peine à la halte de la Bouzule et remplit le rôle qu'on lui assignait dans l'attaque en occupant la lisière sud de la forêt. Le régiment reçut l'ordre de coucher sur la position qu'il venait d'occuper et la nuit se passa sans incident.*

Le 9 septembre, les combats reprurent de plus belle vers 9 h du matin : *Sur la lisière sud de la route occupée par le bataillon du 286^e une attaque se dessine violente. Cette attaque se généralise et les compagnies du régiment qui sont à la lisière sud font face à la route nationale. Cette offensive ne progresse pas, mais vers midi 30 la partie du bois où se trouve le*

⁸⁷ « Mémoire des hommes », JMO du 206^e RI.

régiment est arrosée par des obus de gros calibre et en l'espace de 30 minutes le régiment a une centaine de blessés et une vingtaine de morts. La position devient intenable. Les compagnies se retirent en ordre, en abandonnant le bois et viennent reprendre leurs positions du matin. Tout était donc à refaire...

Le lendemain, une certaine désorganisation était perceptible puisqu'il fallut diviser le régiment en fractions pour aller soutenir diverses positions. Vers 10 h, l'ordre arriva de *ramener un bataillon pour contribuer à une attaque du bois de Champenoux et du défilé de la Bouzule qui doit être menée par deux régiments 325^e et 314^e*. Le bataillon passa à l'attaque à 13 h 50 et enleva la ferme de la Fourasse dont il organisa la défense ; mais il reçut l'ordre de se replier pour bivouaquer en un lieu au nom charmant : Fleur Fontaine.

11 septembre. Le Rég^t a la même mission, sous l'ordre de mouvement général e. a. d. s'installa à la ferme Fourasse et flanqua l'attaque des 314^e et 325^e régiments se portant dans la forêt de Champenoux sur le rond des Princes, et par le long passant par ce point et DE de forêt de Champenoux.
Réduit à un bataillon, le Rég^t se porta sur la Fourasse puis s'installa sur le chemin du rond des Princes, mais la même organisation défensive formidable arrête court son offensive.

Dans le JMO du 206^e RI, extrait du compte rendu du 11 septembre 1914, jour de la mort de René Girard et mention comme disparu.

Marnier Alped	d ^o		1
Faubier Adrien	d ^o		1
Verdelet Philippe	d ^o	1	
Pillet Alphonse	d ^o		1
Martinier Louis	d ^o		1
Girard René	d ^o		1
Beillard Joseph	d ^o		1
Mercier Adrien	Sergent	1	
Santraux Alfred	Br.	1	
Mesheau Fernand	d ^o	1	
Jacquard Pierre	d ^o	1	
Obrie Ernest	d ^o	1	
Guénon Fernand	d ^o	1	

Le 11 septembre, jour de la mort de René Girard, le régiment se vit assigner la même mission : *s'installer à la ferme Fourasse [celle qui avait été prise la veille] et flanquer l'attaque des 314^e et 325^e en se portant dans la forêt de Champenoux sur le Rond des Princes*. La ferme fut reprise, mais la surprise vint ensuite :

Réduit à un bataillon, le régiment se porte sur la Fourasse puis vers l'entrée du chemin Rond des Princes, mais là une organisation défensive formidable arrête court son offensive. *Laissant une compagnie face aux tranchées, il essaie de faire un mouvement débordant sur la gauche mais les tranchées se continuent tout le long du Couson et le mouvement pris en flanc et par derrière ne peut pas progresser. Les pertes subies obligent les unités à stopper.*

Le commandant Obliher commandant le régiment, qui se trouve près des tranchées pour encourager les hommes, est blessé. Le 325^e RI, en butte au même obstacle, reflua en désordre, obligeant le bataillon du 206^e à reculer, ce qu'il fit non loin de la ferme de la Fourasse ; mais il était encore trop avancé par rapport aux 314^e et 325^e RI qui étaient plusieurs kilomètres en arrière. Il lui fallut donc se replier encore un peu. À 16 h 30, il reprit sa marche en avant, dans la perspective d'une contre-attaque, mais un ordre du chef de la 135^e brigade arrêta le mouvement.

René Girard figure bien sur l'état des pertes des combats du 7 au 11 septembre, où il est signalé « disparu ». Sa fiche individuelle le signale bien « tué à l'ennemi », à Champenoux (Meurthe-et-Moselle), dans cette forêt qui fut évacuée par les Allemands dans la nuit du 11 au 12 septembre. Ce fut alors, sans doute, quand les Français se rendirent maîtres de la forêt, que le corps du « disparu » fut retrouvé.

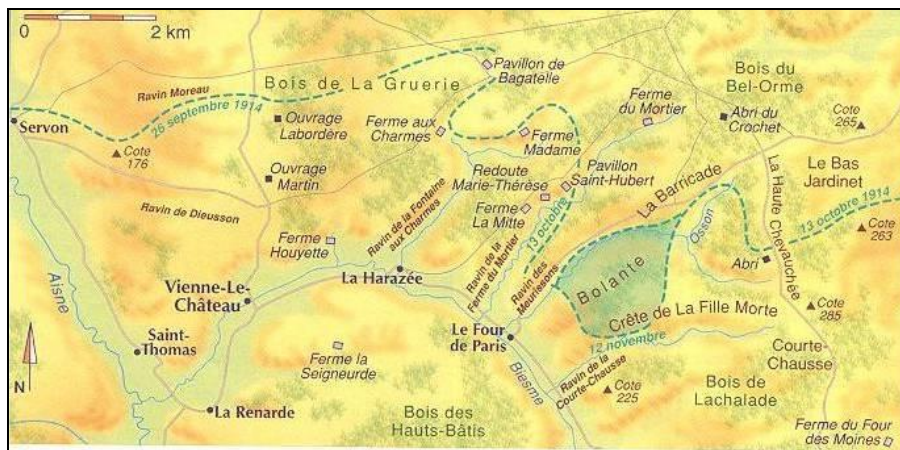
Abel Bataille, du 131^e RI, mort sur le plateau de Bolante

Lorsque la guerre éclata, le 131^e RI se constitua à Orléans et fut le frère jumeau du 113^e de Blois, formant à eux deux la 18^e brigade, commandée par le général Brissé. Les deux régiments furent engagés dans la « bataille des frontières », notamment, avec les pertes effroyables qu'on connaît. Puis, avant la fin de l'année 1914, il s'illustra à la Haute-Chevauchée et à Vauquois. En juillet 1915, il prit une part active à la bataille de l'Argonne contre l'armée du *Kronprinz*, fils de l'empereur Guillaume II. Après un combat acharné, à la baïonnette, les fantassins du 131^e se rendirent maîtres du plateau de Bolante. Le régiment fut transféré quelque temps en Champagne, pour être de retour à Bolante en novembre 1915.

Sur le plateau de Bolante, depuis des mois, la guerre se déroulait selon un scénario sans cesse répété : période relativement calme de plusieurs jours, ponctuée de tirs d'artillerie, avec quelques victimes quotidiennes ; explosions de petites mines, avec intensification d'activité de l'artillerie ; après l'explosion de puissantes mines, assaut de l'infanterie. C'est ce que connaissait toujours le 131^e RI à la mi-juin :

15 juin 1916. À 4h 35, nous faisons jouer un camouflet [...] sans effet extérieur visible⁸⁸. Le camouflet était une charge explosive destinée à détruire une galerie ennemie ou à bloquer les travaux d'une mine en préparation. La puissance de la charge était dosée pour ne pas endommager les lignes françaises qui se trouvaient en surface : c'était donc déjà un succès quand le camouflet ne produisait pas d'« effet extérieur ». Certains camouflets étaient creusés à l'avance, équipés d'une sonde et on pouvait les faire « jouer » lorsque les travaux de sape de l'ennemi se rapprochaient dangereusement.

Ce jour-là, l'artillerie allemande fit preuve d'une faible activité ; la nuit fut ponctuée par quelques échanges de grenades. Il y eut tout de même quatre blessés. Le lendemain, il ne se produisit rien de remarquable, si ce n'est un mort.



Le plateau de Bolante, âprement disputé depuis l'automne 1914.

Le 17 juin, la 9^e compagnie (Abel Bataille appartenait à la 7^e) fut soumise à un bombardement violent : Environ 75 mines de 240 et plusieurs rafales de 150 tombent sur le secteur de la compagnie. Le tir concentré des mines sur le saillant fait des dégâts importants. [...]

Les guetteurs et grenadiers encouragés par leurs chefs se maintiennent à leur poste de combat. Les Allemands ne tentent aucune action d'infanterie. [...] À 18 h, le calme est rétabli. Le bilan est de 2 tués et 13 blessés.

Jusqu'à la fin du mois, les jours se succédèrent avec des interventions plus ou moins intenses de l'artillerie allemande, surtout destinées à gêner les travaux d'aménagement des défenses. Dans ce calme relatif, 75 hommes furent mis hors de combat entre le 18 juin et le 2 juillet. Abel Bataille était certainement du nombre. Il fut transféré à la Grange-aux-Bois, sur la commune de Sainte-Menehould, où il mourut le 3 juillet 1916, des suites de ses blessures. Ce jour-là, en première ligne, le régiment perdit deux nouveaux blessés.



Pendant des secondes, c'est la pluie infernale qui retombe en s'écrasant sur le sol.

Il avait vécu, avec son régiment, la guerre des mines, dont l'Historique du 131^e RI compte toute la brutalité aveugle : *Le 131^e retourne à Bolante en novembre 1915, pour y soutenir, neuf mois durant, une lutte atroce que seuls pourraient évoquer ceux qui ont vécu l'horreur de ces journées d'Argonne : alertes du matin ou du soir, séances de crapouillots ou de minen, à toute heure du jour ou de la nuit ; combats de grenades incessants ; terrain accidenté, difficile et*

⁸⁸ « Mémoire des hommes », JMO du 131^e RI.

chaotique, à force d'être bouleversé ; et, par-dessus tout, y ajoutant une horreur spéciale, la guerre de mines, où tant d'hommes seront de part et d'autre ensevelis vivants⁸⁹.



La sépulture d'Abel Bataille dans le cimetière de Ternay

les directions. Pendant des secondes, c'est la pluie infernale qui retombe en s'écrasant sur le sol. Une odeur âcre se dégage, de terre remuée, de poudre, de gaz délétères. Et de l'entonnoir allemand, ainsi que de nos tranchées voisines, il ne reste plus qu'une méconnaissable et gigantesque boursouflure du sol.

Les hommes de la 11^e Compagnie s'y précipitent. En tête grenadiers et guetteurs au pas de course ; la section de ligne les suit. On saute à découvert. [...] Les hommes gravissent les flancs de l'excavation, s'y accrochent, tombent, se redressent, tout cela sans un cri, dans un calme impressionnant. Le lieutenant Combe atteint l'entonnoir, s'y porte et de là donne des ordres dans le plus grand calme. La lutte bat son plein lorsque, profitant de la nuit, un groupe audacieux de grenadiers allemands s'avance résolument sur l'entonnoir où se trouve le lieutenant Combe et en atteint presque la lèvre. Il les perçoit et fait cette simple réflexion : « Mais que viennent-ils donc faire ici, ceux-là ? » Ses hommes se dressent et à bout portant ouvrent le feu sur l'ennemi qui, décontenancé, hésite, recule, fait volte-face, puis redescend brusquement l'entonnoir en laissant de place en place des blessés et des morts.

Fernand Savignard et le 113^e RI, après Signeux

Le 113^e RI avait subi une épouvantable saignée à Signeux, lors de la « bataille des frontières », le 22 août 1914, et les jours suivants avaient été très difficiles, malgré l'arrivée d'un millier d'hommes en renfort. Le régiment battait en retraite, comme la quasi-totalité des troupes engagées sur les frontières nord et nord-est. Le 2 septembre, il livrait combat à Éclisefontaine, près de Cierges et perdait 16 tués et 311 blessés ; signe de la désorganisation de la troupe, on comptait 179 disparus, et pourtant, le 113^e avait tenu et même dépassé la localité de Cierges, faisant quelques prisonniers. Mais il avait reçu l'ordre de reculer avec le 5^e corps d'armée.

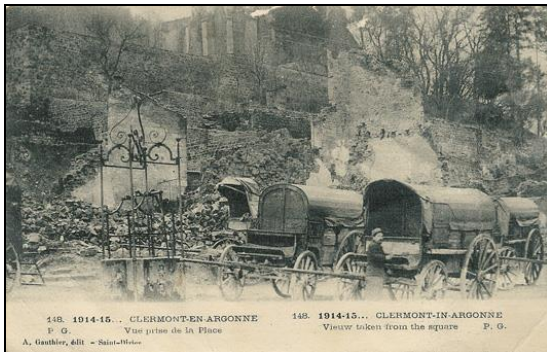
Le 4 septembre, la retraite restait à l'ordre du jour : Vers 8 h, le mouvement de repli est ordonné et s'effectue sans incident, malgré la présence de uhlans en reconnaissance. Un B^{on} (B^{on} de Beauregard) est mis à la disposition du général commandant la 9^e DI pour organiser une position de repli à cheval sur la route de Clermont vers la ferme Loison⁹⁰. Et cela continuait le soir : Vers 21 h, à la suite d'un ordre verbal du général commandant la 18^e brigade, le régiment se replie en deux échelons sur Rarécourt où il arrive vers 23 h et s'établit en cantonnement d'alerte. Il n'y avait pas là, pour Fernand Savignard et ses camarades, matière à forger un moral d'acier...

Le 6 septembre, le régiment fut positionné devant Louppy et reçut l'ordre d'aller reprendre la lisière d'un bois où un bataillon allemand s'était infiltré : Vers 15 h, la lisière O des bois est atteinte, mais elle est trouvée occupée par l'infanterie allemande avec mitrailleuses et, en outre, tout le bois est battu par de l'artillerie ennemie qui s'est révélée sur les pentes N de la cote 184. Dans ces conditions, le régiment s'établit à l'intérieur du [...] bois des Argonnelles.

À 17 h, le 113^e est avisé que la 10^e DI bat en retraite vers le sud et dans ces conditions le 113^e ne peut plus l'aider dans un mouvement offensif et qu'il aura à se replier en deuxième ligne, à la ferme Handoat. Le mouvement est terminé vers 19 h. Le régiment avait bien tenu sa position, mais il était obligé de se conformer à un repli plus général. Et il avait perdu 30 morts, 125 blessés et 55 disparus.

⁸⁹ *Historique du 131^e Régiment d'infanterie*, Impr. du Loiret, Orléans ; transcription P. Chagnoux, 2015.

⁹⁰ « Mémoire des hommes », JMO du 113^e RI.



Clermont-en-Argonne, ville meurtrie par les combats.



Le 7 septembre, l'artillerie allemande fut encore efficace : 2 tués, 13 blessés, 6 disparus. Tout comme le lendemain : 3 tués, 113 blessés, 93 disparus. La litanie continuait le 9 : 11 tués, 140 blessés, 38 disparus. En trois jours, plus de 400 hommes avaient été mis hors de combat !



Avec la victoire de la Marne, l'espoir changea de camp...



Le 10 septembre, il y eut encore des pertes, mais une lueur d'espoir jaillit en fin de matinée : À 11 h, le Puits est occupé, la poursuite de l'ennemi venant du N paraît enrayée. À la fin de la journée, le 113^e et le 313^e avaient réussi à contenir une offensive allemande au nord de la route Condé – Lisle en Barrois, au prix de 38 hommes hors de combat au 113^e.

Le 11 septembre, les bonnes nouvelles s'enchaînèrent : Vers 11 h, des rapports de reconnaissance et des interrogatoires de prisonniers signalent un mouvement de retraite des Allemands vers le N. Ordre est donné par le général de brigade de pousser des détachements par infiltration à leur suite aussitôt que l'artillerie aura contrebattu les batteries allemandes encore en action. Ces mouvements d'infiltration commencent vers 13 h 10.

Vers 15 h 30, le général commandant la 18^e brigade fait connaître que le 15^e CA progresse à notre gauche, que la 10^e DI va prendre l'offensive sur Laimont [...]. Mais la nature se mit en tête de contrarier le mouvement :

Le mouvement commencé vers 17 h se trouve ralenti par une pluie diluvienne qui empêche une progression rapide dans les terres détrempées et rend difficiles même les liaisons à vue ; la nuit prématurée enraye ce mouvement offensif qui se limite à une légère infiltration dans le bois de la Station, tandis que les unités de renfort atteignent le Puits les autres fractions sont ramenées sur leurs emplacements de l'après-midi.

Après une chaleur accablante, le déluge devait affecter la résistance des organismes. Mais le 12, la progression reprit : tandis qu'un bataillon du 113^e était porté aux avant-postes, les deux autres stationnaient à Louppy-le-Petit, en « cantonnement d'alerte ». Le 13, le régiment quitta cette localité pour s'installer à Brizeaux, tout juste évacué par les cavaliers allemands ; le lendemain, il cantonnait à Clermont-en-Argonne. Et le 15, il atteignit Boureuilles.

La fiche individuelle de Fernand Désiré Victorien Savignard indique qu'il a été « tué à l'ennemi » à Louppy-le-Petit (Meuse), le 15 septembre 1914. Le JMO n'indique aucune perte ce jour-là. Il pourrait avoir été blessé mortellement dans les combats des jours précédents et être décédé le 15. Le JMO ne le mentionne pas parmi les blessés ou disparus, mais la liste était-elle complète quand l'officier rédigeait son compte rendu ? Il est permis d'en douter. Fernand Savignard a été tué au moment où, au terme d'une retraite désastreuse et meurtrière, l'armée française, grâce à l'élan donné par la victoire de la Marne, commençait à repousser le front vers le nord.

Charles Guitton était alors dans un hôpital du Gard où la mort le rejoindrait quelques semaines plus tard. Deux autres soldats ternaysiens du 113^e RI sont « morts pour la France avant la fin de 1914 : Célestin Adolphe Ploux a été une des victimes de la « bataille des frontières » ou de la retraite qui a suivi, puisque, blessé au combat, il est mort dans un hôpital de prisonniers de guerre le 9 septembre 1914, en Bavière. Quant à Henri Théophile Hupenoire, il a connu Signeux, le repli, la Marne, avant de décéder de la typhoïde le 16 novembre 1914.

Morts devant Verdun

Paul Bessé, le chasseur à pied

Le 4^e bataillon de chasseurs à pied avait commencé la guerre en Lorraine, se comportant vaillamment à la bataille de Morhange, avant de céder devant la supériorité numérique allemande. Puis l'unité combattit dans la Somme, en Belgique, notamment dans la région de Langemarck : les bombardements intenses et incessants lui ont valu le surnom de « Zone des entonnoirs ». Les chasseurs furent parmi les premières troupes exposées aux gaz asphyxiants à partir du 22 avril 1915, ce qui ne les empêcha pas de rejeter les Allemands sur l'autre rive du canal de l'Yser.



Près de Langemarck et du canal de l'Yser soufflèrent de nouveaux venus : les gaz asphyxiants



Le 21 février 1916, les premiers échanges d'artillerie de la bataille de Verdun se faisaient entendre. Dès les jours suivants, le 4^e BCP fut appelé en renfort : *Le 24 février au soir il se trouve à Souville, où il reçoit l'ordre de « retrouver le contact avec l'ennemi, qui a percé ». On n'a aucun renseignement. On sait seulement que la côte du Poivre et Bezonvaux sont encore tenus par des éléments français. Le bataillon reçoit la mission, avec le 2^e bataillon à sa gauche, de boucher le trou entre Bezonvaux et la côte du Poivre. En réalité, le mouvement a pour but de retarder le plus possible la marche de l'ennemi afin de permettre à la division de s'organiser sur la ligne Vaux-Douaumont et de mettre ses canons en batterie. Le bataillon se rend à Vaux par la route, puis, conduit par des gardes forestiers, s'engage en trois colonnes dans le bois de Vaux. L'artillerie allemande bombarde violemment Douaumont-Vaux et tire quelques rafales dans le bois. Aucune pièce d'artillerie française ne répond. [...] On creuse des tranchées et on tâche de prendre la liaison avec le 2^e B. C. P., qui est beaucoup plus à gauche, dans le bois de la Vauche. Au cours d'une patrouille de liaison, les premiers Allemands sont aperçus par des chasseurs de la 2^e compagnie, qui s'échappent à grand' peine.*



Des combats féroces autour du fort de Vaux

Le bataillon tint son poste pendant trois jours et eut sa part dans la citation accordée à la 153^e DI à laquelle il appartenait : *Après avoir montré sous les ordres du général Deligny un esprit d'offensive très remarquable, les 24, 25 et 26 février 1916, a fait preuve les jours suivants d'une ténacité, d'une endurance, d'un entrain, d'une volonté de ne rien céder à l'ennemi au-dessus de tout éloge. A tenu, pendant onze jours consécutifs, nuit et jour, en terrain découvert, sans relève possible, sous un effroyable bombardement de tout calibre, un secteur dont elle n'a pas perdu un pouce de terrain et dont elle ne sortait que pour tenter des contre-attaques en vue d'arrêter l'offensive ennemie.*

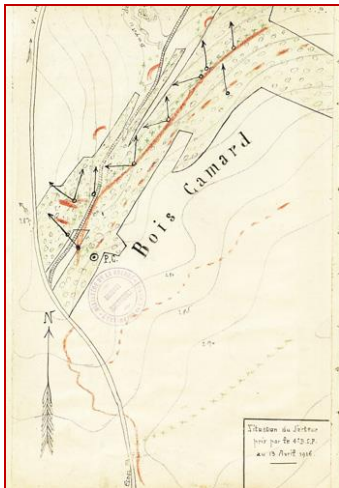
Ce fut une période meurtrière et le JMO du bataillon a comptabilisé, du 24 février au 4 mars 1916 : 52 tués, 221 blessés, 351 disparus, 18 évacués. Le 4^e BCP cantonnait alors à Hargécourt et le dimanche 26 mars, un office religieux fut organisé, conjointement avec le 2^e BCP, en mémoire des chasseurs tombés au champ d'honneur au nord de Verdun.

Dans la nuit du 10 au 11 avril, arriva un ordre d'embarquement pour une destination inconnue qui serait atteinte par autobus ; peu après, un second ordre signifiait que le déplacement se ferait par les propres moyens du bataillon ; le cantonnement annoncé était Dombasle. La troupe fit une *marche très pénible à cause de la pluie qui tombe toute la journée et le mauvais état des routes détrempées*. Le bataillon fut contraint de bivouaquer

à quelques kilomètres au sud-est de Dombasle, la ville étant soumise au bombardement : *Chasseurs un peu fatigués par la marche pénible de la veille et la mauvaise nuit passée sur le sol humide.*

Le 12 avril arriva l'ordre d'effectuer, dans la nuit du 12 au 13, une reconnaissance du secteur où le bataillon allait relever le 153^e RI la nuit suivante : *secteur du Bois-Camard limité à l'ouest par la route d'Esnes à Haucourt, non comprise, à l'est par une ligne passant par la corne nord-est du Bois-Camard, passant à 500m à l'ouest du « 3 » de la cote 304 pour aboutir à l'angle ouest du bois Le Peigne (voir croquis pages suivantes).* La relève s'effectua sans incident.

Le JMO du 4^e BCP a été tenu avec une clarté et une précision remarquables qui permettent de mieux suivre le dispositif, l'activité militaire quotidienne, les travaux effectués et, bien sûr, les pertes. Ainsi, le dispositif était détaillé :



Le dispositif du 4^e BCP au Bois-Camard, le 13 avril 1916.

Dispositif : 2 groupements de 2 compagnies et une compagnie de mitrailleurs chacun en première ligne.

– Unités tactiques sur tout le front suivant croquis.

Un groupement en réserve : 5^e et 6^e compagnies sous les ordres du capitaine Jacquean à la disposition du chef de bataillon, à proximité du PC du commandant.

– Service médical : un PS avancé sur le bord de la route d'Esnes à Haucourt, à hauteur de l'observatoire 289. Médecin auxiliaire. PS principal à Esnes-Château ; avec PS de la division. Médecin-chef de service. Médecin aide-major

– Matériel et munitions : un dépôt de matériel et un dépôt de munitions à proximité du PC.

– Ravitaillement : cuisines roulantes poussées le soir, à 20h, à l'entrée E d'Esnes.

– Service d'observation : observatoire 289 à proximité du PC. Commun à l'artillerie et à l'infanterie du secteur. Un officier et un sous-officier du bataillon en permanence à ce poste d'observation, avec mission d'observer de jour et de nuit et de répéter tous signaux, fusées partant de la première ligne.

Suivait un intéressant développement sur les liaisons : les moyens téléphoniques et optiques étaient considérés comme relativement précaires. Les fusées avaient la préférence pour le lien avec l'artillerie : *Si la liaison fonctionne parfaitement, le tir de barrage de l'artillerie peut être obtenu en 1 minute 1/2 ou 2 minutes au maximum après lancement de fusées rouges. Pour cela, nécessité de munir tous les corps de pistolets lance-fusée à départ immédiat.* Le moyen le plus sûr restait les « coureurs », mais il était lent et risqué.

L'état des tranchées n'était guère satisfaisant, quant aux boyaux ils étaient inexistantes. Les chasseurs allaient devoir manier la pelle autant que le fusil...

Le 14 avril fut une journée relativement calme, avec trois tués et vingt blessés tout de même. On travailla beaucoup : *Organisation complète des postes d'écoute, à raison de deux sur le front de chaque compagnie entourés de réseaux de fil de fer. – Aménagement de la tranchée de première ligne en tranchée de tir. Réfection et approfondissement. – Pose des réseaux de fil de fer devant cette tranchée qui, suivant les ordres du commandement, constitue la ligne principale unique de résistance. – Organisation de la ligne de soutien. – Tracé du boyau de 1 300m reliant le PC du chef de bataillon aux compagnies de première ligne.*

Les consignes envoyées du plus haut niveau étaient fermes : *les ordres du général Pétain fixent expressément la première ligne comme ligne de résistance unique qui doit être conservée à tout prix et reprise par des contre-attaques locales immédiates si elle vient à être violée.*

Les ordres du chef de bataillon sont donnés en conséquence. Les compagnies de première ligne résistent obstinément sur place. Les deux compagnies de réserve sont conduites à la contre-attaque par le chef de bataillon sur la première ligne elle-même.

Dès le 14 avril, le ton était donné et le duel d'artillerie prenait le pas sur les affrontements de fantassins. L'artillerie allemande pilonnait en particulier le Bois-Camard, faisant trois morts et six blessés. Les travaux se poursuivaient. Les jours suivants, la situation ne changeait guère : l'artillerie allemande s'acharnait toujours sur le Bois-Camard ; on réparait les tranchées de première ligne endommagées par l'artillerie ennemie ; un deuxième réseau de fil de fer était en cours d'installation. Le ravitaillement était contrarié par le bombardement :

Le bombardement violent rend le ravitaillement difficile. L'existence d'un boyau partant d'Esnes pour aller aux premières lignes s'impose absolument pour permettre aux corvées de ravitaillement et de matériel de circuler plus librement, avec moins de pertes.

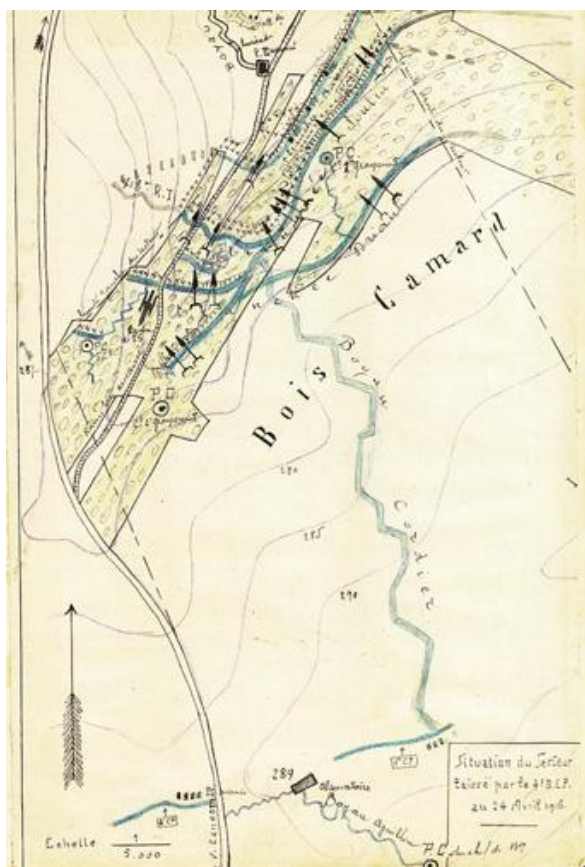
Le 17, le bataillon enterrait cinq soldats des 26^e et 153^e RI, précédemment dans le secteur, qui avaient été retrouvés par les patrouilles. Le lendemain, ce furent les obsèques d'un gradé du 4^e BCP : *le sous-lieutenant Aguilon est enterré à proximité du poste de secours avancé, dans le petit cimetière destiné aux chasseurs du 4^e BCP morts au champ d'honneur (à droite de la route en allant vers Haucourt). L'existence de ce petit cimetière spécifique au bataillon prouvait que les morts se multipliaient. Le 20 avril, l'officier notait dans le journal : bien que le moral demeure, la troupe commence à être un peu fatiguée.*

Le 21, jour de la mort de Paul Bessé, à l'habituel duel d'artillerie vint s'ajouter une attaque de l'infanterie allemande :

– Physionomie de la journée : activité très grande des deux artilleries. Bombardement violent de nos premières lignes et pertes sévères occasionnées par ce bombardement.

– Divers : après un violent bombardement, les Allemands déclenchent une attaque sur nos tranchées du Mort-Homme. Les tirs de barrage immédiatement déclenchés et nos feux d'infanterie arrêtent instantanément cette attaque.

Le bilan de la journée fut nettement plus lourd que les jours précédents : 10 tués, 29 blessés. Paul Bessé était du nombre de ceux qui tombèrent au Bois-Camard. Le lendemain commençait la relève du 4^e BCP et son retour vers l'arrière...



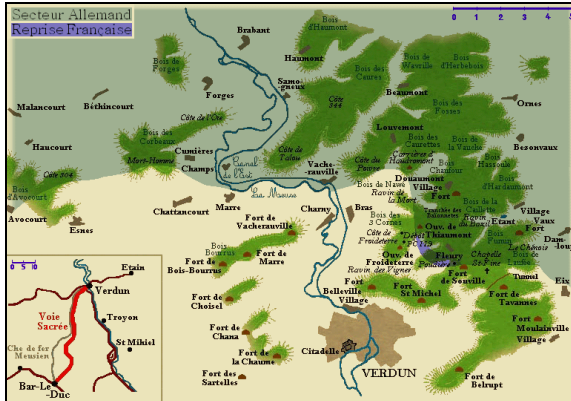
Au moment de la relève du 4^e bataillon de chasseurs à pied, achevée le 24 avril 1916, le dispositif du Bois-Camard avait été considérablement renforcé, au niveau des tranchées et des boyaux de communication, auxquels des noms avaient été donnés :

« Une note du commandant prescrit d'urgence l'établissement d'une première ligne avancée fortement organisée, obtenue en reliant les différents postes d'écoute. Il est convenu que cette nouvelle tranchée sera dénommée "tranchée Barraud" ; la ligne principale actuelle "tranchée Joulia" ; la ligne de soutien "tranchée Driant" ; le boyau reliant les compagnies de réserve aux premières lignes "boyau Cordier". » [JMO du 4^e BCP, 17 avril 1916].

André Savignard, du 96^e RI, tué devant Verdun

Le 96^e RI avait combattu dans les Flandres en 1914 et au début de 1915, année où il avait participé aux batailles de Champagne ; il était resté sur ce front jusqu'en juin 1916, puis il fut transféré vers le secteur de Verdun.

Selon le JMO, la vie du 96^e RI fut relativement calme pendant la presque totalité du mois de juillet 1916. Tout changea à partir du 30 juillet : cantonné en Argonne, le régiment est embarqué à 8 h en automobile à Pretz en Argonne pour le camp A (près de Moulin Brûlé). Il n'y séjourna que de 11 h à 16 h, heure à laquelle, sur ordre téléphonique, les trois bataillons prirent la direction de Verdun, où ils arrivèrent dans la soirée. Tandis que deux bataillons cantonnaient à Verdun même, aux Galines Saint-Victor et à la caserne d'Anthouard, le 1^{er} bataillon est dirigé dans la nuit sur le secteur qu'il doit tenir dans le Ravin des Vignes. Pendant la relève il y a eu 10 blessés, dont le sous-lieutenant Vidal. Les choses sérieuses commençaient donc immédiatement.



Le front nord de Verdun, le 30 juillet 1916.

à progresser un peu.

L'attaque est reprise à 15 h, puis à 21 h 30 sans plus de succès par la compagnie Ortiger (3^e *éc*).

Dès le lendemain, 31, les fantassins du 96^e passaient à l'offensive : Le 1^{er} B^{on}, sous les ordres de la 66^e brigade, exécute à 12 h, à 15 h et à 21 h 30 trois attaques pour atteindre la ligne Dépôt (200 m E) Batterie. Le succès en fut inégal : À 12 h 15, après une violente préparation d'artillerie, la 2^e compagnie débouche à droite mais vient se heurter à une tranchée bien défendue, munie d'un faible réseau de fil de fer. Malheureusement, dans le fond du ravin les trous d'obus très rares ne permettent pas de se maintenir. La 3^e *éc* débouche en même temps, gagne quelques trous en avant mais ne peut aller plus loin. En somme, ces deux compagnies sont arrêtées par un feu violent de mitrailleuses et du fil de fer. À la droite la 1^{re} *éc* avait réussi



Fin juillet 1916, les combats autour du PC 119 furent violents et c'est là qu'André Savignard tomba.

C'est ce jour-là qu'André Savignard fut, selon sa fiche individuelle, tué à l'ennemi à Thiaumont, près du PC 119 région de Froide-Terre, devant Verdun. Il avait eu vingt ans le mois précédent. Côté français, les pertes s'élevèrent, pour les 2^e et 3^e compagnies, à 12 morts, 19 blessés et 3 disparus. André Savignard n'apparaît pas sur la liste, ce qui n'est pas rare car cette dernière était établie « à chaud », sans disposer obligatoirement de toutes les informations.

À la date du 1^{er} août 1916, on lit dans le JMO : Dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août la 3^e compagnie, appuyée d'une section de la 2^e compagnie a pour mission de s'emparer de la tranchée en Z. Heure de l'attaque : 3 h.

Quelques instants avant l'heure fixée, l'ennemi déclenche une attaque sur le sud du PC 119, le Dépôt et Fleury. Cette attaque fait avorter l'opération prévue. L'ennemi nous refoule à l'ouest du PC 119, dont il s'empare. La 5^e compagnie et un peloton de la 7^e compagnie sont envoyés vers PC 119 avec mission de s'en emparer et de rétablir notre ancienne ligne.

Les 600 mètres en terrain découvert séparant MF³ de PC 119 sont franchis avec beaucoup d'ordre sous un feu violent de mitrailleuses et d'artillerie. La 5^e compagnie atteint l'objectif indiqué à 7 h 30, elle l'organise aussitôt. 5 prisonniers sont faits au cours de cette attaque. Le capitaine Coignard, 1^{re} compagnie, déjà légèrement blessé, l'est mortellement. Le sous-lieutenant Mialet, 1^{re} compagnie, est tué. M. Laborde, sous-lieutenant, 1^{re} compagnie, contusionné par un obus, est fait prisonnier en même temps que 11 hommes de troupe (sur ces 11 prisonniers, 3 étaient blessés et 6 ont réussi à rentrer dans nos lignes dans l'après-midi du lendemain).



Ce n'est pas par hasard que le rédacteur du JMO a découpé et collé dans le cahier, cette dépêche officielle publiée dans la presse : 1^{er} août 1916, 16 h. *Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie est devenue, au cours de la nuit, extrêmement violente dans la région de l'ouvrage de Thiaumont. [...]*

1^{er} août 1916, 23 h. *Sur la rive droite de la Meuse, à la suite d'un violent bombardement, qui a duré une partie de la nuit dernière, l'ennemi a prononcé une attaque sur nos positions à l'ouest et au sud de l'ouvrage de Thiaumont.*

Les combats autour de PC 119 correspondent bien aux indications de la fiche individuelle du soldat ternaysien, bien qu'il soit encore absent de la liste des victimes du 1^{er} août. Il avait à peine eu le temps de faire connaissance avec le champ de bataille de Verdun, étant un des premiers morts du 96^e qui allait en déplorer bien d'autres. En effet, les offensives allemandes se multiplièrent et intensifièrent pendant les premiers jours d'août. Elles furent généralement neutralisées et le 96^e RI réussit même à faire reculer l'adversaire sur sa portion de front. C'est alors que le régiment gagna sa première citation à l'ordre de l'armée. Le général Joffre en décorant le drapeau de la croix de guerre la résume ainsi :

Régiment qui, sous les ordres du lieutenant-colonel Pouget, s'est constamment distingué depuis le début de la campagne par son allant et sa belle tenue en toutes circonstances.

A fait preuve : pendant du 2 au 4 août 1916, d'un mordant irrésistible et d'une ardeur persévérante en enlevant à la baïonnette deux positions successives bien organisées et fortement défendues, gagnant sur un front de 800 mètres une profondeur de 1 000 mètres de terrain, faisant en deux jours 500 prisonniers et prenant 8 mitrailleuses [ordre Général de la II^e armée n° 358 du 25 août 1916]⁹¹.

Même s'il est mort deux jours avant la période citée en référence, André Savignard a eu toute sa part dans la distinction de son régiment. Sa famille n'eut certainement pas le temps de savoir qu'il était à Verdun, fin juillet 1916. Comme nombre d'habitants du Vendômois, il lui fallait se contenter des communiqués officiels de l'autorité militaire publiés dans la presse régionale :

29 juillet 1916, 18 h. *Sur la rive droite [de la Meuse], deux attaques allemandes lancées au cours de la nuit sur une redoute dans le ravin sud de Fleury ont été brisées par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie, qui ont infligé des pertes sérieuses à l'ennemi.*

Nos troupes, poursuivant leurs opérations de détail, ont enlevé quelques éléments de tranchée, au nord de la Chapelle Sainte-Fine et dans la région de l'ouvrage de Thiaumont, où nous avons pris une mitrailleuse.

30 juillet 1916, 18 h. *Sur la rive droite [de la Meuse], une attaque allemande, dirigée sur une redoute dans le ravin sud de Fleury, a été repoussée. Le bombardement continue dans toute la région de Fleury – Bois de Vaux – Bois-Fumin.*

Lundi 31 juillet 1916, 9 h. *Sur la rive droite [de la Meuse], nous avons repoussé une attaque allemande dirigée sur nos positions à l'ouest de l'ouvrage de Thiaumont. Bombardement intense des secteurs de Fleury et de Vaux-Chapitre.*

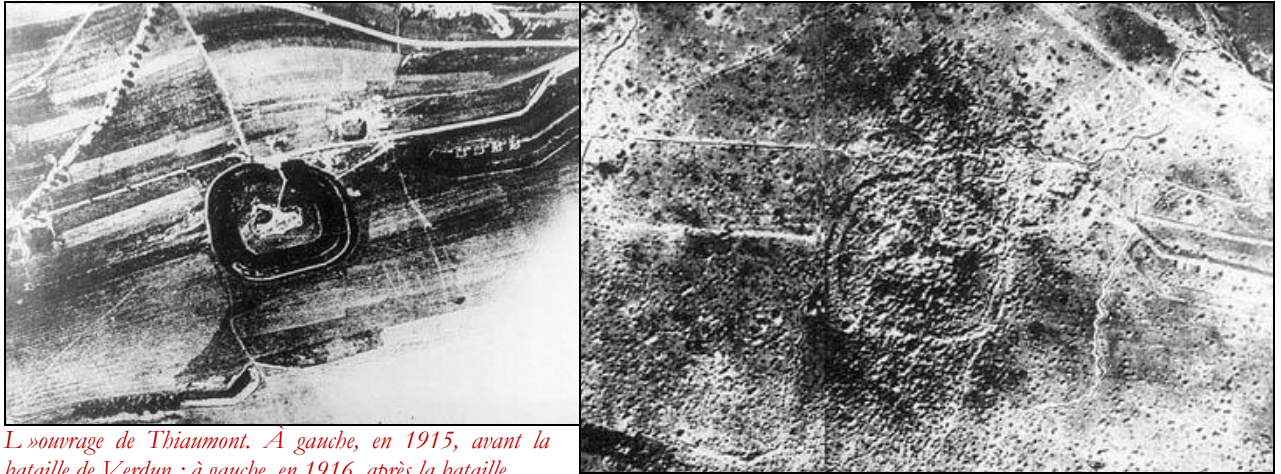
Lundi 31 juillet 1916, 18 h. *Sur la rive droite [de la Meuse], une petite opération de détail nous a permis de progresser dans la région au sud-ouest de Fleury et de faire une vingtaine de prisonniers.*

1^{er} août 1916, 9 h. *Sur la rive droite [de la Meuse], la lutte d'artillerie se poursuit violente dans le secteur de l'ouvrage de Thiaumont et de Fleury.*

1^{er} août 1916, 18 h. *Sur la rive droite [de la Meuse], la lutte d'artillerie est devenue extrêmement violente au cours de la nuit, dans la région de l'ouvrage de Thiaumont. Bombardement par obus de gros calibre, du Bois-Fumin à la Laufée.*

2 août 1916, 9 h. *Sur la rive droite [de la Meuse], à la suite d'un violent bombardement qui a duré une partie de la nuit dernière, les Allemands ont prononcé ce matin une attaque sur nos positions à l'ouest et au sud de l'ouvrage de Thiaumont. Nos tirs de barrage, aussitôt déclenchés, et nos feux de mitrailleuses ont brisé toutes les tentatives de l'adversaire.*

⁹¹ Cité par le site « Chtimiste ».



L'ouvrage de Thiaumont. À gauche, en 1915, avant la bataille de Verdun ; à droite, en 1916, après la bataille.

Ces communiqués ne citaient que les pertes sévères de l'ennemi. Et pourtant...

Un jour, le père d'André Savignard se trouva dans la situation mise en vers par Maurice Hallé, le poète d'Oucques dans « Mon gâs est à la guerre » :

*Pour aller défend' la patrie
Vers un rouge et noèr horizon
Mon gâs a quitté la prairie,
Nout' bois, nout' champ et nout' maison.
Pour pas ét' tué i' faut qu'i' tue ;
Paç'qué il a changé d'outil,
Ses mains serrent la cross' d'un fusil
En place des mansins d' la charrue.*

Refrain

*Au lieu de labourer la terre,
En place de semer le bon grain,
L' bon grain qui d'main fra du bon pain,
Les hommes se tu'nt à la frontière
Et moué, j' reste tout seul sans rin
Que ma misère et qu' mon chagrin
Mon gâs est parti à la guerre.*

*Coben d' temps qu' dur'ra c'te tûrie ?
Quand don' qu'i' s'ra fini c' cauchemar ?
J' n'ai pus d' cheveu à l'écurie !
Ia pus d' charett' sous nout' hangar !
Pus d' foin en grange ; pus d' paille en meule,
On a tout réquisitionné,
Et, dans nout' champ abandonné
Y ia pus qu' quenqu' corbiau qui gueule...*

*Quo' don' qu' c'est vous m' disiez, l' grous maîte ?
Si que j' sais où qu' c'est qu'i' combat ?
Ia pus d' tois mois qu' j'ai pas r'çu d' lette
De mon cher petit gâs d' soldat
Est-i' en France ou en Syrie ?
Est-i' en Alsace ou dans l' Nord ?
Parsonn' ne m'écrit qu'il est mort !
On m'écrit point s'il est en vie.*

Ab ! V'là l' facteur ! Quiens ! Des nouvelles ?

*D' la mairie ? Ah, c'est pas commun.
 Nom de Dieu ! Ah ! Ma pau' çarvelle !
 Mon gâs ! Il est tué à Vardun !
 Vouï, ia d'ssus : « Mort pour la Patrie,
 Médaille, conex d' guerre » et coetera.
 Mais c'est pas ça qui me l' rendra.
 La guerr', bon Dieu, quelle salop'rie !*

Dernier Refrain

*D'autres vont labourer la terre,
 D'autres vont semer le bon grain
 Pour qu'i' n'y ait pus jamais, d'main,
 Ni roé, ni bataill', ni misère,
 Et pour que l'éternelle paix
 Souève assurée à tout jamais !
 Mais mon gâs, il est mort, à la guerre⁹² !*

Jules Hupenoire, du 113^e régiment d'artillerie lourde

Le 113^e RAL était une unité d'artillerie lourde, de création récente : le 1^{er} novembre 1915. Elle tirait son numéro du fait qu'elle était considérée comme le régiment lourd de la 13^e Région, son dépôt étant à Issoire. Il n'existait donc aucun lien direct avec le 113^e RI formé à Blois et qui comptait dans ses rangs nombre de Vendômois. Il répondait à une évolution importante dans ce type d'armement depuis le début de la guerre :

L'immense majorité des groupes lourds était ainsi désignée pour agir dans les grands combats offensifs et défensifs. L'expérience, en outre, a vite montré que ces actions à grande puissance d'artillerie, préparées de longue main, se heurtaient infailliblement à la résistance tenace d'un ennemi averti, qui avait multiplié ses moyens défensifs ; il était nécessaire de réduire à un minimum le temps des préparatifs d'offensive, et pour cela de rendre très mobiles les forcer combattantes. La masse de l'artillerie lourde indispensable à ces grands coups de bélier, devait-elle aussi, se déplacer rapidement et parcourir vite la distance qui séparait le dernier champ de bataille, à peine calme, du secteur où dans un bref délai la lutte, d'infanterie ferait rage, précédée et accompagnée d'une débauche de coups de canon⁹³.



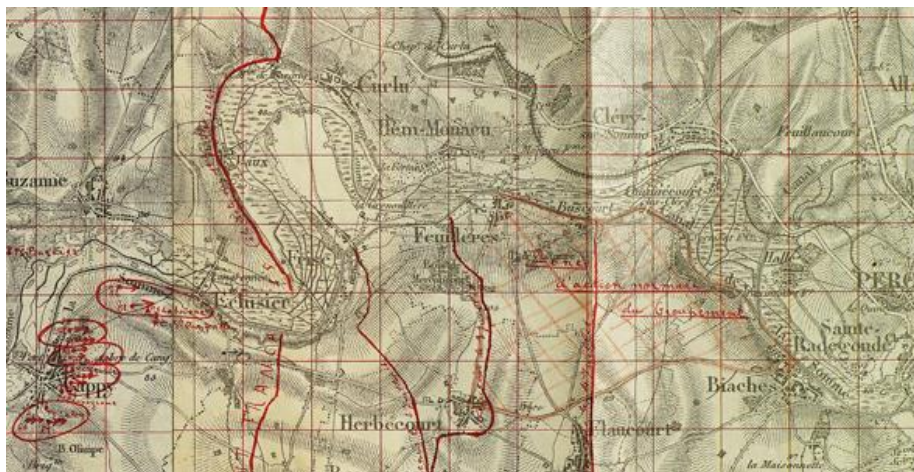
Modèles du canon de 155 long qui équipait le 113^e RAL

Jules Hupenoire était servant à la 8^e batterie qui, avec la 7^e, formait le 3^e groupe du 113^e RAL, sous les ordres du commandant Laloy. Ces batteries étaient équipées de canons de 155 longs : ils étaient alors les plus gros calibres de l'artillerie française qui en comptait quelque 1 400 exemplaires au début de la guerre. Chaque pièce pesait plus de 2,2 tonnes et la portée maximale dépassait 12,5 kilomètres. Aux régiments d'artillerie lourde étaient associées des escadrilles d'avions chargés de guider les tirs, mais évidemment tributaires de la météorologie ; l'escadrille 203 était attachée au 113^e RAL.

Le régiment était dans la Somme à la fin du mois de juin 1916. Jules Hupenoire n'était pas un tout jeune homme puisqu'il avait alors quarante-deux ans.

⁹² Voir BEAUDOUX (Étienne), *Maurice Hallé*, Vendôme : Éditions du Cherche-Lune, 2018.

⁹³ *Historique des 113^e, 313^e, 413^e Régiments d'artillerie lourde*, n. d., p. 4.



Situation du corps d'armée dont dépendait le 113^e RAL, à l'ouest de Péronne à la date du 1^{er} juillet 1916 (carte insérée dans le JMO du 113^e RAL).

Les derniers jours du mois furent consacrés à l'organisation d'une offensive prévue le 1^{er} juillet. L'attaque eut bien lieu ce jour-là, à partir de 5 h. Les tirs furent guidés par l'aviation et une première position ennemie fut enlevée. Le lendemain, la préparation d'artillerie reprit :

La préparation d'artillerie recommence sur la deuxième position qui est attaquée dans l'après-midi. Herbecourt et le bois de Héraucourt sont occupés. Assevillers et les tranchées de l'Arrive et d'Attila (entre Herbecourt et Assevillers) résistent⁹⁴. Ce jour-là et les suivants, des canons de 105 étaient à l'œuvre.

Le 3 juillet, l'objectif était atteint : *Buscourt, Flaucourt et Assevillers sont pris. Nous tenons la deuxième position allemande.* La 8^e batterie, celle de J. Hupenoire, eut quelques difficultés à s'installer, dans la nuit, près du Bois Haché. Les jours suivants, un temps pluvieux ralentit l'intensité des tirs. Le 7 juillet, on se prépara à une attaque sur Biaches, prévue le lendemain ; les routes étaient détrempées, le ravitaillement rendu difficile, et l'attaque fut ajournée de 24 heures. Elle eut lieu le lendemain, mais sans succès.

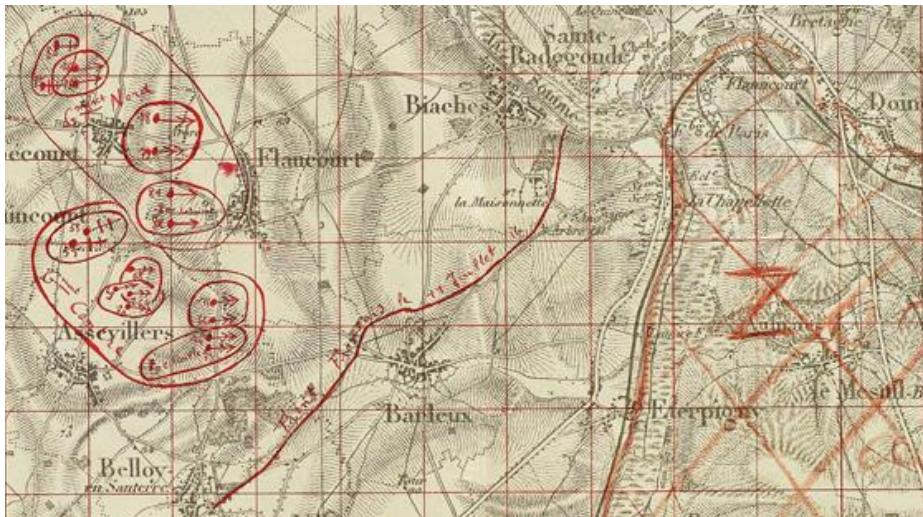
À la date du 12 juillet, le JMO mentionne une réduction des munitions : *La consommation journalière de munitions est réduite à 35 coups + 20 obus spéciaux par pièce de 155 ; 50 coups par pièce de 105.* Le manque de moyens de l'artillerie a bien été mentionné à l'occasion de certains combats. Le mauvais temps pouvait aussi contrarier l'activité : *15 juillet 1916. Brouillard, puis couvert. Le vent et la pluie ont gêné ces derniers jours les tirs avec avion.*

Les Allemands n'hésitaient pas à faire donner de gros calibres, comme le 19 juillet : *Les batteries du groupe Reille sont violemment prises à partie, notamment la batterie 73, par du 210. Le capitaine Jannin est tué à son poste de combat. Sur demande téléphonique du colonel, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur.*

Le lendemain, une offensive française se déclenchait : *20 juillet 1916. Assez beau. Attaque sur Barleux. Les corps au N de la Somme commencent leur attaque à 5 h. De violentes contre-attaques allemandes ramènent nos troupes à leurs anciennes positions.* Le 21 et le 22, la situation fut calme et le 23 fut de la même veine : *Le 22 juillet au soir et le 23 au matin, tirs assez violents aux abords du PC.* Le JMO du régiment ne mentionnant pas les pertes au jour le jour, sauf quand il s'agissait d'un officier comme le capitaine Jannin, l'incertitude demeure sur les circonstances au cours desquelles Jules Hupenoire fut mortellement blessé. Cela peut être après le 3 juillet, date de la prise d'Assevillers par les Français, puisque c'est dans cette localité qu'il est décédé. Il y a eu aussi la difficile installation au Bois Haché au cours de la nuit suivante. Et pourquoi pas le 23 au matin, lors des tirs allemands près du PC ? Sans parler d'un obus anonyme, tombé dans une journée banale et sans combat...

L'*Historique* du 113^e RAL apporte quelques éclairages complémentaires sur cette période par rapport aux informations du JMO : *Dès le 2 juillet [1916], en effet, notre infanterie qui avait occupé le bois de Méreancourt et Herbecourt, s'empara de la 3^e ligne ennemie ; dans la nuit une section de la 7^e batterie du 113^e se portait en avant, elle était suivie les jours suivants par le reste de l'artillerie, l'état-major du 113^e s'installait dans une cave boche au point 512, les tirs de destruction étaient repris sur les batteries de la rive droite, le 7 juillet, nous attaquons Biaches, la Maissonnette et Barleux ; en résumé dans la période du 8 juin au 19 juillet, une avance de 8 km avait été réalisée avec peu de pertes. Le 6^e groupe du 113^e ne comptait aucun mort et seulement 11 blessés.*

⁹⁴ « Mémoire des hommes », JMO du 113^e RAL.



Situation du corps d'armée dont dépendait le 113^e RAL, à l'ouest de Péronne à la date du 13 juillet 1916 (carte insérée dans le JMO du 113^e RAL).

À ce moment on croyait la Maisonnette et Barleux en notre possession ou sur le point de l'être et l'artillerie du CA [corps d'armée] donna l'ordre aux groupes du 113^e de s'installer dans le ravin d'Assevillers – Flaucourt. Les mauvais jours allaient venir pour cette artillerie lourde à très faible distance des lignes d'infanterie et prise d'écharpe par les batteries au nord-est et surtout au sud-est.

L'ennemi qui avait paru d'abord surpris et décontenancé avait eu le temps de ramener de nombreuses batteries et tout était à faire pour réinstaller les nôtres. Le ravitaillement lui-même devint difficile quoiqu'on eût rapproché les échelons jusqu'au sud de Cappv.

Le 113^e continuait à appuyer vigoureusement les attaques nouvelles qui eurent lieu le 20 juillet sur le front Biaches Barleux, mais il souffrait beaucoup, perdant du 16 au 23 juillet, 7 tués dont le capitaine Jannin et 23 blessés. C'est, selon toute probabilité, entre le 16 et le 23 juillet que Jules Hupenoire a été mortellement frappé.

Les deux cavaliers de Ternay Le dragon Bourdilleau



Les Dragons, des cavaliers attentifs à leurs montures.

Le JMO du régiment est-il plus prolixe ? Un peu tout de même, puisqu'il permet d'évoquer quelques moments de cette unité de cavalerie pendant la première quinzaine de septembre. Le 1^{er} septembre, deux officiers envoyés en reconnaissance dans la direction de Senlis apportent le renseignement que des forces ennemies importantes venant du nord ont défilé toute la nuit, se dirigeant vers Senlis, Compiègne. Dans la soirée, des avions ennemis apparaissent, deux pelotons à pied ouvrent le feu sur eux. Le lendemain, les escadrons du 32^e couvraient la retraite de leur division vers Creil et Chantilly :

La reconnaissance du maréchal des logis Chatrousse maintient le contact avec une forte colonne allemande se dirigeant de Clermont sur Creil. Se trouvant serrée de tous côtés, elle se présente au passage de l'Oise vers 15 h à Villers-Saint-Paul. Mais le génie a fait sauter le pont à 13 h 30 et elle réussit à opérer son passage sans perte, à l'aide d'une barque, les chevaux à la nage.

Le 5 septembre, de nouveaux accrochages se produisirent, aboutissant au repli des cavaliers français. Ce soir-là, cantonnement d'alerte à Nantouillet : la pression allemande était bien réelle. Les jours suivants, aussi bien à Iverny qu'à La Marche ou Pringy, la consigne resta au cantonnement d'alerte ; quelques pertes furent à déplorer entre le 5 et le 9 septembre : un tué, quatre blessés, trois disparus.

Le lendemain, le « paysage » militaire était bien changé : Les escadrons sont à l'avant-garde de la 55^e division qui poursuit l'ennemi en pleine retraite. Reconnaissance du lieutt Claveau sur May en Maltieu d'où s'enfuient les derniers traînards allemands. L'itinéraire suivi par May en Maltieu et Étavigny est jalonné de blessés que l'on tente de secourir dans la mesure du possible. Le 6^e escadron fait 5 prisonniers dans Étavigny. Cantonnement à Thury en Valois pillé et saccagé par l'ennemi dont les traînards s'enfuient à notre approche. On reste en alerte, sans desseller, malgré la très grande fatigue des chevaux. La victoire de la Marne était passée par là et les Allemands retraits à leur tour.

Le 11 septembre, les dragons traversaient la forêt de Villers-Cotterets, faisant quelques prisonniers. Mais les troupes allemandes se défendaient pied à pied :

À 13 h 30, les escadrons arrivent par la route de Soissons à la ferme de Cravançon où ils sont arrêtés par le feu de l'arrière-garde ennemie qui s'est arrêtée à l'E de Missy-aux-Bois. Combat à pied avec le concours d'un escadron de Chasseurs d'Afrique. Plusieurs patrouilles de cavalerie ennemie, puis une reconnaissance d'un peloton environ se montrent mais on ne peut les charger.

Le 12 septembre, le régiment s'établit en cantonnement d'alerte à la ferme de Vauxbuin. Le lendemain, un violent affrontement se produisit lorsque le régiment tenta le franchissement de l'Aisne :

Les escadrons traversent Soissons pour passer l'Aisne. Ils trouvent le pont de Bois-Roger coupé et la rive opposée occupée par l'infanterie ennemie qui accueille la pointe d'avant-garde par un feu nourri. Revenus à la Montagne de Paris où ils mettent pied à terre dans un champ, ils sont pris sous des rafales d'obus. Le capitaine Duval est grièvement blessé au ventre, le lieutenant Claveau mortellement à la tête. Deux hommes sont tués sur le coup, le brigadier Bourdilleau et le cavalier Hizard. Le brigadier maréchal Hostein ne peut être retrouvé. Quinze hommes sont blessés plus ou moins grièvement ainsi que de nombreux chevaux. Le capitaine Mongenot assure sous le feu le sauvetage des blessés, puis emmène ce qui reste des escadrons au-dessus de la ferme du Mont de Courmelles où les restes des pelotons sont reformés en un seul escadron sous son commandement. Le cantonnement se fait comme la veille à la ferme de Vauxbuin.

13 Septembre

de la Montagne de Paris. Cantonnement d'alerte à la ferme de Vauxbuin.

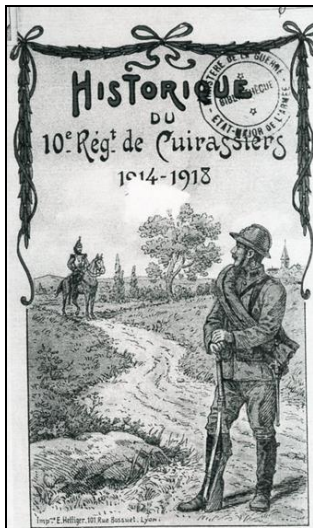
Les escadrons traversent Soissons pour passer l'Aisne. Ils trouvent le pont de Bois-Roger coupé et la rive opposée occupée par l'infanterie ennemie qui accueille la pointe d'avant-garde par un feu nourri. Revenus à la Montagne de Paris où ils mettent pied à terre dans un champ ils sont pris sous des rafales d'obus. Le capitaine Duval est grièvement blessé au ventre, le lieutenant Claveau mortellement à la tête. Deux hommes sont tués sur le coup : le B^{te} Bourdilleau et le cavalier Hizard. Le B^{te} M^{ar} Hostein ne peut être retrouvé. Quinze hommes sont blessés plus ou moins grièvement ainsi que de nombreux chevaux. Le capitaine Mongenot assure sous le feu le sauvetage des blessés puis emmène ce qui reste des escadrons au-dessus de la ferme du Mont de Courmelles où les restes des pelotons sont reformés en un seul escadron sous son commandement.

Le cantonnement se fait comme la veille à la ferme

Mention de la mort du brigadier Bourdilleau dans le JMO du 32^e Dragons.

Le brigadier Bourdilleau a donc été tué dans ce qui fut un des combats les plus durs du mois de septembre pour le 32^e Dragons, alors même que les armées françaises venaient de repasser à l'offensive. Le 14 septembre, une nouvelle tentative de franchissement de l'Aisne fut, elle aussi, vouée à l'échec.

Le cuirassier Chevrollier



<p>16 octobre.</p>	<p>une formation sanitaire, d'où il rejoindra le dépôt.</p> <p>Le cap. Chevrollier, du 3^e esc^{ad} est grièvement blessé par un obus tombé dans le P.P. où il se trouvait de service. Il est transporté à l'ambulance de Blérancourt, où il meurt en arrivant.</p>
<p>27 octobre</p>	<p>Dans la nuit du 26 au 27, les L. H. p. et les L. H. s. du secteur, sont relevés par des L. M. d'une brigade de dragons.</p> <p>Le bataillon d'infanterie au secteur est relevé par un bataillon forestier par une brigade de dragons, et rentre au cantonnement.</p>

Mention de la blessure mortelle du cuirassier Chevrollier dans le JMO du 10^e Cuirassiers.

Pour le cuirassier Albert Chevrollier, l'information est pauvre. L'Historique du 10^e Cuirassiers s'attarde très peu sur le cantonnement à Blérancourt : *Les hommes qui ont servi au régiment à cette époque se souviendront toujours de l'aspect de cette magnifique région abandonnée depuis peu par les boches. Non seulement les ponts sont coupés, les villages rasés, les usines détruites, mais les arbres fruitiers sont sciés et renversés sans que cette destruction systématique ait un but quelconque d'ordre militaire. Le 28 octobre, le régiment quitte Trosly-Loire pour aller en Seine-et-Marne. Il assure la surveillance d'un dépôt de munitions à Mitry-Mory.*

Le JMO du régiment se montre très pauvre, au moins pour cette période. Pendant les premières semaines d'octobre 1917, le rédacteur du cahier s'en tient à la mention des officiers arrivant au régiment ou en partant. Aucune mention de combat et pourtant :

26 octobre 1917. Le cavalier Chevrollier, du 3^e escadron, est grièvement blessé par un obus tombé dans le PP où il se trouvait de service. Il est transporté à l'ambulance de Blérancourt, où il meurt en arrivant. Il fut donc victime d'un éclat d'obus, comme tant d'autres, et non au cours d'une charge folle et héroïque comme ses lointains prédécesseurs de Reischoffen : la manière changeait, mais le résultat était le même.

Morts en juillet 1918

Hilaire Martin, du 115^e régiment d'infanterie

Le caporal Hilaire Martin servait au 115^e RI, qui appartenait à la 8^e division d'infanterie et au 4^e corps d'armée. Cette unité était passée par certains des grands théâtres d'opérations depuis le début de la guerre : bataille de Champagne en septembre-octobre 1915 ; Verdun en juillet 1916 : il avait peut-être croisé André Savignard du côté du PC 119, là où ce dernier trouva la mort fin juillet ; et le 115^e avait perdu plus de 1 000 hommes dans les combats de cette période.

Une autre page sanglante avait été écrite par le régiment en mai 1917. Il était alors dans la Marne. L'objectif visé était la conquête des positions allemandes du Téton et du Bois 461. Les premiers jours de mai s'égrenèrent avec des duels d'artillerie qui, quotidiennement, faisaient un ou deux morts, une poignée de blessés. Quand les tirs s'intensifiaient et étaient suivis d'un assaut d'infanterie, la liste des victimes s'allongeait : 12 tués, 67 blessés, 155 disparus le 7 mai ; le lendemain, *le combat rapproché commencé par un combat à la grenade dégénère en un corps à corps sanglant où le couteau joue son rôle. Bilan : 4 tués, 21 blessés. Le pire était à venir...*

Le 16 mai, on fit les préparatifs d'une attaque prévue pour le surlendemain. Furent rassemblés : 2 400 rations, viande de conserve, pain, chocolat, eau-de-vie – 2 600 litres d'eau – 40 000 cartouches en paquets – 50 000 cartouches sur bandes – 25 000 grenades – 5 000 Viven Bessière [grenades à fusil] – 500 Réseau Bruneau – 15 000 sacs à terre⁹⁵. Le 18 mai, l'attaque fut ajournée en raison du mauvais temps des

⁹⁵ Le Réseau Bruneau est probablement le « réseau Brun ». Celui-ci est une grosse bobine de fil de fer qui se déploie pour former un obstacle en forme de cylindre ; un élément a 1,30 m de diamètre et peut atteindre 30 m de longueur une fois déployé. D'un transport et d'un déploiement aisé, il servait avant tout pour fortifier une position conquise, obstruer un passage ou une brèche [Voir site : ce.qui.demeure.pagesperso-orange.fr/pages2].

jours précédents qui n'avait pas permis à l'artillerie française de faire les tirs de destruction préparatoires à l'assaut ; l'ennemi ne restait pas inactif, causant 13 morts et 12 blessés ce jour-là.

Le 20 mai, l'attaque était programmée à 16 h 25 et la 10^e cie d'H. Martin était en première ligne. Tout commença bien : *Les vagues successives d'assaut atteignent leurs objectifs (Bois 461, 462, tranchée du Téton) faisant 170 prisonniers valides.* Mais, car il y en avait souvent un : *Mais à 16 h 50, à la faveur de l'angle mort à 100 m au N du Téton, surgit une forte contre-attaque ennemie accompagnée d'un violent bombardement sur les troupes de soutien et de réserve. Cette contre-attaque agit sur la liaison des deux c^{es} de première ligne du bataillon de droite (Lemaire), 2^e et 1^{re} c^{es}. La 3^e cie de droite, sans liaison encore avec le 317^e RI à droite et menacée fortement sur sa liaison avec la 2^e cie à gauche, revient sur ses positions de départ et s'y trouve même fortement pressée. La 3^e cie de soutien, 3^e cie, intervient à son tour et rétablit l'équilibre.* La 10^e compagnie avait, elle, atteint son objectif et s'y organisait.

La réaction allemande avait cependant fait du dégât : *la contre-attaque allemande menée en forces a causé un peu de désordre dans l'ensemble du dispositif ; en outre, les mitrailleuses ennemies continuent à balayer le terrain, et les groupes épars dans les trous d'obus s'ignorent et sont obligés d'attendre la nuit pour se mettre en liaison les uns avec les autres. On peut craindre que si une nouvelle poussée ennemie se produit, elle réussisse à refouler ces éléments sans cohésion, d'autant plus que la 9^e cie, qui a suivi en deuxième vague la 10^e cie, n'est pas encore regroupée et qu'il ne reste plus en soutien que la 11^e cie.*

Le bilan de la journée était lourd : 2 officiers et 44 soldats tués, 6 officiers et 167 hommes de troupe blessés, 15 disparus... À minuit pourtant, l'ordre arrivait d'aller épauler une attaque du 317^e RI. Le colonel réunit difficilement quelques éléments et vers la fin de soirée, ils furent de nouveau engagés dans un *violent combat à la grenade et au fusil mitrailleur*. 20 tués et 31 blessés s'ajoutèrent à la longue liste.

La 10^e cie à gauche occupe et organise l'objectif qui lui avait été assigné Bois 461-462. L'ennemi en forces a causé un peu de désordre dans l'ensemble du dispositif, en outre les mitrailleuses ennemies continuent à balayer le terrain, et les groupes épars dans les trous d'obus s'ignorent et sont obligés d'attendre la nuit pour se mettre en liaison les uns avec les autres.

Extrait du récit du combat du 20 mai 1917 dans le JMO du 115^e RI

Le 22 mai, le régiment n'avait quasiment plus de réserve et le colonel faisait noter dans le JMO, à cette date : « J'ai le devoir de signaler que le régiment qui attaqua le 7, fut attaqué le 8, attaqua de nouveau le 20 et le 21, et subit des réactions de ces nouvelles attaques, est particulièrement épuisé physiquement. » Le site « Chtimiste » signale qu'en juin 1917, le régiment participe à des actes collectifs d'indiscipline. On ne peut s'empêcher de songer aux fameuses mutineries de 1917, qui se produisirent précisément à cette époque au sein de certaines unités françaises. Le JMO n'en fait pas état et on constate seulement que le 115^e fut en cantonnement pendant presque un mois, ne remontant en première ligne que le 25 juin.

Les éléments font défaut pour déterminer les causes exactes de cette indiscipline, mais l'épuisement physique souligné par le colonel lui-même y eut certainement sa part.

Aux premiers jours de l'été 1918, le 115^e RI cantonnait aux environs de Châtillon-sur-Marne. La Marne ? Mais on y avait remporté une magnifique victoire dans l'été... 1914 ! Tout ça pour ça ! Des centaines de milliers de morts, de disparus, de blessés, de prisonniers, pour se retrouver pratiquement au même endroit quatre années après... Et en plus, le 29 juin, les soldats du 115^e devaient s'attendre à une offensive allemande :

À 23 h 30, le régiment reçoit l'ordre suivant : « Une attaque ennemie est certaine pour le lever du jour. Le régiment restera alerté dans son cantonnement, prêt à partir, rendre compte de l'heure à laquelle les éléments seront prêts⁹⁶. À 2 h 30, tout le régiment était prêt à partir. Finalement, l'alerte fut levée le lendemain à 18 h.

Si les lieux n'avaient guère changé depuis le début de la guerre, il en allait différemment du paysage militaire. Le 1^{er} juillet 1918 un exercice de liaison avec tanks a lieu le soir à 21 h. Tout le régiment y prend part ainsi qu'une section de six tanks. Ce matériel n'existait évidemment pas en 1914, quand les dragons du 32^e rêvaient encore de charger la cavalerie ennemie.

Le 2 juillet arriva l'ordre préparatoire pour assurer la relève du 408^e RI dans le sous-secteur de Châtillon. Le lendemain fut consacré à des opérations de reconnaissance et la relève proprement dite, manœuvre toujours délicate, se fit dans la nuit du 3 au 4, sans incident :

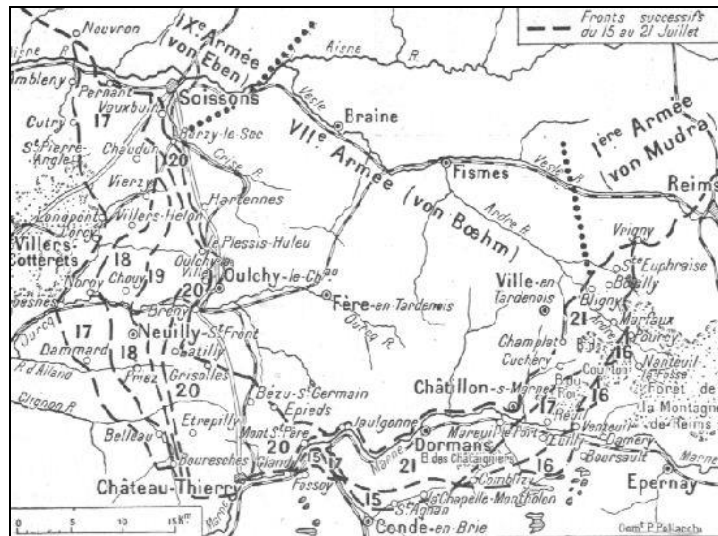
Les trois bataillons sont en première ligne, le dispositif du régiment est le suivant :
Quartier Rarrey (droite) : 2^e bataillon.

⁹⁶ « Mémoire des hommes », JMO du 115^e RI.

Quartier Grands Essarts (centre) : 3^e bataillon.

Quartier Trotte (gauche) : 1^{er} bataillon.

Le PC du colonel est situé à Châtillon s/ Marne.



Le front de Champagne au début de l'été 1918.

Le 4 et le 5 juillet furent des journées calmes. Le 6, l'artillerie se montra plus active dans les deux camps :
Un dépôt de munitions saute dans les lignes ennemies vers 16 h 30, à 500 m N-O de la ferme Le Chemin.

Une patrouille exécutée par la compagnie du bataillon du centre trouve deux cadavres allemands dans un état de décomposition complète. Rapporté une patte d'épaule du 36^e RJ.

Une autre patrouille trouve un cadavre allemand appartenant au 177^e RI. Capitaine Massot blessé. Pertes : 6 blessés.

Le 7 et le 8 juillet furent aussi des journées tranquilles, où il n'y eut ni tués ni blessés, mais seulement quelques « évacués », sans doute des malades. Le 9, l'artillerie se montra plus active, tout comme l'aviation dont le rôle était devenu important pour le bon réglage des tirs d'artillerie ; la soirée fut plus tendue : *À 21 h arrive un ordre d'alerte ; une attaque ennemie doit se produire au petit jour. La position intermédiaire a été occupée immédiatement. Tout le monde est alerté. Rien ne se produisant, l'alerte fut levée le 10 à 4 h et le reste de la journée se passa à des travaux de consolidation et d'aménagement des positions ; et il n'y eut qu'un blessé et un évacué.*

Le 11 juillet 1918 est le jour de la mort d'Hilaire Martin et le rédacteur du JMO a noté à cette date : *Journée calme. Activité moyenne de l'artillerie. Aucun changement dans le service de la position intermédiaire. Les travaux continuent à être poussés très activement. Pertes : deux évacués.* Il n'y eut ni tué ni blessé ce jour-là ; donc Hilaire Martin a été atteint antérieurement. Le fait que, selon sa fiche individuelle, il soit décédé à l'ambulance 10/6 du château de Boursault (Marne), proche de Châtillon-sur-Marne, donnerait à penser qu'il fut blessé peu de jours avant le 11 juillet : a-t-il été atteint par un éclat d'obus ? Participa-t-il à une de ces patrouilles de reconnaissance où le risque était réel ? La connaissance de son bataillon apporterait peut-être quelques indices...

Ce qui est sûr, c'est qu'Hilaire Martin a trouvé la mort dans le moment de calme qui précédait la tempête ; celle-ci porte un nom : seconde bataille de la Marne, le 15 juillet 1918. Ce fut une bataille décisive qui, enrayant et transformant en déroute l'offensive ennemie, ôta tout espoir à l'armée allemande de menacer Paris : celle-ci eut près de 40 000 hommes hors de combat, contre 5 000 du côté français. Le 115^e RI fut au cœur de cet affrontement et perdit quelque 1 200 hommes. Le courage du régiment fut récompensé par une citation à l'ordre de la 5^e armée :

Sous les ordres du lieutenant-colonel Letondot, attaqué sur des positions encore incomplètement organisées, par un ennemi trois fois supérieur en nombre, et pris à revers sur sa gauche, a résisté avec énergie, luttant pied à pied pour conserver la position qui lui était confiée. Rejeté sur un village important de sa ligne formant réduit, s'y est cramponné autour de son chef, forçant l'ennemi à conquérir ce réduit maison par maison en lui infligeant de fortes pertes.

Ne s'est replié que par ordre, ayant arrêté l'ennemi pendant plus de dix heures d'un combat acharné.

Châtillon-sur-Marne, Bois de Rarey, juillet 1918⁹⁷.

⁹⁷ Voir le dossier du 115^e RI sur le site « Chtimiste ».



Médaille militaire

Hilaire Martin avait mérité la médaille militaire. Bien que mort quelques jours avant la bataille de la Marne, nul doute qu'il avait sa part dans cette distinction qui saluait la vaillance du régiment en juillet 1918. Le 115^e RI poursuivit sa marche en avant.

Les habitants du village de Tagnon accueillirent le régiment en libérateur en octobre. Par la suite, la municipalité de Tagnon donna à une rue du village le nom « Rue du 115^e Régiment d'infanterie ».

Narcisse Joubert, du 156^e régiment d'infanterie

Année après année depuis 1914, le 156^e RI avait été mis à contribution sur plusieurs des fronts les plus chauds de la guerre. En 1915, il avait perdu 1 300 hommes dans l'offensive d'Artois, puis participé à la bataille de Champagne vers la fin de l'année. L'année suivante fut tout aussi meurtrière : les pertes s'élevèrent à 1 200 hommes à la Côte du Poivre en février-mars, à 800 à la cote 304 en avril ; puis le régiment participa à la bataille de la Somme de juin à août. En 1917, le 156^e était au Chemin des Dames, avant de participer à une offensive de l'Aisne en avril. En 1918, après un temps dans les Flandres, il rejoignait à nouveau l'Aisne en mai⁹⁸. Narcisse Joubert n'avait pas connu tous ces combats puisqu'il avait tout juste vingt ans en 1918, mais il appartenait à une unité particulièrement aguerrie.

Dès la fin du mois de mai, le 156^e RI connut des conditions de combat difficiles. Pour la période du 27 mai au 3 juin le JMO du régiment comptabilisait : 11 officiers blessés, 16 disparus ; troupe : 27 tués, 186 blessés, 31 évacués. Soit près de 1 100 hommes hors de combat en une semaine... Du 6 au 11 juin, le régiment changea quotidiennement de cantonnement pour se stabiliser à Louvres. Reconnaissance de son expérience de la guerre, il fut alors chargé de la formation d'unités américaines récemment arrivées sur le sol français :

18 juin 1918. Le 156^e RI est chargé de l'instruction du 111^e RUS à partir de ce jour. L'information des FM est faite dans les bataillons américains par le ss-lieutenant Jarbès de la 2^e C^e, le ss-lieutenant Cormier de la 5^e C^e, le ss-lieutenant Rigaud de la 11^e C^e, respectivement avec chacun deux équipes de FM (un caporal et 6 hommes), pour les bataillons US d'Arnouville, de Thillay et de Gousseauville-Vandberlaud. Chaque bataillon du 156^e envoie au bataillon US correspondant un gradé et deux grenadiers ; et un gradé et deux VB sous la direction du ss-lieutenant Bécheurles.

Une SM de la CM¹ instruit la CM du 111^e RUS au fort de Stains. L'adjudant Vaillant du peloton de pionniers dirige un exercice de travaux de campagne de nuit à chacune des c^{tes} US, à tour de rôle⁹⁹.

À la date du 20 juin, le JMO mentionnait la distinction accordée au régiment pour son comportement en Flandre. Il était cité à l'ordre de l'Armée par le général de Mitry :

A pris part à la bataille des Monts de Flandre en avril et mai 1918. Engagé de nuit sur un terrain difficile contre un ennemi fortement exalté par de récents succès, a réussi à arrêter sa progression en lui infligeant de lourdes pertes. A de nouveau, quelques jours après, contenu en défendant le terrain pied à pied un ennemi très supérieur en nombre qui, s'acharnait à la conquête de nos positions bien qu'ayant subi des pertes sérieuses, et quoique soumis à des bombardements continuels d'une violence extrême, a rejeté ensuite l'adversaire par des contre-attaques furieuses et répétées allant jusqu'aux corps à corps les plus acharnés, des parties les plus essentielles de nos lignes dans lesquelles il avait réussi à pénétrer.

Le 25 juin, le 156^e était de retour en première ligne : *Dans la nuit du 25 au 26 juin, le 1^{er} B^{on} du 156^e relève à Château-Thierry le 1^{er} B^{on} du 39^e RIC et le 3^e B^{on} du 156^e relève à Mesles le 2^e B^{on} du 33^e RIC et une c^e du 2^e B^{on} du 53^e RIC à Nogentel.* Les jours suivants présentèrent le profil habituel du front : duels plus ou moins intensifs de l'artillerie, quelques morts et blessés par ci par là. Le 28 juin, des obus à ypérite s'abattaient sur

⁹⁸ Informations fournies par le site « Chtimiste ».

⁹⁹ Abréviations : RUS = régiment d'infanterie américaine ; FM = fusil mitrailleur ; VB = lanceur de grenades à fusil ; SM = section de mitrailleuses ; CM = compagnie de mitrailleuses.

Mesles. On notait un certain nombre d'évacués malades ; et une nouvelle catégorie était systématiquement mentionnée : les intoxiqués.



*Le front de l'Aisne au soir du 31 mai 1918
(Carte insérée dans le JMO du 156^e RI).*

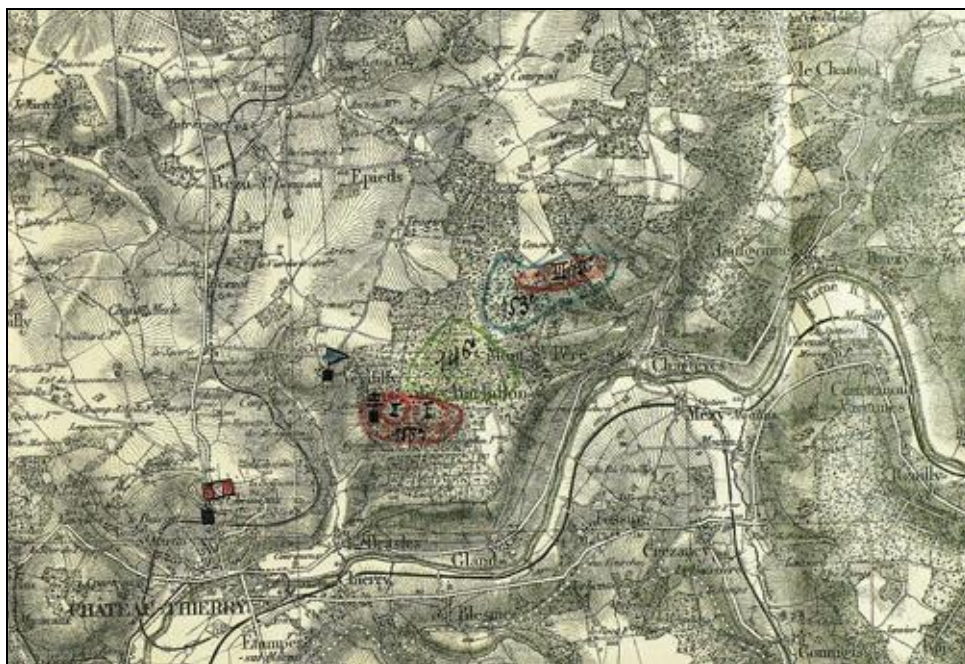
Dans la nuit du 17 au 18 juillet, des compagnies américaines qui étaient sur le front, encadrées par le 156^e en furent retirées et rejoignirent leur corps. Se passait-il quelque chose ?... C'est là que la « dernière épreuve » de Narcisse Joubert est la suite de celle d'Hilaire Martin. Celui-ci avait été blessé mortellement quelques jours avant la deuxième bataille de la Marne qui, le 15 juillet, s'était transformée en retentissante victoire. Dans la foulée, Foch, général en chef des armées alliées, avait décidé de réduire la poche de Château-Thierry, pour couper définitivement aux Allemands tout espoir de pouvoir avancer sur Paris. Le 18 juillet, sur un front de 55 kilomètres, l'artillerie française déclencha un gigantesque barrage d'artillerie, précédant la charge des armées Mangin et Degoutte : l'infanterie était précédée de 470 chars d'assaut. Malgré la résistance allemande, l'offensive fut irrésistible et, le soir venu, les Français avaient fait 12 000 prisonniers, chiffre record pour une seule journée de bataille.

À la suite de cette avancée, la situation évolua pour N. Joubert et ses compagnons, dès la matinée du 20 juillet : le régiment reçut l'ordre *de faire passer sur la rive N de la Marne toutes les réserves disponibles en laissant sur la rive gauche qu'un faible rideau. En conséquence, le 3^e bataillon du 156^e reste en place, les 2^e et 1^{er} bataillons reçoivent ordre de se porter, en se défilant, par la passerelle de l'Abbaye, sur le Bois-Fondé et dans les contre-pentes boisées de la rive droite à hauteur de l'Abbaye. Le lieutenant-colonel transporte son PC à l'Abbaye.*

Le mouvement s'exécute lentement en raison des précautions de défilement à prendre, de la chaleur, de la fatigue des hommes relevés dans la nuit précédente, du faible débit de la passerelle de l'Abbaye. Les derniers éléments sont en place vers minuit seulement.

Le 21 juillet, les premières troupes françaises entraient dans Château-Thierry et le 156^e n'en était pas éloigné : *À 5 h 30, le lieutenant-colonel est informé [...] que des patrouilles françaises atteignent la lisière S-O de Château-Thierry. Il donne l'ordre au commandant de Prével de vérifier ce fait et de tenter de franchir la Marne. La tentative réussit et petit à petit, par fraction par fraction, le 3^e bataillon franchit la Marne.* Les pertes s'élevèrent à 3 tués, 18 blessés, 4 disparus, 6 intoxiqués.

Le 22 juillet, Narcisse Joubert aurait aimé fêter son anniversaire avec parents et amis, à Ternay ; on n'a pas tous les jours vingt ans ! Mais il était là, en alerte, prêt à monter en première ligne où le 3^e bataillon était déjà et occupait la maison forestière du Chanois. La situation était compliquée : *la 10^e [compagnie] qui avait enlevé hier la Cense à Dieu, a dû la céder n'ayant plus aucune cartouche à tirer devant la contre-attaque d'une compagnie ennemie ; elle occupe les lisières du bois face à la Cense à Dieu. Le ravitaillement n'a pu s'effectuer dans la nuit pour les 3^e et 1^{er} bataillons [ce dernier étant celui de N. Joubert] en raison de l'embouteillage des routes et de leur coupure par l'ennemi. Il s'effectue dans la journée.* Difficile, dans ces conditions, de fêter dignement un anniversaire...



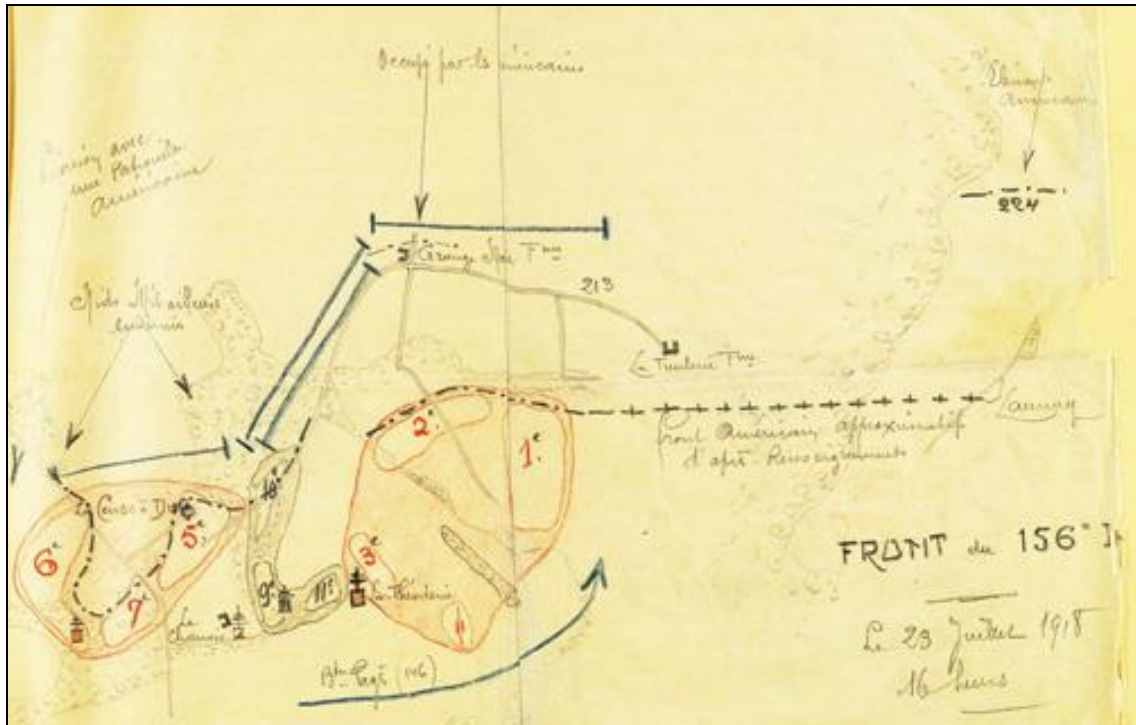
La position du 156^e RI, au nord-est de Château-Thierry, le 22 juillet 1918, veille de la mort de Narcisse Joubert (Carte insérée dans le JMO du 156^e RI).

Les mouvements divers, dont le ravitaillement, s'achevèrent à 3 h dans la nuit du 22 au 23. Et une attaque de toute l'armée était prévue à... 3 h 55. Et elle commença bien à cette heure-là. Tandis que le 2^e bataillon était presque immédiatement arrêté par les mitrailleuses ennemies, celui de N. Joubert parvint, malgré les rafales des mitrailleurs, à atteindre le Rû de Mont-Lévêque. *Il est cloué au sol, à cet endroit, par les mitrailleuses ennemies. Néanmoins, il réussit à atteindre par infiltration les pentes boisées de la rive gauche du Rû. Ses pertes sont sévères.*

Dans la matinée, le 3^e bataillon vint en appui :

Le lieutenant-colonel pousse la 10^e qui établit la liaison entre les 2^e et 3^e d'une part et la 5^e d'autre part, en occupant la lisière E du bois N-E de la Cense à Dieu. L'ennemi en occupe toujours la lisière O et balaye le bois de ses rafales de mitrailleuses. La 2^e [celle de N. Joubert] doit dans la journée reposer un peu de sa gauche pour se lier avec la 10^e et former crochet défensif.

Ces fractions du 156^e furent rejointes par des éléments américains qui étaient passés par le ravin de Mont-Saint-Père. C'est autour de ce ravin que se déroulèrent les combats de la mi-journée et de l'après-midi. Et c'est là, d'après sa fiche individuelle, que Narcisse Joubert trouva la mort. Il y eut, ce jour-là, 16 tués, 94 blessés, 12 disparus, 2 intoxiqués. Le lendemain, les Allemands avaient quitté le secteur et battaient en retraite.



Front du 156^e RI, le 23 juillet 1918, jour de la mort de Narcisse Joubert (Plan inséré dans le JMO du 156^e RI).

À travers les ultimes péripéties vécues par certains « poilus » de Ternay avant de trouver la mort sur un champ de bataille, dans une tranchée ou de succomber à leurs blessures dans une ambulance ou un hôpital, la plupart des images de la Grande Guerre ont défilé sous nos yeux : les reconnaissances de cavaliers ou les charges de fantassins en pantalon garance, les pilonnages d'artillerie, les assauts depuis les tranchées de première ligne, de trou d'obus en trou d'obus, les explosions de mines surpuissantes, les combats à la grenade et les corps à corps à l'arme blanche, la multiplication des « intoxiqués » par l'ypérite et autres gaz asphyxiants, l'arrivée des Américains et des tanks. Les destins militaires d'autres soldats du village « morts pour la France » n'ont pas été évoqués, par manque d'informations : Gaston Savignard, du 503^e régiment d'artillerie spéciale (chars d'assaut) ; l'aérostatier Albert Hupenoire ; Fernand Gougeon, canonier conducteur au 105^e RAL ; Georges Savignard, du 20^e escadron du Train des équipages... Il en est qui sont morts des suites d'un accident ou d'une maladie (les JMO mentionnent beaucoup d'évacués) ; certains ont succombé bien après l'armistice. Derrière la simple liste des morts de Ternay, c'est bien tout un tableau du premier conflit mondial qui se dessine.

La vie d'une petite commune de l'arrière

Des souvenirs recueillis dans la famille apportent quelques échos sur le vécu du village pendant ces années difficiles¹⁰⁰. Comment apprit-on la nouvelle du déclenchement des hostilités ? *Ce sont les gendarmes de Couture qui passaient dans les bourgs pour annoncer la déclaration de guerre et donner les affiches de mobilisation, placardées à la mairie. À Ternay, ils montaient la côte du bourg, en criant autour d'eux : « c'est la déclaration de guerre ! » Les gens étaient plutôt surpris, mais il n'y eut pas de réactions spectaculaires, de même pour le départ des mobilisés.*

Régnier, le mari d'Agnès [la laveuse], labourait à la Grue. Marcelle est vite allée le prévenir avec son vélo : il devait partir dans les premiers. Le jour même et les suivants, ce fut le départ des garde-voies (classes anciennes), comme le père Bouttier de la Hausserrerie ; selon Max, il s'agissait des classes 87 et 88 ; ils allaient à Saint-Amand de Vendôme.

Quand les régions du Nord furent envahies et occupées par les Allemands, de nombreux réfugiés affluèrent et certains furent accueillis à Ternay : *Dans l'actuelle boucherie [devenue Maison des associations après la disparition de la boucherie Tessier], il y avait Charles Bouttier, café-maréchal. Mobilisé, il a fermé boutique et est parti. Des réfugiés ont habité chez lui, venant de Verdun : M^{me} Jacquot, avec deux filles Suzanne et Renée ; garde forestier, le mari de M^{me} Jacquot avait été tué dans les tout premiers jours de la guerre ; elle était également avec sa tante et sa mère.*

À la Bobarderie, il y avait d'autres réfugiés, la mère Jans et son fils Germain. En les voyant arriver, Louise Perdereau [ma grand-mère] s'est écriée : « Ah ces pauvres gens, v'là des réfugiés ! »

Avant 1920, il existait une factrice. Bossue, elle allait, le sac sur le dos ; on l'appelait la mère Guitton. Toutes les personnes attendant des nouvelles se rassemblaient sur la place et la mère Guitton, avec sa houppelande à capuchon et son grand sac, arrivait sur la place, sortant du bureau et donnait le courrier aux intéressés.

Pendant la guerre, Louise Perdereau recevait les dépêches des soldats à leurs familles, les mauvaises nouvelles du front. Et c'était souvent son mari [mon grand-père] qui allait les porter dans la campagne ; il s'était même perdu une fois...

Alice Perdereau a gardé ce souvenir insolite, alors qu'elle était enfant puisque née en 1911 : *Un avion a atterri derrière chez Vangeois, pendant la guerre. Le pilote était anglais et portait un cuir ocre-jaune. Arrivé au bureau de poste, il demanda à plusieurs reprises : « glass, glass ? » Ma grand-mère croyait d'abord qu'il voulait une glace, puis comprit que c'était à boire. Après s'être désaltéré, il est reparti et a repris l'air. Cet épisode peut trouver son explication : l'aviateur égaré pouvait très bien être un pilote anglais en formation au camp de Poulines, centre de formation britannique installé sur la commune de Villerable. Cette hypothèse daterait plus précisément le fait, en 1917 ou 1918¹⁰¹.*



Le jeune pilote anglais, A. J. Mantle, en formation au camp de Poulines, a percuté le sol en vallée du Loir, sans dommages corporels.



On se mobilisa sur place pour soutenir le moral des soldats en priorité, mais aussi des réfugiés. Le journal *Le Carillon* en faisait état dans son édition du 1^{er} avril 1915 : *30 personnes ont été les collaboratrices de l'atelier scolaire de l'école laïque. Sur ce nombre 22 n'ont travaillé que momentanément (faute de temps sans doute), les autres ont été plus actives, mais très nombreuses sont les personnes qui ont contribué à soulager nos pauvres soldats ou réfugiés par des dons de toutes sortes : argent, vêtements de dessus, de dessous, étoffes variées, toile, etc. [...]*

¹⁰⁰ Souvenirs de Max Saillard et Marcelle Vaudor-Saillard, mes cousins, et d'Alice Perdereau-Loisel, ma mère.

¹⁰¹ Voir LOISEL (J.-J.), « Le camp d'aviation anglais de Poulines », dans MARMION (Gérard), *Villérable. Un village se penche sur son passé*, Vendôme : Éditions du Cherche-Lune, 2014, p. 200-226.

Cinq fillettes de l'école ont travaillé activement et avec goût, les autres plus ou moins. Toutes ont offert l'argent d'une étoffe à couvrir-pieds, la somme de 3 francs environ pour l'achat de divers accessoires pour les soldats (cordons de souliers, épingles, etc.) et la somme de 9 francs 25 pour les Serbes. La Commune a fourni la laine des tricots.

Le journal faisait le bilan des travaux réalisés depuis l'entrée : *Depuis le début des hostilités, l'atelier a envoyé :*
 – À La Chartre (Sarthe) 24 draps.
 – Aux ambulances de Vendôme les objets suivants : 46 draps – 123 chemises – 669 bandes de pansement – 497 carrés de pansement – 4 torchons – 3 paquets de charpie – 1 gros paquet de toile – 1 paquet de linge à cataplasmes – 18 mouchoirs – 48 paires de bas – 15 couvre-pieds – 4 couvertures – 28 cache-cols – 12 paires mitaines – 24 plastrons – 10 passe-montagne – 6 paires de mouchettes – 5 chandails – 3 ceintures – 3 caleçons – 2 gilets de flanelle – 3 pardessus – 1 pèlerine – 1 jaquette d'enfant – 1 brassière – 1 paire de chaussures bébé – 1 taie d'oreiller – 4 oreillers plume – 5 coussins plume – 9 coussins de balle – 7 coussins de laine – 1 descente de lit, soit 1 076 objets en dehors des carrés de pansement.

C'était bien plus qu'une contribution symbolique !



Les envois des écoliers ont servi pour les blessés hospitalisés



au lycée de Vendôme ou au convent du Saint-Cœur.

Élève de M^{lle} Chevallier à partir de 1916, Alice Perdureau se souvenait très bien de cette activité qui se poursuivait donc après 1915 : *la vie à l'école était calme et peu d'événements sont venus la perturber, même la première guerre mondiale : je me souviens pourtant que nous avons fait alors de la charpie ; il s'agissait d'effiloche des bouts de toile pour en faire des pansements. Bien sûr, des réfugiés sont aussi venus séjourner à Ternay.*

Si les réfugiés ont été bien accueillis, les nomades étaient toujours l'objet d'une réelle méfiance et leurs menus larcins n'échappaient pas à un communiqué de presse, comme dans *Le Progrès de Loir-et-Cher* du 3 mai 1918 : Ternay. *Trois femmes nomades, nommées Winterstein, ont été arrêtées en flagrant délit de vol de paille et de foin au préjudice de M^{mes} Hupenoir et Barbereau cultivatrices.* Les deux plaignantes étaient des *cultivatrices*, signe que les hommes des fermes étaient au front.

L'affaire Soudan

Que le maire d'une petite commune refuse un chèque de 5 000 francs alors que la guerre dure depuis près de trois ans et demi et que le sort de la population est difficile, voilà qui n'est pas banal. C'est pourtant ce qui arriva à Ternay. Le 12 avril 1918, le propriétaire du château de Roc-en-Tuf écrivait au préfet de Loir-et-Cher :

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre honorée du 8 courant contenant le chèque que M. le Maire de Ternay a cru devoir refuser. Je vous en remercie. J'ai fait parvenir le montant de ce chèque à M. le Maire des Hayes pour l'école de sa commune et j'ai eu la satisfaction de voir que cela avait été agréable au maire et à l'instituteur qui ont pris la peine de venir me remercier.

À l'avenir quand j'aurai quelque générosité à faire je les adresserai à la commune des Hayes moins opulente que Ternay [...]¹⁰².

L'affaire ne tarda pas à s'ébruiter et *Le Progrès de Loir-et-Cher*, hebdomadaire socialiste, lui donna un écho où perçait quelque surprise : *Est-il possible que le maire de la commune de Ternay, près Montoire, ait refusé l'offre d'une somme de 5 000 francs, faite dans le courant du mois d'avril dernier, par un riche propriétaire de nos administrés pour être distribuée, sans aucune condition, aux mobilisés, aux blessés et aux prisonniers de sa commune.*

Le généreux donateur, étonné de ce refus qu'il ne peut s'expliquer, convoqua quelques personnes de la commune en question auxquelles il fit part de sa déconvenue en leur expliquant la façon dont il s'était servi pour adresser cette somme au Maire, qui la lui renvoya sans avoir même daigné prendre connaissance de la lettre d'envoi.

¹⁰² AD 41, 260 O6-2.

Cette affaire fait grand bruit dans la commune où chacun se demande quel est le motif qui a provoqué chez ce Maire le vilain geste qui va priver les mobilisés d'un joli et gracieux cadeau, le donateur en ayant disposé pour une autre commune¹⁰³. Il y avait bien de quoi être surpris, sachant que Georges Soudan, maire de Ternay dans les années précédant la guerre, avait pris une attitude très anticléricale.

Quelques jours plus tard, trois Ternaysiennes, épouses de mobilisés et mères de famille, s'adressèrent directement au ministre de la Guerre pour demander son intercession et protester contre l'attitude du maire :

Monsieur le Ministre de la Guerre, à Paris, Seine.

Connaissant votre grande sollicitude pour nos chers combattants, nous nous permettons de vous signaler le fait suivant qui à notre avis est très regrettable, surtout aujourd'hui que la vie est si chère et dure pour les familles des mobilisés nécessiteuses comme nous.

Un Monsieur de la commune n'ayant pas d'enfants et n'étant pas très éprouvé par la guerre, a adressé à M. le Maire de Ternay le 12 avril une lettre recommandée contenant un chèque de 5 000 francs, le priant de répartir cette somme entre les soldats du front, blessés et prisonniers de la commune. La lettre était adressée à

Monsieur le Maire, à la Mairie, Ternay.

M. le Maire a refusé cette lettre sans en prendre connaissance. Or, ce Monsieur croyant qu'il y avait erreur quand la lettre lui est revenue, l'a gardé chez lui un mois, pensant que M. le Maire réfléchirait et viendrait lui réclamer cette somme, tout en mettant quelques habitants au courant de la contenance de la lettre. Voyant le 12 mai que le maire n'avait pas réclamer cet argent, ce Monsieur a prié quelques habitants d'assister à l'ouverture de cette lettre d'abord pour prouver que ce n'était pas de la fantaisie et que c'est uniquement pour procurer quelques douceurs à nos soldats qui se dévouent pour nous tous, ensuite pour couvrir l'honorabilité du maire.

Ayant demandé des explications à ce sujet à ce Monsieur il nous a dit qu'habitait le pays depuis très peu d'années, ce qui est très vrai, il ne connaît que très peu les habitants, car il mène une vie assez retirée, il a cru bien faire en s'adressant au maire. Mais il est prêt à fournir toutes les preuves et tous les documents authentiques.

Et si Monsieur le Ministre veut bien se donner la peine de s'occuper de cette affaire, nous prions ce Monsieur de les lui envoyer avec toutes les explications nécessaires dans le plus bref délai.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profond respect¹⁰⁴.

Faisons rapidement connaissance avec les trois signataires et leurs maris partis au front :

Rosalie, femme Gibault, épouse de Gibault Arthur père de trois enfants, mobilisé et au front depuis 1915, Moulin de Launay, commune de Ternay [...].

Sidonie, femme Savignard, épouse de Savignard Joseph père de trois enfants, mobilisé et au front depuis 1914, à Vaullon, commune de Ternay [...].

Alphonsine, femme Suratteau Fernand, père de trois enfants, mobilisé et au front depuis 1915, à Ternay [...].

Le mal était fait, puisque le donateur avait transféré son geste généreux vers la commune des Hayes, qui l'avait accepté d'emblée. Toutefois, le groupe de femmes mobilisées tint à saluer le soutien du journal socialiste : *Monsieur le Directeur, Nous venons vous remercier, femmes de mobilisés, d'avoir bien voulu prendre notre défense. Nous avons vu avec plaisir que « Le Progrès » combattait pour la cause de malheureuses familles d'ouvriers partis au front, abandonnant tout pour défendre la France, et hélas le plus souvent, faisant le sacrifice de leur vie.*

Vous avez relaté l'affront que nous a fait notre Maire, et le refus qu'il a opposé au geste du généreux donateur qui dans notre région, pense bien des plaies et console beaucoup d'infortunes. Nous le savons, il ferait encore davantage, s'il n'était venu se buter au sot orgueil de notre maire. Nous avons cependant accepté les restrictions et sacrifices imposés à la France, pour assurer son salut et celui de nos chers combattants. Et pourtant que d'injustices, que de vexations. C'est toujours la classe laborieuse qui est la plus privée, qui subit le plus de privations. L'égalité n'est qu'un vain mot¹⁰⁵.

Ernest Gaillard, instituteur de Ternay depuis un an, cloua Georges Soudan au pilori, dans une tribune libre publiée dans *Le Progrès de Loir-et-Cher* du 3 septembre 1920 :

C'est un homme petit, tout petit. Jadis, quand il était maire de sa commune il avait de la tenue. La moustache en bataille, la démarche ferme, l'œil vif, avec un froncement de sourcils, il toisait d'importance parmi ses "administrés" tous ceux qui n'étaient pas de "son espèce". Mais les temps sont changés ; le 30 novembre 1919 lui a été funeste. Malgré ses démarches, il n'a pu former une liste ; blackboulé de partout il a dû rentrer dans le rang, tout penaud. Il en a même fait une maladie, le pauvre !!! Tel une baudruche dégonflée, il erre maintenant par les rues du village, le regard fuyant, l'air bas. C'est un homme fini. Et pourtant il brave... de loin. Il est des morts qu'il faut qu'on tue, lui en est un.

¹⁰³ *Le Progrès de Loir-et-Cher*, 31 mai 1918.

¹⁰⁴ AD 41, 260 O⁶-2. Lettre du 2 juin 1918.

¹⁰⁵ *Le Progrès de Loir-et-Cher*, 21 juin 1918.

Profondément injuste, il se proclamait le “maître” de la commune. Son anticléricalisme outrancier, qui n’est peut-être que de façade, lui donne un vernis républicain, mais il a l’âme d’un autocrate. Pendant la guerre, il a régné en maître, accordant ses faveurs à ses amis. Son règne n’a été qu’une longue suite d’injustices, de tracasseries envers quiconque ne lui plaisait pas. Les femmes des mobilisés en savent quelque chose (refus d’allocations, injustices dans la distribution des tickets de pain, refus de délivrer des certificats agricoles, refus d’un chèque de 5 000 francs en faveur des démobilisés, droits à pension des ascendants non proclamés, etc.). Méchamment, pour déplaire à l’institutrice laïque, il s’est attaqué à l’école et aux élèves (manque de livres, manque de matériel, manque de chauffage, on se souvient de l’histoire du poêle).

Il a mis à la porte la gérante de la poste qui, pour un salaire minime, a rendu de grands services à la population pendant la guerre (coût pour la commune : 150 francs). Avec un passé aussi chargé, rejeté par la population le 30 novembre, le personnage devrait avoir la pudeur de se taire. Assoiffé de vengeance, sans mesure, il critique les actes d’une municipalité qui cherche à atténuer les effets de ses injustices. Il calomnie. Il excite contre la Municipalité le quarteron de “nigauds” qui croient encore à sa puissance. Mais il peut baver, il n’arrivera pas à relever son prestige disparu.

Le monument aux morts

Pour la première fois de leur histoire, toutes les communes de France, même les plus petites, ont souffert dans leur chair lors de la guerre de 14-18. Dans les conflits précédents, quelques monuments saluaient des victoires. Pour 1870-71, une évolution se produisit : rares étaient les occasions de célébrer une victoire (comme à Coulmiers, dans notre région) ; alors, on exaltait l’héroïsme illustré par des statues de fiers guerriers, sur les lieux de combat (monument de Chanzy au Mans). Les pertes humaines étant importantes, il y eut des monuments aux morts, le plus souvent érigés par souscriptions sur les lieux de combat (Fréteval, Saint-Jean-Froidmentel, Morée, Le Temple de Vendôme, Droué...) ou sur une base cantonale (Montoire).

Un projet un peu laborieux

Après le 11 novembre 1918, le désir d’ériger un monument communal étant général, il fallut établir un cadre et des règles. Une circulaire du ministère de l’Intérieur, du 18 avril 1919, s’y attacha :

Un grand nombre de municipalités ont pris l’initiative d’élever sur leur territoire un monument commémoratif aux soldats morts pour la patrie.

Ces monuments sont placés soit dans le cimetière, soit sur une place publique de la commune et la question s’est posée de savoir dans quelle mesure leur est applicable l’art. 28 de la loi du 9 décembre 1905 qui « interdit d’apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics [...] l’exception [...] des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires. » [...]

On est donc amené, pour l’application de la loi du 9 décembre 1905, à faire une distinction entre les monuments commémoratifs dont il s’agit suivant qu’ils sont placés dans un cimetière ou sur une voie publique. En ce qui concerne les premiers, liberté entière doit être laissée aux municipalités pour l’ornementation ou les attributs dont elles voudront les revêtir ; quant aux seconds, ils ne doivent comporter aucun emblème religieux [...]¹⁰⁶.

Dans tous les départements, une « commission des monuments et des hommages publics » eut pour mission d’examiner les projets et de les valider. Très rapidement, celle-ci critiqua le défaut de préoccupations esthétiques dans les propositions :

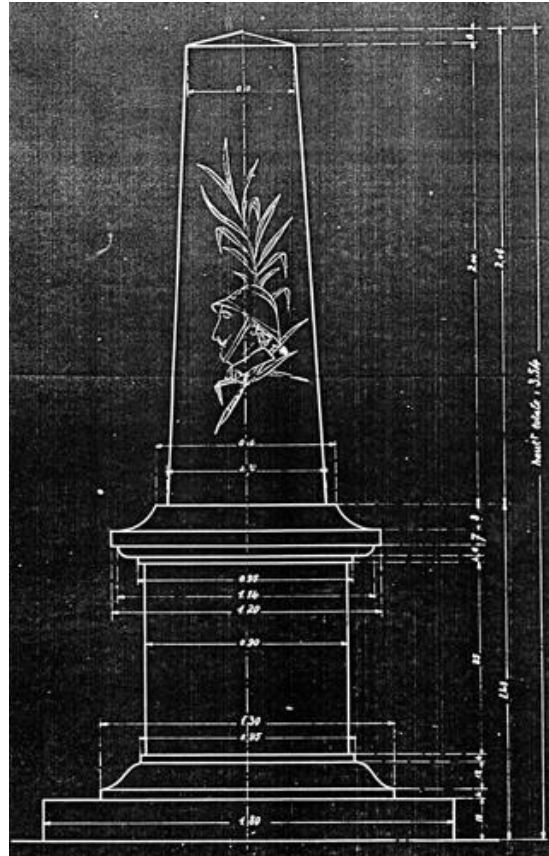
La Commission demande à M. le Préfet de vouloir bien adresser une circulaire à tous les maires du département pour leur faire connaître que les monuments jusqu’ici examinés n’ont pas été conçus, dans la presque généralité des cas, avec un souci suffisant d’esthétique et de leur conseiller sinon d’adopter des monuments onéreux, du moins de porter leur choix sur des maquettes de style simple et sobre, mais de bon goût¹⁰⁷.

Certaines communes obtinrent très vite leur autorisation : 9 juin 1920 pour Les Hayes et Villedieu ; 15 septembre 1920 pour Montrouveau. D’autres durent attendre beaucoup plus longtemps : 14 février 1924 pour Artins ; 3 juillet 1924 pour Sougé. Ternay se place dans une position intermédiaire, mais le projet, présenté en deuxième séance, ne fut validé qu’à la treizième ! Ce fut donc une gestation difficile, dont nous possédons quelques jalons.

– 21 juillet 1920 : [la commission] *ajourne son avis sur la plaque de la commune de Thoury [...]. Même décision est prise relativement au projet de monument de Ternay. M. le Maire de cette commune devra renseigner l’assemblée sur l’artiste à qui sera confiée l’exécution de la tête de poilu que comporte la maquette.*

¹⁰⁶ AD 41, 9 T 2bis.

¹⁰⁷ AD 41, 9 T 2bis, chemise 3. Séance du 9 juin 1920.



Le projet du conseil municipal de Ternay.

– 15 septembre 1920 : [la commission] *ajourne à nouveau son avis sur le monument projeté par la commune de Ternay jusqu'à ce que la municipalité ait fourni une photographie de la maquette du médaillon représentant une tête de poilu : elle estime en effet que seul un document de ce genre lui permettra d'apprécier la valeur artistique de l'œuvre du sculpteur chargé de son exécution.*

– 17 mars 1921 : *Enfin, après avoir pris connaissance de la photographie de la maquette d'une tête de poilu qui figurera sur le monument de Ternay, la commission demande la suppression du cartouche, tout en conservant la palme et la tête ; elle estime, en outre, que le contour du monument gagnerait à être rectifié suivant les indications au crayon bleu.*

– 2 juin 1921 : *En ce qui concerne le projet de la commune de Ternay, la commission, après avoir constaté que ses observations n'ont pas été comprises, donne un avis défavorable à ce monument qui ne peut être érigé sur une place publique tel qu'il se présente sur le dessin ; elle conseille vivement à la municipalité de s'adresser à un homme de l'art pour le mettre au point, en évitant les attributs en série, principalement des figures.*

*Commission des Monuments et Objets
au Sépult.*

*Séance du 3 novembre 1921 à 14 heures
Présidence de M. le Secrétaire Général.
Présents présents : M. M^{rs} Yvonneau,
Marand, Boucheron et Collin.*

*La Commission a émis dans son
avis sur les monuments des communes
de [...], Ternay, le Plessis-Beau,
Soudry et Ternay.*

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 15 heures 30.*

*Pour extrait conforme
le Secrétaire de la Commission,*

– 3 novembre 1921 : *La commission retient sans observation les monuments des communes de [...] Ternay. Les membres de cette commission étaient Yvonneau, artiste peintre, conseiller municipal et conseiller d'arrondissement à Blois ; Marand, directeur des cours professionnels de dessin à Blois ; Boucheron et Collin.*

Dès le 9 septembre 1919, le conseil municipal de Ternay avait envisagé de consacrer 3 000 francs au monument. La somme fut portée à 4 000 francs le 29 décembre 1920. Le 16 novembre 1921, le président de la République approuva la délibération municipale de Ternay du 25 septembre 1921 décidant l'érection d'un monument aux morts.

Un emprunt était indispensable. Le 25 février 1922, Adrien Despins, maire de Ternay, dûment autorisé par son conseil municipal et par le préfet, passa accord avec David Charles Gougeon, propriétaire, demeurant à la Guibauderie, commune de Ternay :

Monsieur Gougeon David Charles prête à la Commune de Ternay une somme de 5 500 francs pour faire face aux dépenses engagées par la Commune de Ternay en vue de l'érection sur la place publique d'un monument commémoratif en l'honneur des soldats « morts pour la France ».

Cette somme est prêtée à un taux d'intérêt de 6 % et amortissable en 10 années à partir du 1^{er} janvier 1922, à raison de 550 francs par année, plus les intérêts [...] ¹⁰⁸.

La somme fut encaissée le 10 avril suivant et le 1^{er} juin, un marché de gré à gré fut passé avec la veuve Callu, de Montoire : Madame Callu s'engage à fournir et à poser sur la place publique de Ternay, face à la rue principale du bourg :

1° Un monument commémoratif, avec socle, corps et pyramide, conforme au plan fourni par ses soins et approuvé par Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher en date du 19 janvier 1922.

2° Une plaque de marbre noir destinée à recevoir les noms gravés des soldats de Ternay « morts pour la France ».

3° Une grille de 4,20 m x 4,20 m.

Le tout pour la somme de 5 362 francs 10 centimes.

Le même jour, on apprenait que Ternay toucherait une somme de 715 francs au titre de la participation de l'État (86 753 francs 59 pour le département). Cela paraît peu, mais c'était plus que bien d'autres communes : Couture (624), Houssay (55,05), Montrouveau (340), Villerable (90), Naveil (429), Prunay (240), Thoré (426), Trôo (579,60), etc.

Le chantier évolua sans obstacles ni surprises, si bien que le 2 juillet, à neuf heures du matin, Adrien Despins, entouré de conseillers municipaux, Lucien Hupenoire et Clément Durand, accueillait « Madame Veuve Callu » pour procéder à la réception des travaux. Il fut constaté *que les conditions du marché et du devis ont été exactement remplies.*

Un monument « civique »



Le monument aux morts de Ternay

¹⁰⁸ AD 41, 9 T 2bis.

La plupart des monuments aux morts de la guerre de 14-18 ont un petit air de famille qui les banalise, notamment ceux des petites localités. Mais à y regarder de plus près, leur emplacement, leurs inscriptions, leurs motifs sculptés et allégories créent une grande diversité et permettent d'esquisser une typologie des monuments : guerriers ou pacifistes, laïques ou religieux, civiques ou patriotiques. Ces options ont été prises par les conseils municipaux au début des années vingt et elles nous parlent donc plus des vivants qui ont pris les décisions que des morts. Qu'en est-il pour le monument de Ternay ?

Le devis du 1^{er} juin 1920 décrit clairement les composantes du monument. Celui-ci a été érigé sur la place publique du village, lieu-carrefour. Contrairement aux monuments placés dans le cimetière et donc enfermés dans le monde des morts (Les Hayes, Saint-Martin-des-Bois, Montoire...), qui ne sont visités que lors des cérémonies officielles, celui de Ternay, comme ceux de Montrouveau, de Prunay ou de Couture, est sur une place publique, tourné vers les vivants auxquels il délivre le message du sacrifice consenti par la communauté villageoise. Il est constamment visible. Certains monuments sont proches de l'église paroissiale, d'autres de la mairie, ce qui peut marquer une préférence : celui de Ternay est à peu près à égale distance des deux.



Proche, dans son aspect général de celui de Ternay, le monument aux morts des Hayes porte des messages différents, par sa situation dans le cimetière communal, par la tonalité très « patriotique » de l'inscription générale.

Sur la plaque, la formule générale est : *Aux enfants de Ternay morts pour la France – 1914-1918*. C'est le type même de l'inscription civique, reprenant la terminologie officielle. On est loin de la formulation très patriotique adoptée aux Hayes :

Honneur et patrie / Gloire à notre France éternelle / Gloire à ceux qui sont morts pour elle / À ses enfants morts pour la France la commune des Hayes.



Comme celui de Ternay, le monument aux morts de Montrouveau, sur la place du village, s'adresse aux vivants, mais la formule « patriotique » se rapproche de celle du monument des Hayes.





L'ordre de présentation des soldats « morts pour la France » est alphabétique, choix le plus fréquent. Six noms ont été rajoutés en fin de liste, sans doute pour des militaires dont on ignorait le sort exact ou qui sont décédés après l'installation du monument. Sur les trois autres faces sont gravés les noms de trois hauts-lieux de la guerre : *La Marne – Argonne – Verdun*.

Sur le pyramidion, a été sculpté un buste de soldat de profil, en léger relief, portant le casque « Adrian » ; il est à la fois soutenu et environné par une élégante palme. La présence du casque pourrait être retenue comme symbole guerrier, mais la représentation est discrète, sobre : elle n'a pas la force symbolique d'une statue de poilu faisant fièrement barrage à l'ennemi avec son fusil, comme à Chauvigny-du-Perche.

On peut dire que le monument de Ternay se caractérise par son classicisme et sa mesure. Il n'y eut aucune polémique dans la mise au point du projet et pas plus lors de son inauguration, alors que dans d'autres communes du Vendômois il y eut de réelles tensions entre élus ou avec le clergé local.

L'Entre-deux-guerres
Acteurs de la vie locale
Premiers instituteurs de l'après-guerre

Dans ses souvenirs recueillis en 1981, Pierre Samson livrait quelques informations sur ses prédécesseurs¹⁰⁹.



Mariage d'André Branjonneau et de Germaine Flavie Marcelline Duchesne

– André Victor Désiré Branjonneau : *Après la guerre de 1914-18, l'école a été tenue par M. Branjonneau qui acheva ses activités professionnelles à Vendôme.* Il est né à Couture où son père était sabotier, le 8 juin 1891. Il enseigna aux Essarts, puis enchaîna service militaire et campagne de guerre de 1912 à 1916. C'est alors qu'il fut nommé à Ternay, où il succéda au Vendômois Marcel Fuzellier qui avait assuré l'intérim après le départ en retraite de Jean Lorgeou, du 4 novembre 1915 au 1^{er} octobre 1916, date à laquelle il fut muté à Lunay. A. Branjonneau resta à Ternay jusqu'à sa mutation à Vendôme, le 1^{er} octobre 1919. L'année suivante, le 14 juin 1920, il épousa Germaine Flavie Marcelline Duchesne, jeune fille de Montrouveau¹¹⁰.

– Ernest Gaillard. Selon P. Samson, *c'était un homme qui avait un caractère assez entier. Il aimait beaucoup la pêche, la chasse et cela a parfois créé des tensions et suscité la jalousie de certains ; il disposait de plus de loisirs pour se livrer à ses plaisirs favoris... Il avait des opinions politiques assez marquées à gauche et, comme le curé du moment avait, de son côté, des ardeurs aussi militantes, il s'est produit quelques heurts.* Sa forte personnalité s'était exprimée dans l'« affaire Soudan ».

Né le 4 août 1888, il a suivi la formation de l'École normale de Blois de 1904 à 1907. Il a été successivement nommé à Menars (octobre 1907) ; Binas (1^{er} janvier 1908) ; Saint-Laurent-des-Eaux (1^{er} octobre 1911) ; La Bosse (1^{er} octobre 1912) ; Lunay (1^{er} janvier 1916) ; Ternay (1^{er} octobre 1919) ; Fréteval (1^{er} janvier 1928) ; puis à Blois. Le séjour à Ternay fut un des plus longs de sa carrière professionnelle¹¹¹.

– M. et M^{me} Margaud. P. Samson était évidemment mieux renseigné sur ses prédécesseurs immédiats : *Elle, qui s'appelait M^{me} Sire avant son mariage, avait fait ses études à l'École normale en même temps que moi et en était sortie en 1923. Lui était un peu plus âgé. Homme de taille moyenne, assez mince, très calme, discret, il aimait aussi la pêche. Il s'acquitta de ses fonctions d'instituteur et de secrétaire de mairie à la satisfaction générale.*

M. Margaud avait eu une jeunesse difficile. Son père, employé sur la voie ferrée Tours-Vierzon, avait été tué pendant la guerre. Sa mère avait alors été installée comme garde-barrière à Thésée ; elle fut accrochée un jour par un train et tuée. Les difficultés n'avaient pas cessé avec le mariage : M^{me} Margaud était en effet de santé très délicate et son mari devait beaucoup la seconder sur le plan professionnel.

À ce moment, il existait à Ternay deux classes uniques. Chacune comprenait tous les niveaux, du cours préparatoire au certificat d'études. Les filles étaient installées dans l'ancienne mairie et actuelle cantine, les garçons dans la salle attenante à la mairie d'aujourd'hui.

¹⁰⁹ Propos recueillis par J.-J. LOISEL en septembre 1981 et publiés sous le titre « Vocation : instituteur » dans *Vivre à Ternay*, n° 27, janvier 1982 et n° 29, mai 1982.

¹¹⁰ Informations tirées de documents obligeamment prêtés par M^{me} Jacqueline Tricot-Branjonneau (†).

¹¹¹ Deux instituteurs semblent s'être succédé à Ternay entre le départ d'Ernest Gaillard et l'arrivée du couple Margaud : Bourgeois, nommé le 1^{er} janvier 1928 ; Saindoux, intérimaire avant le 1^{er} octobre 1928. Les informations font défaut à propos de ces deux enseignants.

Vers 1935 eut lieu la gémiation des deux écoles. Pour ce faire, il fallait une délibération du conseil municipal, un arrêté du maire puis, bien sûr, l'aval de la hiérarchie, c'est-à-dire de l'inspection académique.

Cet événement provoqua bien un peu de tirage dans le pays : une partie de la population était hostile à l'idée de mélanger filles et garçons. Pour calmer les esprits, il fut décidé de dresser une barrière dans la cour de récréation ; elle suivait l'axe des deux tilleuls qui existent toujours ; les filles jouaient au fond, du côté du jardin, et les garçons devant. Moyennant quoi, tout s'arrangea.

À son départ de Ternay, M. Margaud fut muté à Oucques, où résidaient ses beaux-parents, mécaniciens. Et c'est là qu'il acheva sa carrière comme directeur d'école.

Le Carillon du 31 juillet 1930 donnait les résultats au certificat d'études : trois élèves de Ternay avaient réussi, mais surtout Pierre Repusseau était le premier du canton avec une mention « bien »... Belle source de fierté pour l'institutrice. Le même journal mentionnait, dans son édition du 15 mars 1934, les récompenses honorifiques accordées à certains enseignants : M. Margaud figurait en bonne compagnie avec la future grande résistante Yvonne Chollet et M. Cochet, instituteur à Naveil et beau-père du sculpteur Louis Leygue.

La classe des filles de M^{lle} Chevallier

Alice Perdereau a fréquenté l'école des filles de Ternay de 1916 à 1924, sous la direction de la même maîtresse, M^{lle} Chevallier, qui était déjà dans le pays depuis longtemps ; il me semble même qu'elle a été la première institutrice laïque. Je ne sais plus très bien ce qu'elle est devenue par la suite, mais je crois bien qu'elle est morte à Vendôme d'une fièvre typhoïde ou, en tout cas, d'une maladie contagieuse¹¹². Cette institutrice était en poste à Ternay depuis l'ouverture d'une école publique de filles. Elle avait fait classe dans l'ancienne maison des sœurs, puis avait gagné le rez-de-chaussée de l'ancienne mairie en 1910, à l'achèvement de la nouvelle école de garçons.



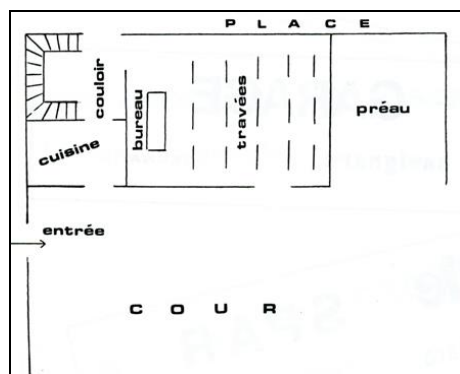
*La classe de M^{lle} Chevallier. L'institutrice est à la fenêtre de la salle.
Alice Perdereau est au premier rang, 4^e à partir de la gauche ; Jeanne, sa sœur jumelle, est 7^e.*

Faisons mieux connaissance avec elle : M^{lle} Chevallier, au physique, était une femme de taille moyenne, plutôt brune et portant chignon. En classe, elle portait toujours un tablier aux teintes bariolées, tenu aux épaules par des bretelles à volants.

Depuis la construction de la mairie-école de garçons, la classe des filles avait été installée au rez-de-chaussée : La classe à laquelle nous appartenions, ma sœur Jeanne et moi [Jeanne et Alice étaient sœurs jumelles] comptait en moyenne une trentaine d'élèves, toutes sections comprises, c'est-à-dire cours enfantin, cours préparatoire, cours élémentaire et cours moyen. Venant du bourg ou des écarts, nous nous rassemblions le matin pour 8 h 30. Les élèves entraient dans la cour par une petite porte aménagée dans le mur sud. Lorsque M^{lle} Chevallier tapait dans ses mains, nous nous mettions en rangs par deux.

¹¹² Alice Perdereau est la mère de l'auteur qui a recueilli ses souvenirs, publiés sous le titre « Écoliers à Ternay » dans *Vivre à Ternay*, n° 30, juillet 1982.

Le bureau de la maîtresse se trouvait près du mur faisant cloison avec la cuisine ; je me vois assez souvent installée à une table proche des fenêtres donnant sur la place : ce devait être la partie de la classe réservée aux « grandes ». Nos tables étaient à deux places, toutes simples, en bois. Les murs n'étaient guère décorés.



Plan schématique de l'école des filles.

Pour les petites fautes, le bâtiment consistait à aller au coin. Si l'affaire était plus grave – mais c'était rare – la grande punition était de nous envoyer dans le couloir ; la porte d'entrée donnant sur la place était alors ouverte et la coupable était offerte aux regards désapprobateurs de la population locale. Cette « mise au pilori » publique, en dehors du petit monde clos de la classe, était peut-être la pire des humiliations et devait calmer les plus agitées.

Les récréations étaient les meilleurs moments de la vie scolaire : chaque récréation, d'une durée d'un bon quart d'heure, était l'occasion d'organiser des jeux ; je ne manquais pas de bonnes copines : Raymonde, Suzanne Giraud, Georgette et Julienne Durand, Germaine et Suzanne Sassier et j'en oublie peut-être. Nous nous amusions surtout à jongler avec des balles, aux osselets, à la corde à sauter. On jouait aussi « à prendre » ; il fallait d'abord compter pour savoir qui poursuivrait les autres : « un – point – de – riz – de – rhum – bistrum »...

Enfin, venait l'heure de la libération : À 16 heures, c'était la sortie ; quelques pas à faire pour nous qui habitons dans le bourg, mais d'autres s'en allaient loin, portant au bras le panier qui avait contenu leur déjeuner. En ce temps-là, les filles portaient des souliers montants ou des sabots ; nous portions surtout, ma sœur et moi, des tabliers noirs ou à carreaux noirs et blancs. Une fois à la maison, il fallait songer aux leçons et aux devoirs, ces derniers assez nombreux.

Dans cette existence calme, des moments de « terreur » surgissaient à l'improviste : les visites de l'inspecteur... V'là l'inspecteur... V'là l'inspecteur... La rumeur se propageait de table en table et, si la maîtresse ne devait pas être à son aise, nous étions terrorisées par cet homme imposant et tout vêtu de noir. Pourvu qu'il ne nous interroge pas... C'était vraiment un mauvais moment à passer.

Dans la classe unique, les meilleures élèves du niveau le plus élevé aidaient les plus jeunes : Lorsque nous étions dans les classes supérieures, la maîtresse me désignait souvent comme « monitrice », c'est-à-dire que j'aidais dans leur travail les plus petites, tandis que M^{lle} Chevallier s'occupait d'autres niveaux. C'était évidemment une marque de confiance. Mais nulle n'échappait à certains envahisseurs : J'avais beau être monitrice de temps à autre, je n'échappais pas aux petites misères de la vie scolaire quotidienne et toutes, nous recevions parfois des visiteurs encombrants, les poux ; « Marie-Rose » et même pétrole entraient alors en action, mais en attendant leur effet, la malheureuse était l'objet de quolibets : « Ah, elle a des poux... Ah, elle a des poux... »

Pierre Samson

De Romorantin à Ternay

Né le 28 septembre 1906, Pierre Samson fit sa formation d'instituteur à l'École normale de Blois, de 1922 à 1925. Sa première nomination le conduisit à Romorantin, comme instituteur adjoint à l'école du Bourgeau. Les premières années romorantines ne furent pas toujours une sinécure pour le jeune enseignant :

Jeune et tout frais sorti de l'École normale, j'avais en face de moi des élèves de douze à treize ans. La classe du directeur était voisine de la mienne et j'ai fait parfois appel à son autorité pour dompter certains éléments récalcitrants.

Vint le temps du service militaire, comme élève-officier à Saint-Maixent ; de là, en novembre 1926, il fut affecté à Châlons-sur-Marne, en qualité de sous-lieutenant. À son retour à la vie civile, il fut nommé, toujours à Romorantin, à l'école du Mail : J'avais alors un cours élémentaire 1 et 2, avec de forts effectifs au début, puisque cela oscillait entre 40 et 50 élèves ; et, de plus, ils étaient bavards !

P. Samson et son épouse furent nommés à Ternay le 1^{er} octobre 1936. L'accueil de la population fut sympathique. La municipalité se montra compréhensive : des aménagements étaient souhaitables dans le logement

qui, par exemple, portait encore les papiers et peintures du temps de M. Lorgeou. Ces travaux ont été accomplis sans difficulté.

Tout en veillant à ouvrir les esprits, il fallut s'occuper rapidement d'améliorer les conditions pour nourrir les corps. Quelle était la situation de départ ? Dans ce temps, sur un effectif total de 75 à 80 élèves environ, la moitié mangeait sur place. Il existait un petit réduit de 6 m² entre la mairie et la salle de classe : des bancs étaient scellés le long des murs pour servir de sièges et, plus haut, des planches permettaient de déposer paniers et musettes. Lorsqu'il faisait beau, les enfants s'installaient dans la cour, le long de la barrière (je pouvais les surveiller de la fenêtre de la cuisine). Mais l'hiver, il fallait les entasser à 35 ou 40 dans ce réduit qui n'était pas chauffé.



La salle de classe de l'école des garçons est à droite de la mairie qui abrite aussi le logement de l'instituteur.

L'inspecteur, venu sur place au cours de l'année scolaire 1936-1937, souhaitait la création d'une cantine et il proposa une subvention de 1 000 francs pour des achats de matériel. La somme était importante, mais ne permettait pas de couvrir tous les frais. Il fallait un appoint et le conseil municipal se réunit pour délibérer sur le sujet :

Leur paquet de tabac devant eux, sur la grande table, roulant la cigarette, les conseillers tournaient autour du pot, hésitant à donner leur opinion ; il fallait régulièrement que le maire, M. Vaslin, intervienne pour rappeler le sujet : « eh, dites-don', les gâs, vous savez pourquoi on est là... »

En fait, la majorité était d'accord pour la création d'une cantine ; mais quelques-uns dont les enfants, plus âgés, avaient connu l'ancien système, disaient qu'on pouvait bien continuer ainsi.

L'accord fut tout de même donné et les moyens mis en œuvre : Mon beau-père était alors directeur de la fonderie de Fréteval. Je pus me procurer une cuisinière en tôle et fonte noire au prix de 500 francs (alors qu'il en coûtait normalement de 700 à 800 francs). Envoyé par M. Vaslin, je fis l'acquisition de matériel de cuisine (casseroles, cocottes, etc.) à la quincaillerie Bourgeois de Montoire. La municipalité fit fabriquer des bancs et des tables par M. Guillet, menuisier à Ternay, et elle accepta de payer une cantinière. Le réfectoire fut donc installé à l'étage, au-dessus de la classe de ma femme.

Une partie des aliments étaient fournis par la générosité locale : Au début, le prix des repas était fixé à 50 centimes et il s'éleva plus tard à 75. C'était un tarif modique et, fort heureusement, pour tenir le coup, il y avait des dons. Là, nous retrouvons la gentillesse des habitants. Nous n'avions pratiquement pas à acheter de pommes de terre, on nous fournissait généreusement en choux et fruits ; il y avait même une personne qui nous donnait des laitues pommées et le pot de crème pour les assaisonner ! Au moment où l'on tuait le cochon dans les fermes, certains offraient le boudin. Des lentilles nous étaient vendues à prix réduit : le seul inconvénient, c'était que, la veille, il fallait les faire trier par les élèves pour en retirer les cailloux !

Les aménagements annexes se firent peu à peu : Le préau était assez poussiéreux. Un jour qu'il était inondé, car d'un niveau plus bas que celui de la cour, je le montrai à M. Vaslin qui affirma qu'on ne pouvait laisser cela en l'état et qu'il fallait mettre du tout-venant. Je lui dis alors : « pendant que vous y êtes, faites donc ajouter un peu de ciment et cela ne sera pas plus mal... » C'est ainsi que le préau fut cimenté. Un point d'inconfort : l'absence de lavabos qui obligeait les élèves à se laver les mains dans une bassine.

La vie scolaire au temps de M. et M^{me} Samson

La journée de classe se déroulait de manière rituelle : tout commençait à 8 h 30 avec le rassemblement général dans la cour de l'école. Au coup de sifflet que je donnais alors, mes élèves se mettaient en rang, tandis que ma femme partait pour sa classe avec les siens. Les enfants se déshabillaient dans le réduit qui faisait office de vestiaire, gagnaient leurs places et disposaient leurs livres et cahiers dans les cases. Je procédais à l'appel nominal et reportais les absents sur le grand registre avec le signe – pour une absence d'une demi-journée et + pour une journée entière.

La matinée de travail commençait par un chant qui servait à ramener le calme dans les esprits. Ensuite, c'était la leçon de morale ou d'instruction civique. Puis on passait à la lecture courante et aux exercices écrits, le tout alterné pour les différentes sections : pendant qu'un groupe lisait, l'autre se consacrait aux exercices. Dictée et grammaire suivaient.

C'était alors le temps de la récréation, d'un entracte qui durait un quart d'heure. La fin de la matinée était consacrée au calcul, d'abord la leçon puis les problèmes. Les travaux de la matinée s'interrompaient à 11 h 30. Le déjeuner était pris à la cantine par les demi-pensionnaires et le repas familial des enseignants dans leur logement, tout en surveillant du coin de l'œil les ébats des enfants dans la cour ; la classe reprenait à 13 h et les cours variaient selon les jours. L'histoire, la géographie, les leçons de choses, le travail manuel, la gymnastique, le chant étaient les occupations de

l'après-midi. À 16 h, les enfants étaient définitivement lâchés. À partir des vacances de Pâques, les candidats au certificat d'études primaires restaient jusqu'à 18 h pour préparer l'examen.

M^{me} Samson, en charge des petits, eut quelques démêlés avec un poêle récalcitrant : la journée des maîtres commençait avant 8 h 30. Il fallait allumer le feu avant le début des cours. La veille, en général, on avait réussi à trouver un élève complaisant dont la tâche était d'apporter du bois près du poêle. Un poêle qui me causa bien des misères, emplissant la salle de fumée, à tel point qu'il fallait parfois évacuer les enfants ; un fumiste de Vendôme, après de nombreux essais infructueux, trouva la solution en modifiant les tuyaux.

Pour ses petits élèves aussi l'emploi du temps de la journée était bien réglé : Pour les petits, la journée de classe commençait aussi par le déshabillage, le rangement du pupitre, l'appel. Puis c'était la leçon de morale qui durait à peu près un quart d'heure. Ensuite, lecture au tableau noir et écriture, en alternance selon les sections. Après avoir amorcé la leçon de calcul venait le temps de la récréation.

Au retour, on replongeait dans le calcul. C'était à nouveau la lecture et la matinée se terminait sur une dictée de mots et de sons.

Les après-midi étaient plus variés, avec élocution, lecture, copie, dessin, chant, initiation à la géographie, leçon de choses, gymnastique ; il y avait également des travaux manuels : tissage sur papier, pâte à modeler, canevass, crochet... Le samedi après-midi venait s'ajouter la lecture récréative, d'un conte par exemple.

La qualité du travail était vérifiée mensuellement : Tous les mois, il y avait des compositions sur le cahier mensuel : surtout dictée-questions, calcul, rédaction et parfois un devoir dans les autres matières. À partir de ces épreuves était établi un classement mensuel auquel les élèves et leurs parents attachaient beaucoup d'importance. Les devoirs étaient notés de 0 à 10, avec des demi-points.

Le passage du certificat d'études était un temps fort de l'année scolaire : L'examen avait lieu à Montoire. J'accompagnais mes élèves et je les installais car ils étaient un peu perdus et émus. Puis je retrouvais mes collègues, laissant les enfants à leurs épreuves. Les maîtres allaient déjeuner au « Cheval rouge », où un repas copieux et savoureux était servi dans une excellente ambiance. Quant aux enfants, secondés par quelques parents d'élèves, ils allaient manger leur casse-croûte dans un café ou chez des amis.

Le soir, les résultats étaient proclamés solennellement par l'inspecteur, à l'ancienne école primaire ou à l'ancien CES. Moment de joie pour la plupart, de larmes pour quelques-uns. En ce qui concerne Ternay, les résultats étaient dans l'ensemble très bons : cinq à six reçus chaque année, avec un record de neuf succès pour neuf candidats !

Pour tous, la récompense officielle venait à la fin de l'année : En principe, il n'y avait pas de distribution des prix officielle. Depuis M. Margaud, la coutume s'était instaurée de donner à ceux qui quittaient l'école, reçus ou non au certificat, leurs livres de la dernière année. Les « certifiés » avaient en plus un dictionnaire. La remise du « Larousse » avait lieu le jour du 14 Juillet, en présence de la municipalité et des familles. Quant aux instituteurs, quelques jours avant les vacances, ils avaient reçu de leurs élèves un cadeau de fin d'année.

Les tenues des élèves avaient quelque peu évolué depuis la « Belle Époque » :

– Classe de M^{me} Samson : les filles portaient des blouses de couleurs différentes ; pour la pluie ou le froid, il y avait le capuchon. Les enfants étaient dans l'ensemble proprement habillés, sauf quelques-uns.

– Classe de M. Samson : on n'en était plus au tablier uniforme des périodes précédentes. Les garçons portaient aussi la blouse, le béret qu'il fallait savoir retirer quand on croisait quelqu'un dans la rue. Il y avait encore quelques pèlerines pour l'hiver et des galoches !

Les désertions saisonnières de l'époque « Lorgeou » n'étaient plus de mise : cet absentéisme pour participer aux grands travaux agricoles a sensiblement baissé lorsque les assureurs ont refusé de couvrir les employeurs dans ce genre de situation. Alors, certains enfants s'absentaient une demi-journée ou une journée au plus, au moment des vendanges, mais c'était tout. Les parents bénéficiant des allocations familiales risquaient d'en perdre le bénéfice en cas d'absences irrégulières de leurs enfants.

À la fonction enseignante s'ajoutait le secrétariat de mairie : il m'a fallu au début un petit apprentissage ; à ce moment, j'ai été aidé par M. Granger, mon collègue de Montrouveau. Puisque je parle de lui, il m'avait aussi secondé pour lancer la cantine de Ternay. Dans les travaux de secrétariat, j'ai entretenu de bons rapports avec le maire et les conseillers municipaux.



M. Granger, instituteur de Montrouveau

Les rapports entre l'école laïque et le clergé se sont nettement apaisés. Le contexte local avait évolué depuis le début du siècle, mais c'était aussi affaire d'hommes et de personnalités : Il n'y a pas eu la moindre tension entre le curé de Ternay et les instituteurs. Ce fut d'abord l'abbé Boivin et il n'hésitait pas à donner son obole pour les quêtes de l'école laïque. Lorsqu'il emmenait ses enfants pour le catéchisme, il devait passer sous les fenêtres de la classe de ma femme : il n'y eut jamais le plus petit incident.

À ce propos, je vais vous conter une anecdote. Juste après la guerre, il y eut à Ternay une importante cérémonie de confirmation, en présence de l'évêque de Blois, M^{gr} Robin, qui était un ami de l'abbé Boivin¹¹³. Les fidèles attroupés attendaient, devant l'église, la venue du prélat. L'évêque traversa l'assistance et se dirigea vers l'école, à la stupéfaction de tous. Ce que les gens ignoraient, c'est que l'évêque de Blois et moi étions des compagnons de guerre qui avions vécu ensemble sur la ligne Maginot !

À l'abbé Boivin succéda l'abbé Hallouin et là aussi les rapports entre l'Église et l'école laïque furent exempts de nuages.

Adrien Despins, maire de Ternay

Adrien Despins fut mobilisé dès le début de la première guerre mondiale. Au verso de la photographie le montrant en cavalier, il écrivait, le 18 avril 1915 :

Cher camarade, J'ai été un peu paresseux pour te donner des nouvelles, tu vas avoir ma photographie. Je suis ordonnance comme au 76 mais d'un meilleur capitaine que jifi. Je suis maintenant en les caps retranchés de Paris, je suis en un petit patelin pas bien conséquent de 164 habitants. Nous nous sommes installés le lundi de Pâques mais on va changer d'ici quelques jours. Je ne suis pas trop mal. Je vas à la promenade à cheval tous les jours. J'aime encore mieux cela que d'aller à l'exercice avec le barda sur le dos ; il y a de l'artillerie lourde avec nous et tu parle de travaux qu'ils font ; tu souhaiteras le bonjour à tous les copains. Je te serre la main de loin. Ton ami, Adrien Despins.

39^e territorial, 19^e Cie à Bougueval par le Mesnil Aubry (Seine-et-Oise).

Maire anticlérical de Ternay, successeur du controversé Georges Soudan, Adrien Despins prit assurément quelque plaisir à célébrer le premier baptême civil de l'histoire de Ternay :

Le 24 juin, a été célébré en la mairie de Ternay, le baptême civil de l'enfant Lesourd Suzanne, fille de Lesourd René et Samson Eugénie, domiciliés à Paris, actuellement en villégiature à Ternay. À la fin de la cérémonie, notre ami Despins, maire de Ternay, s'est exprimé en ces termes :

« Madame, Monsieur, Avant de terminer cette cérémonie, je tiens à offrir mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour l'enfant que vous me présentez. Laisant de côté tous les préjugés d'une religion qui brime les consciences, à l'instant même où le cléricisme relève la tête, vous avez su faire acte de citoyens libres. Aussi, je tiens à vous exprimer toutes mes félicitations pour l'acte de courage civique que vous venez d'accomplir. »

À la sortie, le parrain et la marraine jetèrent des dragées, à la grande joie des fillettes et garçons assemblés. En cette heureuse circonstance, « Le Progrès » adresse ses félicitations aux époux Lesourd et souhaite que leur exemple soit souvent suivi¹¹⁴.

En mai 1925, les élections municipales donnèrent une victoire totale à la liste du Bloc des Gauches conduite par le maire sortant, A. Despins. Trois ans plus tard, eurent lieu les élections législatives. Louis Besnard-Ferron, le vigneron socialiste de Villiers, mena une campagne active contre le député de droite sortant, Robert Barillet. Dans les villages du Bas-Vendômois, il reçut souvent un accueil favorable, comme à Ternay où le maire avait battu le rappel :

– Ternay : 10 h, sous la présidence de notre excellent ami Despain, maire, 70 à 80 électeurs sont présents. Accueil très sympathique et très belle réunion. Majorité assurée¹¹⁵.

La victoire fut au rendez-vous et le député « au chapeau vert » commença une belle carrière parlementaire. Dans la foulée, les élections municipales de mai 1929 furent encore favorables à Adrien Despins. Almyre Vaslin devint son adjoint et Sylvain Marie, futur maire de Ternay, fit son entrée au conseil.

Un arrêté du maire du 29 septembre 1932 indiquait qu'il était en mauvaise santé : *Art. 1. Je transmets mes pouvoirs à M. Vaslin Almyre, Adjoint, pour une durée de trois mois, à dater de ce jour.* Adrien Despins mourut quelques jours plus tard. Besnard-Ferron lui fit un vibrant adieu dans *Le Progrès de Loir-et-Cher* du 7



Adrien Despins en 1915

¹¹³ D'après la correspondance de l'abbé Boivin, cette cérémonie de confirmation eut lieu en 1947.

¹¹⁴ *Le Progrès de Loir-et-Cher*, 2 juillet 1920.

¹¹⁵ *Le Progrès de Loir-et-Cher*, 20 avril 1928.

octobre. Ces articles nécrologiques sont de rares occasions de connaître un peu mieux un personnage de notoriété locale :

Samedi dans la matinée, nous parvenait une triste nouvelle. Un télégramme maudit m'annonçait le décès de notre regretté ami Adrien Despins, maire de Ternay depuis 1919. C'est une des plus sympathiques et une des plus curieuses figures de la démocratie vendômoise qui vient de disparaître.

Adrien Despins était né à Monthodon (Indre-et-Loire) en 1871. C'est donc dans sa 61^e année que disparaît ce vaillant militant de la démocratie avancée de l'arrondissement de Vendôme. Après s'être marié, il se fixa à Ternay où il exerça la rude et ingrate profession de cultivateur. En 1908, ses concitoyens l'envoyèrent siéger à l'assemblée municipale où il acquit de suite par ses connaissances étendues, son impartialité, la sûreté de son jugement, une place prépondérante. Puis vint l'affreuse tourmente. Adrien Despins fit vaillamment son devoir ; il était titulaire de la carte du combattant et fut mobilisé pendant toute la guerre.

Après son retour des tranchées en 1919, le Conseil municipal de Ternay le choisit comme maire, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort et qu'il n'avait quittée il n'y a que quelques jours seulement.

Agriculteur distingué, administrateur compétent et impartial, libre-penseur de la première heure respectueux de toutes les opinions, ancien combattant, patriote éclairé, ami dévoué de cette Paix totale et solide que rêvent tous les cœurs généreux et tous les bons Français, Adrien Despins fut un citoyen complet, dont la vie toute faite de dévouement au bien public, toute remplie de désintéressement pour la République laïque, démocratique et sociale, restera un exemple vivant pour les jeunes générations.



Le hameau de Vauyon



Louis Besnard-Ferron, vigneron socialiste et député.

Dans le même numéro, le journal consacrait un autre long article aux obsèques du maire de Ternay : Elles ont été purement civiles ; Adrien était un des membres les plus actifs de la société des cérémonies civiles du canton de Montoire. Elles ont eu lieu au milieu d'une très nombreuse affluence, dimanche dernier à Ternay.

Le deuil était conduit par la famille du défunt. Ensuite marchaient les membres du Conseil municipal de Ternay, en tête l'adjoint, le citoyen Vaslin. De chaque côté du corbillard, les enfants des écoles communales de Ternay, sous la conduite de leurs maîtres dévoués, étaient venus aussi témoigner leur respectueuse reconnaissance à Adrien Despins, ami fervent de l'école laïque et républicaine.

Le cortège partit du hameau de Vauyon, non loin de Croixval, où résidait le défunt. Des discours furent prononcés par le sous-préfet, l'inspecteur primaire ; celui d'Almyre Vaslin, adjoint, fut publié *in extenso* :

Par sa simplicité, son affabilité, sa franchise, son impartialité, par son dévouement sans bornes et son amour des humbles, il sut s'attirer l'unanime sympathie de ses administrés.

Et vous, enfants des écoles, que de fois vous avez été l'objet de son intérêt et de sa sollicitude ! Il ne négligea rien pour rendre vos classes plus confortables et plus accueillantes.

Nul ne remplit avec plus de cœur sa tâche de maire. L'administration communale était sa passion et, jusqu'au dernier souffle, malgré l'insistance affectueuse de son entourage et de ses amis, il voulut remplir les fonctions dont il était investi. Cet oubli de soi-même, cette volonté inébranlable dans l'accomplissement du devoir civique est d'un bel exemple !

Républicain ardent, libre-penseur à l'opinion profondément enracinée, dont les convictions n'ont jamais varié, il fut un militant d'avant-garde. Ses obsèques civiles sont le témoignage le plus éloquent de la sincérité de ses convictions. La disparition d'un tel homme est lourde pour notre commune. Il y a deux ans à peine, il apparaissait jovial et plein d'une robuste santé. À l'automne de sa vie, après une existence noblement et utilement remplie, il pouvait espérer un repos bien mérité. Mais la maladie guettait, qui, pendant de longs mois, accomplit sournoisement son œuvre. La mort vient de le ravir à l'affection des siens et de tous !

Le 2 décembre 1932, Almyre Vaslin fut élu maire par neuf voix sur dix votants.

Émile Boivin, curé de Ternay

Claude Émile Boivin est né à La Chapelle-Saint-Sauveur (Saône-et-Loire) le 9 août 1873. Il semble né hors mariage, puisque le registre de catholicité de La Chapelle Saint-Sauveur mentionne à la date du 9 octobre 1873 le mariage de Claude Boivin, sabotier, 23 ans, et de Marie Jeaudot, 22 ans. Il fut ordonné prêtre le 27 mai 1899. Dès le 19 juillet de la même année, il devint curé de Muides et y resta jusqu'à son départ pour la cure de Maves, le 18 octobre 1905. Le 22 novembre 1911, il fut nommé curé de Ternay, desservant des Hayes. La desserte de Montrouveau s'ajouta à partir du 21 décembre 1935¹¹⁶.

La guerre le rattrapa vite et le mobilisa. Son ministère s'en trouva quelque peu perturbé et il s'embrouillait dans le nombre de messes qu'il avait à dire ; le 8 février 1917, il s'en excusa auprès de l'évêché de Blois :

M. le Chanoine, Je m'empresse de vous remercier de votre très aimable lettre reçue hier soir, et de vous exprimer mes sincères regrets de ne pouvoir vous envoyer le renseignement demandé. J'ai bien dit certaines des 28 messes que vous avez bien voulu me confier mais je ne les ai pas dites toutes. Au moment de la mobilisation, je ne vous ai pas soumis le cas car j'étais persuadé n'être absent que quelques mois. Plus tard, je n'y ai plus pensé¹¹⁷.

Il existe peu d'informations sur son parcours militaire. Il séjourna à Ville-sur-Saulx, dans la Meuse. Le 12 janvier 1919, le curé du lieu envoyait un certificat attestant que sa conduite avait été *un sujet d'édification pour la paroisse*.

De retour à Ternay, il exerça son ministère avec discrétion, évitant tout accrochage avec une municipalité anticléricale. Un sérieux problème fut l'usage à donner à l'ancienne école libre, qui avait perduré après le départ des sœurs, avec une institutrice laïque, M^{lle} Champagne ; elle était installée dans la maison de M^{lle} Bonsergent, qui bordait la place à l'ouest. Il se pourrait qu'elle se soit à nouveau tenue dans l'ancienne maison des sœurs. L'abbé Boivin avait sa petite idée :

Pour notre école libre, j'agirai selon la réponse de M^{gr} Deschamps. En attendant, je vous suis très reconnaissant de bien vouloir lui exposer la situation. À mon humble avis, il serait préférable de faire servir cette maison aux œuvres paroissiales et la tirer de la saleté où elle se trouve actuellement, mais pour cela, il faut le départ de M^{lle} Champagne. Cette personne est, je crois, complètement brouillée avec la propreté et l'ordre. Son seul aspect éloigne au lieu d'attirer¹¹⁸ !

L'objectif de l'abbé Boivin comprenait deux étapes : 1) restaurer et nettoyer l'école libre pour en faire soit une maison d'œuvres paroissiales soit une maison de rapport ; 2) se procurer ainsi des ressources pour la reprise future de notre œuvre scolaire. Il n'abandonnait donc pas l'idée d'une école libre. Mais le préalable était le déménagement de M^{lle} Champagne ; on était en juin 1926 et depuis quelques mois l'opération était envisageable :

Après avoir vendu à M. le chanoine Picot sa maison située au bourg de Ternay, M^{lle} Bonsergent s'était retirée à l'école libre, avec M^{lle} Champagne. Cette dernière a veillé sur elle et l'a soignée jusqu'à sa mort survenue en décembre dernier. Comme vous le savez, Monseigneur, l'école libre, après avoir végété, a cessé à la rentrée d'octobre 1925, faute d'élèves. Tant que M^{lle} Bonsergent a vécu, il a été moralement impossible de donner à notre école libre une autre destination. M^{lle} Bonsergent s'était montrée généreuse et nous lui devons d'être reconnaissants ; mais depuis sa mort, nous sommes, je pense, libres de disposer de cet immeuble¹¹⁹ ?

L'ancienne école ne retrouva pas sa fonction, mais fut mise en location ; plus tard, une salle paroissiale fut édiflée dans la cour et fut un lieu récréatif.

Pour une raison inconnue, l'abbé Boivin fut en relation avec M^{gr} Gerlier, évêque de Tarbes. Le 15 avril 1934, le cardinal Gerlier vint à Blois pour participer à un imposant rassemblement organisé par la Ligue d'action religieuse et sociale de Loir-et-Cher. Le 22 avril, le journal catholique *La Croix de Loir-et-Cher* titrait : *Une splendide manifestation de vitalité religieuse* ; avec ce sous-titre : *Plus de 8 000 hommes ont répondu, le 15 avril, à l'appel de la Ligue d'Action Religieuse et Sociale et acclamé M^{gr} Gerlier et M. Philippe Henriot¹²⁰*. Émile Boivin s'y rendit avec ses paroissiens, mais il ne put rencontrer l'évêque de Tarbes :

Excellence, Par une lettre reçue avant-hier, ma sœur me raconte la visite que Votre Grandeur et M^{gr} Gerlier avez eu la bonté de lui faire et votre grand étonnement de ne m'avoir pas vu à l'évêché dimanche dernier. Je suis très touché, Excellence,

¹¹⁶ Selon certains témoignages oraux, l'abbé Boivin aurait résidé au Château-Jacquet, maison située au sud-est de l'église ; le propriétaire était M. Marchal, qui avait été un ardent défenseur de l'école libre de filles. Elle fut, bien plus tard, la propriété du dessinateur Sennep. Selon les mêmes sources, le presbytère fut ensuite installé dans la grande maison qui borde la place au sud.

¹¹⁷ Dioc 41, 29 K 10a. Sauf indication contraire, les citations de ce chapitre sont extraites de cette cote.

¹¹⁸ Dioc 41, 29 K 10a. Lettre à « M. le Chanoine », 20 avril 1926. La tradition veut que M^{lle} Champagne ait élevé des « biques » dans son local. Il semble que la dernière institutrice de l'école libre fut M^{lle} Mariot.

¹¹⁹ Dioc 41, 29 K 10a. Lettre de l'abbé Boivin à l'évêque, 26 avril 1926.

¹²⁰ Voir DUCHATEAU (Cyril), *La Fédération nationale catholique dans le diocèse de Blois (1924-1939)*, Cahier du Tricentenaire, n° 8, 2001.

de votre très-aimable insistance, mais il m'a été matériellement impossible d'aller me présenter à M^{gr} l'Évêque de Tarbes. [...] Ma présence à Blois a d'ailleurs été de courte durée. Arrivé avec mes hommes à midi trois quarts, je me suis immédiatement dirigé vers les balles. [...] Après le salut, dans une foule aussi dense, mon unique préoccupation fut de ne pas perdre mes hommes.



La grande manifestation catholique du 15 avril 1934, à laquelle l'abbé Boivin participa avec « ses » hommes.



Philippe Henriot, M^{gr} Audollent, évêque de Blois, et M^{gr} Gerlier, évêque de Tarbes.

Le 9 novembre 1945, il saluait l'arrivée du nouvel évêque de Blois, M^{gr} Louis Robin : *Monseigneur, C'est avec une particulière satisfaction que je m'unis à mes confrères du diocèse pour vous présenter mes humbles mais bien vives félicitations et remercier Notre Seigneur du choix qu'Il a daigné faire de votre si méritante personne pour succéder à Son Excellence Monseigneur Audollent, sur le trône épiscopal de Blois. Veuillez croire, Monseigneur, que je suis très-heureux de votre nomination, ayant l'avantage de connaître, par ma sœur, vos œuvres sacerdotales et vos activités apostoliques.*

Peu avant Noël 1945, une sœur d'Émile Boivin, qui vivait à Tours, écrivait une lettre à M^{gr} Robin ; Elle y évoquait un ministère exténuant pour le vieux curé de Ternay : *Mon frère me promet qu'il fera tout son possible pour venir à votre sacre. Je souhaite que le temps ne soit pas trop dur car le froid lui est très mauvais, je l'ai constaté bien des fois, surtout quand il allait dans sa lointaine desserte de Montrouveau (à pied quand il y a de la neige) qui est trop dure pour lui maintenant. Il avait demandé à en être déchargé, mais le manque de prêtre est là entravant toute organisation qui améliorerait les charges selon l'âge et les forces.*

Le curé de Ternay ne put, en effet, assister au sacre du nouvel évêque : *Je regrette beaucoup, Monseigneur, n'avoir pu, malgré l'amabilité de M^r le Doyen de Montoire, me rendre à Tours, le 18 janvier, pour répondre à votre très-aimable invitation et assister à la cérémonie de votre sacre mais j'avais une sépulture dans ma desserte de Montrouveau et ma santé ne me permet plus guère de voyager. Durant plusieurs mois, en 1945, j'ai été malade. Actuellement, je vais mieux et puis continuer mon ministère mais à condition de rester dans mon milieu. Les voyages me sont devenus contraires. Je suis donc obligé de les éviter le plus possible.*

Quelques semaines plus tard, le 2 février 1946, il fut promu chanoine honoraire ; il avait alors soixante-douze ans. Dès le lendemain, il exprimait sa gratitude : *Excellence, J'ai l'honneur de vous adresser mes très-respectueux remerciements pour l'insigne honneur que vous daignez me faire et dont je me trouve bien indigne. Intérieurement, je souhaitais écouler ma vie sacerdotale dans le rang et passer inaperçu et voici, Monseigneur, que votre grande bonté vient renverser mes projets tout intimes.*

Certes, la guerre était finie, mais les restrictions restaient à l'ordre du jour, comme les tickets de rationnement qui ne disparurent qu'en 1949. L'abbé Boivin et ses paroissiens prenaient soin de leur évêque, le 23 février 1946 : *Monseigneur, J'ai l'honneur de vous adresser par un de mes hommes, allant passer le dimanche avec les retraitants, un peu de ravitaillement que vous offre la paroisse de Ternay : 1 kg de beurre, 6 fromages de chèvre, 2 douzaines d'œufs et un litre d'eau-de-vie vieille.*

Le 21 août 1946, il prenait occasion de souhaiter sa fête à M^{gr} Robin et de l'inviter à se rendre à Ternay : *Veuillez en même temps me permettre, Monseigneur, de vous renouveler l'invitation que j'ai eu l'honneur de vous faire au presbytère de Montoire et vous dire que je serai très-honoré de vous recevoir avec M^r le Vicaire général et M^r le Doyen du Chapitre à qui je pense écrire. La réponse fut positive et il exprima sa gratitude le 4 janvier 1947 : *Excellence, [...] Je suis particulièrement heureux, Excellence, de penser que la tournée de Confirmation de cette année me donnera l'occasion de vous recevoir officiellement dans ma chère paroisse et me procurera, du moins je me permets de l'espérer, l'honneur et la joie de vous recevoir à déjeuner¹²¹.**

Au début de 1948, Émile Boivin confessait une grosse fatigue : *Comme je sais, Excellence, que vous vous intéressez beaucoup à la santé de vos prêtres, je me permets de vous dire que je me porte plutôt mal en ce moment. Dimanche*

¹²¹ Ce fut sans doute à l'occasion de cette cérémonie qu'eut lieu la rencontre amicale entre l'évêque et Pierre Samson.

dernier, malgré le vent et la pluie, j'ai cru pouvoir aller dans ma desserte et j'en suis revenu si fatigué que je n'y suis pas retourné le 1^{er} janvier.

Cette nouvelle fatigue m'a complètement abattu¹²².

Des aménagements furent pris pour faciliter la desserte des Hayes : *Un service est organisé. Trois fermiers des Hayes viendront tour à tour me prendre à 9 heures et demie pour la messe qui sera dite à 10 heures et ils me ramèneront à Ternay. Je donnerai la Sainte communion pendant la messe. Quant aux catéchismes, une pieuse chrétienne, réfugiée de Gargan, depuis 1940, veut bien s'en charger jusqu'en mars. Elle le fait consciencieusement, réunissant les enfants deux fois la semaine.*



Le chanoine Boivin sur le seuil de son église.

– 12 mai 1948 : *Le D^r croit que notre malade n'ira pas plus loin que la fin de mai.*

Appel était lancé pour une assistance matérielle, rendue possible par l'existence d'une caisse pour les prêtres malades : *Il faut l'entretien de la maison et payer la domestique. Le D^r ne peut pas être plus généreux. Les gens apportent du lait, des fromages frais, rarement des œufs maintenant que mon frère prend si peu de nourriture. Les paroissiens sont bons pour leur curé, mais c'est presque toujours les mêmes, et si cela se prolonge donc, peut lasser.*

L'abbé Émile Boivin rendit son dernier soupir le 21 mai. Le 23 juin, une des sœurs du défunt, Marie-Gabriel, ursuline à Blois, avisait l'évêque de l'arrivée d'une caisse contenant une statue en bois et deux bouteilles qui lui étaient destinées. Dernier cadeau de l'abbé Boivin à son évêque.

Faits marquants et divers

Le repli démographique

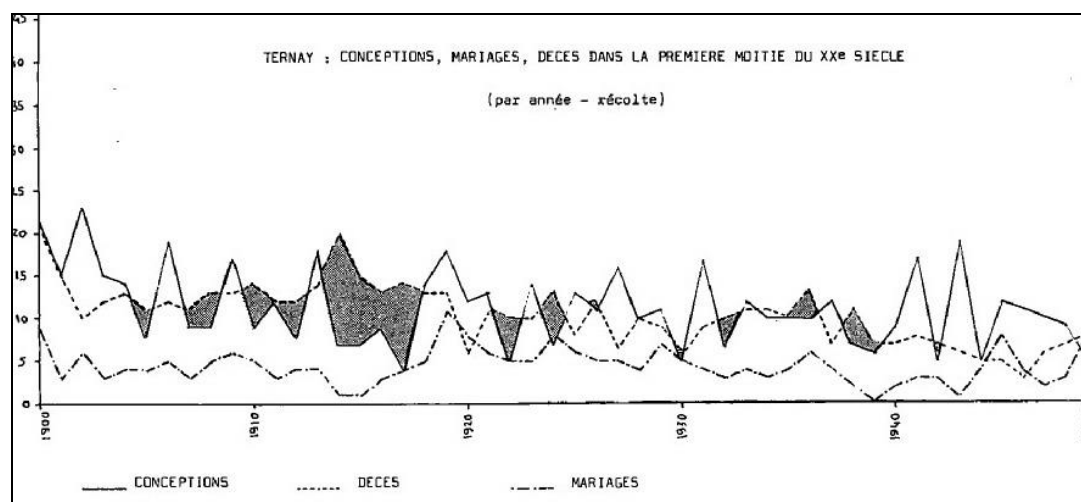
L'enseignement des recensements

L'époque contemporaine (XIX^e et XX^e siècles) a vu la population de Ternay atteindre son maximum (1836) puis se réduire par paliers de plus en plus marqués. Au moment où médecine, hygiène et conditions de vie s'amélioraient, le village s'est vidé. Un autre élément est entré en jeu : l'exode rural. Les guerres ont aussi joué un rôle, provoquant des accidents démographiques (1870-1871) ou accélérant le processus de désertion des campagnes (1914-1918).

L'effondrement survient après la première guerre mondiale. Même si la saignée prend, dans les « années trente », un rythme moins sévère, Ternay n'est plus que l'ombre du village qu'il était, ne serait-ce que cinquante ans auparavant. La commune a mis plus de soixante-dix ans pour diminuer d'une centaine d'habitants par rapport au maximum de 1836. Il lui suffit de trente ans (de 1906 à 1936) pour en perdre 175 autres !

¹²² Dans cette lettre du 2 janvier 1948, l'abbé Boivin faisait état de relations amicales entre l'évêque de Blois et Pierre Samson, instituteur de Ternay : *Peu après mon retour du synode, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. Samson. Je n'ai pas manqué de lui transmettre votre bon souvenir. Il en a paru bien touché, vous en remercie et a ajouté qu'il allait rarement à Blois mais que s'il en avait l'occasion, il penserait aller vous faire une visite.*

Si l'on rapproche Ternay et Trôo, commune plus peuplée, le mouvement d'ensemble de la population est identique. Artins et Les Hayes sont deux communes moins importantes que Ternay : leur population, en 1851, avoisinait 500 habitants. Dans les deux, en 1911, la population est supérieure à ce qu'elle était en 1851 : ces villages ont « profité » démographiquement sous la Troisième République. La première guerre mondiale a provoqué une cassure plus grave qu'à Trôo ou à Ternay : le chiffre de 1921 est très déprimé dans les deux communes par rapport à 1911. Deux villages de moindre envergure, Montrouveau et Saint-Jacques-des-Guérets, apportent une autre originalité. Pour eux, une tendance au redressement se manifeste entre les deux guerres, alors que pour les autres sonne le glas.



Pour ces trois couples de communes l'évolution sur le long terme n'est pas contredite par l'instantané entre les chiffres de 1931 et 1936 :

- Ternay et Trôo baissent fortement, surtout cette dernière.
- Artins et Les Hayes perdent également des habitants.
- Montrouveau et Saint-Jacques-des-Guérets progressent, la seconde faisant même un bond spectaculaire dont nous ignorons la raison.

Commune	Population 1936	Étrangers	Population 1931	Solde
TERNAY	510	2	540	- 30
ARTINS	394	1	401	- 7
LES HAYES	383	0	415	- 32
MONTROUVEAU	323	3	316	+ 7
St-JACQUES	150	10	102	+ 48
TRÔO	577	14	639	- 84

[AD 41, 201 M 180, Dénombrement de 1936]

Le mouvement annuel des conceptions, mariages et décès.

Pour les conceptions, au XX^e siècle, la baisse est régulière, de 15 aux environs de 10 par an ; cette moyenne de 10 n'est même pas atteinte pendant la décennie 1930-1939. C'est le moment où, dans toute la France, l'évolution démographique, de languissante qu'elle était, devient catastrophique.

C'est la courbe des mariages qui conserve la plus grande constance de 1800 à 1950. Même pendant la première moitié du XX^e siècle, la baisse n'est que relativement faible. Rien de surprenant dans la mesure où une telle courbe affecte de petits nombres ; mais ce n'est pas l'unique explication. Entre autres, deux hypothèses peuvent être avancées pour le XX^e siècle :

- Les jeunes se mariaient dans leur village avant de tenter l'aventure en ville.
- Les jeunes célibataires, installés en ville, revenaient souvent célébrer leurs épousailles au village natal ; les noces campagnardes restaient de véritables fêtes, plus attrayantes et personnalisées que les mariages citadins.

Ainsi se trouve en partie rompue une corrélation entre courbes des mariages et des conceptions encore présente au XIX^e siècle.

On se marie plus souvent entre 1920 et 1929 : il s'agit de rattraper le temps perdu lors des années de conflit. Et pourtant, la natalité poursuit sa dégringolade, atteignant son niveau le plus bas. Beaucoup de jeunes couples ont quitté Ternay peu de temps après leur mariage. Notre village ne fait que refléter une crise nationale dont les éléments sont multiples : transformation des mentalités, politique de l'enfant unique, craintes quant à l'avenir économique et social.

Au XVIII^e siècle, la mortalité n'est descendue que rarement au-dessous de quinze décès par an. Au XIX^e siècle, elle ne dépasse que rarement ce seuil, au XX^e siècle jamais. Au XX^e siècle, la mortalité est généralement inférieure à la natalité, sauf dans l'exceptionnelle décennie 1910-1919. La diminution générale de la population est la cause première, mais une part revient aussi à l'encadrement médical. Les maux épidémiques, encore redoutables au XIX^e siècle (en 1871 par exemple), ont tendance à disparaître du val du Loir : l'efficacité croissante de la médecine réduit les hécatombes ; l'hygiène s'introduit peu à peu dans la vie paysanne, les êtres, mieux nourris, sont des proies moins faciles pour la mort.

Au total, à Ternay, on naît, on se marie et on meurt de moins en moins.

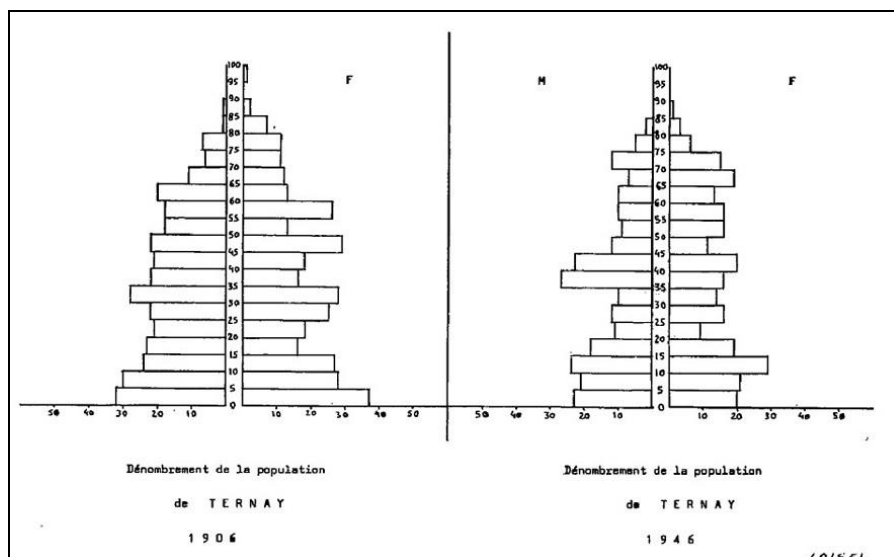
Le mouvement annuel des conceptions, mariages et décès.

Au XIX^e siècle, pour les conceptions, les différences étaient de plus en plus réduites entre le mois le plus fort et le mois le plus faible.

Après 1900, les noces ont surtout lieu en automne, tandis que les mois délaissés sont dispersés dans le cours de l'année (mars, mai, août). À propos de mars, on peut encore incriminer les prescriptions de l'Église, mais l'interdit de décembre, jusqu'alors le plus respecté, semble l'être beaucoup moins. De même, les grands travaux d'été peuvent expliquer que le mois d'août soit peu choisi ; mais septembre et octobre, qui furent toujours des mois chargés, connaissent de nombreux mariages. Il se pourrait que cette modification soit liée à l'évolution de la structure socio-professionnelle : septembre et octobre sont les grands mois de travail des vignerons ; or ceux-ci se font très rares.

Pour les décès, de 1900 à 1949, la situation est devenue confuse : mars, juin et avril sont les mois les plus endeuillés, mai, juillet et septembre les moins touchés. Aucune saison n'est privilégiée. La mortalité semble se détacher des contingences saisonnières, donc des aléas climatiques. Des maladies qui faisaient des ravages à des moments précis de l'année ne semblent plus jouer un rôle important. Peut-être aussi, dans une population vieillie, la mort frappe-t-elle des individus dont la santé chancelle n'importe quand dans l'année.

La structure de la population en évolution



Depuis deux siècles, à Ternay, le solde naturel est toujours positif, sauf pour trois périodes :

- .1. 1861-1873 : les causes sont à rechercher dans la crise de 1871 et la baisse de la natalité dans la décennie 1860-1869.
- .2. 1891-1901 : le phénomène est encore imputable à la faiblesse des naissances.
- .3. 1911-1926 : la première guerre mondiale et la dénatalité persistante sont les grandes responsables.

Il y eut des périodes positives où Ternay fut une terre d'accueil : 1826-1836 surtout, mais aussi 1856-1861, 1886-1891 et 1911-1921. À l'inverse, la commune ne sut retenir ses habitants de 1806 à 1826, de 1836 à 1856, de 1891 à 1896, de 1901 à 1911 et de 1921 à 1946. L'exode l'emporte donc de beaucoup sur l'immigration.

Après la première guerre mondiale, le bilan naturel est constamment positif, mais l'abondance des départs entraîne une baisse quasiment continue de la population totale. La première moitié du XX^e siècle restera pour Ternay le temps de l'abandon.

La pyramide des âges de 1946 montre une population devenue squelettique, avec une base de jeunes des plus étroites. Une déficience dramatique : celle du groupe des 20 à 35 ans. On y retrouve les classes creuses de la première guerre mondiale ; en outre, beaucoup de jeunes adultes ont quitté la terre ou le village. La catégorie la plus importante, celle des 35-45 ans, regroupe ceux qui se sentent déjà trop vieux pour le départ et la reconversion professionnelle et aussi les propriétaires et exploitants des fermes encore rentables. Les premiers constituent l'ultime génération de petits cultivateurs et de modestes vigneron ; leurs fils et leurs filles partiront vers la ville. Les autres vont concentrer les terres, moderniser leurs méthodes de travail, améliorer la rentabilité d'une exploitation qu'ils transmettront à leurs enfants.

À cette tranche d'âge appartiennent aussi des artisans dont les métiers deviendront inutiles (charron, maréchal-ferrant...), des commerçants dont les clientèles vont peu à peu s'évaporer entraînant la fermeture des fonds. Dès le recensement de 1906, le déclin des activités textiles tournait à la déroute. Le dernier métier de tisserand allait bientôt s'arrêter. Les quenouilles et les rouets avaient rejoint les greniers. En revanche, les jeunes femmes de Ternay se livraient massivement à la couture pendant les années de la « Belle Époque » : elles étaient 29 couturières en 1906 ; mais leur nombre allait singulièrement diminuer après la première guerre mondiale.

C'était finalement la dernière grande génération du village ; avec elle disparut le visage traditionnel de Ternay et surtout de son bourg.

L'agriculture reste dominante



La moisson avec la faucheuse-liense dans le vaste terroir céréalière qui s'étend jusqu'au Loir.

La statistique agricole de 1927 propose une photographie de l'économie agricole entre les deux guerres. Sur les 1 322 hectares de superficie cultivée, la production céréalière continuait de se tailler la part du lion avec 553 hectares, dont la moitié de froment ; supplantant très nettement l'orge (28 ha) et le seigle (8 ha), l'avoine occupait 235 hectares, signe que Ternay vivait encore sous le règne du cheval. L'importance de l'élevage dans l'économie locale est affirmée par les terres consacrées à la betterave fourragère (60 ha), au trèfle (95 ha), à la luzerne (60 ha) et au sainfoin (8 ha).

Dans le domaine agricole, les recensements de 1906 et 1946 confirment la place grandissante des propriétaires en faire-valoir direct. Proportionnellement, journaliers et domestiques sont en régression ; quant aux métayers, ils ont disparu dès 1906. La petite propriété est devenue la règle.

La vigne maintenait son étendue d'avant-guerre, grâce aux replantations consécutives à la crise du phylloxéra. Mais le morcellement des propriétés viticoles était extrême ; la production restait avant tout destinée à la consommation familiale. La plupart des vigneronnes étaient en même temps des cultivateurs ou des ouvriers agricoles. Au moment où, du côté de Villiers, Thoré, Naveil, Houssay, la tendance au regroupement des moyens se traduisait par la création d'une coopérative (1929), à Ternay, Trôu ou Artins, chacun restait isolé et le vignoble local était en train de manquer un tournant décisif. Ce qui n'empêchait pas certains vins de briller dans les concours locaux, comme à la Foire aux vins de Vendôme, en 1923, dont *Le Carillon* détaillait le palmarès dans son édition du 26 juillet :

Commune de Ternay : diplôme de médaille d'argent à M. Bigarre Octave, pour son vin blanc. Mais au recensement de 1946 ne figuraient plus que deux vigneronnes...



Depuis des siècles, les principaux travaux agricoles, dans les campagnes de Ternay, concernaient la culture des céréales et celle de la vigne.

Pour quelques décennies encore, après la rentrée des moissons au cœur de l'été, l'ambiance joyeuse des vendanges automnales fait écho au grondement des battuses.

La vigne disparaîtra du paysage ternaysien dans le dernier quart du XXe siècle.

La commune était riche en pommiers de tous ordres – 1 700 – plantés un peu partout, dans les jardins, en bordure des chemins, dans les vignes et sur les chaintres ; 600 autres, à cidre, étaient en plantation sur quatre hectares. Il suffisait de franchir le Loir pour entrer dans le pays de la pomme, le Perche vendômois... Les bois, disséminés, mais surtout entre Bois-Freslon et les Hautes-Folies, occupaient encore 166 hectares.

Les animaux les plus représentés, en dehors de la basse-cour, étaient les caprins, au nombre de 383 : les « biques » avaient du travail pour fournir des fromages appréciés, soit mous et présentés dans des « fasselles », ces petits récipients en terre cuite émaillée et percés de trous ; soit secs et bien affinés. Le biquet en gelée, qui a fait la notoriété de la fête des Essarts, était apprécié dans les repas familiaux.

Les bovins étaient presque aussi nombreux – 325 – essentiellement des vaches laitières. En revanche, les ovins et les porcins étaient en nombre réduit, 34 dans les deux cas. Les fermes gardaient l'habitude d'élever un ou deux cochons sous le « têt à porcs » avant de finir leur vie sous le couteau du « tueux d' cochons ».

Le cheval, pour quelques décennies encore, restait l'animal-roi de la campagne ternaysienne, avec 131 bêtes, omniprésentes, pour labourer, passer la herse et le rouleau dans les champs, tirer les charrettes débordant de gerbes, le tombereau et ses tonneaux de vendange, les carrioles pour conduire ses patrons au marché du mercredi à Montoire (surnommé « mequerdi-charrette »). Sept ânes vivaient encore dans la commune de Ternay, que l'on voyait le plus souvent attelés à de petites carrioles.

Permanence du courant « libre-penseur »

Si la virulence des affrontements entre cléricaux et anticléricaux s'est nettement atténuée depuis la première guerre mondiale, baptêmes, mariages et enterrements civils se sont multipliés. L'hebdomadaire socialiste, *Le Progrès de Loir-et-Cher*, ouvrait largement ses colonnes à ces cérémonies, montrant aussi par là qu'elles restaient tout de même peu fréquentes.

– *Le mercredi 19 octobre une foule nombreuse conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M^{me} Marie Souriau, épouse du citoyen Louis Huppenoir, conseiller municipal de Ternay. En l'absence de notre camarade Adrien Despin, Maire, appelé devant la Commission cantonale de Montoire, c'est le camarade Almyre Vasslin, adjoint au Maire, qui, au nom du Conseil municipal, a adressé à cette libre-penseuse convaincue le suprême adieu¹²³.*

– Dans l'été 1925, disparut celle qui avait inauguré la recette auxiliaire de Ternay, puis tenu la première le bureau de poste : *Nous apprenons avec regret la mort de M^{me} Roger Chartrain, âgée de 78 ans. Les obsèques civiles de cette modeste et regrettée camarade ont eu lieu le 16 août dernier au milieu d'une foule nombreuse. Au cimetière, notre ami le citoyen Despins, maire et vice-président de la Société de Cérémonies civiles de Montoire, a prononcé le discours suivant :*

« Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Libre-Pensée de Montoire, j'ai le pénible devoir de venir donner à la citoyenne Roger le dernier adieu. Membre fondatrice de la Société de Cérémonies Civiles de Montoire, libre-penseuse convaincue, attachée à ses idées, elle savait reconnaître et s'incliner respectueusement devant la sincérité des convictions de ceux qui ne pensaient pas comme elle¹²⁴. »

Les milieux anticléricaux de Ternay et du canton de Montoire n'avaient pas pardonné à l'ancien maire, Georges Soudan, son spectaculaire revirement idéologique pendant la guerre de 14-18. Ses faits et gestes étaient épiés et dénoncés :

Voulant rendre plus définitive et plus odieuse sa trahison, le sieur Soudan, ex-président de la Société des Cérémonies civiles de Montoire, exclu pour défaut de paiement et trahison publique envers les principes de la Libre-Pensée, a assisté à la messe de la Confirmation, à la grande joie de tous les cléricaux de la commune¹²⁵.

La polémique débordait largement le cadre de la commune de Ternay et touchait le canton, comme en témoigne un article du *Progrès de Loir-et-Cher* daté du 12 octobre 1923 et intitulé « Le Bloc National et l'École laïque » :

Les dernières nominations de Délégués cantonaux en Loir-et-Cher.

Pour qui pourrait douter encore, parmi les républicains laïques, même les plus modérés, de l'action dissolvante et néfaste du Bloc National contre nos écoles laïques, nous tenons à souligner, parmi les dernières nominations de délégués cantonaux, celles plus particulièrement scandaleuses de M. Soudan, de Ternay, le libre-penseur converti en catholique assidu, pour le canton de Montoire [...].

Un Ami de l'École Laïque.

Il avait même droit à un autre article, « Le "Pantin" continue ses palinodies », dans la même édition : *Un de nos correspondants de ce canton nous informe que M. Soudan, l'ancien maire de Ternay, l'ancien vice-président de la Société des Cérémonies civiles de Montoire assistait, le 25 septembre dernier, à une messe de mariage à Ternay, et qu'il s'était confessé la veille à cette heureuse occasion.*

Les républicains et libres-penseurs de notre canton ne peuvent s'imaginer quelle était la joie du curé officiant en voyant s'agenouiller M. Soudan. Et quelle revanche pour tous les cléricaux du canton qui, tant de fois, ont entendu ce renégat qualifier les églises de boîtes à crimes. Et qui peut savoir si ce triste pantin ne nous réserve pas d'autres surprises. Qu'en pensait l'abbé Boivin ?

1924-1925 : le classement du prieuré de Croixval

Vers 1870-1871, les descendantes de Louis Belle vendirent Croixval au sieur Latron-Luquet, fermier de Saint-Germain – le lieu-dit tout proche où somnolait la fontaine d'Hélène – qui souhaitait y passer ses vieux jours¹²⁶. Pour la première fois de son histoire, le vieux prieuré devenait propriété paysanne. Par chance, il ne fut que frôlé par la fameuse trombe du 3 octobre 1871. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, Croixval a subi des transformations liées aux activités agricoles : ouverture d'une porte de grange dans la façade du logis, plafond du rez-de-chaussée rehaussé d'environ un demi-mètre, pour faciliter l'entrée des charrettes ; une fenêtre du premier étage fut modifiée pour le passage du foin à la fourche ; le pigeonier fut démoli.

¹²³ Édition du 28 octobre 1921.

¹²⁴ *Le Progrès de Loir-et-Cher*, 4 septembre 1925.

¹²⁵ *Le Progrès de Loir-et-Cher*, 3 août 1923.

¹²⁶ La matière de ce sous-chapitre est tirée de LOISEL (J.-J.), *Histoire d'un prieuré : Croixval*, p. 71-84.

1909 fut une année noire pour les propriétaires. La vieille grand-mère – 85 ou 86 ans – mourut sur les marches de l'escalier en bois, alors qu'elle fabriquait un fromage. Eugène Marie, le gendre, maréchal-ferrant dans le bas-bourg de Ternay, disparut également. Son fils, Ernest, avait deux petits garçons dont un fut tué, la même année, par une ruade de cheval. En 1912, Ernest Marie, qui faisait déjà valoir la ferme, vint résider à Croixval avec son fils survivant, Sylvain, futur maire de Ternay.



Le prieuré de Croixval à l'aube du XX^e siècle : un monument en péril...

Le bâtiment, cousu de cicatrices, se détériorait irrémédiablement. Un événement heureux fut la célébration, en 1924, du 400^e anniversaire de la naissance de Ronsard. Nombre d'académiciens français participèrent aux comités de parrainage, P. de Nolhac, Henri de Régner, Gabriel Hanotaux, Henri Bordeaux, Robert de Flers. D'autres personnalités encore s'y joignirent : la comtesse de Noailles ; J.-J. Jusserand, ambassadeur de France aux États-Unis ; Abel Lefranc, professeur au Collège de France ; Paul Laumonier, professeur à l'université de Bordeaux et éminent spécialiste de l'œuvre de Ronsard. On y parla de Croixval, du charme de son site ; on parla, mais les belles paroles s'envolaient et le vieux prieuré pouvait s'écrouler... Enfin, le 21 novembre 1924, un titre en forme d'appel ornait la première page du *Progrès de Loir-et-Cher* : « Sauvons la demeure de Ronsard ». Dans un long article, Émile Chauvelon posait clairement l'objectif à atteindre :

Il convient que tous les journaux de la région vendômoise, ou qui s'intéressent à la région vendômoise, fassent campagne pour que soit sauvée, c'est-à-dire classée au nombre des monuments historiques, la demeure de Ronsard à Croixval.

É. Chauvelon était né en Vendômois en 1862, dans le village d'Authon où son père était instituteur. Brillantes études au lycée de Vendôme, École normale supérieure, agrégation de lettres précédèrent son entrée dans le professorat, d'abord en province, puis à Paris. Il était surtout connu pour son militantisme anticlérical et de gauche. Il collabora activement au journal socialiste *Le Progrès de Loir-et-Cher*, fit des conférences dans les universités populaires du Loir-et-Cher. Dès 1918, il milita pour l'adhésion à la III^e Internationale fondée par Lénine. Il contribua fortement à la décision des socialistes du Loir-et-Cher en faveur de la création d'un Parti communiste, lors du congrès de Tours, en 1920.



Émile Chauvelon, au 2^e rang à gauche.

Chauvelon alerta une des grandes figures culturelles du département, l'avocat Hubert-Fillay, alors président de l'École de la Loire et rédacteur de la revue *Blois et le Loir-et-Cher*. Celui-ci accepta immédiatement de collaborer à cette cause et les deux hommes établirent une véritable complicité. Ils furent complémentaires, l'un agissant surtout à Paris, l'autre dans le département. La tâche n'était pas aisée, y compris en Vendômois : la Société archéologique ne débordait pas d'enthousiasme ; L. A. Hallopeau, propriétaire de la Possonnière et figure de l'érudition vendômoise, écrivait à Hubert-Fillay :

Je souhaite vivement que vous puissiez réussir et tous mes vœux vous accompagnent. Votre idée est excellente. Votre désir est parfaitement louable ; mais je crains que sa réalisation, si elle se produit, ne soit la condamnation à mort de notre pauvre bicoque de Croixval.

Hubert-Fillay et Chauvelon ne se découragèrent pas et continuèrent de plaider la cause de la *pauvre bicoque*. Ils gagnèrent à eux Paul Clément. Chauvelon conseilla aussi à son ami l'approche d'un homme politique avec lequel il avait souvent ferrillé, le sénateur Pierre Berger. Le parlementaire donna son accord, ce qui lui valut un inhabituel éloge du militant communiste : *Son adhésion ne m'étonne pas. Il a de la culture et il est très loir-et-chérien, très vendômois. Son adhésion peut être extrêmement utile.*

Chauvelon parvint à intéresser un ancien condisciple, le médiéviste Joseph Bédier qui le mit en relation avec Paul Léon, directeur des Beaux-Arts : ce dernier était un atout précieux dans le suivi de la procédure en vue du classement. Le journaliste André Hallays avait succombé au charme de Croixval et il était membre de la commission des monuments historiques.

Les deux hommes ne furent pas avares de leurs plumes qui étaient de qualité. Les articles se succédèrent pour sensibiliser l'opinion, dans *Le Progrès de Loir-et-Cher*, *L'Avant-Garde*, *Le Républicain orléanais et du Centre*, *Blois et le Loir-et-Cher*. La presse nationale les relaya : *Le Petit Journal* du 8 novembre 1924, *L'Avenir* du 9 novembre, *Le Radical* du 17 novembre, *L'Écho de Paris* du même jour, *Le Quotidien* du 17 décembre, *L'Excelsior* du 13 janvier 1925. Dans *L'Œuvre* du 17 novembre 1924, André Billy intitula son article : « Il faut sauver Croixval, le séjour préféré de Ronsard ».



Croixval, le vénérable prieuré de Ronsard, en dépit de ses blessures et de ses cicatrices, continue de braver le temps.

Ernest Marie, propriétaire du prieuré, ne semblait pas hostile à l'opération. La démarche pour le classement fut officiellement lancée le 22 novembre 1924. L'affaire était en bonne voie, lorsqu'un redoutable concurrent entra en lice au début de décembre : le prieuré de Saint-Cosme. Chauvelon s'inquiéta :

Aux Beaux-Arts, j'ai eu l'impression très nette qu'on donnait à la candidature de St-Cosme le n° 1 etc. j'ai senti le besoin de relever la candidature de Croixval en parlant du voisinage immédiat de Gâtines, du voisinage prochain de la Possonnière. Chauvelon s'efforça de plaider le classement simultané des deux monuments.

Le temps passant, Ernest Marie vacillait et s'en expliquait auprès d'Hubert-Fillay, le 10 décembre : *J'ai retardé un peu de vous écrire au sujet du classement de Croix-Val. Je vous remercie bien de l'article que vous avez consacré à son classement. Mais Monsieur, autre chose, vous voyez, ma propriété étant classée, je ne serai plus libre chez moi surtout dans la culture où à chaque instant il faut changé sa porte ou autre chose pour son besoin personnel.*

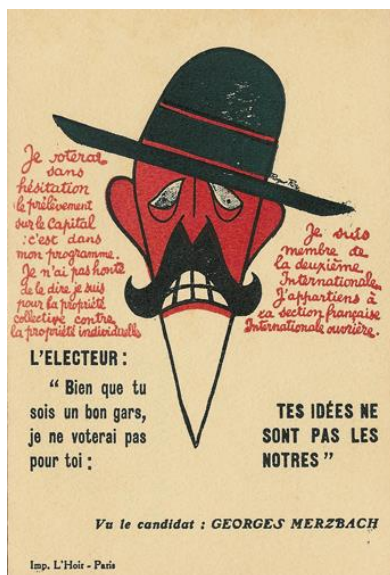
Le préfet s'irrita de la position négative du propriétaire : le 29 décembre, il proposa au ministre de l'Intérieur un classement d'office de Croixval par décret du Conseil d'État. Les pressions se multiplièrent pour infléchir la position d'E. Marie : en plein hiver, le sexagénaire Chauvelon, enrhumé, fit le déplacement depuis Authon, à bicyclette, à pied dans les côtes, pour trouver porte close : c'était un mercredi, jour de marché à Montoire... Les efforts finirent par payer et, le 17 janvier, E. Marie écrivait à Hubert-Fillay :

Je suis toujours le même au sujet du classement de Croixval. Je vous envoie ci-joint par retour du courrier mon engagement. Mais comme je vous disais samedi dernier sans aucun frais de réparations pour moi.

Courant janvier, les dossiers de Croixval et de Saint-Cosme, ce dernier soutenu par Camille Chautemps, étaient toujours au coude à coude. Enfin, le 18 février 1925, Hubert-Fillay reçut un télégramme de Chauvelon dont la concision masquait le soulagement et l'intense satisfaction de la mission accomplie : = CROIXVAL EST CLASSE = CHAUVELON.

1936 : Front populaire contre Parti agraire

Les élections législatives du printemps 1936 furent un temps fort de la vie politique entre les deux guerres. En Vendômois, elles opposèrent en particulier le Parti agraire à Louis Besnard-Ferron, député sortant et candidat du Front populaire. En 1932 déjà, l'affrontement avait eu lieu, alors que le Parti agraire était naissant. Le *Progrès de Loir-et-Cher* avait alors tendance à tourner en dérision la maladresse de tel intervenant « agrarien » : Ternay. *Un brave homme, désigné comme porte-parole du parti agraire (parti nouveau), très poli d'ailleurs et d'une courtoisie parfaite, avait pris quelques notes. La salle un peu sombre faisait songer au cabaret de la rue du Paon, il posa plusieurs questions auxquelles répondit facilement notre ami, cet interlocuteur a le feu sacré, mais cela ne suffit pas, sa langue fourche, il ne s'exprime que difficilement, l'impression qu'il produit sur les auditeurs est pénible.*



Cette caricature de 1928 n'empêcha pas Besnard-Ferron d'être élu député. En 1936, la propagande antimaçonnique faisait du paysan la proie du Front populaire



En 1936, le candidat agraire, Alfred Thibault, multiplia les réunions dans le Vendômois rural. *La Terre vendômoise*, « Journal Républicain Agraire de Défense Économique et Sociale », publia, dans son numéro d'avril 1936, un compte rendu de la réunion de Ternay, sous la plume de *L'Agraire de service*, dans lequel il serait difficile de ne pas reconnaître, y compris par l'aisance du style, Albert Bourgoïn :

À Ternay, devant un auditoire évalué de 130 à 140 auditeurs, le citoyen candidat agraire Thibault exposa son programme qui fut très attentivement écouté, produisant sur l'auditoire une excellente et profonde impression.

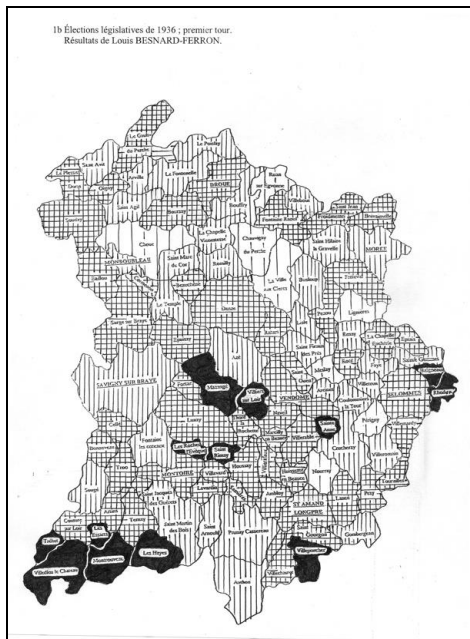
Des amis du député sortant essayèrent de faire de l'obstruction, ce qui ne servit à rien, du reste, puis l'un d'eux vanta les beautés du paradis des Soviets.

Au moment où il terminait la présentation de son programme, Besnard-Ferron fit son entrée pour présenter le sien et les deux candidats se retrouvèrent face à face : *Au moment de quitter la salle, le député sortant venait lui aussi rendre compte de son mandat.*

Quand il eut terminé, le candidat agraire réfuta son argumentation et démontra aux auditeurs que le député sortant n'était pas sincère en disant que les droits protecteurs pour les beurres, fromages, viandes, céréales secondaires avaient été augmentés en 1932 mais qu'ils n'avaient produit d'heureux effets qu'en 1936.

Puis vint le cheval de bataille politique, la dépendance du député sortant à l'égard du Parti communiste : Dans son exposé, le député sortant avait dit : Surtout, les jeunes, pas de Dictature ! Votez pour la République, mais pas pour les dictatures qui sont la suppression des libertés et de la République !

Puis à la question : « Si le candidat communiste arrive avant vous, pour qui vous désisterez-vous ? » M. le Député sortant n'était pas pressé de répondre, voulant envisager une autre hypothèse. Il dut cependant répondre et dit que, si sa réponse fut hésitante, elle fut nette ; la voici : « Si le communiste arrive avant moi, je me désisterai pour le communiste ». S'adressant aux électeurs, le candidat agraire dit : « Voyez, citoyens, si j'avais raison de vous mettre en garde contre les désistements. Votre député dit : « pas de dictature » et il est tout près de se désister pour la dictature tyrannique du prolétariat qui est le plus complet servage qu'il soit possible d'imaginer »¹²⁷.



Au premier tour des élections législatives de 1936, Besnard-Ferron fit ses meilleurs scores dans certaines communes du Bas-Vendômois, comme Les Hayes, Montrouveau ou Villedieu-le-Château (communes en noir). Ternay s'inscrit parmi les communes (en quadrillé) qui apportèrent une majorité au candidat du Front populaire, mais de manière moins massive, signe, sans doute, que la campagne active menée par son adversaire agrarien n'avait pas été sans effet.

Enfin, Besnard-Ferron l'emporta au second tour.

[Carte établie par J.-J. Loisel]

Même si, en quelques années, les thèses « agraires » avaient gagné du terrain dans les villages du Vendômois, Albert Bourgoïn et ses amis n'eurent pas gain de cause et Alfred Thibault fut battu ; il est vrai qu'il avait un redoutable adversaire avec le « député au chapeau vert », encore très populaire dans les milieux vigneron, socialistes et anticléricaux.

¹²⁷ AD 41, 3 M 553.

La seconde guerre mondiale

Son déroulement, en trois étapes principales, est singulier. Une première phase, de septembre 1939 à la fin juin 1940, fut elle-même entrecoupée de périodes différentes : 1) premières escarmouches à la déclaration de guerre ; 2) « drôle de guerre », avec une quasi absence d'opérations militaires sur le sol français ; 3) grande offensive allemande de mai-juin 1940. Puis vint le temps de l'occupation allemande, de l'été 1940 au 6 juin 1944, jour du Débarquement de Normandie : les actions militaires ont été nulles en France, la Résistance prenant le relais. Enfin, vinrent les combats de la Libération, notamment en août 1944.

Ternay n'eut à déplorer que deux morts, tous deux victimes de la grande offensive de mai-juin 1940 :

– Armand Marcel Lucien Cartereau, soldat au 131^e régiment d'infanterie, avait vingt-six ans, quand il trouva la mort à Pommereul (Nord).

– Jean Régis Boussard, âgé de trente ans, était marié et père de deux enfants. Soldat au 31^e régiment d'artillerie divisionnaire, il mourut à Nanteuil-la-Fosse (Aisne), le 5 juin 1940.

La difficulté du quotidien

Une vie municipale compliquée

Sylvain Marie, maire de Ternay

Le printemps 1940 vit la mort d'Almyre Vaslin, maire de Ternay. L'adjoint, Sylvain Marie, étant mobilisé, Albert Bourgoïn fit fonction de maire ; en réalité, c'était le cas depuis le mois de février, en raison de la maladie du maire. Le 22 février, il avait demandé *en raison des difficultés qu'éprouvent les municipalités par suite des circonstances, [...] qu'un délégué soit désigné pour le seconder et le remplacer éventuellement*¹²⁸. Le 3 mars, il lui était donné satisfaction en nommant comme délégué Armand Cartereau. De retour au mois d'août 1940, S. Marie reprit ses fonctions.

Le 8 décembre 1940, le conseil municipal procéda à l'élection du maire. Dès le premier tour, Albert Bourgoïn fut élu avec sept voix contre deux à Sylvain Marie. Immédiatement, *M. Bourgoïn, élu maire, remercie les conseillers du témoignage de reconnaissance qu'ils lui accordent par cette élection. Il leur donne les raisons pour lesquelles il ne peut accepter ce mandat et donne sa démission immédiate*. Un deuxième tour s'imposait : avec six voix, Marie fut élu, deux voix se portant tout de même sur Bourgoïn et une sur A. Cartereau. Puis Bourgoïn fut élu adjoint. Ce n'était pas la fin des difficultés, car le préfet refusa l'élection sous prétexte que le conseil municipal n'était pas au complet. Cependant, un arrêté préfectoral du 3 janvier 1941 chargea S. Marie de remplir les fonctions de maire. Le 7 décembre 1941, il fut enfin nommé officiellement.

Si le maire n'était pas surchargé de réunions, il était accaparé par l'administration liée aux restrictions : *Tous les mois avait lieu une distribution de tickets de ravitaillement, de bons de pétrole, de pneus, de chandelle. Le nombre de tickets était proportionné à celui des habitants. Il y avait largement de cartes de pain : le surplus était donné chaque mois aux boulangers, à tour de rôle.*

Il y avait très peu de réunions du conseil : seulement pour les affaires courantes.



Des tickets ou des bons de ravitaillement ont utilisés pour de très nombreux produits, alimentaires ou autres, pendant toute la guerre et plusieurs années après la cessation du conflit.



Il y avait des contraintes de tous ordres, en particulier celles exigées par l'occupant : *Le secrétariat de la mairie était ouvert le jeudi et le dimanche matin. Des ordres venaient de la Kommandantur qui demandait sous 48 heures des états des gens, des animaux, pour opérer des réquisitions du genre « la commune doit donner cinq vaches... ». Il fallait*

¹²⁸ AD 41, 2 Z XVIII 158. Sauf indication contraire, les autres citations de ce chapitre se trouvent sous cette cote.

désigner des gens... difficile. Le père Gonjon s'est vu prendre deux de ses chevaux. Une commission désignait aussi les requis pour l'avoine, le fourrage.

Le 24 avril suivant, tout était remis en cause par une lettre du maire de Ternay au sous-préfet de Vendôme : *J'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne puis continuer à exercer les fonctions de Maire de la commune de Ternay, auquel j'ai à faire face. Étant saisis journellement de plaintes et de réclamations de la part des administrés, soit pour impositions, ou demandes de chaussures, pneu, vêtements ou autres, il m'est impossible de continuer plus longtemps avec toute la bonne volonté. Je suis saisis journellement de rappel de la part de la Préfecture, que je ne peut remplir les fonctions qui m'ont été confiées. Me trouvant à une distance de 3 km de la Mairie, je suis appelé à me déplacer fréquemment avec ma bicyclette, ayant fait une demande de chambre à air dernièrement à la Préfecture, celle-ci n'étant pas accordée [...] je me vois dans l'obligation de ne pouvoir me déplacer.*

Donc je vous envoie immédiatement ma démission de Maire et de conseiller municipal de la commune de Ternay [...]129.

Pierre Ramier, agent administratif cantonal de Montoire, fut envoyé sur place pour approfondir les causes de la démission et il en fit rapport le 1^{er} mai 1942 au sous-préfet : *Les raisons qu'il m'a données pour justifier cette demande sont de deux sortes – les unes, dont il vous faisait part et que l'on pourrait considérer comme d'ordre matériel et d'autres, que j'ai pu lui arracher, que l'on pourrait considérer comme d'ordre psychologique.*

Les premières sont : 1°) L'éloignement de sa ferme par rapport au pays (fait exact, il y a environ trois kilomètres) ; 2°) le gros travail qu'il doit fournir dans son domaine (effectivement, il travaille presque seul dans un vaste domaine dont certains morceaux sont éloignés de la ferme).

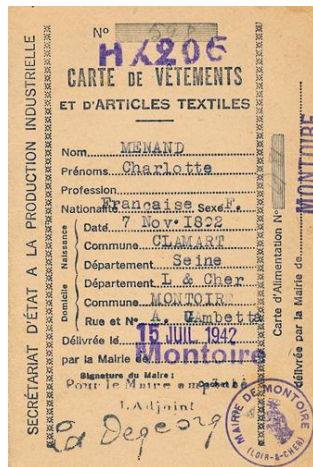
Les secondes sont (qu'il m'a quelque peu avouées au cours de l'entrevue) :

1°) Crainte de dresser le public contre lui (effectivement, comme partout, le public proteste contre les réquisitions, les contingents à fournir, etc., en attribuant la faute au maire).

2°) Une certaine crainte des responsabilités du maire.

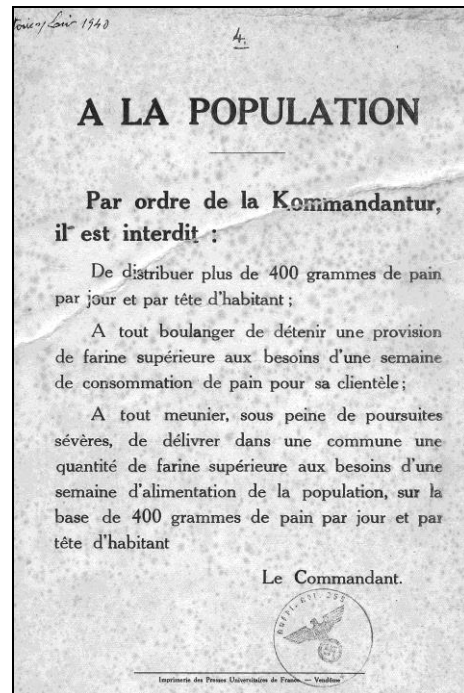
3°) Un mouvement d'humeur à propos de sa demande de pneus qui lui a été refusée [...].

Enfin, une dernière raison : l'obligation, à défaut d'autre, d'avoir un secrétaire pas très capable, qui de plus, n'habitant pas Ternay n'y vient que trois fois par semaine [...].



Tout est rationné, les vêtements comme le reste. Des conditions particulièrement sévères sont fixées par les autorités allemandes pour ce qui concerne la fabrication et la vente du pain.

Une ration journalière de 400 grammes de pain était considérée comme faible par une population encore très rurale et grosse consommatrice de cette denrée.



Ce document donne une idée du climat dans lequel un maire de village exerçait sa fonction : il cristallisait tous les mécontentements liés aux restrictions et aux réquisitions, sur lesquelles il n'avait pas pouvoir réel ; le refus de pneus montre l'indigence des secours matériels mis à sa disposition ; il était à la merci de l'incapacité des personnes chargées de le seconder. Ramier exerça une pression quasi amicale :

J'ai trouvé M. le Maire de Ternay, au début de l'entrevue, fortement décidé à maintenir sa démission.

¹²⁹ Ibid.

Je lui ai montré tous les inconvénients qui en résulteraient. Difficultés pour lui trouver un successeur. J'ai insisté sur le fait que l'on pourrait considérer sa démission comme une dérobade indigne de lui, qu'il y allait de l'intérêt général qui actuellement devrait primer tout et qu'enfin il était indispensable à la commune parce qu'encore jeune et en pleine force et parce qu'il était inattaquable, ne s'étant jamais souillé dans aucune action politique.

Bref, je l'ai quitté, sinon ébranlé dans sa résolution, du moins capable d'y renoncer. De fait, après une entrevue avec le sous-préfet, Sylvain Marie accepta de prolonger sa mission.

Mais le 24 novembre 1942, la coupe était pleine et le maire envoya une seconde fois sa démission à la sous-préfecture : *Aujourd'hui, Monsieur le Sous-préfet, j'ai l'honneur de vous faire connaître que [je] vous donne ma démission une deuxième fois de Maire et de conseiller municipal de Ternay et ne puis que vous confirmer ma lettre du 24 avril qui vous indique les sujets de ma démission. Depuis notre entrevue j'ai eu des ennuis de toutes les manières ; vous connaissez sans doute aussi bien que moi notre secrétaire de mairie, M. Clément de Montoire ; vous devez avoir des réclamations à son sujet ; depuis plusieurs mois, il me laisse un tas de papiers en retard auquel j'ai des rappels journalièrement, et dont je ne veux plus être responsable. Les gens réclament, il promet toujours que bons de vêtements ou chaussures doivent arriver et finalement je reçois de Montoire une lettre auquel on me réclame les demandes qui n'ont pas été envoyées au Centre pour les bons de chaussures ; les cartes de vêtements sont également égarées. Je ne peux plus continuer dans ces conditions [...].* Décision irrévocable, dont la cause essentielle était l'incompétence du secrétaire de mairie qui décuplait le mécontentement des habitants.

À la veille de la guerre, M. Samson, instituteur, faisait le secrétariat de mairie. Dès le début du conflit, sa vie connut un tournant décisif : *au début des hostilités, en 1939, je suis parti sur la ligne Maginot. J'ai été fait prisonnier et emmené en captivité dans un camp autrichien, entre Vienne et Prague.*

Son épouse, institutrice des petites classes, reprit la fonction : *au début, j'ai assuré le secrétariat de mairie, mais il m'a fallu y renoncer avec la mise en place des tickets de ravitaillement ; j'étais dérangée à tout propos, ce qui était incompatible avec mon emploi du temps scolaire. J'ai eu aussi beaucoup à m'occuper des réfugiés : il y avait en particulier un groupe d'enfants de Gennevilliers, avec leurs maîtresses, qui étaient démunis de tout ; nous avons dû les loger dans ma salle de classe, ce qui provoqua l'arrêt des cours. Quant à mon mari, ce sont des jeunes filles suppléantes qui ont assuré tant bien que mal son remplacement. Et puis, il y avait des réunions mensuelles pour préparer les colis des prisonniers et les faire acheminer.*

Par arrêté municipal du 18 février 1941, Henriette Herrebos fut nommée secrétaire de mairie à compter du 1^{er} janvier 1941 ; selon S. Marie, elle était la femme du notaire Papazian, résidant dans le bas-bourg de Ternay. Démissionnaire, elle fut remplacée, le 8 janvier 1942, par René Clément, trente-quatre ans, demeurant à Montoire ; il était gratifié d'un traitement annuel de 4 290 francs. Le 12 décembre 1942, le conseil municipal se réunit pour entendre Sylvain Marie confirmer sa décision : *Le Maire porte à la connaissance du conseil municipal sa décision de démissionner de ce poste.*

Après discussion du conseil municipal et sur son instance unanime, M. Marie accepte de reporter sa décision au 1^{er} janvier 1943, espérant qu'un rétablissement dans le secrétariat de Mairie se produise d'ici cette date sur l'engagement pris par le secrétaire de mettre à jour le travail [...]. Un bref sursis était proposé, lié à l'engagement du secrétaire de se mettre à jour dans son travail en trois semaines.

Edgar Girard, maire de Ternay

Personne ne devait croire à l'engagement de R. Clément puisque, dès les jours suivants, un contact était noué avec le colonel en retraite Edgar Girard. Celui-ci en fit état au sous-préfet de Vendôme dans un courrier du 21 décembre 1942 :

MM. Mary, maire démissionnaire, et Bourgoin, adjoint, sont venus me demander si je consentirais à accepter les fonctions de Maire, vu l'impossibilité d'en trouver un au sein du conseil municipal.

Ces messieurs ne m'ont pas caché qu'il y avait pas mal à faire pour conjurer le désordre qui s'est installé du fait de l'insuffisance notoire du secrétaire de Mairie. Pensant qu'il doit être possible d'y remédier par un choix plus convenable j'ai, néanmoins, donné une réponse affirmative, ne voulant pas, dans les circonstances actuelles, me dérober s'il est fait appel à mon dévouement¹³⁰.

Une semaine plus tard, le sous-préfet annonçait à son supérieur la démission définitive de S. Marie et proposait : *Je me suis aussitôt mis en rapport avec la seule personne à qui, à mon sens, on puisse utilement confier cette charge, il s'agit du Colonel Girard Edgard, officier de la Légion d'honneur. Je l'ai pressenti hier soir et j'ai la certitude qu'il accepte les fonctions que je lui ai proposées [...].*

Le 8 janvier 1943, il donnait un aperçu biographique du pressenti : *M^e le Colonel Girard que je vous proposé pour le remplacer, est propriétaire à Ternay depuis de nombreuses années. Sa femme est originaire de cette commune et son*

¹³⁰ Le colonel Girard confessait lui-même ne guère connaître les habitants de Ternay. Il en donnait la preuve en « estropiant » le nom du maire.

beau-père a été maire de la localité. Il est marié et père de deux enfants, dont l'un était officier de l'armée de l'Air jusqu'à ces derniers temps.

Le Colonel Girard était retraité avant la guerre actuelle et vivait tantôt à Paris, tantôt à Ternay. Jamais il n'a été remarqué dans les réunions politiques de l'arrondissement. Ses relations et son attitude à l'égard des événements actuels le placent parmi les personnalités modérées. La fermeté de son caractère, sa dignité et ses bonnes dispositions à se consacrer aux intérêts du pays feront de lui, je pense, un bon administrateur. Par ces temps, il n'était pas facile de trouver un maire, surtout dans les petits villages et, à la sous-préfecture, on mettait sous le boisseau les dénonciations de 1941-1942 pour saluer des opinions « modérées ».

Le 14 janvier 1943, le préfet Aucourt prit l'arrêté déléguant à E. Girard les fonctions de maire de Ternay, que celui-ci prit officiellement le 21. Le problème du secrétaire fut vite résolu : J'ai l'honneur de vous rendre compte que, n'ayant pu recruter un secrétaire convenable pour la Mairie, j'ai dû prendre le parti de dresser un jeune homme de 17 ans qui venait déjà travailler à la Mairie comme aide les jours de distribution de tickets.

Afin de lui permettre de se mettre rapidement au courant, et en vue de son inscription ultérieure sur la liste d'aptitude, je demande qu'il nous soit fait envoi des cours publiés par l'École administrative régionale d'Orléans, sous forme d'envoi gratuit et complet. Souci de l'efficacité et de la promotion de son « élève », il faut reconnaître ce mérite au colonel Girard.

Dans le courant de l'été 1943, un différend l'opposa au juge de paix de Montoire. L'origine fut un accident du travail dont le dossier n'évolua pas assez vite à son goût ; et il dénonça la pesanteur paperassière. Le procureur de la République près le tribunal de première instance de Vendôme prit la défense du juge auprès du sous-préfet de Vendôme :

[...] M. Levret, juge de paix de Montoire, est un de nos meilleurs magistrats. Il joint à la garantie des connaissances attestées par son diplôme de Docteur en droit, l'expérience d'une carrière déjà longue. Il a les meilleures notes.

Le 6 octobre, le colonel s'adressait au préfet. Certes, il reconnaissait qu'un texte n'avait pas été rédigé de façon tout à fait conforme, mais il critiquait l'absence d'aide : J'ai pris une Mairie dans un désordre extrême, j'ai dû congédier d'entrée le secrétaire incapable qui l'avait mise dans cet état. J'aurais eu le plus grand besoin d'un secrétaire à hauteur sortant de l'École d'Orléans, mais la Sous-préfecture n'ayant pu m'en désigner aucun, j'ai dû prendre le parti de dresser un jeune homme de 17 ans du pays et je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'était pas une petite entreprise.

J'ai conscience de faire l'impossible pour que les affaires marchent. J'apprécierais beaucoup d'être un peu aidé à l'occasion.

Le lendemain, dans un courrier, le sous-préfet lui exprimait sa compréhension : Après examen attentif de vos doléances, je dois à la vérité de dire que je partageais votre point de vue et qu'il m'apparaissait nettement regrettable que la simplification des formalités administratives que vous suggériez n'ait pas été adoptée. La simplification administrative attend toujours...

L'affaire du matériel d'incendie communal fut le principal feuilleton de l'« ère Girard ». Le 16 août 1943, le colonel fit au sous-préfet un tableau noir de la situation : Quand j'ai pris mes fonctions fin janvier, l'une des questions qui m'ont le plus frappé, au milieu du désordre général des affaires municipales, a été celle du matériel d'incendie de la commune réduit à

3 extincteurs à mousse de 10 litres portatifs.

1 extincteur de 200 litres sur roues.

Les premiers étaient dans un coin de la mairie, inutilisables dans l'état, l'extincteur sur roues chez le mécanicien du pays. Je l'ai prié d'enlever et recharger les extincteurs portatifs et, par ailleurs, j'ai fait décider par le conseil la constitution d'une petite équipe d'hommes au courant de la manipulation et la construction d'un petit local pour abriter le matériel.

Selon lui, il y avait un coupable principal : Mais malgré l'urgence qu'il y a à disposer de moyens, alors que les cas d'incendie de récoltes deviennent de plus en plus nombreux, les affaires sont restées en souffrance par la mauvaise volonté du mécanicien qui, sous les prétextes les plus variés, refuse de rendre le matériel !

Le garde champêtre que j'ai envoyé lui rappeler l'affaire — je pensais jusqu'ici qu'il y avait surtout de la négligence comme il arrive souvent à la campagne — vient de rentrer me disant que le mécanicien refuse de rendre le matériel tant qu'il n'aura pas été payé et il refuse également d'établir la note !

Le 1^{er} septembre, le maire déposa une plainte contre le mécanicien, René Savignard, âgé de 41 ans. Dix jours plus tard, celui-ci livrait sa version des faits aux gendarmes de Couture : Le matériel d'incendie de la commune de Ternay est logé chez moi depuis environ 15 ans et je n'ai jamais demandé à être payé à ce sujet par la commune. Il y a deux mois environ j'ai été chargé par M. le maire de Ternay à mettre en état le dit matériel. J'ai fait le nécessaire mais j'ai été obligé n'ayant pas le matériel pour effectuer la réparation de passer par l'intermédiaire d'un collègue mécanicien à Trôo (Loir-et-Cher). La réparation est faite depuis un mois et j'ai été obligé de payer la réparation qui était de la somme de 40 francs.

M. le Maire m'a mis en demeure le 26 août 1943 à rendre ce matériel utilisable. Je n'ai pas acquiescé à sa demande. Je voulais être payé auparavant.

Le 17 septembre, les gendarmes intervinrent pour clore l'affaire ; prié de les accompagner chez le mécanicien, le maire refusa sèchement : *Il nous a déclaré verbalement : que sa dignité de Maire et d'Officier de police judiciaire ne lui permettait pas de s'abaisser devant le dénommé Savignard pour aller constater l'état du matériel.* Le matériel fut transféré à la mairie par le mécanicien qui reçut paiement de sa réparation. E. Girard se plaignit que le chef de la brigade n'ait pas eu à son égard *l'attitude déférente sur laquelle un magistrat municipal est, je pense, en droit de compter.*

La construction d'un petit local pour abriter le matériel fut prévue derrière la mairie, pour un coût de 1 800 francs. Mais le maire, une fois encore, rencontra des difficultés sur place : il ne put *obtenir de l'entrepreneur local la construction du petit local d'incendie ni les autres travaux d'entretien qu'il lui avait demandés (réparation de la clôture de séparation des garçons et des filles à l'école des grands, réparation du hangar au bois à l'école des petits).* Pour ne pas laisser les choses indéfiniment en souffrance il a dû le prévenir que *l'idée d'utiliser ses services était abandonnée et rechercher un autre entrepreneur.*

Il y avait visiblement, chez certains artisans de Ternay, de la réticence à travailler sous la houlette du colonel. Par deux fois, en décembre 1943 et en février 1944, le conseil municipal demanda la création d'un corps de sapeurs-pompiers, en vain.

Le 20 avril 1944, E. Girard envoya sa démission au préfet. P. Ramier, l'agent administratif cantonal de Montoire qui était déjà intervenu au moment de la démission de Sylvain Marie, reprit du service. Son rapport au sous-préfet ne marquait pas un souci pressant d'inciter le maire à prolonger sa mission. Des contacts avaient d'ailleurs été pris pour trouver un successeur :

Comme vous me l'avez suggéré, je suis allé trouver M. Bourgoïn, adjoint, qui m'a indiqué M. Baujouan [certainement Vaugeois] Francis, conseiller municipal, comme pouvant être maire. Ce monsieur, que nous sommes allés trouver, s'est montré hésitant. Mais M. Bourgoïn pense pouvoir faire suffisamment pression sur lui, aidé de quelques membres du conseil, pour le décider. Je pense pouvoir mardi 16 vous transmettre l'assentiment de M. Baujouan.

Ramier en venait à l'état d'esprit du maire démissionnaire : *Mais je tenais à vous signaler l'attitude de M. le Colonel Girard, maire démissionnaire. Tout d'abord sa décision est irrévocable. D'autre part, lui ayant demandé qui il proposait comme successeur éventuel, il m'a dit ne pas vouloir assumer la responsabilité de mettre un nom en avant. Il envisagerait, sa démission étant acceptée, que M. Bourgoïn assurât la marche de la mairie, et qu'on ne trouvât un maire que plus tard. La raison de ce vœu est la suivante, semble-t-il : le colonel Girard penserait (ceci est une impression) que la nomination immédiate d'un maire ferait dire aux gens du pays qu'on l'a « démissionné ». Il estime, selon ses propres termes, que ce ne serait pas un départ « honorable ».*

[...] *D'ailleurs, le Colonel Girard a créé à Ternay une situation d'une certaine ambiguïté. Depuis environ trois semaines, il a délégué toutes ses fonctions à M. Bourgoïn, et continue néanmoins à venir quotidiennement à la mairie. Il aimerait régner, mais non gouverner et administrer. D'ailleurs M. Bourgoïn préférerait démissionner que de continuer le travail à la mairie.*

Le 27 mai 1944, le sous-préfet annonçait la solution au préfet : *J'ai l'honneur de vous retourner aux fins d'acceptation, la lettre que vous avez bien voulu me communiquer, par laquelle M. le Colonel Girard a donné sa démission de maire de Ternay. Son état de santé, en effet, ne lui permet pas de continuer plus longtemps à assurer ses fonctions.*

Je vous propose pour le remplacer M. Vaugeois Francis, conseiller municipal en exercice qui accepte de prendre la direction des affaires de la commune.

Il me paraîtrait opportun, en acceptant la démission du colonel Girard, de lui adresser un témoignage de gratitude pour son activité pendant plus d'un an et notamment pour la remise en ordre de la mairie de Ternay. Le 10 juin 1944, un arrêté préfectoral nomma Francis Vaugeois maire de Ternay. Et Sylvain Marie retrouva la place d'adjoint qu'il occupait au début de la guerre.

L'école tant bien que mal

Peu de traces ont subsisté de la vie scolaire à Ternay pendant la guerre. Pierre Samson, instituteur titulaire, était prisonnier et il ne rentra qu'en mai 1945. La situation matérielle n'était pas brillante. Le 13 décembre 1943, M^{lle} Suzanne Colin, institutrice, se plaignait à l'inspecteur d'académie de Loir-et-Cher :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que depuis le 18 octobre, j'ai cherché en vain, à Montoire, chez le marchand et sur tout le territoire de la commune, quatre stères de bois.

J'en ai informé M^r le Maire et n'ai obtenu jusqu'à ce jour aucune solution.

Au document était joint un papillon de la sous-préfecture, daté du 20 décembre 1943 : *La demande de M^{lle} Colin n'était pas restée sans solution puisque, tout en lui donnant des adresses, le Maire lui avait dit qu'il lui ferait, au besoin, une avance sur l'approvisionnement destiné aux écoles, en attendant la constitution du stock de sécurité que la commune s'efforce actuellement de constituer.*

Les relations n'étaient apparemment pas au beau fixe entre l'institutrice et le colonel Girard. Le 6 avril 1944, le préfet signalait à l'inspecteur d'académie : *M. le Maire de Ternay me signale l'insuffisance des efforts faits par M^{lle} Colin, institutrice dans sa commune, en faveur de la campagne du timbre antituberculeux*¹³¹.

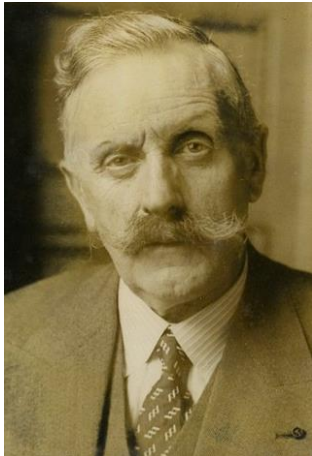
M^{me} Samson continuait de tenir la classe des petits et se préoccupait d'aider ceux qui étaient dans le besoin, y compris sur le plan alimentaire : *Il me fallait aussi ravitailler les membres de la famille, les amis. J'allais donc le dimanche dans les fermes et j'ai toujours trouvé bon accueil et ce qu'il me fallait, sans passer par l'épreuve du marché noir, ce qui prouve que les gens nous estimaient et nous leur en savons gré.*

Pétainisme et délation **La Corporation paysanne**

Le mercredi 8 avril 1942 fut formée à Blois l'Union corporative paysanne de Loir-et-Cher. Le délégué général était Henri Brisset, le délégué adjoint Alfred Thibault ; il s'agissait de deux personnalités nettement marquées à droite, notamment le second : il avait été le candidat du Parti agraire aux législatives de 1936, contre Besnard-Ferron. Parmi les membres figurait Albert Bourgoïn, de Ternay. Le vœu exprimé lors de cette réunion était clairement pétainiste :

Les syndics et chefs de districts représentant 285 syndicats corporatifs communaux et 297 communes rurales, réunis le 8 avril 1942 au château de Blois en Assemblée générale constitutive de l'Union régionale corporative de Loir-et-Cher, prient M. Pierre Caziot, ministre de l'Agriculture, et M. le maréchal Pétain, chef de l'État, d'accepter l'expression respectueuse de leur vive gratitude pour la Charte corporative dont ils ont doté l'agriculture française.

*Confiants dans les destinées de la Patrie, fermement résolus à travailler sous les ordres du maréchal Pétain à l'œuvre de rénovation nationale dans le travail, la concorde et l'honneur lui donnent l'assurance de leur indéfectible dévouement et font serment de suivre ses directives avec confiance et fidélité*¹³². Cette union, avec 285 syndicats corporatifs communaux et 297 communes rurales concernés, couvrait la quasi-totalité du département.



Pierre Caziot, ministre de l'Agriculture du régime de Vichy.



Document de propagande en faveur du maréchal Pétain publié à la date anniversaire de la « poignée de mains » de Montoire.

Une des premières décisions du colonel Girard fut de réserver un espace à la nouvelle institution le 25 janvier 1943, quatre jours après son installation en tant que maire. Il ne pouvait que se réjouir de la présence, dans son village, d'une organisation aussi respectueuse à l'égard du « Maréchal ».

L'Union régionale corporative paysanne de Loir-et-Cher tint son assemblée générale annuelle le 9 novembre 1943, sous la houlette du syndic national Pointier. Pour le vote des membres de la direction, Albert Bourgoïn arriva en très bonne position :

*Membres : Thibault Alfred (272 voix) ; Aubigny Albert, Pierrefitte (273) ; Blanchard Gabriel, Mer (283) ; Bourgoïn Albert (288) ; Fouchault Albert (282) ; Fourmy Gustave (287) ; Goury du Roslan, Vernou (264) ; de La Malène (276) ; Masson René, Oncques (284) ; Tessière Pierre (244) ; Touzeau Bernard (276) ; Nouvellon Georges, Autainville (289)*¹³³.

La commune de Ternay fut retenue pour une des réunions du Centre paysan de Loir-et-Cher, qui se tint le 4 décembre 1943 à 19 h 30. Elle eut un écho dans le bulletin des Renseignements généraux du 11 décembre :

¹³¹ AD 41, série R, canton de Montoire.

¹³² *Le Carillon*, 16 avril 1942.

¹³³ *Le Carillon*, 18 novembre 1943.

Le Centre Paysan avait organisé les 4 et 5 décembre une série de six réunions d'information dans le Vendômois, à Ternay, Couture, Saint-Martin-des-Bois, Saint-Arnoult, Trôo et Montoire, avec le concours de MM. Dobert et Desnos, Délégués à la Propagande. Seule la première de ces réunions a eu effectivement lieu et a été suivie par 36 auditeurs dont 18 ont donné leurs noms pour recevoir la documentation du gouvernement.

Dans les autres localités, la réunion n'a pu avoir lieu par suite de circonstances différentes tenant le plus souvent au manque d'auditeurs¹³⁴.

Alors que les organisateurs durent annuler toutes les autres réunions, surtout par manque d'auditeurs, Ternay fit les yeux de Chimène au Centre paysan.

Le colonel Girard

Comme beaucoup d'anciens officiers de la première guerre mondiale, Edgar Girard affirmait des convictions pétainistes. Sa dévotion au « Maréchal » s'amplifia au fil de l'occupation allemande. Cette attitude l'amena à dénoncer tout ferment d'attitude résistante dans la commune de Ternay où il vivait sa retraite, ayant épousé la descendante de deux maires de la commune. Le point de départ fut une lettre manuscrite, datée du 29 juin 1941 et adressée au préfet :

Monsieur le Préfet, Ayant trouvé un tract gaulliste glissé sous ma porte et relevé une inscription à la craie sur le mur de ma maison, j'ai immédiatement prévenu la gendarmerie de Couture et déposé une plainte dont ci-joint copie.

Ces faits n'étant pas isolés dans la commune et se rattachant vraisemblablement au réveil d'activité communiste qui tend à se produire dans tout le pays en ce moment, j'ai cru utile de vous en informer directement pour que vous soyez plus rapidement au courant.

Je me permets d'attirer respectueusement sur le dernier paragraphe de ma déposition.

Girard Officier de Génie commandant le Génie à Tours pendant la guerre¹³⁵.

Le jour même, les gendarmes vinrent enregistrer sa déposition manuscrite qui précisait les actes commis : *Ce matin 29 juin à 9 heures et demie en ouvrant ma porte, j'ai trouvé glissé dessous, un tract gaulliste illustré portant l'inscription « L'alliance continue sur le champ de bataille ».*

Peu après, revenant attendre le passage du facteur, j'ai constaté l'inscription suivante sur le mur extérieur de ma maison, apposée vraisemblablement au cours de la nuit « À bas les traîtres d'officiers qui nous ont mis là » (sic), inscription qui peut également viser mon fils qui a fait la guerre comme lieutenant pilote de chasse et mon gendre qui l'a faite comme officier de réserve.

Comme nous sommes tous les trois revenus de la guerre avec des citations particulièrement brillantes et déjà homologuées pour mon fils, nous avons le droit de mépriser la salissure en question.

L'ancien colonel ne se savait pas d'ennemis et connaissait mal la population locale, ne passant que de brèves vacances sur place avant la guerre. Il soulignait, toutefois, que *des éléments étrangers, avec lesquels je n'ai eu personnellement aucun rapport, s'y sont récemment incrustés*. Il était président d'honneur du conseil local d'aide aux prisonniers de guerre et Délégué du Secours national. D'ailleurs, il n'était pas seul visé par des actes hostiles :

Mais ces attaques ne me seraient peut-être pas absolument personnelles car il paraît que d'autres maisons auraient également été l'objet d'inscriptions tendancieuses ces temps derniers. À noter que la notre en aurait eu pendant une absence récente d'un mois, qui auraient été effacées par le garde champêtre.

Peut-être y a-t-il lieu de voir là des manifestations du réveil communiste actuel, lesquelles ne peuvent évidemment laisser indifférentes les autorités chargées d'assurer le respect de l'ordre. E. Girard rappelait qu'une enquête avait été prescrite, avant l'arrivée des Allemands, au sujet des menées de certains individus tendant à terroriser la commune. Elle n'avait pas été menée à son terme et méritait, selon lui, d'être relancée¹³⁶.

L'inspecteur Cordier, de Vendôme, fut chargé de poursuivre l'enquête. Le 23 juillet, il se rendit à Ternay, où il ne rencontra que M^{me} Girard, son mari étant absent. Selon elle, la situation s'était calmée et elle ne croyait pas impensable que de tels actes soient l'œuvre de mauvais plaisants, plutôt que de nature politique. Mais les auteurs des inscriptions demeuraient inconnus. Cordier s'était ensuite rendu à la gendarmerie de Couture pour s'informer au sujet de la première enquête :

¹³⁴ AD 41, série R, bulletin des Renseignements généraux.

¹³⁵ AD 41, 1375 W, Propagande gaulliste, communiste.

¹³⁶ Ibid.



Tract du Parti communiste français diffusé clandestinement.

Le 14 septembre 1941, le ministère de l'Intérieur avisait le préfet d'une enquête à Montoire, Lavardin, Ternay sur le compte de plusieurs individus signalés comme ayant participé à une réunion communiste à Lavardin. Le 18 novembre, Cordier se rendit à nouveau à Ternay. Il rencontra Edgar Girard et lui demanda des précisions au sujet de ce qu'il reprochait au facteur receveur et aux cantonniers de Ternay. Celui-ci se montra d'abord plutôt réticent... Enfin, il aborde la question actuelle, ayant trait à l'existence d'un milieu communiste et gaulliste à Ternay, signalé par lui à la Préfecture. [...] D'après l'ex-colonel Girard, la population entière de Ternay, y compris tous ses fonctionnaires, est complètement gaulliste, tandis que lui est un fervent collaborateur du Maréchal. Il déclare ne pas ignorer qu'il est antipathique aux habitants de la commune de Ternay qui le détestent à cause de son rang social et de ses opinions. Il termine en disant qu'étant partisan de l'ordre nouveau, il s'efforce, mais vainement, d'inculquer ses idées dans l'esprit des gens qui ne le suivent pas.



À gauche, l'atelier du mécanicien René Savignard.

fournissent sur le compte de ces cinq fonctionnaires ne sont pas trop mauvais.

Puis leurs propos devenaient sévères : Le maire et l'adjoint estiment que l'ex-colonel exagère en révélant l'existence d'un milieu gaulliste et communiste à Ternay et considèrent que cet ancien officier est un maniaque ou un malade pour dévoiler à tout venant ses opinions, en disant que tous les Français sans exception, devraient être pour la collaboration totale et sans réserves. Il se plaint également à provoquer des conversations ayant toujours trait au même sujet, allant même jusqu'à rejeter les responsabilités de la défaite sur le soldat français.

Le chef de brigade de la gendarmerie de Couture abonda dans le même sens, déclarant qu'il y a bien à Ternay quelques anciens communistes qui sont connus et qui font également l'objet d'une surveillance spéciale de sa part, mais que pour l'instant il n'y a rien à dire contre eux. Il donne des renseignements élogieux sur M. Verdier, facteur receveur, qui

Des renseignements recueillis à la gendarmerie de Couture, il résulte que la première enquête dont il est fait allusion dans la plainte de M. Girard et qui a trait à la propagande communiste et à des lancements de fusées dans la commune de Ternay, a bien été exécutée par le chef de brigade. Cette enquête qui a fait l'objet du procès-verbal n° 75 en date du 5 juin 1949 [sic : 1939] a été faite à la suite d'une lettre anonyme émanant vraisemblablement de M. Girard qui faisait allusion au réveil du parti communiste dans la commune. Contrairement à ce qu'insinue M. Girard dans sa plainte, cette enquête a été poussée à fond et terminée, mais n'a donné aucun résultat. Elle visait particulièrement quelques habitants de la commune, qui étaient à ce moment-là militants du parti communiste, mais qui maintenant ont cessé toute activité¹³⁷.

Des noms étaient cités : Georges Verhoest, tourneur, qui venait de partir en zone libre ; Alphonse Girault, chef cantonnier ; Louis Royau, cantonnier ; Denis Despains, cultivateur, tous demeurant à Ternay¹³⁸. L'inspecteur concluait sur l'absence d'activité communiste ou de propagande gaulliste dans la commune.

L'inspecteur poursuivit ses investigations auprès du maire de Ternay et de son adjoint : M. le maire de Ternay et son adjoint, entendus au sujet des faits reprochés par l'ex-colonel Girard au facteur receveur et aux cantonniers de Ternay, sont unanimes à dire qu'il n'y a rien à reprocher au receveur qui ne se livre à aucune activité gaulliste ou communiste. Cet homme, disent-ils, ne s'occupe pas de politique et assure son service à la satisfaction de la population. Quant aux nommés Girault, Royau, Repulsau, Coutil et Savignard, cantonniers à Ternay, le maire et l'adjoint n'ignorent pas qu'il s'agit d'anciens militants communistes et toujours dangereux, mais se sentant étroitement surveillés, il n'y a absolument rien à dire pour l'instant contre eux. Les renseignements qu'ils

¹³⁷ Ibid.]

¹³⁸ J'ai connu Georges Verhoest, qui habitait, après la guerre, une petite maison, la dernière à gauche en montant la côte des Hayes ; et surtout Louis Royau et sa famille qui habitaient au fond d'une petite cour, au milieu du bourg et presque en face de l'ancien café Bourgain. Tous deux étaient, en effet, des militants communistes convaincus. Denis Despains était le fils de l'ancien maire Adrien Despains.

d'après lui ne se livre à aucune activité gaulliste ou communiste. De même à propos du colonel retraité : *Quant à l'ex-colonel Girard, [...] cet ancien officier se vantant d'être collaborateur et pour l'ordre nouveau, vit en désaccord avec le facteur receveur en raison de divergences d'opinions. Ces deux hommes étant amis d'enfance ne se gênent pas pour se dire mutuellement ce qu'ils pensent au point de vue politique, et comme ils ne partagent pas les mêmes opinions, ils se fâchent, de ce fait Girard considère que son interlocuteur est contre la collaboration*¹³⁹. L'inspecteur Cordier formula la même conclusion que dans sa première enquête.

Comme partout, la délation...

Sylvain Marie fut convoqué à la *Kommandantur*, pour une question de stock d'avoine. Un jour qu'il était dans les champs à dépresser les betteraves, une grosse traction noire est arrivée ; peu de voitures roulaient à cette époque... De quoi s'interroger... *Vous bourgmestre ?... C'est au sujet d'une lettre de M^{me} Chaintron-Tant-Pis contre M. Marie... Elle était écrite sur une feuille de cahier d'écolier... L'enquêteur l'avait dans les mains mais ne l'a pas montrée... Il a fallu se débattre... Il portait une tenue militaire et proposa une cigarette... Un véritable interrogatoire... Monsieur Marie, faut peser les mots...* L'affaire n'eut pas de suite.

Il fut encore contacté par les Allemands à propos de Georges Hervé. Ce soldat était en convalescence à la suite d'une opération de l'appendicite. Vint encore une traction dans laquelle se trouvaient des soldats allemands et la femme d'Hervé... *Vous bourgmestre ?...* Il fut finalement trouvé dans une cave de la Perrière et envoyé en Allemagne.

Deux personnes furent mises en cause, comme l'indique *Le Vendômois* du 19 avril 1945 : *Luce Fasseau, veuve Chartus, factrice à Ternay ; Émile Rivard, facteur à Ternay ; dénonciation aux Allemands. Les accusés nient les faits, après avoir avoué. La Cour [Cour de justice de Loir-et-Cher] ordonne un supplément d'information.* L'épilogue est donné, le 26 octobre 1945, par le directeur départemental des Postes et Télégraphes dans un courrier au préfet :

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli deux dossiers d'épuration ayant trait à l'attitude pendant l'occupation allemande de M^{me} Chartus, factrice auxiliaire à Ternay et M. Rivard son amant, facteur titulaire dans la même commune.

*Bien qu'ayant été acquittés tous les deux par la Cour de Justice de Blois dans la séance du 2 octobre dernier, je propose à M. le Ministre des PTT d'appliquer à M^{me} Chartus la peine du licenciement définitif des cadres de l'Administration et à M. Rivard la peine du changement de résidence sans diminution de traitement*¹⁴⁰. Le licenciement définitif des PTT laissait persister l'idée d'une faute grave. Et le préfet ne fit aucune objection.

Résistance, Libération et retour à la paix

Le ciel s'agite, la Libération arrive

Le terrain « Balzac »

Les archives renseignent sur l'activité d'un terrain baptisé « Balzac », où des parachutages d'hommes et d'armes furent effectués pendant l'été 1943 :

– 12/13 juillet 1943. *Parachutages dans le Vendômois « Blind » du commandant Sutil (Prosper), réseau physician Prosper*¹⁴¹.

*Terrain « Balzac », parachutages BOA, trois emplacements possibles : 1) Bas de la côte du Berloquet, route des Hermites à Montoire – 2) Liendit « La Brosserie », commune de Ternay, sur CD 116, prolongement du CD 47, allant des Hermites à Montoire – 3) Rive droite du Loir à quelques centaines de mètres de la rivière, près le vieux bourg d'Artins et au sud de Sougé-sur-Braye*¹⁴².

– 12/13 juillet 1943. *Terrain « Balzac », N-E des Hermites, liendit « La Brosserie », parachutage de deux agents, « Peugeot » et « Delage ».*

– 3 septembre 1943. *Terrain « Balzac », opération BOA, armes (liendit « La Brosserie »), cachées dans une cave appartenant à Georges Chenet, cultivateur aux Hermites.*

Le terrain « Balzac » se décomposait en trois terrains distants de quelques kilomètres. On suppose que l'un ou l'autre était utilisé en fonction des circonstances (météorologie, type de parachutage, niveau de sécurité sur place).

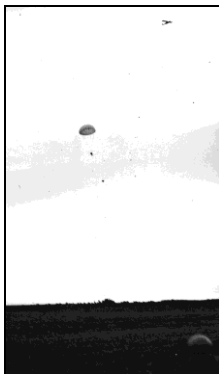
¹³⁹ AD 41, 1375 W, Propagande gaulliste, communiste.

¹⁴⁰ AD 41, série R, canton de Montoire.

¹⁴¹ AD 41, 55 J 3, dossier n° 3 et 55 J 6.

¹⁴² BOA : Bureau des opérations aériennes, créé en avril 1943 et chargé de l'organisation des parachutages, en lien avec les résistants locaux.

La pression aérienne se renforce



*À gauche, une rare image de parachutage clandestin, comme il dut s'en produire au-dessus du terrain « Balzac ».
Ci-dessus, une bande métallisée qui semble correspondre aux « cheveux d'ange » du D^r Gamard.*

Le docteur Gamard, médecin à Montoire, était appelé à se déplacer dans les campagnes du Bas-Vendômois. La nuit, il était parfois témoin de phénomènes qu'il consignait dans un cahier :

– 14 novembre 1943 : *Deux nuits de suite, la semaine dernière, des avions ont passé au-dessus de Montoire en formations nombreuses. La première nuit, ils allaient bombardier Modane, la seconde nuit Cannes. Ils ont semé des tracts sur la région et des amas de serpentins argentés, dont certains ressemblaient aux « cheveux d'anges » qui ornent les arbres de Noël, qui ont été trouvés le 11 novembre dans toutes les campagnes Ternay et d'Artins et dont la signification demeure mystérieuse. Peut-être était-ce simplement l'emballage des paquets de tracts¹⁴³.*

– 28 juin 1944 : *La nuit dernière, revenant de Ternay après avoir fait un accouchement, j'ai vu des lueurs d'éclatement de bombardements lointains commencer à l'ouest, gagner progressivement le nord, puis le nord-ouest où je distinguais les éclatements des obus de la DCA, puis une lueur d'un rose intense s'épanouir et persister longtemps à l'horizon.*

Les Alliés avaient débarqué en Normandie et la guerre se rapprochait du Vendômois. Bombardements et mitraillages aériens se multipliaient :



Une multitude de tracts anglais et américains ont été largués par les avions alliés, informant les populations locales des victoires des forces alliées et de l'approche de la libération.

– 14 juillet 1944 : *J'ai vu hier à Montrouveau un petit Parisien de sept ans qui gardait les vaches à quatre kilomètres de là, lorsque des avions attaquèrent à la bombe et à la mitrailleuse des tas de terre bien rectangulaires que les Ponts et Chaussées élèvent sur la berge des routes avec les plaques d'herbe et de terre qui gagnent chaque année sur la chaussée. Les avions avaient dû les prendre pour des camions ou plutôt des dépôts de munitions. L'enfant ramassa au milieu de ses vaches une quantité de douilles de mitrailleuse et de petits obus.*

– 29 juillet 1944 : *Hier soir à 9 heures, comme je quittais Ternay, j'ai vu vers l'ouest une escadrille de petits avions à un seul moteur piquer vers le sol. L'instant d'après, explosion et panaches de fumée vert de gris : c'était La Chartre qui avait*

¹⁴³ Ou bien s'agissait-il de leurres, de moyens de brouillage ?...

reçu des bombes. Un train, qui comportait deux wagons de voyageurs, venait d'entrer en gare. Il y a de nombreux morts et blessés. L'instant d'après, explosion dans la direction de Bessé ou Pont-de-Braye.



Le Dr Gamard et la moto avec laquelle il faisait ses visites dans les campagnes.



Le 12 août 1944, les premiers chars américains passent devant l'église Notre-Dame de Pitié, à Montoire.

Le 11 août, la libération de Montoire et de Vendôme n'était plus qu'une question d'heures. La fébrilité des troupes d'occupation était extrême. Dans un climat où l'angoisse se télescopait avec l'euphorie, le médecin montoirien vécut une journée fertile en émotions :

Les Allemands avaient dès 6 heures du matin prévenu le maire qu'ils allaient faire exploser les torpilles, restées dans la gare [...]. La sœur supérieure de l'hôpital, très émue par l'explosion, refusait d'admettre une femme enceinte qui venait de Ternay.

[...] En fin d'après-midi je vais à Ternay à motocyclette. On me reçoit comme un chef d'État, avec petits enfants dans les bras de leurs mères, aïeule qui remercie le ciel d'avoir vécu un si beau jour, bouquets et discours au monument aux morts. [...]

La chaleur est accablante. Après le dîner, je vais à Ternay faire un accouchement. Michel Lance m'emmène dans une voiture. Nous repartons à 5 heures du matin. Fusées dans le ciel et gardes armés à Montoire.

La Libération fut fêtée à Ternay : on a chanté, on a dansé... Je me souviens des Américains, des gros Canadiens, ils nous donnaient des friandises au coin de la rue... Je ne sais pas par quels moyens ils étaient arrivés... [...] il y a eu la fête, tout le monde était content... Enfin content... Tous les prisonniers n'étaient pas rentrés et puis il y a quand même eu deux morts : le frère à Cartereau et le père Boussard, qui était à La Juinière ; elle, elle est restée veuve avec deux enfants.¹⁴⁴



La libération de Montoire avait, évidemment, une valeur hautement symbolique, venant en écho à la « poignée de mains » entre Pétain et Hitler, presque quatre ans plus tôt, qui avait marqué le début de la politique de « collaboration » entre le régime de Vichy et l'Allemagne nazie. Mais la libération du chef-lieu ouvrait des temps nouveaux pour toutes les communes du canton de Montoire.

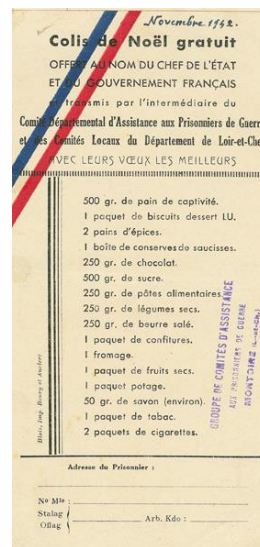
¹⁴⁴ Souvenirs oraux de Georgette Marchand et Alice Loisel, recueillis par l'auteur.

Le retour des prisonniers



L'envoi de colis aux prisonniers était une préoccupation constante, à Ternay comme ailleurs.

Les initiatives de « fêtes des prisonniers » étaient prises sur place et l'acheminement était encadré par des comités locaux.



Avant de rentrer, les prisonniers ont été absents pendant plusieurs années. Les pensées de leurs familles, mais aussi de la communauté villageoise ont été vers eux, la solidarité s'est organisée, sous forme des envois de colis, de fêtes pour collecter des fonds. Un comité d'aide aux prisonniers de guerre de la commune fut créé. Le 16 juillet 1942, le conseil municipal de Ternay accorda 1 000 francs au bureau de bienfaisance pour subventionner ce comité¹⁴⁵.

Des colis étaient envoyés et la préfecture accordait des facilités, selon Georgette Marchand : *on avait des colis qui venaient, je ne sais plus si c'est de la préfecture ou quoi ; mais on avait des étiquettes et ces étiquettes – si on savait économiser sur ce que nous on avait à manger, on arrivait à faire un gâteau ou n'importe quoi – alors avec ces étiquettes complémentaires, on pouvait renvoyer un colis...* Mais tous les colis n'arrivaient pas forcément à leur destinataire...

Il y avait le courrier, mais dépourvu d'intimité selon G. Marchand : *J'ai encore des lettres qu'on recevait des prisonniers... On n'avait pas le droit de les fermer ; tout le monde pouvait les lire... Je me souviens des père et mère Verdier, je suis sûre qu'ils lisaient toutes les lettres des prisonniers... On avait des cartes aussi, des petites cartes à découvert ; on s'envoyait des photos, on tâchait d'agripper une photo des enfants.*

Georgette Marchand soulignait le sort très divers des prisonniers : *on en touchait, des vêtements... Des chaussettes... Oh là, là, il y en a qui étaient malheureux ! Maurice Gonjon racontait qu'il avait eu faim... En ferme, il y en a qui se mettaient bien avec la patronne qui, souvent, était toute seule [...]. Mais moi, j'avais un homme, il ne pouvait pas se soumettre : il était dans une usine [...], il a eu la vie dure par sa tête et pour vouloir ne céder à rien ; il fallait des fois s'abaisser pour avoir droit à quelque chose et ça n'était pas son cas : doublement parce qu'il avait un grand-père qui avait fait la guerre de 70, son père qui avait fait la guerre de 14, que sa grand-mère avait perdu au moins trois garçons à cette guerre-là, alors lui, il ne fallait pas lui parler des Allemands.*

Certaines familles connurent un bref espoir avec la « Relève » qui proposait un retour de prisonnier pour un départ d'ouvrier vers les usines allemandes. Le sous-préfet de Vendôme s'informa auprès de son supérieur de la possibilité d'en faire bénéficier Marcel Lefèvre ; le préfet répondit le 20 mars 1944 : *Vous avez appelé mon attention sur M. Lefèvre Marcel, actuellement prisonnier de guerre au Stalag XI A dont la famille est domiciliée dans la commune de Ternay.*

Selon les informations que j'ai reçues du service diplomatique des prisonniers de guerre, les désignations des libérables au titre de la relève ont déjà été faites et ne représentent qu'un faible pourcentage des libérations consenties par les autorités allemandes.

La longue séparation des couples a inévitablement causé des accrocs à la fidélité conjugale, aussi bien de la part de prisonniers, surtout ceux envoyés dans des fermes allemandes, que des épouses en France, y compris à Ternay. Le 3 juillet 1944 le maire, Francis Vaugeois, questionna le sous-préfet :

¹⁴⁵ AD 41, 2 Z XVIII 158.

Plusieurs femmes de prisonniers de la commune se trouvent actuellement enceintes. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître dans quel nom je dois enregistrer les nouveaux nés (nom du père prisonnier ou nom de jeune fille de la mère).



La « Relève » proposait aux ouvriers français de l'argent et de permettre le retour d'un prisonnier. Sans véritable succès.



D'après la réponse fournie par M. l'agent cantonal de Montoire, il serait préférable de les enregistrer dans le nom des prisonniers, à leur retour de captivité ils pourraient régulariser la situation de ces enfants.

Quatre jours plus tard, la réponse était claire : L'enfant né d'une femme mariée doit être enregistré au nom du mari, même si celui-ci est prisonnier. Il appartiendra à ce prisonnier, lors de son retour, d'engager la procédure de désaveu de paternité s'il le juge utile. Le retour des prisonniers ne fut pas toujours d'une joie sans nuage...



Arcs de triomphe à différents endroits du bourg, parterre orné de la croix de Lorraine, Ternay a célébré dignement le retour de ceux qui, pour certains, n'avaient pas revu le village depuis cinq ans.



Outre les prisonniers de guerre, il y eut aussi des retours de déportés. Ce fut le cas de Pierre Louis Augereau, né le 1^{er} juillet 1922 à Ternay, cultivateur ; résistant, il fut arrêté le 5 mai 1944 à Saint-Arnoult ; interné du 5 mai 1944 au 3 juin 1944 ; transféré au Mans, puis déporté à Sachsenhausen. Il rentra le 24 mai 1945¹⁴⁶.

L'instituteur de Ternay, Pierre Samson, était à la fois heureux et dérouteré à son retour : *Nous avons été « libérés » par le départ des Allemands, le 8 mai 1945. Le 10, j'étais à Orléans et le 11 de retour à Ternay. J'ai eu droit au vin d'honneur que le maire offrait à chaque prisonnier qui rentrait et, un peu plus tard, ce fut la fête organisée pour tous les prisonniers, avec un repas dans une cave. Dans les premiers temps, j'étais un peu perdu, dérouteré par les changements des prix : après cinq ans !...*

Les prisonniers furent accueillis chaleureusement, se souvenait Georgette Marchand : *ah, mais c'était la joie. Les prisonniers sont presque tous arrivés en mai [1945] et il y en a eu deux qui sont arrivés en septembre, parce qu'ils étaient dans le fin fond de la Russie, je ne me souviens plus de leurs noms. Quand il arrivait un prisonnier, c'était signalé dans les communes, par la mairie, je suppose, ou les gendarmes... Et je me souviens, on allait les attendre sur la place, on était toutes heureuses de voir les hommes revenir... Certains revenaient en piètre état, comme le père Gallo. Je vois toujours cet homme rentrer avec des bottes qui lui arrivaient aux genoux, des espèces de bottes toutes matelassées dedans, parce qu'il travaillait dans une mine de sel... Il est mort quelques années après, vraiment malheureux [...]. Sa femme et sa fille n'ont pas voulu qu'il rentre dans la maison ; elles ne voulaient plus le voir...*

Ce fut aussi le temps de la « fête des prisonniers » : *il y en avait des guirlandes ! Tout le monde avait fait ses guirlandes, il y en avait plein les rues... [...] Il y avait un arc de triomphe là-bas, un à la poste, je ne sais pas s'il n'y en avait pas un dans le bas-bourg. [...] Il y a eu une cérémonie officielle. Et puis alors, il y a eu un banquet : le parquet était venu chez la mère Savignard ; c'était en octobre [1945], on était plus de 200 ! Le parquet était dans le pré [en face du hangar du garage Savignard]... Il y a eu bal... Oh là, là ! C'était le véritable retour !*

Dans cette ambiance de paix restaurée, furent organisées les premières élections municipales, en 1945. Le fauteuil de maire faillit bien accueillir une femme, M^{me} Samson : *Les premières élections municipales d'après-guerre eurent lieu en 1945, un dimanche, bien sûr. Après avoir accompli notre devoir de bons citoyens, nous étions montés rejoindre nos amis Soulaigre, instituteurs aux Hayes. Au retour, dans la soirée, la mairie était dans l'effervescence du dépoillement. Rentrés dans le logement et comme seule une porte le séparait de la salle, j'entendis que l'on prononçait mon nom. Et peu après, quelqu'un venait m'annoncer que j'étais élue conseillère en tête de liste, alors que je n'étais pas candidate ! Les amis vinrent me voir :*

– « Madame Samson, allez-y, il faut accepter, il faut être maire ! »

– « Mais c'est que je n'y tiens pas du tout ! »

Sur ces entrefaites, le maire prit renseignement auprès de l'Académie : le mandat de maire était incompatible avec mes activités professionnelles et l'affaire s'arrêta là.

Les témoignages d'adultes ayant vécu la seconde guerre mondiale à Ternay sont rares, ceux des enfants encore plus. « Vivre à... Ternay, Les Hayes, Montrouveau », bulletin de l'Amicale de Ternay-Les Hayes-Montrouveau, a publié, dans son numéro 165 de février 2021, les souvenirs de Michel Huppenoire. Couvrant toutes les années de la guerre, ils méritent d'être cités dans leur quasi intégralité, en un seul bloc.

« Mon village de Ternay (Loir-et-Cher). Un témoignage de vie : enfance, adolescence. »

Mes premiers souvenirs remontent à l'âge de six ans. Nous sommes en 1940.

À Pâques, j'entre à l'école primaire, avec Claude Drouard. L'école est dirigée par Madame Yvonne Samson. Son mari, Pierre Samson, est prisonnier de guerre en Allemagne nazie. Aujourd'hui je dis que ce fut une période triste et trouble de notre histoire de France.

Cette date de mai-juin 1940 et la défaite de notre armée sont toujours restées dans ma mémoire. J'ai vu des soldats français à pied, désorientés, passer dans le village de Ternay.

Notre maîtresse d'école nous faisait chanter « Maréchal, nous voilà ». le portrait du maréchal Pétain était fixé sur le mur de la classe.

Un fait que j'ai gardé dans ma mémoire, datant de 1941, est la vue de jeunes soldats allemands au repos, dans un champ, devant la maison que j'habitais, au lieu-dit l'Yvonnière.

L'enfant que j'étais ne se rendait pas compte des difficultés pour la France, entraînées par l'occupation allemande.

¹⁴⁶ AD 41, 55 J 10.

J'aimais aller à l'école. Je fus un élève assidu.

En 1943, l'abbé Boivin nous enseignait le catéchisme deux fois par semaine. Je devins enfant de chœur jusqu'en 1947 ou 1948.

Un autre fait qui m'a marqué profondément : durant l'année 1942, un jour, sur la place du village, stationnait un autocar allemand dans lequel il y avait un officier. Tous les jeunes Français de vingt ans devaient se présenter pour le travail obligatoire en Allemagne, le STO.

J'ai vu très peu de jeunes venir, mais à dater de cette réquisition, ils devenaient clandestins et s'engageaient contre l'occupant allemand, dans la Résistance, mais à leurs risques et périls.

Pour aller à l'école, je traversais le village, et j'étais sensible aux bruits produits par les artisans : l'enclume du maréchal-ferrant, la toupie et la scie circulaire du menuisier, le charpentier qui préparait son bois de charpente dans son atelier, le charron construisant des charrettes et tombereaux, le maçon qui après avoir chargé sa camionnette se dirigeait vers son chantier.

Tout ceci pour dire que le village était vivant, avec des artisans laborieux, compétents, prêts à rendre service.

Après avoir profité du spectacle et des bruits du savoir-faire, je rentrais à l'école. Notre maîtresse avait la vocation de nous transmettre son savoir, de nous préparer à entrer dans la vie active dès l'âge de quinze ans.

Un autre souvenir me revient. À la maison des grands-parents Phélon (Ils avaient pour prénoms Armand et Berthe), nous avions un poste de radio. Le soir, ils écoutaient Radio Londres, « Les Français parlent aux Français ». C'étaient des messages codés pour les résistants français sur le territoire.

Au mois de juin 1944, j'étais à l'école. Notre maîtresse, Madame Samson, nous informa, dans la matinée du 6, que des soldats américains, anglais et français avaient débarqué sur les plages de Normandie pour libérer la France.

Deux mois plus tard, un dimanche après-midi, je vois venir une Jeep avec quatre soldats américains. Nous étions libérés, la couleur des uniformes avait changé. Qui l'aurait regretté ?

J'avais dix ans, je vivais une période historique, mais la France n'était pas encore libérée. Il faudrait attendre le printemps 1945.

À la fin de mars 1945, la postière de Ternay est venue prévenir Madame Samson que le papa de Jacques et Claude Drouard, André Drouard, était le premier prisonnier de guerre du Loir-et-Cher libéré. Il était arrivé à Blois. Le lendemain après-midi, je vois encore son arrivée, dans la voiture du docteur Eugène Richard, chez les grands-parents Phélon. Jacques et Claude retrouvent leur père avec joie.

Le 1^{er} octobre 1945, c'est la rentrée scolaire avec Monsieur Pierre Samson, prisonnier libéré en avril 1945. Cet instituteur, très droit dans son travail, avait vraiment la vocation pour enseigner aux jeunes.

J'ai toujours gardé un très bon souvenir de Pierre Samson. Bien plus tard, j'aurai le plaisir de le revoir avec son épouse pour lui présenter ma famille. [...]

Michel HUPPENNOIRE

Conclusion générale

La ligne d'arrivée est là, au terme d'une longue recherche en histoire locale, qui est aussi, peu ou prou, celui d'une vie. Quatre parties, de longueur inégale en sont le fruit. La formule de présentation choisie, celle de la publication électronique, a permis de retenir un maximum de données sur le passé de Ternay, riche comme pour tout autre village, du Vendômois ou d'ailleurs. Certes, des sujets ont été nécessairement réduits : le « Crapaud de nuit » a fait l'objet d'un livre éponyme, le prieuré de Croixval aussi ; deux gros articles ont été consacrés à Pierre Collet. Il ne pouvait en être conservé que l'essentiel et tout lecteur désireux d'approfondir tel de ces sujets trouvera les références des travaux plus complets. Tous les apports de Paul Clément, notamment dans sa *Monographie de Ternay*, n'ont pas été repris systématiquement : ce travail ne vise pas à l'effacer, bien au contraire : l'instituteur d'Artins a été un laboureur patient et compétent du champ historique en Bas-Vendômois et le contact direct avec son œuvre reste hautement souhaitable.

Comme prévu, plusieurs centaines de pages n'ont pas épuisé le sujet. Pour les périodes les plus anciennes – si l'on excepte la précieuse étude de Jackie Despriée – l'exploration archéologique, y compris aérienne, a été insignifiante. Même les appels à des suppléments de fouilles lancés par Paul Clément avant la première guerre mondiale n'ont pas été entendus. Des lieux comme la Cour de Ternay, la zone du Châtelier et de la ferme de Gâtines, Fains et ses alentours, le Parc-aux-Romains n'ont pas été suffisamment prospectés.

Du Moyen Âge au XVI^e siècle inclus, la méconnaissance de l'auteur en matière de paléographie a fait obstacle à l'exploitation directe de nombreuses archives. Cette insuffisance est particulièrement dommageable pour une bonne compréhension de certaines périodes, comme le XV^e siècle qui voit les dernières décennies de la guerre de Cent Ans, marquées par de très lourdes conséquences démographiques, économiques, sociales, suivies par un rebond spectaculaire conduisant tout droit à la Renaissance. Nous n'avons perçu que l'écume des vagues, au début avec ces vignes retournées à la friche, à la fin en voyant l'église se surélever, s'embellir ; sans doute les archives recèlent-elles encore d'importantes données sur ce moment charnière de notre histoire locale. Quant au XVI^e siècle, l'arbre Ronsard ne cache pas la forêt mais le désert. Les vers du « gentilhomme vendômois » ouvrent grande la porte sur la piété des paysans qui l'environnaient, sur les peurs qui les agitaient face aux guerres, aux épidémies, à la misère. Là encore, des archives pourraient venir à l'appui des démonstrations poétiques de Pierre de Ronsard ; mais les registres paroissiaux, indispensables pour approcher les pulsations démographiques d'un village, sont pratiquement absents à Ternay. Des baux, des censives, des actes de « foy et hommage » dorment peut-être dans les rayons des Archives nationales, qui n'ont pas été systématiquement sollicitées par les historiens du village, remarque également valable pour les siècles suivants.

Un des principaux obstacles à une recherche approfondie tient à la proximité plus ou moins grande avec les gisements d'archives. Ternay a fait partie du diocèse du Mans jusqu'au début de la Révolution, puis du diocèse de Blois, avec un bref intermède de deux décennies où la paroisse fut rattachée à celui d'Orléans. Pour prendre des exemples personnels, un poste d'enseignant au Mans, de 1975 à 1980, m'a permis de travailler régulièrement aux Archives départementales de la Sarthe : ainsi a pu s'étoffer la recherche sur le « Crapaud de nuit », ce curé réfractaire de Ternay qui agissait aussi bien dans le sud-est de la Sarthe qu'en Vendômois. Pour l'histoire du prieuré de Croixval, Marie-Françoise Hellec apporta une précieuse contribution : habitant dans la région parisienne, elle dépouilla un certain nombre d'actes notariaux aux Archives nationales.

Pour la période contemporaine, les données d'information sont très abondantes. Dès lors, c'est parfois un problème de trop-plein qui crée des déséquilibres. L'intérêt pour le « Crapaud de nuit » m'a fait privilégier les archives révolutionnaires, plutôt que celles du Consulat et du Premier Empire : le début du XIX^e siècle a été relativement négligé ; par la suite, les aspects religieux, politiques, sociaux, scolaires ont pris le pas sur les données économiques. Et le manque de temps a empêché de combler certains vides. Pour le XX^e siècle, la recherche sur la première guerre mondiale, amorcée par une étude des monuments aux morts du Vendômois, a été puissamment aidée par la perspective du centenaire de conflit. Des hasards heureux ont donné matière à des notices biographiques détaillées pour deux des « poilus » de Ternay. Et la numérisation des JMO des régiments a fait sortir de l'oubli le destin de quelques autres : l'exploitation de ce type de source n'a pas été systématique, mais ciblée vers des exemples diversifiés ; il reste donc un espace de recherches pour les « Morts pour la France » restés dans la nuit, sans compter les correspondances ou autres documents qui dorment toujours dans les tiroirs.

La seconde guerre mondiale est un événement plus délicat à circonscrire, surtout dans sa dimension locale. D'une durée voisine de celle du premier conflit, la similitude s'arrête là. De 1914 à 1918, Ternay était une commune de l'arrière, où toute la population vivait en soutien des combattants sur des fronts géographiquement éloignés, unie dans l'angoisse ou la douleur quand les mauvaises nouvelles arrivaient. De 1940 à 1944, le Vendômois fut occupé militairement par les forces allemandes. Les pensées se tournaient vers ceux qui étaient prisonniers, mais la vie sur place continuait et engendrait des attitudes différentes :

- La plupart des Ternaysiens rêvaient d'apercevoir, au bout du tunnel, la lumière de la Libération. À leurs risques et périls, ils écoutaient parfois Radio Londres, comme les grands-parents Phélon.

- Certains avaient des sympathies pour la Résistance, sans forcément être engagés dans un mouvement actif. Il fallait bien des complicités sur le terrain, lorsqu'avaient lieu des parachutages d'armes aux alentours de Ternay... Par définition, la Résistance s'accompagne du secret : elle laisse peu de traces écrites et les témoignages oraux sont plutôt rares, une fois la paix revenue. Les cotes d'archives, accessibles au compte-gouttes dans les premières années de ce siècle – il fallait obtenir une dérogation officielle pour consulter certaines liasses – s'ouvrent beaucoup plus largement depuis plusieurs années et elles feront le miel de la génération d'historiens qui suit. Les réfractaires au STO ont existé à Ternay : la preuve, malheureuse en est donnée par la dénonciation et l'arrestation de l'un d'eux, dans la cave de mon grand-père, à la Perrière ; il ne devait pas être le seul.

- Les idées collaborationnistes n'ont pas été absentes à Ternay, notamment à travers la personnalité du colonel Girard, un temps maire du village. Face à ce genre de problème, la tâche délicate de l'historien n'est pas d'instruire un procès, mais de mettre en évidence des faits en tendant vers l'objectivité la plus totale. En évitant de ne se fier qu'aux témoignages, généralement à charge, les principaux éléments mis en avant ont été les propres courriers du colonel ou de son épouse, ainsi que des rapports officiels de gendarmerie ou de police. Il en ressort des relations difficiles avec la population du village, un prosélytisme pétainiste affirmé, tout comme l'anticommunisme qui l'a poussé à la dénonciation de certains habitants. En tant que maire, ses efforts pour rendre efficace le secrétariat de mairie sont plutôt à porter à son crédit.

- Ternay a connu la délation, le marché noir, dans des proportions impossibles à quantifier, sans doute ni plus ni moins que dans les autres villages.

Le long marathon historique à travers le passé de Ternay s'achève sur l'événement heureux de la fête des prisonniers. Le commentaire de l'étape suivante reviendra à une autre plume. Les données que j'ai pu recueillir ne sont pas négligeables mais, comme je l'ai écrit dans l'introduction générale, elles ne suffisent pas à décrire et expliquer avec pertinence la seconde moitié du XX^e siècle qui a connu des bouleversements à la fois brutaux et radicaux : le village en a été profondément marqué dans ses composantes et dans sa vie : que de différences avec celui qui émergeait de la guerre voici soixante-dix ans. Il va donc falloir une exploitation très poussée des données statistiques, des archives pour cerner les étapes des changements, les interactions de différents phénomènes, leurs effets sur la structure de la population, les mentalités et les modes de vie. Ce sont aussi plusieurs générations d'habitants qu'il va falloir interroger pour compléter l'apport des archives et ajouter du « ressenti ». Dans un passé proche, nous avons manqué des rendez-vous de la collecte orale, largement avec les contemporains de la seconde guerre mondiale, complètement avec la génération d'agriculteurs qui a connu le passage du cheval de trait au tracteur. Aujourd'hui, nous pouvons distinguer trois générations avec, probablement, des vécus bien différenciés : celle des « trente glorieuses », celle du dernier quart du XX^e siècle avec ses difficiles tentatives d'adaptation, celle des deux premières décennies du XXI^e avec l'entrée dans l'ère numérique. Le travail ne manque donc pas pour celles et ceux qui veulent apporter leur pierre à l'histoire de Ternay...

Faire connaître, c'est aussi se préoccuper de la valorisation et parfois de la préservation du patrimoine. J'ai amorcé une recherche autour du grand retable en pierre de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Ternay, étant convaincu de longue date de la qualité de cette œuvre. Mon impression était qu'il figurait parmi les plus anciens du Vendômois ; elle ne fut pas vraiment confirmée par des personnes plus spécialistes que moi en matière de retables, comme Michèle Ménard ou Martine Tissier de Mallerai : cette dernière trouvait des similitudes avec les créations d'Antoine Charpentier, qui a œuvré dans la région, notamment à Couture, Pontlevoy, Saint-Paterne-Racan et Saint-Christophe-sur-le-Nais. J'ai développé quelques arguments en faveur d'une construction dans le premier quart du XVII^e siècle. Cette hypothèse m'a orienté vers la famille du Plessis-Liancourt et donné l'émotion de découvrir, dans l'église de Liancourt, les orants de Charles et de son épouse, seigneurs de Ternay et des Hayes ; c'est du même ordre que la découverte des portraits du « Crapaud de nuit »... Ces grands personnages ont très bien pu être les mécènes du retable de Ternay : plus je le regarde, dans son ensemble comme dans ses détails, plus je suis convaincu

qu'il s'agit d'une belle œuvre, plutôt originale en Vendômois. Et il me semble urgent d'officialiser sa protection par un classement parmi les Monuments historiques.



Informations sur les illustrations

Les photographies modernes ont été réalisées par Michèle Loisel.

P. 01 gauche : Coll. auteur. – P. 01 droite : Coll. part. – P. 02 gauche : Coll. auteur. – P. 02 droite : Coll. part. – P. 06 : Coll. BAG. – P. 10 : Coll. auteur. – P. 11 à 19 : Coll. Henri Boué. – P. 21 : Wikipédia. – P. 22 : Coll. part. – P. 22 : carte extraite de Hubert-Fillay, *22 août 1914, le 113^e à Signeux* [Fonds local et ancien de la Bibliothèque « Abbé Grégoire » de Blois]. – P. 30 : Portrait extrait de la revue *Panorama*. – P. 32 à 49 : Coll. Henri Boué. – P. 51 et 53 : Coll. M.-F. Deguilly. – P. 54 : Archives du ministère de la Défense. – P. 55 à 62 : Coll. M.-F. Deguilly. – P. 63 : Carte intitulée « Les batailles de Woëvre, 1914-1918 », extraite du site internet *Le cimetière militaire de Noviant-aux-près*. – P. 67 : Coll. part. – P. 68 : Source : « Vestiges 1914-1918 ». – P. 69 et 70 : Coll. M.-F. Deguilly. – P. 71 haut gauche : Château de Versailles. – P. 71 bas à 79 : Coll. M.-F. Deguilly. – P. 80 et 81 haut : Archives du ministère de la Défense. – P. 82 bas : « *L'Illustration* ». – P. 83 haut gauche et droite : site officiel de l'association « La Main de Massiges ». – P. 83 haut milieu : *L'Illustration*, 1915. – P. 83 bas gauche : Document extrait de « Louis Marius Trompette (1882-1915) ». – P. 83 bas droite : Wikipédia. – P. 84 : Source : https://www.sambre-marne-ysere.be/article.p4?id_article=62 [Coll. privée]. – P. 85 : Archives du ministère de la Défense. – P. 88 : Coll. part. – P. 88 bas droite : Dessin extrait de la revue *Panorama*. P. 89 : Coll. part. – P. 90 et 91 : Archives du ministère de la Défense. Cartes extraites du JMO du 4^e BCP. – P. 93 : Archives du ministère de la Défense. Extrait de presse inséré dans le JMO du 96^e RI. – P. 94 : Source : www.lesfrancaisaverdun-1916.fr. – P. 95 gauche : Coll. part. – P. 95 droite : fr.wikipedia.org. – P. 96 et 97 : Archives du ministère de la Défense. Cartes extraites du JMO du 113^e RAL. – P. 97 : Coll. Henri Boué. – P. 98 : Archives du ministère de la Défense. Extrait du JMO du 32^e Dragons. – P. 99 droite : Archives du ministère de la Défense. Extrait du JMO du 10^e Cuirassiers. – P. 100 : Archives du ministère de la Défense. Extrait du JMO du 115^e RI. – P. 103 à 105 : Archives du ministère de la Défense. Cartes extraites du JMO du 156^e RI. – P. 106 : Coll. Sally Pearson. – P. 107 : Coll. part. – P. 110 : AD 41. – P. 114 : Documents mis à disposition par M^{me} Tricot-Branjonneau (†). – P. 115 : Coll. auteur0 – P. 116 : Plan schématique établi par l'auteur. – P. 117 : Coll. auteur. – P. 118 : Document mis à disposition par M^{me} Tricot-Branjonneau (†). – P. 119 : Coll. Patrick Eymard. – P. 120 droite : Coll. part. – P. 122 : Archives diocésaines de Blois. – P. 123 : Archives diocésaines de Blois. – P. 124 : Graphique établi par l'auteur. *BSAV*, 1977. – P. 126 : Coll. auteur. – P. 127 : Coll. auteur. – P. 129 gauche : Coll. part. – P. 129 droite : Dessin de Fauchon. – P. 129 bas : Coll. part. – P. 131 : Coll. part. – P. 133 et 134 : Coll. Menant. – P. 138 gauche : Wikipédia. – P. 138 droite : Coll. Menant. – P. 140 haut : Coll. part. – P. 140 bas : Coll. auteur. – P. 142 haut gauche : Coll. part. P. 142 bas droite : Coll. Menant. – P. 142 bas : Coll. part. – P. 143 haut : Coll. famille Gamard. – P. 143 bas et 144 : Coll. Menant. – P. 145 : Coll. part.



Près du « ruisseau jazard » de Ternay, la Cendrine, l'hommage de Jean Bernadac, artiste et écrivain, amoureux de Ronsard et de son pays natal.

Table des matières

<i>Ternay et la guerre de 1914-1918</i>	<i>p. 2</i>
<i>L'hécatombe</i>	<i>p. 3</i>
<i>Charles Guitton ou la résurrection du soldat presque inconnu</i>	<i>p. 7</i>
<i>La mémoire retrouvée</i>	<i>p. 7</i>
<i>L'avant-guerre</i>	<i>p. 8</i>
<i>Le grand départ</i>	<i>p. 14</i>
<i>La plongée en enfer du 113^e</i>	<i>p. 20</i>
<i>Signeux, tragique baptême du feu du 113^e</i>	<i>p. 22</i>
<i>Le retour à l'espoir</i>	<i>p. 31</i>
<i>« Le point noir est toujours à l'horizon »</i>	<i>p. 37</i>
<i>Quant à ses frères...</i>	<i>p. 45</i>
<i>Émile Peineau, « Mort pour la France » dans la plaine de Woëvre</i>	<i>p. 50</i>
<i>Un mois d'avril meurtrier</i>	<i>p. 51</i>
<i>Comment est mort Émile Peineau ?</i>	<i>p. 51</i>
<i>Pour les Vendômois des informations très filtrées</i>	<i>p. 64</i>
<i>Le drame de Flirey</i>	<i>p. 67</i>
<i>Qui était Émile Peineau ?</i>	<i>p. 68</i>
<i>La dernière épreuve</i>	<i>p. 80</i>
<i>Deux soldats du 21^e régiment d'infanterie</i>	<i>p. 80</i>
<i>René Girard, du 206^e RI, tué dans la forêt de Champenoux</i>	<i>p. 84</i>
<i>Abel Bataille, du 131^e RI, mort sur le plateau de Bolante</i>	<i>p. 85</i>
<i>Fernand Savignard et le 113^e RI après Signeux</i>	<i>p. 87</i>
<i>Morts devant Verdun</i>	<i>p. 89</i>
<i>Jules Hupenoire, du 113^e Régiment d'artillerie lourde</i>	<i>p. 95</i>
<i>Les deux cavaliers de Ternay</i>	<i>p. 97</i>
<i>Morts en juillet 1918</i>	<i>p. 99</i>
<i>La vie d'une petite commune de l'arrière</i>	<i>p. 106</i>

<i>L'affaire Soudan</i>	<i>p. 107</i>
<i>Le monument aux morts</i>	<i>p. 109</i>
<i>Un projet un peu laborieux</i>	<i>p. 109</i>
<i>Un monument civique</i>	<i>p. 111</i>
<i>L'entre-deux-guerres</i>	<i>p. 114</i>
<i>Acteurs de la vie locale</i>	<i>p. 114</i>
<i>Premiers instituteurs de l'après-guerre</i>	<i>p. 114</i>
<i>La classe des filles des filles de M^{lle} Chevallier</i>	<i>p. 115</i>
<i>Pierre Samson</i>	<i>p. 116</i>
<i>Adrien Despins, maire de Ternay</i>	<i>p. 119</i>
<i>Émile Botvin, curé de Ternay</i>	<i>p. 121</i>
<i>Faits marquants et divers</i>	<i>p. 123</i>
<i>Le repli démographique</i>	<i>p. 123</i>
<i>L'agriculture reste dominante</i>	<i>p. 126</i>
<i>Permanence du courant « libre-penseur »</i>	<i>p. 128</i>
<i>1924-1925 : le classement du prieuré de Croixval</i>	<i>p. 128</i>
<i>1936 : Front populaire contre Parti agraire</i>	<i>p. 131</i>
<i>La seconde guerre mondiale</i>	<i>p. 133</i>
<i>Les difficultés du quotidien</i>	<i>p. 133</i>
<i>Une vie municipale compliquée</i>	<i>p. 133</i>
<i>Pétainisme et délation</i>	<i>p. 138</i>
<i>La Corporation paysanne</i>	<i>p. 138</i>
<i>Le colonel Girard</i>	<i>p. 139</i>
<i>Comme partout, la délation...</i>	<i>p. 141</i>
<i>Résistance, Libération et retour à la paix</i>	<i>p. 141</i>
<i>Le ciel s'agite, la Libération arrive...</i>	<i>p. 141</i>



*Le Christ en croix, au dos du mur d'entrée de l'église paroissiale de Ternay, conserve son mystère :
S'agit-il d'une œuvre ancienne, pouvant remonter à la fin du Moyen Âge, ou d'une création plus récente par un sculpteur local ?
Comme d'autres statues de l'église, celles de sainte Madeleine de Croixval, de saint Sébastien et de saint Paul, il attend le regard d'experts pour percer ses secrets.*